This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

BCU - Lausanne
1094382285

MÉLANGES

INTÉRESSANS ET CURIEUX,

TOME DIXIÉME.

MÉLANGES
INTÉRESSANS ET CURIEUX,
OU
ABRÉGÉ
D'HISTOIRE NATURELLE,
MORALE, CIVILE ET POLITIQUE,

DE L'ASIE, L'AFRIQUE, L'AMÉRIQUE, ET DES TERRES POLAIRES.

TOME DIXIEME.

BIBL. ACADEM. LAUSAN.
LIBERTE ET PATRIE

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

MÉLANGES
INTÉRESSANS ET CURIEUX,
OU
ABRÉGÉ
D'HISTOIRE NATURELLE,
MORALE, CIVILE, ET POLITIQUE.
DES ISLES
DE LA ZONE TORRIDE.

ISLE DE CEYLAN.

Sa situation, son climat, ses productions.

CETTE isle, placée entre le sixieme & le dixieme dégré de latitude septentrionale, s'étend depuis le quatre-vingt-dix-septieme dégré trente minutes de longitude du méridien de Paris, jusqu'au quatre-vingt-dix-neuvieme trente minutes : suivant cette position, Cey-

lan a environ cent lieues du nord au ſud, & quarante de l'eſt à l'oueſt, dans ſa plus grande largeur: Tous les géographes la repréſentent ſous la forme d'une poire, dont la queue s'approche de la côte de Coromandel, à la diſtance de douze ou quinze lieues.

Les voyageurs s'accordent à parler de cette iſle comme d'une des plus belles, des plus agréables & des plus fertiles de l'univers. L'air y eſt pur & ſerein. La chaleur n'y eſt pas plus conſidérable que dans la preſqu'iſle de l'Inde, & les ſaiſons y varient de la même façon; c'eſt-à-dire, que tandis qu'on éprouve une ſaiſon pluvieuſe dans la partie méridionale de l'iſle, qui eſt ſous le même parallele que la côte de Coromandel, le temps le plus ſec regne dans l'autre partie, qui eſt dans la même ſituation que la côte Malabar.

La fécondité de cette iſle eſt auſſi admirable que ſa poſition. On y recueille toute ſorte de grains, & même des herbes & des plantes potageres d'Europe, deſquelles les graines y ont été portées par les Portugais & par les

Hollandois. Tous les fruits & les arbres que produisent les différentes contrées de l'Inde se retrouvent à Ceylan, avec un grand nombre d'autres qui lui sont particuliers. Parmi ceux-ci le *gorunda gouhah*, qui produit la canelle, doit occuper le premier rang. Cet arbre acquiert dix-huit à vingt pieds de hauteur, & ses feuilles sont fort approchantes de celles du laurier. Il porte de petites fleurs étoilées, blanchâtres, à six pétales, & disposées en gros bouquets à l'extrêmité des rameaux. Rien n'est plus gracieux que leur odeur ; elle est si pénétrante, que lorsqu'il regne un vent de terre, elle se fait sentir à plusieurs lieues de distance des côtes. A ces fleurs succedent de petites baies ovales, longues d'un demi pouce, & remplies de petites graines noirâtres. Voici comment on recueille la canelle dont on fait tant d'usage.

Dans la saison où la seve est abondante, on choisit de petits caneliers de trois ans, & on leur enleve la premiere écorce que l'on jette : n'étant d'aucun usage. Sous celle-là on en re-

trouve une seconde qui est mince & rougeâtre, c'est la plus précieuse. On la coupe par rubans ou lames longues de trois ou quatre pieds ; on l'expose au soleil, & elle s'y forme d'elle-même en un rouleau de la grosseur du doigt. Son goût est âcre-piquant, mais agréable & aromatique : son odeur est suave & pénétrante ; l'âge des arbres, leur exposition, leur culture, les diverses parties de l'arbre que l'on péle donnent lieu à distinguer trois sortes de canelle, la fine, la moyenne & la grossiere. Toute la canelle dont les Hollandois fournissent les deux hémispheres, se recueille dans un espace d'environ quatorze lieues, le long des bords de la mer. Ils ne laissent croître qu'une certaine quantité de ces arbres : connoissant par une expérience de plus d'un siecle la quantité de canelle qu'il leur faut pour le commerce. On estime que ce qu'ils en peuvent débiter en Europe va à six cens mille livres pesant par an. Outre le canelier, l'isle de Ceylan produit encore d'autres arbres qui sont remarquables par leur utilité. Le pre-

mier, qui se nomme *talipot*, est fort droit, & ne peut être comparé pour la hauteur & la grosseur qu'à un grand mât de vaisseau. Ses feuilles, qui croissent à sa cime seulement, sont si grandes qu'une seule peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les défendre de la pluie. Elles se fortifient en séchant, sans cesser d'être souples & maniables. On s'en sert dans les voyages, en les coupant & les pliant comme des éventails. Les soldats en font des tentes. Une autre singularité, qui doit attirer l'attention, c'est que le talipot ne porte des fleurs & des fruits que dans sa vieillesse, & lorsqu'il est près de mourir. Son fruit est rond, dur, de la grosseur de nos plus belles cerises, mais il n'est bon que pour semer; l'arbre en est si chargé qu'il y a de quoi en ensemencer toute une province. Si on le coupe, avant qu'il pousse des fleurs, on y trouve une fort bonne moëlle qu'on réduit en farine pour faire des gâteaux qui ont le goût de pain. C'est une ressource pour les Insulaires, lorsque le riz vient à manquer. Le *kétule* & le

bogahah sont encore des arbres qui méritent d'être cités ; le premier, pour la propriété qu'il a de donner une liqueur agréable, que l'on réduit à la consistance de la cassonade & du sucre ; & le second, pour le respect singulier que les Insulaires lui portent, raison qui l'a fait appeller par les Européens. l'*arbre-dieu*. Cet arbre est fort grand, droit, & ses feuilles tremblent comme celles du peuplier. Toute l'isle en offre un grand nombre, sous lesquels les habitans se font un mérite d'allumer des lampes, & de placer des images. On en trouve dans les villes & sur les grands hcemins, la plupart environnés d'un pavé qui est entretenu fort proprement.

On trouve encore dans cette isle différentes especes de roses & de fleurs très-propres à orner des jardins, un nombre extraordinaire de simples & d'herbes médicinales.

On y rencontre la même variété d'animaux domestiques, de bêtes sauvages, d'oiseaux singuliers, de reptiles & d'insectes de tout genre, que dans le continent de l'Inde. Les éléphans de cette isle ont la

plus grande réputation pour leur grosseur & pour le dégré de leur intelligence.

Les singes y sont non-seulement en grande abondance dans les bois, mais on en voit diverses especes qui ne peuvent être comparées à ceux des autres pays. Il s'en trouve de grands comme nos épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir, avec une grande barbe blanche, d'une oreille à l'autre, qui les feroit prendre pour des vieillards. On en voit d'autres de la même taille, qui ont le corps, le visage & la barbe d'une blancheur éclatante : on les appelle *ouanderons*. D'autres, qui se nomment *Rillours*, sont sans barbe; mais ils ont le visage blanc & de longs cheveux sur la tête, qui descendent & se partagent comme ceux de l'homme. Cette espece est très-nuisible, & fait des dégats horribles dans les campagnes.

On vante parmi les oiseaux de Ceylan, le *malcrouda*, le *cancouda* & le *carlo*: les deux premiers qui sont de la grosseur du merle, sont aussi estimables par la beauté de leur plumage, que par l'heureuse disposition qu'ils ont à parler. Le carlo n'a

d'autre mérite que dans sa rareté ; il est de la grosseur du cygne, de couleur noire, avec une grosse tête, des jambes courtes, le bec rond, deux taches blanches aux deux côtés de la tête qui lui forment comme deux oreilles & une crête blanche de la figure de celle du coq ; son cri ressemble à celui du canard, & sa chair est fort estimée. Un pays chaud, rempli d'étangs & de bois ne sçauroit manquer de produire un grand nombre de serpens. Il y en a de diverses especes, de différente grandeur, & plus ou moins dangereux. Ils n'offrent rien de plus particulier que ceux que nous avons observé sur la côte de Malabar & dans le royaume de Siam. Les rivieres de l'isle sont remplies d'excellens poissons, de crocodiles & d'autres lézards qui paroissent de ce genre, dont la longueur est de cinq ou six pieds, & qui ont un sifflement très-aigu.

L'isle de Ceylan a plusieurs mines de diamans, mais le Roi ne permet pas de les fouiller, par la crainte que ces trésors n'excitassent la cupidité des Européens, & ne les attirassent dans l'in-

térieur du pays. Aux endroits où l'on sçait qu'elles se trouvent, il a fait planter des pieux pointus qui menacent ceux qui en approcheroient, d'être empalés vifs. On tire de plusieurs rivieres des rubis, des saphirs, des yeux de chat & d'autres pierres précieuses : le sel, le crystal, le fer, l'acier, le soufre & le plomb sont encore des richesses de cette isle.

Habitans de l'isle de Ceylan.

On distingue dans cette isle trois nations principales ; les Bedas, qui habitent la partie septentrionale ; les Chingulais ou Singales, ainsi que les appelle le Bruyn, qui occupent le centre, & les Hollandois auxquels appartiennent presque toutes les places maritimes.

Les Bedas occupent un district assez considérable à la pointe septentrionale entre Jaffanapatan, port qui appartient aux Hollandois, & la baie de Trinquemale. Leur pays est assez uni, rempli de bois & de déserts. Il est partagé entre plusieurs familles qui possedent en propre un canton particulier sous le

commandement d'un chef qui est aussi leur juge. Ces petites ligues vivent entr'elles dans une grande union, & terminent à l'amiable tous leurs différends. Mais si quelque puissance étrangere les attaque, elles se réunissen contre l'ennemi commun; chaque district a une garde de soldats qui défendent l'enceinte de ses habitations, & qui n'en permettent l'entrée aux étrangers qu'avec la permission du chef. Ceux qui obtiennent cette faveur, sont examinés avec une attention rigoureuse, & on les conduit jusqu'à l'entrée du district voisin.

Ces Insulaires sont de petite taille, mais ils ont le corps gros & robuste. Ils habitent sur le bord des rivieres; ils passent la nuit sous le premier arbre qu'ils rencontrent, en prenant la précaution pour être avertis de l'approche des bêtes farouches, de planter, à quelque distance de leur retraite, des branches d'arbres dont la chute les éveille en cas de surprise. Leur nourriture consiste en fruits, en miel & en chair des animaux qu'ils tuent à

la chasse. Dans les hommes, l'habillement n'est qu'un morceau d'étoffe qui leur couvre la ceinture; & dans les femmes, qu'un tablier qui descend depuis le nombril jusqu'au genou. On ne connoît point de religion à ces peuples; leurs armes sont des fleches & des arcs longs de neuf à dix pieds, qui sont armés d'une pointe de fer, pour leur servir aussi de lance. Ils font quelque commerce avec leurs voisins, & leur donnent des noix d'areca, des peaux de bêtes, du miel & des fruits pour des étoffes, du sel, des anneaux de cuivre & toute sorte de rassade.

Les Chingulais, qui forment la seconde division des habitans de Ceylan, sont répandus dans l'intérieur de l'isle, & sujets du royaume de Candy, qui est partagé en plusieurs provinces. On ne compte que cinq villes qui méritent ce titre, & dans lesquelles le Roi a des palais meublés, mais qui tombent en ruine, à l'exception de celui qu'il habite. Presque toutes les provinces sont séparées les unes des autres par des forêts épaisses que peu

sonne n'a la liberté d'abattre, parce qu'elles servent naturellement de barrieres impénétrables. La crainte de la puissance des Hollandois a rendu presque désertes les provinces situées vers les côtes. La plupart des habitans se sont retirés dans l'intérieur de l'isle qui est fort peuplée, mais d'un accès très difficile. On n'y arrive qu'à travers de vastes forêts, & des montagnes escarpées, dont les gorges sont si étroites, que trois hommes ne peuvent y marcher de front. La plus haute montagne de l'isle est dans la partie méridionale de ce royaume. On l'appelle le *Pic-d'Adam*. On voit à son sommet une pierre platte qui porte l'empreinte d'un pied humain, une fois plus grande que nature. C'est un objet de culte chez ce peuple; & tous les ans il se fait sur cette montagne une procession innombrable d'hommes, de femmes & d'enfans qui viennent adorer la pierre sacrée.

La capitale du royaume, appellée *Candy* par les Européens, & *Moncaire* par les Insulaires, est très-peu-considérable depuis que les Portugais la rui-

ferent dans le temps de leurs conquêtes dans l'isle. Cet événement obligea les Rois de transporter leur séjour hors de Candy, & ils se contentent aujourd'hui d'y faire quelques voyages. Le palais qu'ils y habitent ne consiste qu'en plusieurs bâtimens irréguliers, la plupart fort bas & couverts de paille; cependant on y voit de belles galeries d'ébene & de bois vernis; les fenetres sont garnies de plaques d'argent, d'yvoire & de bois précieux.

Quant aux habitations des particuliers, ce ne sont que de misérables cases ou huttes élevées sur des pilliers comme à Siam, couvertes de paille, & construites avec des roseaux ou des branches d'arbres. Mais faisons le portrait des Chingulais ou Singales avant de faire connoître tout ce qui les concerne.

Suivant le témoignage de Knox, voyageur Anglois qui a resté en captivité pendant vingt années dans le royaume de Candy, les Chingulais ressemblent plus aux Européens qu'aux Malabares dont on les croit sortis. Ils sont bien faits, d'une couleur rou-

geâtre, d'une taille dégagée & plus haute que celle des autres Indiens. Ces Singales, que le Bruyn appelle demi-Maures, n'ont, dit-il, pour tout habillement (*a*) qu'un linge autour du corps, depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; les femmes portent des petites juppes avec des camisoles légeres, & une espece d'écharpe d'étoffe de soie ou d'or & d'argent qui leur passe sur la poitrine, & qui descend fort bas. Elles vont aussi la tête nue, leurs cheveux sont retroussés par derriere ; elles ont des joyaux autour du col, aux oreilles ; elles portent aux doigts & aux bras des bagues, des anneaux & des bracelets de même métal. Au reste, les deux sexes ont beaucoup de propreté dans leurs habillemens & dans leurs alimens qui sont pour l'ordinaire du riz, & des légumes ; leurs inclinations, leurs usages n'ont rien de barbare. Leur boisson ordinaire est l'eau ; leur vaisselle est de porcelaine, de cuivre ou de feuilles

(*a*) Voyages de Corneille le Bruyn, *tome* 4, in-4°, *page* 320.

d'arbres, ſuivant leurs facultés; mais on a obſervé qu'ils ne manquent jamais de ſe laver la bouche & les mains après qu'ils ont mangé. Les bourgs & les villages ſont très-multipliés dans le royaume, par la raiſon que les plus grands ne contiennent pas plus de cent maiſons. Ils ne ſont formés que par un amas irrégulier de cabanes diſperſées çà & là, & environnées chacune d'une haie & d'un foſſé. Un uſage ſingulier de ces peuples, c'eſt qu'au lieu de faire paſſer des grandes routes par leurs villages, ils apportent beaucoup d'attention à ne bâtir que loin des chemins, pour n'être pas expoſés aux regards curieux des paſſans. S'il meurt dans un village trois ou quatre perſonnes en peu de jours; les habitans, perſuadés que le diable a pris poſſeſſion de ce lieu, prennent la fuite, & vont s'établir ailleurs.

La diſtinction des rangs établie ſur la côte de Malabar regne ici avec autant de ſévérité. Toute la nation eſt diviſée en pluſieurs claſſes qui ne peuvent contracter de mariage les unes avec les autres, à peine de mort pour

les filles, & de la prison pour les garçons.

La premiere comprend les nobles, qu'on appelle *hondreous* : ils sont distingués par ce nom & par la forme de leurs habillemens. Tous les blancs jouissent des priviléges de la noblesse ; ils consistent à porter une robe qui descend jusqu'à mi-jambe, à avoir ses cheveux épars sur les épaules, une épée damasquinée au côté, une canne à la main, & sur la tête une espece de mitre. Cependant les hondreous blancs perdent un peu de considération, pour deux raisons, parce qu'ils mangent du bœuf, & parce qu'ils ne se lavent pas les mains chaque fois qu'ils satisfont aux besoins naturels. Il y a différentes tribus pour les artisans, suivant l'estime qu'on fait de leur profession.

La derniere classe comprend les *gueux*. Au portrait que le voyageur Anglois fait de ces misérables, on reconnoît les poulichis du Malabar ; mais il donne une origine singuliere au dégré d'abjection & de mépris où ils ont été réduits. Leurs ancêtres étoient des chasseurs

qui fournissoient la venaison pour la table du Roi, & qui un jour, au lieu de gibier, lui donnerent de la chair humaine. Cette horrible tromperie ayant été découverte, le Roi, par un ressentiment qui lui fit regarder la mort des coupables comme une punition trop douce, ordonna par un décret public, que tous ceux de cette profession ne pourroient plus jouir d'aucun bien, ni exercer aucun métier dont ils pussent tirer leur subsistance, & qu'étant privés de tout commerce avec les hommes, pour avoir outragé si barbarement l'humanité, ils demanderoient l'aumône de génération en génération dans toutes les parties du royaume, & seroient en horreur à la société civile. En effet, ils sont si détestés qu'on ne leur permet pas de puiser de l'eau dans les puits. On les voit mendier en troupe, hommes, femmes & enfans portant leur bagage & leurs alimens dans des paniers, au bout d'un bâton, & faisant des tours d'adresse, dansant, chantant dans les villages, comme l'on voit en France des troupes de Bohé-

miens. Ils n'ont d'autres habitations que des cases isolées qu'ils bâtissent ordinairement sous les arbres. Ils donnent à tous les Insulaires les mêmes titres que ceux-ci donnent au Roi & aux Princes, mais leurs importunités, pour être respectueuses, n'en sont pas moins désagréables : d'ailleurs, il n'est pas permis de les frapper, ni de lever la main sur eux ; ainsi leurs persécutions les conduisent toujours à arracher assez d'aumônes pour mener une vie aisée, exempte de toute sorte de droits & de services. On assure que la barbarie de ces vagabonds va si loin, que les peres couchent sans scrupule avec leurs filles, & les garçons avec leurs meres. Lorsque le Roi de Candy veut flétrir pour jamais la famille d'un hondreou, il abandonne ses femmes & ses filles aux gueux, & ce châtiment cause tant d'horreur aux Ceylandoises, qu'elles préferent la mort à cette infâme prostitution. La maniere de saluer des Chingulais est libre & ouverte : on leve les mains en haut, & l'on baisse un peu le corps. Les supérieurs ne levent qu'une main, & les

grands se contentent d'incliner légérement la tête. Ces salutations entre égaux sont accompagnées des mêmes complimens qui sont usités parmi nous, c'est-à-dire, qu'ils roulent sur la santé, & sur l'état de bonheur où se trouve celui qu'on rencontre.

La religion des Chingulais est la même pour le fonds que celle de l'Inde. Ils reconnoissent un Dieu créateur, & trois ou quatre dieux subordonnés, qui ont chacun des fonctions particulieres, relatives au gouvernement des hommes, & à leur jugement après leur mort. Parmi ces divinités, *Buddou* tient le premier rang & remplace le Brama des Indiens. Il passe pour avoir plusieurs fois descendu du ciel, & pour s'être montré sous l'arbre appellé *Bogahah* : delà vient le culte qu'on rend à tous les arbres de ce nom. Ces Insulaires adorent aussi le soleil & la lune, & une multitude de génies de toute espece ; les uns, parce qu'ils en attendent du bien ; & les autres, parce qu'ils en craignent du mal. Chaque dieu a ses temples particuliers

& ses prêtres qui forment trois classes. La premiere est celle des *Gonnis*; ils sont consacrés à Buddou, & ne se tirent que du corps de la noblesse; aussi sont-ils très-opulens, très-respectés & distingués des autres par des priviléges qui les rendent redoutables, même au Roi. Les *Koppuhs* qui sont les prêtres de la seconde classe sont les sacrificateurs, & consacrés au service des divinités inférieures. Les *Jaddeses* qui forment la troisieme, sont des ministres obscurs d'un grand nombre d'oratoires particuliers dédiés aux divinités du troisieme ordre, c'est-à-dire aux génies.

Le mardi & le samedi sont des jours de dévotion chez les Chingulais. Tous les ans dans les nouvelles lunes de juin & de juillet on célebre une grande fête qui dure jusqu'à la pleine lune, & qui consiste à promener des éléphans chargés d'idoles avec leurs prêtres, & suivis d'un grand concours de peuple, de musiciens, de farceurs, de femmes & de gens de guerre qui terminent la procession. Le travail est interdit dans

ces

ces ſaints jours. Le temps qui reſte après les dévotions ſe paſſe en réjouiſſances & en feſtins. Ces Inſulaires ont encore quelques fêtes moins ſolemnelles : on peut en prendre connoiſſance dans l'hiſtoire des voyages (*a*) ou dans le recueil des voyageurs Hollandois. Paſſons à leurs uſages particuliers & à leurs ſciences.

Leurs mariages ne ſont qu'une cérémonie civile qui ſe paſſe ſans l'aſſiſtance des prêtres: on fait des préſens à la femme dont on a envie; ſi elle les accepte, on a ſur elle les droits d'un époux, & l'on en uſe lorſqu'on eſt convenu du moment, avec les parens qui donnent auſſi à leurs filles une dot de beſtiaux & d'eſclaves. Quand les deux parties ne ſe conviennent plus, le divorce leur rend la liberté, & le mari en eſt quitte pour rendre ce qu'il a reçu. Les garçons demeurent au pere, & les filles à la mere. Ces ſéparations ſont ſi communes que les hommes & les femmes ſe marient ordinairement

(*a*) *Tome* 8, in-4°, *page* 532.

quatre ou cinq fois avant de se fixer solidement. Il est rare qu'un homme ait plus d'une femme, mais une femme a souvent deux maris. L'usage permet à deux freres qui vivent ensemble, de n'avoir qu'une femme entr'eux ; les enfans sont communs, les reconnoissent tous deux pour peres, & leur en donnent le nom. Un homme qui surprend sa femme au lit avec son amant, a le droit de les tuer tous deux, mais les Chingulais en usent à cet égard avec la même prudence, que l'Espagnol admire dans la plupart des habitans de France, sans vouloir les imiter. Ils ferment les yeux ; ou l'incertitude leur plaît plus en pareil cas que la conviction. Paisibles, & connoissant peu les tourmens de la jalousie, ils ne se croient deshonorés que lorsque leurs femmes ont des amans d'une condition inférieure & méprisable. La plus grande injure pour une femme, est de s'entendre dire qu'elle a couché avec des hommes de la lie du peuple. Au reste, la complaisance des Chingulais pour les femmes est portée si loin, que la nation

qui se pique le plus d'égards envers le sexe, se trouveroit étonnée de recevoir des leçons de ces Insulaires. Les terres dont les femmes héritent, ne paient rien au Roi; elles sont elles-mêmes exemptes des droits de douane dans les ports, & sur les passages. Leur sexe est respecté jusques dans les animaux. Par une loi qui est sans doute sans exemple, on ne paie rien non plus pour ce que porte une bête de charge, femelle. Cependant des usages si galans n'empêchent pas que pour conserver la subordination de la nature, il ne soit défendu aux femmes, sans aucune distinction de naissance & de qualité, de s'asseoir sur un siége, en présence d'un homme.

L'autorité des peres sur leurs enfans va jusqu'à pouvoir les donner, les vendre ou leur ôter la vie; mais les veuves sont traitées avec plus de douceur. Bien loin de les obliger à se brûler vives, ainsi qu'une coutume barbare y assujettit les femmes en quelques contrées de l'Inde, le deuil même que prescrit la bienséance, ne consiste qu'e

laisser pendre leurs cheveux pendant quelques jours, & à faire chanter, en pleurant, les louanges du mort; après quoi elles ont la liberté de se consoler promptement par un nouveau mariage. On enterre les morts d'une basse condition; ceux de qualité se brûlent avec beaucoup de cérémonie.

Malgré leur politesse & la douceur de leur société, les Chingulais vivent presque tous dans une profonde ignorance de toutes les sciences. La seule dont ils se piquent, c'est de parler agréablement leur langue : quelques-uns possedent le Malabar & le Portugais; mais la langue naturelle qui leur est particuliere, a beaucoup de douceur, d'élégance & de fécondité. Notre voyageur Anglois nous apprend que ces Indiens, dont le caractere est porté aux complimens & à la politesse envers les femmes, ont jusqu'à douze titres pour elles, sans qu'on remarque aucune différence entre les expressions d'un manœuvre & celles d'un courtisan. Ils donnent au Roi des titres qui l'égalent à leurs dieux, & ils ne lui

parlent jamais d'eux-mêmes qu'avec un excès d'humiliation. Ils éloignent jusqu'à l'idée de leur personne, en y substituant les êtres les plus vils, ainsi on ne dit pas, *J'ai fait telle chose*, mais *le membre d'un chien a fait*. Si le Prince leur parle de leurs enfans, s'il leur demande combien ils en ont, ils transforment les garçons en chiens, les filles en chiennes; ils répondent, *j'ai tel nombre de chiens, tel de chiennes.*

Ceux de Chingulais, qui sçavent lire & écrire, passent pour être instruits; mais ignorer l'un & l'autre, n'est pas un sujet de mépris. Ils n'ont des livres que sur la religion, sur l'astronomie & sur la médecine; ils sont écrits sur des feuilles de talipot. Quelques-uns de leurs prêtres font une étude particuliere de l'astronomie; ils dressent des almanachs à-peu-près de la même forme que les nôtres, avec l'indication des temps avantageux pour labourer & semer, & des jours heureux ou malheureux. Ces astronomes sont aussi astrologues, & se mêlent de débi-

ter toutes ces billevesées de l'astrologie judiciaire auxquels nos crédules ayeux avoient la simplicité d'ajouter foi.

Si les connoissances de ces Insulaires ne sont pas bien étendues dans la médecine théorique, au moins ils tirent de grands avantages de leur pratique. Une longue expérience, qui est le plus sûr guide dans cette science, leur a appris à se servir avec succès des plantes qu'ils trouvent dans leur pays, & qu'ils administrent de toutes les façons. L'usage des sangsues supplée à la saignée; leurs maladies les plus communes sont, la petite vérole, les fievres épidémiques, le flux de sang & la colique. Du reste, leur sobriété, leur propreté, leur gaieté naturelle, qui est telle qu'on dit qu'ils chantent sans cesse, jusqu'en se mettant au lit, contribuent beaucoup à les entretenir dans une bonne santé, & à leur procurer la longue vie à laquelle ils parviennent.

Il est assez vraisemblable que les Chingulais ne sont pas les habitans primitifs de Ceylan. Les Portugais, dit

Knox, croient qu'ils tirent leur origine de la Chine; mais son sentiment est qu'ils viennent de l'Inde; cependant l'une & l'autre opinion ne sont pas sans fondement, & il est très-difficile de décider quelle est celle qui mérite la préférence. Tout lecteur peut voir que le sentiment des Portugais a des motifs d'adoption dans la douceur du commerce, & dans la civilité des Chingulais, & dans quelques autres usages qui leur sont communs avec les Chinois. D'un autre côté, la plupart des coutumes religieuses, les distinctions des Indiens, qui se pratiquent à Ceylan, contrarient un peu la premiere opinion, mais elles ne la réfutent pas absolument, puisque les Chingulais ont des traits fort différens des Indiens. Au reste, de l'incertitude sur cet objet, il ne résulte aucun inconvénient; & il ne pourroit y avoir que beaucoup de sécheresse & d'ennui à entreprendre de décider cette question. Qu'importe qu'ils soient d'origine Chinoise ou Indienne. Voyons un peu quelle est la forme de leur gouvernement. C'est un

point plus intéressant, & qui entre dans la méthode que nous avons constamment suivie.

Le despotisme le plus absolu ne regne pas moins ici que dans les royaumes de Siam & d'Achem. Le palais du Prince est plus semblable à un fort qu'à la demeure d'un Roi ; les dehors sont environnés d'une multitude de soldats ; les dedans sont gardés avec inquiétude. Chacun est en silence à son poste, & la moindre négligence est punie du plus cruel châtiment. Le Prince a plusieurs appartemens dont il change quand il lui plaît, sans que personne sçache celui qu'il occupe. Il mange toujours seul à une petite table, autour de laquelle se tiennent les officiers qui le servent, avec un bandeau sur la bouche, de peur que leur haleine ne souille les mets qu'ils lui présentent.

Il y a deux officiers principaux, nommés *Adigars*, qui sont chargés de l'administration civile & militaire. C'est à leur tribunal qu'on appelle en dernier ressort dans toutes les affaires où l'on ne s'en tient pas au jugement des

gouverneurs particuliers des provinces & des villes, & qui ont le titre de *Dissauvas*. Ces derniers sont toujours choisis dans la noblesse. Ils ne quittent jamais la cour, & font régir leur gouvernement par un Lieutenant. Le Roi joint à la dignité de *Dissauvas* la propriété de différentes terres que les habitans sont obligés de cultiver au profit de leur gouverneur.

Les grands ne sortent jamais à pied qu'accompagnés d'un écuyer, sur le bras duquel ils s'appuient, & suivis d'une multitude de valets, selon leurs rangs. Les adigars, outre cette marque de grandeur, sont précédés d'un homme avec un grand fouet qu'il fait claquer, pour avertir le peuple de se tenir à l'écart. Ces courtisans, dans les plus hautes dignités, & au milieu des honneurs, sont exposés à des revers qui rendent leur situation peu digne d'envie. C'est une disgrace fort ordinaire pour un seigneur d'être enchaîné dans une obscure prison. Sur le moindre soupçon on les empale, on les fait déchirer par des éléphans dressés ex-

près pour les supplices, & on extermine en même-temps leurs femmes, leurs enfans & toute leur famille. Ces courtisans n'ayant rien de sacré que la volonté du Roi, on les voit toujours prêts à mettre la main l'un sur l'autre, lorsqu'il l'ordonne. Ils sont même ravis d'être chargés de ses ordres, parce que celui dont le ministere est employé pour la ruine d'autrui, est ordinairement revêtu de sa dépouille.

Les forces de l'état consistent dans sa situation naturelle & dans des corps nombreux de soldats répandus dans les provinces, & chargés de garder tous les chemins & tous les passages qui communiquent à ce royaume. On y entretient des barrieres épineuses, composées d'une espece d'arbrisseau dont les branches sont garnies d'épines longues de trois ou quatre pouces, & aussi fortes que des pointes de fer. On en forme des sortes de herse qu'on éleve & qu'on abaisse de la même façon. Les chemins qui menent à la cour, sont tous fermés avec ces herses. Il n'y passe personne sans un sceau qu'on reçoit des

officiers établis pour cette distribution, & ces sceaux sont différens, suivant la qualité & la profession de ceux à qui on les délivre.

Les soldats se succedent de pere en fils, sans être enrôlés, & jouissent au lieu de paie de certaines terres qu'on leur abandonne, mais qu'ils perdent lorsqu'ils négligent leur devoir, ou lorsqu'ils se retirent. Leurs armes sont l'arc, les fleches, l'épée & le fusil. Ils font des tentes avec des feuilles de talipot, & en campagne chacun est obligé de porter des vivres pour un mois. Ces provisions épuisées, l'armée se sépare, & va en chercher de nouvelles. Comme tout le pays est couvert de bois & de montagnes, les Chingulais ne livrent jamais de bataille en pleine campagne. Toute leur habileté militaire se réduit à boucher les chemins, à se retrancher dans des postes avantageux, à tendre à l'ennemi différentes embuscades, & à se retirer ensuite dans des lieux inaccessibles, lorsqu'ils craignent d'être forcés. Cette méthode leur a très-bien réussi envers les Européens en différentes occasions.

Le royaume de Candy est héréditaire, & le Roi choisit son successeur parmi ses enfans, ou divise entr'eux ses états. Cependant, malgré toutes les précautions que peut prendre le despotisme pour prévenir des troubles, & calmer les inquiétudes qui l'allarment sans cesse, il arrive des guerres civiles & des révolutions qui font passer le despote du trône au supplice ou dans une affreuse prison où il trouve la mort. C'est sur-tout pendant que les Portugais étoient établis à Ceylan que ces événemens ont été plus fréquens. La cupidité & l'esprit de domination qui agitoient sans cesse ces Européens, leur faisoient tenir une conduite impérieuse qui aigrissoit les esprits ceylanois, & les portoient à fomenter des divisions, & à donner des secours aux factions qui paroissoient les plus favorables à leurs intérêts.

Les Hollandois trouverent à leur arrivée à Ceylan les Insulaires dans l'indisposition contre les Portugais. Voyons comment ils en profiterent pour s'établir sur leur ruine, & quelles sont

aujourd'hui leurs possessions.

Les Portugais avoient abordé à Ceylan, au commencement du seizieme siecle. Ils avoient tiré de grands avantages des divisions qui régnoient entre plusieurs souverains qui partagoient alors cette isle, pour former des établissemens considérables sur les côtes, pour acquérir la plus grande influence dans les affaires de l'intérieur, en décidant des successions aux royaumes, en massacrant les prétendans, disposant de la main de l'héritiere, suivant leurs intérêts. Une politique si sanguinaire & si audacieuse aliéna tous les cœurs. Il n'étoit pas difficile de s'appercevoir qu'elle tendoit à bouleverser le gouvernement, la religion, & à détruire les uns par les autres tous les Princes de l'isle. Le prince d'Oeva, qui s'étoit toujours déclaré contre les Portugais, vit son parti se grossir considérablement par les mécontens qui les abandonnoient. En 1590 ce brave Indien livra bataille aux Portugais, tua leur général, les défit entiérement & leur enleva toutes les places qu'ils possédoient, à l'exception

de Colombo. Oeva entra en triomphe dans la ville de Candy, s'assit sur le trône qu'on lui disputoit, & le partagea avec une Princesse nommée Catherine qui avoit été destinée au général Portugais, malgré elle. Quelques années après, ce Prince remporta un nouvel avantage sur ses ennemis, qui affermit encore davantage sa domination.

Les Hollandois parurent dans ces circonstances (en 1602), & furent reçus à bras ouverts. Mais la mort du Prince d'Oeva, qui arriva peu de temps après, concourant avec d'autres raisons, recula le temps de leur établissement jusqu'aux années 1638 & 1639. Dans ce long intervalle les Portugais avoient excité de nouveaux troubles, & en avoient profité pour rétablir leurs affaires avec tant de succès qu'ils étoient maîtres de presque toutes les places maritimes. Ces conquêtes ranimerent leur fierté, & celle-ci causa de nouveau leur perte. Détestés de Cenuvirad, Roi de Candy, ils furent battus, dépouillés d'une partie de leurs possessions, & assiégés dans Colombo, qui

eût été prise, s'il ne leur fût venu un puissant secours de Goa. La mort de Cenuvirad donna quelque relâche aux Portugais, mais il fut de courte durée, & ne servit qu'à préparer plus sûrement leur destruction. Son fils, qui avoit hérité à la fois de ses états & de sa haine contre eux, envoya un de ses prêtres solliciter les secours que les Hollandois avoient promis à ses prédécesseurs, & qu'ils faisoient attendre depuis plus de trente ans. Leur flotte se montra enfin en 1638 & dans les deux années suivantes. Les Hollandois s'emparerent de Trinquemale, de Point-de-Galle & de Negumbo. Quinze ans après Caleture & quelques autres postes eurent le même sort; enfin ils porterent les derniers coups aux Portugais en 1658, en leur enlevant Manar, Jafanapatan & Colombo. C'est ainsi que ces peuples furent entiérement chassés de l'isle, après s'y être maintenus plus de 60 ans.

Nous avons nommé tous les établissemens des Hollandois: il suffit de dire qu'ils s'étendent en divers endroits à quinze ou vingt lieues dans les terres

que Colombo est le principal & le centre de toutes leurs forces ; que *Batekalo* & Trinquemale sont les deux places les plus considérables & les plus commodes par leurs ports ; & que la plupart des forts qu'ils entretiennent en différens endroits sont moins pour défendre l'isle, que pour empêcher les étrangers de s'établir sur la même côte. Ils ont dans leurs domaines des peuples Malabares qui leur paient un tribut, & qui leur fournissent des troupes, lorsque les circonstances l'exigent.

Les François leur donnerent une vive allarme en 1672. Une escadre de cinq vaisseaux de guerre & de plusieurs autres voiles, sous les ordres de M. de la Haye (*a*), vint mouiller dans

(*a*) Le journal des expéditions de cet Amiral, qui se trouve publié sous le titre de *Journal d'un voyage des grandes Indes*, imprimé à Paris en 1698, chez Seneuze, mérite d'être lu, & renferme différens événemens très-intéressans. On ne peut s'empêcher de regretter de le voir comme enséveli dans l'oubli, ainsi que le nom de cet amiral de la Haye qui certainement mérite un rang entre nos grands hommes.

la baie de Trinquemale, & fut accueillie très-favorablement du Roi de Candy, alors en guerre avec les Hollandois. On arbora le pavillon François en divers endroits de l'isle, dont le Roi céda la propriété. Mais un peu d'indiscrétion de la part des François à Surate où ils avoient relâché, avertit les Hollandois, & leur donna le temps d'armer une flotte de quatorze navires qu'on vit mouiller devant le fort même de Trinquemale. Ce contretemps, joint aux maladies qui désolerent la flotte Françoise, & aux efforts des Hollandois pour se défendre, ne laissa tirer aucun avantage de ce voyage : on abandonna les travaux qui avoient été commencés, & on alla chercher des rafraîchissemens, dont la privation faisoit depuis long-temps souffrir la flotte. Cette tentative infructueuse avoit été faite par les conseils de Caron, que nous avons déjà vu en former une pareille au Japon. Cependant il faut avouer que l'entreprise sur Ceylan étoit très-bien raisonnée, & auroit été d'une ressource beau-

coup plus sûre & plus avantageuse que les métropoles des Portugais & des Hollandois dans cette partie du monde. Goa est trop à l'ouest, & Batavia trop à l'est, au lieu que Ceylan se trouve comme au milieu des Indes, sur le passage qui conduit à Bengale & au-delà, ce qui la rend très-propre à être l'entrepôt du commerce général d'une nation. Les Hollandois sont souvent troublés à Ceylan par le Roi de Candy, qui fait des irruptions soudaines dans leurs terres, & leur cause beaucoup de dommage. Les nouvelles publiques ont fait mention, en 1761, que ce Roi avoit fait de grands ravages sur leurs terres, & qu'il leur avoit déclaré une guerre cruelle. Depuis cette époque, les Hollandois sont toujours dans les allarmes. Le commencement de cette année 1765 leur a encore apporté la nouvelle de quelques désastres. Il ne sera pas hors de place de remarquer que ce peuple, en moins de deux siecles, est parvenu à enlever aux Portugais leurs plus belles possessions, à les supplanter au Japon, à Malaca, aux Mo-

Juques & dans toutes les isles méridionales, à étendre son commerce depuis la Mer-rouge jusqu'à la Chine, en se procurant de magnifiques comptoirs dans tous les endroits commerçans de l'Inde; en un mot, à établir une puissance qui le met en état de faire la loi à toutes les nations européennes dans cette partie de l'univers. Qui a exécuté ces grandes choses? Par quels moyens? Des sociétés de marchands réunies en une seule compagnie en 1602; avec un fonds de treize millions, qui n'a jamais été renouvellé. Heureux témoignage de l'économie & de l'habileté avec lesquelles ils ont été administrés: Exemple frappant de ce que peut l'industrie & l'activité d'un peuple, lorsqu'il est animé par la liberté du commerce, par la protection d'un gouvernement équitable, bienfaisant, éclairé, & par tous les encouragemens qui dépendent des Souverains.

DESCRIPTION
ABRÉGÉE
DES ISLES MALDIVES.

INTRODUCTION.

POUR donner des notions exactes ſur les Maldives, nous nous ſommes bornés à la relation de François Pyrard, que le deſir de voir des choſes nouvelles & d'acquérir du bien, comme il le dit lui-même, avoit engagé à entreprendre le voyage des Indes orientales. Ses récits, qui portent le caractere d'un voyageur fidele & judicieux, méritent d'autant plus de confiance, dans tout ce qui regarde les Maldi-

ves, que ce malheureux Voyageur y passa cinq années dans la captivité, après avoir échappé au naufrage à la vue de ces isles. On en trouve la description dans l'histoire générale des voyages : c'est la source où nous avons puisé ce qui va suivre.

Situation des Maldives. Leur nombre ; leur climat, leurs productions.

Les isles, que les Européens appellent Maldives de deux noms Indiens *Male-Dives*, qui signifient isle de Male, parce que Male en est la principale, portent entre leurs habitans le nom de *Malé-Ragué*. Elles s'étendent depuis le huitiéme degré de latitude du nord jusqu'au quatriéme degré du côté du sud. Elles forment une chaîne qui court du midi au nord ; & qui occupe un espace d'environ deux cent cinquante lieues. Leur distance de la terre ferme, c'est-à-dire, du cap Comorin & de la côte de Malabar, est de cent cinquante lieues.

Ces isles sont divisées naturellement en treize provinces qu'on appelle *Atol-*

lons, & qui comprennent chacun une quantité de petites isles rassemblées en pelotons, & séparées les unes des autres par de petits canaux peu profonds & fort tranquilles ; mais ceux qui séparent les atollons, sont continuellement agités. Un banc de pierre plus fort que la plus épaisse muraille leur sert de rempart naturel, & les défend contre l'impétuosité des vagues qui viennent s'y briser avec une fureur effroyable. Du centre de chaque atollon, dont la figure communément ronde ou ovale n'a guere que trente ou quarante lieues de circonférence, on voit autour de soi le banc de pierre qui l'environne. C'est un spectacle assez singulier, lorsqu'on en considere la structure, la nécessité & les correspondances réciproques des ouvertures qui sont pratiquées dans ces digues de pierre, de trouver que la nature seule a fait les frais de ces ouvrages auxquels il n'y a point de murailles qui puisse être comparées.

Les Maldivois assurent que le nombre des isles, dans les treize atollons,

monte jusqu'à douze mille, & le Roi des Maldives *prend le titre de Sultan des treize provinces & des douze mille isles.* Pyrard, qui rapporte les noms des treize groupes d'isles, pense qu'il faut entendre par ce nombre une multitude qui ne peut être comptée, d'autant plus qu'une grande partie de ce qui porte le nom d'isles n'offre que de petites mottes de sable inhabitées, que les courans & les grandes marées rongent & emportent tous les jours. Il y a beaucoup d'apparence que toutes ces petites isles, & la mer qui les sépare, ne sont qu'un banc continuel, à moins que l'on n'aime mieux penser qu'elles ne faisoient anciennement qu'une seule isle, que la force des flots, ou quelque secousse violente, a divisée en plusieurs portions.

De tous les canaux qui séparent les atollons, il n'y en a que quatre dont le passage soit ouvert aux gros navires, & le péril y est très-grand pour ceux qui n'en connoissent pas les écueils. Aussi tous les navigateurs s'efforcent-ils de fuir les Maldives lorsqu'ils n'y

ſont pas appellés néceſſairement; mais elles occupent tant d'eſpace, & leur ſituation eſt telle, qu'il eſt fort difficile de les éviter, ſur-tout dans les vents contraires & les calmes, pendant leſquels les navires, tirant peu de ſecours de leurs voiles, y ſont entraînés par les courans dont l'inſtabilité ajoute encore au danger, en ne laiſſant point de reſſource dans l'expérience. Les Maldivois eux-mêmes, quoique formant la nation du monde la plus exercée aux fatigues de la mer, la plus habile dans la connoiſſance de ces parages, ne s'y expoſent jamais pendant la nuit. Leur uſage eſt de prendre terre le ſoir, ce qui n'empêche pas que les nauffrages n'y ſoient fréquens.

La ſituation des Maldives étant ſi proche de la ligne, la chaleur y eſt exceſſive; cependant comme le jour & la nuit ſont égaux toute l'année, la longueur des nuits y amene des roſées très-abondantes. Cette humidité, jointe à celle qui vient de leur poſition, concourt, avec la chaleur, à rendre l'air mal ſain & à cauſer des fiévres & d'au-

tres

tres maux très-dangereux. La division des saisons est la même que sur la côte de Malabar, & commence dans le même temps.

La plupart des isles qui composent cet archipel sont absolument désertes & stériles. Les plus fertiles ne produisent que des herbages & quantité de cocos, d'où les habitans tirent de grands secours, soit pour leur nourriture & leur boisson, soit pour la construction de leurs édifices, soit enfin pour leur commerce & la fabrication de leurs habillemens. On n'y receuille presque aucune espèce de grains. Le peu de riz qui s'y consomme se tire de Bengale. Le poisson s'y trouve en abondance, ainsi que les pengouins, oiseaux maritimes que nous avons fait connoître ci-devant. Les crabes, les écrevisses de mer & les coquillages de toute espèce n'y sont pas plus rares.

Le rivage offre de l'ambre gris, du corail & des noix de cocos connus sous le nom de *cocos des Maldives*. On croit que ce sont de véritables noix de cocos qui ont été submergées avec les

palmiers, lorsque les Maldives ont été divisées en différentes parties. Les Indiens regardent ces cocos comme un remede universel, ce qui les rend très-rares & fort chers.

Mais la principale richesse des Maldives consiste dans les koris, petites coquilles blanches & luisantes qui servent de monnoie dans toute l'Inde, & qui sont de la forme de celles qu'on appelle *pucelages* dans les provinces maritimes de France. On les pêche deux fois par mois, & ce soin regardent les femmes qui entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour ramasser parmi le sable cette monnoie naturelle. On en charge tous les ans trente ou quarante navires pour Bengale, pour Siam, & pour les grandes isles de l'Inde. Elles se vendent par paquets de douze mille qu'on enveloppe dans des corbeilles faites de feuilles de cocotier, & chaque paquet vaut dix à douze sols.

Habitans des Maldives.

Les Maldivois sont de couleur olivâtre, & en général moins foncée que

celle des autres Indiens. On trouve même dans le pays quelques femmes aussi blanches qu'en Europe. Tous les hommes sont d'une taille haute & d'une physionomie avantageuse. Les deux sexes ont les cheveux noirs & regardent cette couleur comme un agrément. La noblesse seule, ainsi que les gens de guerre, ont le privilége de porter les cheveux longs ; mais c'est l'ornement ordinaire des femmes. Elles les parfument, & les entremêlent de pierreries, de perles ou de fleurs odoriférantes ; enfin, tout y est compassé avec autant d'agrément que de justesse. Les nobles, les prêtres & tous ceux qui ont fait le voyage de la Mecque, portent leur barbe dans toute sa longueur. Les autres la portent fort petite, & seulement autour du menton. Ils ont coutume de se raser à la porte des mosquées, & d'enterrer, dans leurs cimetieres, les rognures de leur poil & de leurs ongles : dans l'idée que ce sont des parties d'eux-mêmes qui demandent la sépulture comme le corps. L'habillement des deux sexes est à peu

près le même que dans l'Inde ; un caleçon de toile avec une pagne ou une veste pour les hommes, & des robes pour les femmes.

Les maisons de ce peuple ne sont composées que de bois de cocotier, & couvertes des feuilles du même arbre. Dans toutes les Maldives, il n'y a point de villes qui soient environnées de murs. Chaque isle habitée est remplie de maisons, dont les unes sont séparées par des rues, & les autres dispersées sans ordre. C'est dans l'isle principale, appellée *Malé*, que le Roi fait son séjour. Le circuit de cette isle est à peu près d'une lieue & demie La cour y attire tant de monde que c'est la plus peuplée comme la plus fertile; mais elle passe aussi pour la plus mal saine. La raison que les Insulaires en apportent, est qu'il s'éleve des vapeurs pestilentielles de la multitude des corps qu'on y enterre, & que les eaux y sont fort mauvaises. Le Roi & les seigneurs s'en font apporter de quelques autres isles où l'on n'accorde la sépulture à personne.

Le palais du Roi & les maisons des grands & des gens riches sont bâtis d'une pierre blanche & polie, que l'on tire du fond des canaux, & qui devient tout-à-fait noire après avoir été longtemps mouillée. La méthode qu'on emploie pour la tirer mérite d'être observée. On attache un cable à la pierre, & on y passe une planche de candou, espèce de tremble qui croît dans ces isles, & qui est aussi léger que le liége. On l'approche, le plus qu'il est possible, de la pierre, & par-dessus la premicre planche, on y en ajoute plusieurs autres; jusqu'à ce que ce bois, flottant à la surface de l'eau, souleve la pierre. Alors on la conduit très-facilement où l'on veut. Pyrard assure qu'ils tirerent ainsi jusqu'à l'artillerie de son navire submergé. Une autre propriété du candou, c'est qu'il produit du feu en en frottant deux morceaux l'un contre l'autre. Pour lier les parties de leurs édifices, ils se servent de chaux faite avec des écailles & des coquilles.

Avant de parler des usages des Maldivois, il est nécessaire de faire con-

noître les distinctions qui sont établies parmi eux. La nation est divisée en quatre ordres, dont le premier comprend le Roi & toute sa famille, les Princes des anciennes races Royales & les grands Seigneurs. Le second ordre est celui des dignités & des emplois que le Roi seul a le pouvoir de conférer. Le troisiéme est celui de la noblesse, & le quatriéme celui du peuple. Le Roi est libre d'annoblir ceux qu'il veut favoriser. Il accorde des lettres, dont la publication se fait dans l'isle de Malé, au son d'une sorte de cloche, qui est une plaque de cuivre sur laquelle on frappe avec un marteau. Le nombre des nobles est fort grand, & il est répandu dans toutes les isles. Les personnes du peuple, sans en excepter les plus riches marchands qui n'ont pas obtenu la noblesse, ne peuvent s'asseoir avec un noble, ni même en sa présence lorsqu'il se tient debout. Ils doivent s'arrêter lorsqu'ils le voient paroître, le laisser passer devant eux; &, s'ils étoient chargés de quelques fardeaux, ils sont obligés de le mettre bas.

Dans les quatre ordres, il y a divers usages communs, auxquels les grands & les petits sont également attachés. Ils ne mangent jamais qu'avec leurs égaux en richesse, comme en naissance ou en dignité. N'y ayant point de régle sûre pour établir cette égalité, il arrive de-là qu'ils mangent rarement ensemble. Ceux qui veulent traiter leurs amis font préparer chez eux un service de plusieurs mets arrangés proprement sur une table couverte de taffetas, & ils l'envoient chez celui qu'ils veulent traiter. Cette galanterie est reçue comme une grande marque d'honneur. Lorsqu'ils mangent en particulier, ils seroient fâchés d'être vus. Le plancher leur sert communément de table, & ils le couvrent d'un tapis fort propre sur lequel ils s'asseoient, les jambes croisées. Ils ne se servent pas de linge; des feuilles de bananier tiennent lieu de nappes & de serviettes. Leur vaisselle est de fayance de Cambaye, ou de porcelaine de la Chine. On ne sert jamais un plat qu'il ne soit dans une boëte ronde d'un assez beau

vernis de leurs isles, avec son couvercle de même matiere. Cette boëte, toute fermée qu'elle est, ne se présente point sans être couverte encore d'une piéce de soie de même grandeur. Les plus pauvres ont l'usage de ces boëtes, non seulement parce qu'elles coûtent fort peu, mais à cause des fourmis dont le nombre est si étrange qu'il s'en trouve par-tout, & qu'il est fort difficile d'en garantir les alimens. Ils ont l'usage des cuilleres pour les choses liquides; mais tout le reste ils le prennent avec les doigts. Leurs repas sont fort courts, & se font sans qu'on leur entende prononcer un seul mot. Ils ne boivent qu'une fois à la fin du repas; l'eau & le vin de coco sont les boissons communes. Ce sont des femmes ou des filles qui exercent l'office de la cuisine, & c'est un outrage pour un homme que de l'appeller cuisinier.

L'usage du bétel & de l'areca est aussi commun aux Maldives que dans le reste de l'Inde. Chacun en porte à sa ceinture, & l'on s'en présente mutuellement lorsqu'on se rencontre. Tous

le monde a les dents rouges à force d'en mâcher.

C'est une beauté si agréable aux yeux de cette nation, que chacun prend un soin particulier de nétoyer ses dents pour que la couleur du bétel y prenne mieux.

La langue commune des Maldives est fort particuliere à ces isles, mais plus rude & plus grossiere dans les Atollons du sud, quoiqu'elle soit la même. L'Arabe s'apprend dès l'enfance comme le Latin en Europe. Ceux qui ont des liaisons de commerce avec les étrangers parlent communément le Malais, le Portugais & d'autres langues.

La religion de ces isles est le Mahométisme avec toutes ses fêtes & ses cérémonies. Chaque isle a ses mosquées. Ceux qui ont fait le sacré pélerinage de Médine & de la Mecque, reçoivent des marques particulieres d'honneur & de respect, quelque vile que soit leur naissance, & jouissent de divers priviléges. On les nomme *Agis*, c'est-à-dire saints; pour être recon-

nus, ils portent des pagnes & des bonnets blancs avec une sorte de chapelet qui pend à leur ceinture.

Tous les arts méchaniques, que nous connoissons, se professent aux Maldives. Mais les beaux arts & les sciences y sont presque inconnus; ils ont seulement quelques peintres & quelques géométres, beaucoup d'astronomes qui sont autant d'astrologues auxquels la superstition fait ajouter une telle confiance qu'on n'entreprend rien sans les consulter : le Roi même se conduit souvent par leurs lumiéres. Terminons cet article, en disant quelque chose de l'origine des Maldivois & de la forme de leur gouvernement.

Il n'est pas possible de douter que ces peuples ne soient un mélange d'Indiens & d'Arabes. Les premiers habitans vinrent probablement de la côte de Malabar, & donnerent à ces isles le nom de leur ancienne patrie, puisque, ainsi qu'on l'a déjà observé, Malebar, comme le prononcent les Indiens, veut dire pays de Male; de même Maledive signifie isle de Male. Les Ara-

bes ont ensuite pénétré dans ces isles, soit au huitiéme siécle, lors de leur premiere invasion dans l'Inde, soit plusieurs siécles après, lorsqu'ils en furent chassés par les Tartares qui envahirent l'Indoustan. Quoiqu'il en soit, de l'époque, des motifs, & des circonstances de cette transmigration, il n'en est pas moins certain qu'une colonie d'Arabes s'est établie aux Maldives; qu'elle a usurpé la souveraineté de ce pays, qu'elle y a introduit le culte de Mahomet, & qu'elle s'est si bien entée sur la nation primitive, que ces deux peuples n'en font aujourd'hui qu'un seul, à qui les mêmes loix & les mêmes usages sont communs.

On ne nous apprend rien touchant la succession des Rois des Maldives, & les vicissitudes que le royaume a éprouvées, sinon que Pyrard dit que les Portugais ayant profité des divisions de quelques Princes de ces isles, s'en étoient rendus maîtres, & en avoient joui pendant dix ans. On peut voir dans l'histoire des voyages par quels degrés ils étoient parvenus à

l'exécution de cette grande entreprise. Mais enfin, ils furent expulsés de ces isles, & ils n'y ont conservé aucun établissement.

Le gouvernement des Maldives est entre les mains d'un Roi qui porte le titre de Rasquan, & dont l'autorité est absolue; il en confie l'exercice à des prêtres nommés *Naybes* La division naturelle des treize Atollons forme celle du gouvernement. Ce sont autant de provinces qui ont chacune pour chef un de ces Naybes, lesquels joignent, aux fonctions du sacerdoce, l'administration de la puissance législative, & jugent souverainement toutes les affaires.

Chaque isle d'un Atollon, dans laquelle il se trouve un certain nombre d'habitans, est gouvernée par un autre docteur de la loi, nommé *Catibe*, qui a sous lui les prêtres particuliers des mosquées, & qui dépend lui-même du Naybe. C'est ce dernier qui est chargé de l'administration principale. Il est le seul juge civil & criminel, & sa charge l'oblige de faire, quatre fois l'an-

née, la visite des isles de son Atollon. Ces Naybes ont aussi un supérieur qui réside continuellement dans l'isle de Male, & qui ne s'éloigne jamais de la personne du Roi. Il est distingué par le titre de *Pandiare*, & c'est tout à la fois le chef de la religion & le juge souverain du royaume. On appelle à son tribunal de la sentence des Naybes, & il y a un conseil composé de quinze docteurs, sans lequel il ne peut porter aucun jugement dans les affaires importantes. Le Roi seul a le pouvoir de réformer l'arrêt de ce tribunal.

Les autres officiers du royaume sont le *Guilague*, qui est comme le lieutenant-général du Roi. Il y a aussi un secrétaire d'état, un intendant des finances, un trésorier-général & des *Moscoulis*, qui veut dire anciens, qui sont des officiers que le Roi consulte lorsqu'il est question de casser les arrêts du Pandiare; & d'autres dignités que ce Prince accorde aux nobles qu'il honore de sa faveur. Tous ces officiers ont la jouissance de certaines isles que leur maître leur as-

gne pour leurs appointemens, outre une certaine provision de riz qu'il leur fait distribuer. Le plus grand honneur du pays consiste à manger du riz accordé par le Roi. Les nobles même obtiennent peu de considération lorsqu'ils ne joignent pas cet avantage à celui de leur naissance. Tous les soldats en jouissent, sur-tout ceux de la garde du Roi, qui sont au nombre de six cent, divisés en six compagnies, sous le commandement des six Moscoulis. Le Roi entretient encore dix autres compagnies, dont les plus grands seigneurs sont les capitaines. Elles ne le suivent qu'à la guerre; & en temps de paix, elles sont employées à l'exécution de ses ordres. Les divers priviléges, dont jouissent ces corps militaires, engagent la plupart des riches Insulaires à s'y procurer de l'emploi; mais cette faveur ne s'accorde qu'avec la permission du Monarque, & se paie fort cher, de même que toutes les autres charges civiles ou militaires. Une loi particuliere à ces peuples, c'est que la punition des crimes les plus graves

dépend uniquement de ceux qui y sont intéressés. La justice n'en prend aucune connoissance, s'il n'y a point de plainte contre le coupable. Si les enfans sont en bas âge, lorsque leur pere est assassiné, on attend qu'ils aient seize ans, pour sçavoir d'eux-mêmes s'ils veulent être vengés par la justice. Dans cet intervalle, celui qui est reconnu pour le meurtrier, est condamné seulement à les nourrir & à leur faire apprendre quelque métier. Arrivés à l'âge fixé, il dépend d'eux de demander justice ou de pardonner au coupable, sans qu'il puisse être inquiété dans la suite. Les peines ordinaires sont le bannissement dans quelqu'isle déserte, la mutilation de quelque membre, ou le fouet, qui est le châtiment le plus commun, & si cruel qu'il entraîne la mort. C'est le supplice des grands crimes, tels que la sodomie, l'inceste & l'adultere. Dans les larcins considérables, on se contente de couper le poing aux criminels.

Une coutume singuliere de ces isles, c'est qu'une femme noble, quoique

mariée à un homme du peuple, ne perd pas ſon rang, & communique la nobleſſe à ſes enfans. Celles de l'ordre populaire, qui épouſent un homme noble, ne ſont pas annoblies par leur mariage, quoique les enfans qui viennent d'elles participent à la nobleſſe de leur pere. Ainſi chacun demeure dans la claſſe où il eſt né, & n'en peut ſortir que par la volonté du Souverain.

L'uſage des Maldivois eſt de ne porter qu'un nom propre, tel que *Haly*, *Huſſum*, *Ibrahim*, &c. ſans aucun nom de famille; mais comme la variété n'en eſt pas infinie, ils y joignent, pour ſe reconnoître, le titre de leur qualité, ou le nom d'une iſle qui leur appartient, ou d'autres noms enfin affectés à leurs rangs. Les gens du commun joignent à leur nom celui de *Callo*, & leurs femmes celui de *Camulo*. On y ajoute encore, pour les diſtinguer mieux, le nom de leur profeſſion.

Les revenus du Roi conſiſtent dans ſon domaine, qui eſt compoſé de pluſieurs iſles dont il eſt ſeigneur immédiat; dans le cinquiéme des fruits du

pays, dans des droits particuliers qu'il leve sur les koris, sur le poisson sec, sur les marchandises étrangeres & dans les bénéfices du commerce qu'il fait lui-même au dehors de son royaume. Tout ce que la mer jette sur le rivage lui appartient ; soit par le naufrage des étrangers, soit par le hasard qui amene à terre des morceaux d'ambre, de corail, ou de ces cocos précieux dont les médecins de l'Inde font tant de cas.

La monnoie de ces isles est d'argent; & ne consiste qu'en une seule espece qui se bat dans l'isle Malé, & qui porte le nom du Roi en caracteres Arabes. Ces piéces, qu'on appelle *larins*, valoient douze sols de France du temps de Pyrard, c'est-à-dire, en 1602 ; les monnoies étrangeres y ont cours aussi, mais on ne les prend qu'au poids. Les koris, dont il s'exporte une si prodigieuse quantité dans le reste de l'Inde & dans l'Afrique, sont aussi reçus aux Maldives. Le Roi & les seigneurs ont de vastes magasins, où ils conservent des amas de ces fragiles richesses.

Les autres marchandises, qu'on tire des Maldives, sont des cordages, des voiles & des nattes de cocotier; l'huile & le miel du même arbre, & les cocos même dont on emporte chaque année la charge de plus de cent navires; du poisson cuit & séché, des nattes de jonc qui ne se font nulle part avec tant de finesse & d'agrémens; des toiles peintes & diverses étoffes qu'on y apporte crûes, & qu'on met en œuvre avec beaucoup d'adresse. Enfin, l'industrie des Maldivois est renommée pour toutes les marchandises qui sortent de leurs isles. Cette réputation leur procure en échange tout ce que la nature leur a refusé; du riz, des toiles de coton blanches, de la soie & du coton cru, de l'huile qui leur sert à se frotter le corps, du fer, de l'acier, des épiceries, de la porcelaine, & enfin de l'or & de l'argent. Ces métaux ne sortent plus des Maldives dès qu'ils y sont entrés. Les habitans les emploient à des ornemens pour leur parure, ou pour celle de leurs femmes, & n'en donnent jamais aux étrangers.

Terminons cet article par la peinture du caractere des habitans des Maldives, & de leurs mœurs. Pyrard les représente en général comme un peuple spirituel, industrieux, porté à l'exercice des arts, & capable même des sciences dont il fait beaucoup de cas. Il est courageux, entendu aux armes, & ami du bon ordre & de la police. Cependant les mœurs y sont très-dissolues, & la corruption est égale parmi les deux sexes; l'un & l'autre y sont d'une lasciveté surprenante. Malgré la sévérité des loix, on n'entend parler que d'adulteres, d'incestes & des vices les plus infâmes. La simple fornication n'étant condamnée par aucun réglement, les femmes, qui ne sont pas mariées, s'y abandonnent aussi ouvertement que les hommes.

LE BILEDULGERIB, ET LE ZAARA ou SAHARA, c'est-à-dire DÉSERT.

INTRODUCTION.

Après avoir traité de l'Egypte & des royaumes de Barbarie qui sont situés dans la Zone tempérée, quoiqu'ils fassent partie de l'Afrique; la suite de notre plan nous a fait parcourir successivement l'Arabie, la presqu'isle de l'Inde & quelques isles considérables situées dans la Zone torride : ayant observé de prendre pour l'objet de nos descriptions, les plus éloignés, & de nous rapprocher ainsi de l'Europe, en

nous arrêtant à tout ce qui se trouvoit sur notre route. Nous voici rentrés dans le continent & revenus à la frontiere de Maroc, pour visiter le reste de l'Afrique, les isles qui en sont voisines & les terres australes dont la peinture terminera cet ouvrage. Quelque proche que soit le but que nous nous sommes proposés, nous ne perdrons pas de vûe les engagemens que nous avons pris de nous attacher particuliérement à plaire & à récréer. Si nous avons mérité, & si nous méritons encore quelques reproches contraires, qu'on veuille bien remarquer en quelle occasion, à propos de quelle matiere, & nous nous flattons d'être bientôt disculpés. Personne n'ignore que le plus grand nombre des isles, & certaines contrées n'étant connues que par des relations de marchands ou de navigateurs, elles n'offrent le plus souvent que des détails géographiques & itinéraires, dont il n'est gueres possible de tirer autre chose que des notions sur la situation & l'étendue des lieux : notions intéressantes, sans doute, pour le commerce

& la navigation, mais d'une triste re
source pour quelqu'un qui veut en
ployer agréablement son temps, c
contribuer à l'amusement des autre
La plupart des pays, dont on
traiter, nous exposent à cet incon
vénient, mais la reconnoissance à l
quelle nous prétendons avoir quel
que droit pour nos sept, huit &
neuvieme volumes qui présentent de
choses neuves, nous fait espérer d
l'indulgence pour ce dernier. Cett
idée va ranimer nos efforts, & nou
conduire le plus heureusement à no
tre terme.

Notions géographiques du Biledulgeri
& du Désert.

Le Biledulgerib, qui faisoit autre
fois partie de la Numidie, est borné à
l'est par l'Egypte, au nord, par le
royaume de Maroc, à l'ouest, par l'o-
céan, & au sud, par le Zaara ou désert.
Sa situation est entre le vingt-deuxieme
& le trente-troisieme dégré de latitude,
ce qui lui donne environ deux cens
trente lieues d'étendue du sud au nord;

mais elle est beaucoup plus considérable dans l'autre sens, & elle n'a gueres moins de neuf cent lieues. Le nom de Biledulgerib que porte cette contrée, signifie *datte* en Arabe:, & lui vient de la grande quantité de dattes qu'elle produit.

Il est inutile de dire que le climat est très-chaud. Le terroir est en général sablonneux & stérile, à l'exception des lieux bas & des vallées où l'on recueille du bled & des dattes. C'est tout ce qu'on nous apprend des productions végétales de cette région. Quant à celles des autres genres, elles sont les mêmes que dans le royaume de Maroc; c'est-à-dire, que les animaux sont des lions, des tigres, des singes, des chameaux, des chevres, des cerfs, des gazelles, des autruches, des vautours, des corbeaux, &c.

On divise le Biledulgerib en sept districts, habités par des Berbers ou paysans; les uns sont de petits royaumes tributaires de l'Empire de Maroc, & les autres gouvernés par des Princes indépendans, ou habités par des Arabes

errans, qui n'ont ni gouvernement, ni religion. On y compte le royaume de *Teffet*, ceux de *Dara*, de *Segelmeff*, de *Tégorarin* qui ont chacun une ville capitale de même nom. Le royaume de *Zeb*, avec *Teulachar* pour ville capitale; le Biledulgerib, proprement dit, où l'on trouve *Capheʃa*, & enfin le désert de Barca. Tous ces pays ne sont gueres connus que de nom. Le dernier, c'est-à-dire, le désert de Barca, est la Lybie des anciens. Dans le nombre des villages qui sont les seules habitations qu'on y trouve, on dit que celui de *Berdeva* est l'ancien bourg d'Ammon, si fameux par son temple, par l'oracle de Jupiter, & par l'extravagance d'Alexandre.

Le Zaara ou le Désert qui étoit compris dans l'ancienne Lybie, la demeure des Getules & des Garimantes, est aujourd'hui bornée à l'est par la Nubie, au nord par le Biledulgerib, à l'ouest, par l'océan Atlantique, & au midi, par la Nigritie. Il est situé entre le quinzieme & le vingt-septieme dégré de latitude; sa largeur du sud au nord est donc

de

de trois cens lieues, & sa largeur à-peu-près la même que celle du Biledulgerib. Le nom de Zaara, qui veut dire désert en Arabe, lui a été donné par la raison de la stérilité de son terroir, & du peu d'habitations qu'il renferme.

L'air est un peu plus chaud encore que dans le pays dont nous venons de parler; mais il passe pour être très-sain dans l'un & l'autre, excepté dans quelques vallées qui y sont même assez rares; la terre n'y produit ni herbes, ni arbrisseaux; par-tout on rencontre de vastes déserts, des montagnes de sable où les voyageurs courent les plus grands risques d'être ensevelis, lorsqu'il s'éleve un grand vent. Un autre grand inconvénient auquel sont encore exposés ceux qui parcourent ce pays brûlant, c'est de mourir de soif. On voit sur le chemin qui conduit de Darha à Tombut dans la Nigritie deux tombeaux, l'un, d'un marchand européen qui paya dix mille ducats une cruche d'eau; & l'autre, du pauvre voiturier qui la lui avoit vendue. Les animaux

ſont les mêmes que dans le Biledulgerib, & ce que l'on en tire principalement conſiſte en œufs & en plumes d'autruches. Tout ce pays miſérable ſe diviſe en huit cantons auxquels on donne le nom de royaumes; ſçavoir, *Tagua*, *Gaoga*, *Borno*, *Bardoa*, *Lempta*, *Targa*, avec chacun une capitale de même nom, & encore *Zuenziga* & *Zanhaga*, dans leſquels on ne connoît pas d'habitations.

Les habitans de ces cantons ſont auſſi de deux ſortes, les Berbers, qui ſont doux, civils & humains; & les Arabes qui forment un peuple ſauvage plus ſemblable à des brutes qu'à des créatures raiſonnables; ſans loix, ſans gouvernement, comme ſans religion; leurs paſſions ſont leurs ſeuls guides; leur caractere eſt auſſi féroce que leur langue eſt barbare. Ils attaquent & dépouillent les étrangers, & même les maſſacrent pour peu qu'ils trouvent de réſiſtance; quelques-uns ſont réduits ſous l'obéiſſance d'un Roi, mais la plupart ſont indépendans.

COSTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

INTRODUCTION.

Il y a tant de variété parmi les géographes & les voyageurs sur la division de la côte d'Afrique, comprise entre le Cap verd & la ligne équinoxiale, qu'il est nécessaire de nous arrêter à faire connoître quelle sera notre méthode pour décrire cette vaste contrée qui renferme, suivant quelques voyageurs, plus de trente royaumes. On sent, qu'en voulant donner une description particuliere de chacun de ces états, ce seroit s'exposer à l'erreur

sur leurs dimensions, & à des répétitions ennuyeuses sur les mœurs ou les usages des habitans. Nous nous bornerons donc à décrire la côte de Guinée en général, à indiquer seulement les noms des royaumes principaux qui y sont connus, & à faire la peinture de tous les Negres de cette région indistinctement, mais avec les observations que demandera la différence qui se trouvera entre leurs mœurs & leurs usages. Les ouvrages dont nous empruntons des lumieres sur ces objets, sont l'histoire d'Abyssinie, du pere Lobo (*a*), la relation du pere Loyer, Dominicain (*b*), les deux descriptions de l'Afrique, par le pere Labat, religieux du même ordre (*c*); le voyage

(*a*) Relation historique d'Abyssinie du pere Jérôme Lobo de la Compagnie de Jésus; traduit du Portugais par M. le grand Prieur de Neuville-les-Dames, *in*-4o. Paris, 1728.

(*b*) Relation du voyage du royaume d'Issigny, côte d'or, pays de Guinée, &c. par le P. Godefroy-Loyer, préfet apostolique des Missions des FF. Prêcheurs, *in*-12. Paris, 1714.

(*c*) Relation historique de l'Ethyopie occident

de Guinée, de Bosman (a), le nouveau voyage dans la même contrée, par Smith (b); la relation du pays des Negres, par Snelgrave (c), qui recommande beaucoup la lecture du voyage de Bosman, comme étant très-exact & très-fidele; enfin, la relation universelle de l'Afrique, par Delacroix (g); celle de Dapper, l'histoire naturelle

---

dentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angole & Matemba; traduite de l'Italien du P. Cavazzi, par le R. P. J. B. Labat de l'Ordre des FF. Prêcheurs, *in*-12, 5 vol. Paris, 1732.

La seconde porte pour titre, *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, &c. par le Pere Labat, Paris, 1728, 5 vol. *in*-12.

[a] Voyage de Guinée, contenant une description exacte de cette Côte, &c. par Guillaume Bosman, Hollandois, *in*-12. Utrecht, 1705.

(b) Nouveau Voyage de Guinée, contenant une description exacte des coutumes du climat. &c. traduit de l'Anglois de G. Smith, écuyer, Paris, 1751, 2 vol. *in*-12.

(c) Nouvelle Relation de quelques endroits de Guinée & du commerce des esclaves, &c. traduit de l'Anglois du Capitaine Guillaume Snelgrave, par M. de Coulanges, *in*-12. Amsterdam, 1735.

du Sénégal, par M. Adanson, & la relation fidele de la côte de Guinée, par M. Romer (*a*), Danois, de laquelle on trouve l'extrait dans le journal encyclopédique.

LA GUINÉE.

Quoiqu'on donne en général le nom de Guinée à toute la côte où l'on fait la traite des Negres, on y distingue cependant divers cantons maritimes d'une certaine étendue, dont les noms sont analogues au commerce qui s'y fait, ou dérivent des royaumes auxquels ils appartiennent. C'est ainsi que la côte de Malaguette, la côte d'Yvoire, la côte d'Or, &c. celle de Juda, celle de Benin, &c. ont leurs noms particuliers.

La Guinée, prise dans toute son étendue, commence au Cap blanc sous le vingt-deuxieme dégré de latitude septentrionale, & finit au sixieme dégré de latitude méridionale, où commence

(*a*) Premier volume du mois de juillet 1761, page 48.

le royaume de Congo. D'après cette dimenſion, ſa longueur eſt d'environ ſept cent cinquante lieues. Dans le nombre des royaumes qu'elle renferme les plus conſidérables, ſont ceux de Tombut dans la partie appellée Nigritie, & dans celle appellée côte de Guinée, les états de Juida, de Benin & de Loango.

Obſervons d'abord quels ſont le climat & les productions de cette vaſte région. Nous ferons connoître enſuite ſes habitans.

L'air de ce pays eſt fort chaud, mais il n'eſt cependant pas par-tout mal ſain. Il ſemble qu'il le devienne, à meſure que l'on avance d'occident en orient. Auſſi, depuis le vingt-deuxieme dégré de latitude juſqu'au neuvieme, on dit qu'il eſt ſi excellent, qu'on y tranſporte les malades de Barbarie, & qu'après un ſéjour aſſez court, ils y recouvrent sûrement la ſanté. Ailleurs, l'air eſt ſi mauvais que les étrangers en reſſentent les triſtes influences; & il leur en coûte la vie, s'ils le reſpirent pluſieurs années.

Notre voyageur Danois rapporte, qu'au mois de Décembre on éprouve sur la côte de Guinée, pendant huit jours, un vent d'est si sec & si chaud, que les poutres & les planches de chêne se fendent, mais que dès que le vent a cessé, tout se rejoint.

Les rivieres principales de toute cette côte sont, le Niger, qui, après un cours de neuf cens lieues, se décharge dans l'océan par trois branches, lesquelles sont le Sénégal, le Gambia & la riviere de San-Domingo; les rivieres de Serra-Liona, Derio da Volta, & le Zaire.

La variété régnant dans les qualités du terroir comme dans le climat, on ne peut, ni dire que le pays est stérile, ni qu'il est abondant en tout. La fertilité dépend ici, comme dans toutes les contrées méridionales, du voisinage des eaux & des irrigations que reçoivent les terres. La portion de la côte de Guinée à laquelle on donne communément le nom de Nigritie, est la plus fertile & la mieux cultivée, parce que les différentes branches du Niger

qui l'arrosent, ses débordemens periodiques, semblables à ceux du Nil, & dont la source est aussi la même, portent la fécondité & l'abondance partout où ils se répandent. Le pere Loyer fait un portrait très-agréable de la côte opposée à l'isle de Gorée (*a*), qui est située presque vis-à-vis le Cap verd, & il la donne pour le plus beau lieu de toute la Guinée. On y trouve des prairies, une grande quantité de bled, de mil, de riz, & de nombreux troupeaux de boeufs, de chevres & de moutons. Mais le reste de la Guinée n'est pas de la même fertilité. Le grain qui y est le plus commun, est le mil dont on distingue deux especes. Ce que nous appellons bled de Turquie, en est une. L'autre espece est fort inférieure à la premiere en qualité & en grosseur. Des feves de plusieurs sortes viennent aussi par-tout, mais les plantes que les habitans cultivent le plus généralement,

[*a*] Nous en parlerons à la suite de la description de ces Côtes, à l'article des possessions Européennes en Afrique.

Du

font les jammes & les patates ou batattes : ce font deux fortes de pommes de terre qui viennent naturellement dans les pays chauds, & qui en différens cantons de Guinée font la feule nourriture des peuples. Il y a des endroits où l'on trouve des melons, des ananas; d'autres qui fourniffent du poivre, qu'on appelle *poivre* de Guinée, lequel eft d'affez mauvaife qualité, & une graine appellée *malaguette ou maniguette*, *grand cardamome ou graine de paradis*; c'eft ce qui a fait donner le nom de côte de Malaguette aux pays maritimes où elle fe trouve. Cette côte eft fituée entre le cinquieme & le fixieme dégré de latitude feptentrionale. Le tabac eft encore une plante de Guinée, mais il eft du plus mauvais goût & d'une odeur déteftable. Paffons aux arbres fruitiers & autres.

Les palmiers méritent le premier rang. Il fuffit de dire qu'on en trouve de toutes les efpeces, & que les habitans en tirent les mêmes avantages qu'en Barbarie. Les grenadiers, les orangers, les citroniers ne font pas

communs & ne viennent qu'en un petit nombre d'endroits privilégiés. Les bananiers, les papayers qu'on distingue en mâles & femelles, & une certaine espece de pommiers, dont Bosman appelle le fruit *pomme de Cormantin*. Tels sont les arbres fruitiers de Guinée. Entre différens arbres sauvages propres à la menuiserie & à d'autres usages, que cet Hollandois dit avoir vu, il s'arrête au *oapoquier*, parce qu'il rapporte une certaine ouatte, appellée *capoc*, qui est fort propre à faire des ouattes & des coussins. Il parle ensuite d'un certain arbre anonyme que dix hommes auroient peine à embrasser, non pas à cause de la grosseur de son tronc, mais par rapport aux épines qui en sortent tout au tour.

On trouve encore dans ce pays des paletuviers le calebassier qui fournit aux Negres toute leur vaisselle, au rang desquels M. Adanson place un arbre du Sénégal, appellé *pain de singe*, qui est curieux par sa grosseur & l'étendue de ses branches. Ce naturaliste en mesura un qui avoit soixante-cinq pieds

de circonférence ; quelques branches avoient jusqu'à cinquante-cinq pieds de long (*a*).

Les animaux domestiques de ce pays sont des chevaux, des vaches, des taureaux, des anes, des chevres, des porcs & des moutons qui ont un poil de deux ou trois pouces de long, au lieu de laine. Ceux des forêts sont l'éléphant, le lion, le tigre, l'once, le léopard, la panthere, le jackall, le buffle, la vache sauvage, le cerf, le daim, la gazelle, la civette & l'agouti, petit animal couvert d'un poil roussâtre de la grosseur d'un liévre, avec une tête semblable à celle du rat, des jambes courtes & une petite queue dégarnie de poil. Le pere Labat nous parle aussi (*b*) d'un grand animal, qu'il appelle *guiamala*, & que l'on trouve dans le royaume de Bambouc, aux environs du Niger. Ceux qui ont vu cet animal, dit ce Religieux, assurent qu'il

---

[*a*] Histoire naturelle du Sénégal, *page* 54.

(*b*) Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale, *tome* 4, *page* 96.

est presque une fois aussi haut que l'éléphant, mais qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi gros. C'est un animal particulier qui tient beaucoup du chameau, du moins en a-t-il le long col, la bosse & quelquefois deux qui font sur son dos une selle naturelle. Il paroît par ce récit que le pere Labat donne le nom de guiamala à l'animal que les Italiens ont appellé *giraffa*, & qui nous est connu par le nom de caméléopard. C'est une erreur de dire qu'il est une fois plus grand que l'éléphant; il est seulement plus haut, parce que ses jambes sont très-élevées: il peut atteindre à seize ou dix-sept pieds (*a*), mais l'éléphant, dans son état naturel dans l'Inde, a quinze à seize pieds de hauteur; la giraffa porte deux cornes droites, simples & très-courtes.

Nous avons à parler d'une autre créature beaucoup plus curieuse, & qui pourroit, non sans raison, se placer précisément à côté des hommes de

(*a*) Voyez l'Histoire naturelle de M. de Buffon; *tome* 13 de l'édition *in-4°. page* 12.

Guinée. C'eſt le *mandrill* ou *pongos*. M. Smith, homme d'eſprit, actif & ingénieur, employé en 1727 par la Compagnie Angloiſe d'Afrique, va nous le faire connoître. Cet animal a beaucoup plus de reſſemblance avec l'homme qu'avec le ſinge. Son corps, quand il a pris ſa croiſſance, a autant de circonférence que celui de l'homme; les jambes ſont beaucoup plus courtes, les pieds plus longs, les bras & les jambes ſont dans la même proportion: la tête du pongos eſt d'une groſſeur monſtrueuſe; la face eſt large & plate, ſans autre poil qu'aux ſourcils; le nez eſt fort petit, la bouche large, & les levres ſont très-minces: la face, qui eſt couverte d'une peau blanche, eſt d'une laideur affreuſe & toute ridée; les dents ſont larges & fort jaunes; les mains ſont ſans poil; tout le reſte du corps, à l'exception du viſage & des mains, eſt couvert de poil long & noir, comme celui de l'ours. Ces animaux ne marchent jamais ſur les quatre pattes, comme les ſinges. Quand on les tourmente, ils crient préciſément comme

les enfans. On prétend que les mâles cherchent ſouvent à violer les femmes, quand ils les rencontrent dans les bois. Ils ont preſque toujours le nez morveux, & ſe plaiſent à laiſſer entrer dans la bouche l'humeur qui en découle. On me fit préſent d'une femelle de cette eſpece; elle n'avoit que ſix mois, & elle étoit déjà auſſi groſſe qu'un babouin (*a*). Les matelots ſe plaiſoient à la voir pleurer, à l'entendre crier, lui tiroient le nez, & la tourmentoient ſans ceſſe. Cet animal, qui eſt fort délicat, mourut au bout de peu de jours. Le negre qui en avoit ſoin, reprochant un jour à un matelot la méchanceté qu'il avoit eue de frapper le pongos, le matelot lui répondit que s'il étoit jaloux de ſa compatriote, il n'avoit qu'à l'épouſer; mais le negre lui répliqua, *ce n'eſt pas une femme pour moi, elle eſt blanche, & de votre race elle vous convient.*

Nous ne parlons pas de quelques

(*a*) Eſpèce de ſinge de la groſſeur d'un petit dogue.

autres petits quadrupedes, tels que les belettes, les porcs-épics, différentes especes de rats & des singes dont la variété est très-grande. Ils ne nous offriroient rien d'intéressant, & l'espece de ces animaux est d'ailleurs assez connue. Passons aux oiseaux ; la volaille n'y est pas rare, il s'y trouve aussi en différens endroits des paons, des faisans, des pintades, des tourterelles, des autruches, des oiseaux de paradis de deux especes, dont le plus grand se nomme monoceros; les oiseaux appellés *trompettes*, parce qu'on trouve de la ressemblance dans leur chant avec le son d'une trompette : d'autres gros oiseaux appellés oiseaux à quatre aîles, par le pere Labat (*a*). Il parle aussi des aigles, des écouffes, especes de milan si hardis en Guinée, qu'ils arrachent des morceaux de viande ou de poisson des mains des femmes & des enfans, & enfin des perroquets de plusieurs especes. Aux

---

[*a*] Voyez-en la description dans le *tome* 3 de son Afrique occidentale, *page* 360.

oies, aux canards & autres de ce genre qui ſont de la claſſe des oiſeaux aquatiques, il faut joindre les flamands, les paletes ou oiſeaux à ſpatule, les grands goſiers ou pélicans, des bécaſſes, des becaſſines, &c. Boſman & le pere Labat ajoutent encore à ces oiſeaux d'autres petits qui vivent de grains, & qui ſont eſtimables par leur chant ou par l'agrément de leur plumage. La plupart n'ont pas de nom.

Cette contrée offre dans la claſſe des amphibies, des chevaux de riviere ou hippopotames qui ſont aſſez communs dans le Niger, des crocodiles de différentes eſpeces, & des *capiverts* quadrupedes, de la groſſeur d'un cochon d'un an, avec une tête comme celle du lievre. La nuit il grimpe ſur les arbres pour en manger les branches, & le jour il ſe tient ordinairement caché dans la mer.

Nous ne nous étendrons pas à détailler tous les reptiles & inſectes que l'on trouve dans ces régions. Il ſuffit de dire que toutes les eſpeces y ſont très-communes, qu'on y voit des lé-

zards, des caméleons, des serpens; parmi lesquels il en est de trente à trente-cinq pieds de long; des scorpions, des crapauds, des grenouilles, des grillons, des sauterelles, des cantharides, des hannetons, des abeilles, des mouches de toute sorte, & enfin des fourmis si voraces, que Bosman (*a*) rapporte qu'elles attaquent des moutons, des poules, des pigeons, des rats, & qu'elles les rongent jusqu'aux os avec tant d'adresse, que le plus habile anatomiste ne pourroit les disséquer aussi proprement.

Les poissons sont en aussi grand nombre que les autres individus. Toutes les especes connues en Europe, de même que plusieurs qui sont particuliers à ces côtes, y abondent au point, dit Bosman, que pour trois sols un soldat peut se rassasier de poisson & de coquillages, tels que les crabes, les écrevisses, les chevrettes, &c.

Les richesses dans le genre minéral

(*a*) *Page* 285. Voyez aussi le Journal Encyclopédique cité *page* 49.

ne ſont ni moins nombreuſes, ni moins variées que dans les deux autres genres. Pluſieurs montagnes renferment des mines d'or très-abondantes, on en ramaſſe auſſi dans le ſable de quelques rivieres. Il y a un canton où il étoit ſi abondant qu'il en a reçu le nom de côte d'or. Elle le méritoit, il y a cinquante ou ſoixante ans, dit M. Romer, mais elle en produit peu aujourd'hui. Des millions d'hommes ont péri, pluſieurs peuples ont été détruits, & la nation d'Akim qui s'entendoit le mieux à exploiter les mines, a été chaſſée de ſon pays. Les perles, des diamans & d'autres pierres précieuſes, des petits morceaux de jaſpe & de corail ſe rencontrent auſſi en quelques cantons.

Il y a différens endroits ſur la côte où les habitans s'entendent fort bien à faire du ſel, ſoit en faiſant bouillir de l'eau, de la mer dans des baſſins de cuivre ou dans des pots de terre, ſoit en creuſant des foſſés qui ſe rempliſſent par la marée, & que le ſoleil deſſeche, en laiſſant au fond & ſur les

bords de la fosse des crystallisations de sel qui coûte beaucoup moins que celui qu'on fabrique par les deux autres méthodes; mais les qualités de ce sel naturel sont aussi fort inférieures à celles de l'autre.

Division générale de la côte de Guinée.

A remonter du Cap blanc qui est sous le vingt-troisieme dégré vers le sud, jusqu'au dixieme, on trouve l'espace de terrein, que les géographes appellent Nigritie, dans laquelle on place plusieurs royaumes, dont celui de Tombut passe pour être le plus puissant & le plus considérable. Cette même contrée renferme le pays auquel on a donné le nom de Sénégal, & est arrosée par le Niger qui se sépare, ainsi que nous l'avons dit en différentes branches, dont l'une porte le nom de Sénégal, & l'autre, celui de Gambia.

On peut voir dans l'ouvrage même de M. Adanson des détails particuliers sur les Negres de ce canton.

Le pere Labat nous apprend que le royaume de Tombut est à quatre cens

cinquante lieues de Tripoly, & qu'il part de cette derniere ville tous les ans des caravanes qui vont porter des marchandises à Tombut, d'où ils rapportent des dattes, du sené, des plumes d'autruche & des esclaves.

Le reste de la Nigritie renferme différens petits royaumes dont il ne seroit pas possible d'indiquer les dimensions & les limites, parce qu'elles sont très-sujettes à changer, à la suite des guerres que ces petits Rois se font sur le moindre prétexte. La côte de Guinée, proprement dite, c'est-à-dire, telle qu'elle est désignée sur les cartes s'étend depuis le dixieme dégré de latitude, où finit la Nigritie jusqu'à la ligne équinoxiale; elle comprend la côte des Graines ou de Malaguette, la côte des dents ou d'yvoire, laquelle se subdivise en côte des Male-gens, au nord & côte des Bonnes gens au sud; la côte d'Or, le royaume de Juida, la côte de Benin, avec un royaume de ce nom qui confine à celui Loango, qu'on trouve en quittant la ligne pour s'avancer au sud, & qui confine à ce-

lui de Congo, que l'on comprend dans l'Ethiopie occidentale. Quoique nous ayons nommé plusieurs royaumes, il en est plus de trente encore dont on trouve les noms dans les voyageurs; mais ce seroit une nommenclature aussi inutile qu'ennuyeuse. Quelques cantons sont gouvernés en républiques; d'autres sont habités par des peuples féroces & antropophages qui massacrent & mangent impitoyablement tous les prisonniers qu'ils font, après les avoir fait rôtir. Passons à la description générale des habitans de Guinée, connus sous le nom de Negres, sans autre distinction que celle que demandera la variété qu'on aura remarqué dans leurs usages & dans leurs mœurs.

NEGRES.

Leurs usages civils, leurs arts, leurs mariages, leurs funérailles.

Les Negres sont assez connus pour qu'on nous dispense d'en faire le portrait. Nous observerons seulement qu'ils n'ont pas tous le nez écrasé & gros, comme on le voit à quelques-uns, &

qu'il y a autant de variété dans leurs traits, & d'agrémens dans leurs visages, à la couleur près, qu'on peut en remarquer parmi nous. Leur habillement est le même par-tout, simple, autant qu'il peut l'être dans un climat brûlant. Il ne consiste pour l'ordinaire que dans une bande d'étoffe de différente largeur & de trois ou quatre aunes de long; & c'est ce qu'on appelle comme à Siam, une pagne. On la met en écharpe, on en forme des ceintures, de façon qu'en l'un ou l'autre cas sa destination est de servir de voile à la nature. Dans les cantons fréquentés par les Européens, les habitans en ont reçu l'usage de porter de larges culottes, qu'ils mettent par-dessus leurs pagnes. Un bonnet de peau de cerf, de soie, de coton est leur coeffure ordinaire; mais ils estiment encore davantage les chapeaux; ils s'ornent le col, les bras, les jambes, & même le corps de petits morceaux de corail, d'anneaux d'yvoire, de chaînes ou de colliers de verroterie, & de petites plaques d'or: au reste, les facultés sont

la regle du plus ou moins d'ornemen
& de leur prix, de même que des h
billemens. Les pauvres pêcheurs, l
payſans vont en quelques endroits to
nuds, ou n'ont qu'une pagne ſi étroi
qu'elle ne cache pas la nudité.

On remarque en Europe, dit Bo
man (*a*), que les femmes ont plus d
vanité dans leurs habits que les hom
mes. C'eſt la même choſe parmi c
peuples ignorans. Elles ſont beaucou
plus occupées de leur parure que le
hommes, & elles ſe font une étud
d'arranger leurs cheveux avec une ſor
d'élégance, de les poudrer avec un
terre rouge, après les avoir graiſſ
d'huile de palmier, de les orner de co
rail, de verroterie & d'aigrettes faite
de poil de queue d'éléphant, de place
avantageuſement une chaîne d'or a
col, des bracelets, des anneaux au
bras, aux jambes, & des petites pla-
ques d'or en différens endroits du
corps. La pagne fait tout leur habille-
ment, mais elle eſt portée avec tant de

[*a*] *Page* 127.

négligence,

négligence, que le moindre mouvement la dérange, & fait voir tout ce qu'elle devroit cacher.

Le logement de ces peuples n'est pas plus composé que leur habit. C'est une hutte bâtie comme les loges de nos charbonniers. Leur hauteur est si médiocre, qu'un homme, après y être entré presque en rampant, ne peut s'y tenir qu'assis. Les plus riches ont plusieurs de ces cases renfermées dans une enceinte de roseaux ou de palissades, & séparées par des cours; les unes servent de retraite aux femmes du maître, les autres à ses esclaves du sexe & à ses valets. Les meubles de ces habitations consistent en quelques petits sieges qui pendant la nuit leur tiennent lieu de coussin, tandis que des nattes ou des fagots de jonc leur servent de lits : ils se croient meublés au mieux, lorsqu'ils peuvent avoir quelque cassette ou vieux coffre de matelot. Leur batterie de cuisine & leurs autres ustenciles de ménage se réduisent à des pots de terre, à des écuelles ou *sibilles* faites de calebasse, & à des pots de même matiere. Le plus

ou le moins de ces huttes rassemblées forme une ville ou un village : c'est toujours la même architecture. Un amas confus de cabanes autour d'une grande place qui sert de marché. D'ailleurs, les guerres continuelles que se font les petits Rois, ont fait éprouver à la population des diminutions très-considérables. M. Romer dit que le village d'Ursue, qui dépend du fort Danois de Christianbourg, joint aux villages de la Hode & de Fessigg, pouvoit mettre sur pied quatorze mille hommes, il y a cinquante ans ; & qu'en 1739 Ursue en fournissoit à peine cent cinquante.

La nourriture ordinaire des Négres est le mil écrasé & cuit à l'eau. S'il manque, il est remplacé par des jammes, des patates & des herbes bouillies, sur lesquelles ils jettent de l'huile de palmier. C'est un régal pour eux que de manger un morceau de poisson pourri ; mais l'excès de la bonne chére est la viande de bœuf, de mouton & la volaille. On réserve ces mets pour les festins & pour les réjouissances. Il ne faut pas s'imaginer que leur sobriété soit naturelle,

dit Bosman ; lorsqu'ils mangent chez des Européens, ils sçavent très-bien choisir ce qu'il y a de meilleur ; & on diroit, à les voir dévorer, qu'ils se rassasient pour trois jours. Je crois, poursuit cet Hollandois d'un ton ingénu, qu'ils se persuadent que tout ce qui coûte beaucoup, ne leur vaut rien & est mal sain. Leur avarice est la seule cause de leur abstinence : d'ailleurs, s'ils sont sobres à manger, ils n'en sont que plus disposés à boire beaucoup. Ils aiment passionnément le vin, l'eau-de-vie & les liqueurs fortes. La boisson ordinaire est l'eau ou le vin de palmier : ce vin, qui est fort doux d'abord, s'aigrit vingt-quatre heures après qu'il est tiré ; ils le gardent ainsi deux autres jours pour avoir le plaisir d'y trouver une certaine âpreté qui leur racle la gorge, & qui les flatte bien plus qu'un goût emmiélé.

Voyons un peu quels sont les complimens, les cérémonies des Négres dans leurs rencontres & dans leurs visites. Ceux qui ont commerce avec les Européens, en ont pris les manieres,

& ôtent leur bonnet ou leur chapeau lorsqu'ils rencontrent des personnes de leur connoissance ; mais les Négres, de l'intérieur du pays, n'ont pas cet usage , & n'attachent aucune idée de civilité à avoir la tête nue. Ils se demandent mutuellement *s'ils ont bien reposé*, ce qui fait voir que ces peuples regardent le repos & le sommeil comme le véhicule principal de la santé. Ils se prennent ensuite la main, & se serrent les deux doigts du milieu. Ils reçoivent avec beaucoup d'honnêtetés ceux qui viennent les voir d'un autre village. Après les premiers complimens, le maître de la maison fait apporter de l'eau & de l'huile ou de la graisse pour laver & oindre celui qui lui rend visite.

Les Rois & les grands seigneurs ont aussi des cérémonies qui leur sont particulieres. Lorsqu'un d'eux approche du village de celui qu'il vient voir, il lui dépêche un de ses gens pour le saluer & lui notifier sa venue ; le *visité* fait accompagner aussi-tôt cet envoyé par un de ses gens qui vient assurer le *visitant* qu'il sera le bien-venu. Pen-

dant ce temps-là, le visité fait assembler ses esclaves & ses soldats, quelquefois au nombre de trois ou quatre cent, & va s'asseoir dans la place du marché avec sa suite. L'autre s'avance à pas grave, & accompagné d'un nombre de gens armés, proportionné à ses richesses. Arrivé à l'endroit où il est attendu, il s'arrête à quelque distance de celui qu'il visite; les gens du cortége s'approchent, se saluent mutuellement, & enfin les maîtres en font autant. Le visité se leve, & embrasse trois fois le visitant, s'il est plus puissant que lui, ou s'il veut lui marquer de la considération. Dans le cas contraire, il reste assis, & lui prend trois fois la main, & lui serre les deux doigts du milieu; ensuite le visitant s'asseoit avec toute sa suite, & attend qu'il vienne de la part de celui qu'il visite, un envoyé pour le saluer de nouveau, & lui demander le sujet de sa venue. Ces pour-parlers, par envoyés, durent de cette façon une heure ou deux, jusqu'à ce que le visité se leve & invite l'autre à le suivre chez

lui. On lui fait des présens de poulets, de moutons, de patates & d'autres choses qui peuvent lui être agréables, & on fournit à sa subsistance & à celle de tout son monde.

Il y a tant de langues différentes dans l'étendue de la côte occidentale d'Afrique dont il est question ici, qu'il n'est pas possible de rien dire à cet égard d'intéressant. Les voyageurs comptent presque autant de langages particuliers que de royaumes, & nous apprennent que celui des Négres, de l'intérieur du pays, paroît beaucoup plus doux & plus aisé que celui des peuples voisins de la mer, avec lesquels nous avons des relations. Bosman dit que ce dernier ne peut s'entendre & se parler parfaitement qu'au bout de dix à douze ans d'étude, sans que pour cela on soit exempt de trouver une grande difficulté dans la prononciation. Ce qui retarde aussi les progrès qu'on feroit, c'est que les Négres ne sçachant ni lire ni écrire, n'ont point de caracteres ni de lettres pour exprimer leurs idées; de-là aussi la pronon-

ciation ne s'apprenant que par l'oreille, les erreurs sont plus fréquentes, & l'on ne peut avoir aucuns principes pour s'énoncer.

Mais ceux des Négres qui commercent habituellement avec les Européens, parlent un Portugais corrompu, qu'ils appellent *langue franque*.

On s'attend bien à ne trouver, parmi des peuples aussi grossiers, que des arts méchaniques. Ils sont même en assez petit nombre. Les ouvriers principaux & les plus nombreux, sont ceux qui font des plats, des assiettes & d'autres vaisseaux de bois & de calebasse; ceux qui font des nates de jonc, les tisserands en certains cantons, qui fabriquent des toiles de coton qui n'ont que cinq à six pouces de largeur, & qu'ils joignent par piéces au nombre de dix ou douze pour en faire des pagnes. Ces toiles se transportent par les Européens en d'autres quartiers où les Négres n'ont pas l'industrie d'en faire. Il y en a quelques-unes qui sont teintes en bleu. C'est un métier pour quelques Négres, & leur teinture est très-

solide; mais la profession qu'ils semblent exercer avec le plus d'adresse & d'intelligence, c'est celle de forgeron. Avec une grosse pierre qui leur tient lieu d'enclume, une petite pince & un soufflet de peau de chévre, ils font les instrumens dont ils ont besoin pour cultiver la terre ou pour faire la guerre. Leurs sabres, leurs serpes, leurs bêches & leurs couteaux sont d'une dureté passable & d'un fort beau tranchant. Ce sont ces mêmes forgerons qui fabriquent des boëtes à mettre des parfums, des bracelets, des anneaux d'or & d'argent, & les autres bijoux qui entrent dans la parure des femmes. D'autres ouvriers travaillent l'yvoire & réussissent à en faire des anneaux & d'autres petits ornemens d'un travail peu délicat. Il est bon d'observer que tous ces artisans ne travaillent qu'assis. Le forgeron ne bat sur son enclume qu'étant assis par terre, ayant une pipe à la bouche, & en compagnie de deux ou trois autres hommes dans la même attitude, lesquels frappent alternativement sur l'ouvrage qu'on travaille.

Les autres artisans de Guinée sont des potiers de terre, des cultivateurs, des pêcheurs & des chasseurs. Leur poterie est très-fragile, & d'une forme peu commode, étant ronde pa-dessous, avec une entrée très-étroite, à peu près comme les pots dans lesquels on fait nicher les moineaux en France.

Les pêcheurs s'associent ordinairement plusieurs, & se mettent dans un petit canot fait d'un seul tronc d'arbre creusé, qui a jusqu'à quarante pieds de long sur deux ou trois de large. Ils vont ainsi jettant la ligne avec un hameçon de leur fabrique ou de façon Européenne. Les gros poissons qu'ils rencontrent, ils les harponnent avec des fers semblables à ceux d'une flèche attachée à une corde qui sert à tirer le poisson à terre. On l'expose au soleil où il se corrompt bientôt, & c'est dans cet état qu'ils l'aiment. Ils en mangent une partie & vendent une autre; mais la plus grande est perdue, parce qu'ils ne veulent pas prendre la peine de le porter aux villages voi-

sins, & parce que les habitans de ces lieux sont aussi trop paresseux pour aller le chercher au bord de la mer.

Les Négres, qui habitent dans les campagnes, s'occupent à cultiver des cotoniers, & partagent ces travaux avec leurs femmes, ou prennent le soin de tirer le vin des palmiers pour en faire commerce, ou encore tendent des piéges aux éléphans, chassent les buffles, les cerfs & d'autres bêtes sauvages.

Les occupations ordinaires des femmes sont de prendre soin de leurs enfans, de broyer le mil dans un mortier avant de l'apprêter, & sur-tout de cultiver autour de la caze du mil, des jammes & des patates. Toutes ces femmes ou filles n'ont pas moins de passion que les hommes pour les liqueurs fortes, & pour fumer du tabac. Rien n'est plus singulier que de voir une de ces femmes presque nue, la pipe à la bouche, avec un enfant sur son dos, travailler à la terre avec toute l'action de l'homme le plus vigoureux. Si l'enfant a besoin, elle suspend ses travaux

un moment, lui donne à téter, & le remet à sa premiere place. Elles se prêtent à tous les ouvrages qu'on leur fait faire pourvû qu'on les paie. Le plus souvent les maris sont dans l'inaction, pendant que leurs femmes s'exténuent pour fournir à leur subsistance.

Avant de passer au détail des usages des Négres dans leurs mariages & dans leurs funérailles, il est bon de faire connoître les distinctions qui régnent parmi eux, & qui ont fait croire à quelques voyageurs que ces nations reconnoissoient des nobles par leur naissance, & des inégalités naturelles dans les conditions.

Bosman fait mention de cinq ordres auxquels il réduit tous les Négres.

Le premier est celui de leurs Rois ou capitaines ; car ces deux noms signifient la même chose.

Dans le second, sont compris les caboceros ou chefs de quartiers, ce qu'on pourroit appeller patriciens ou chefs de la bourgeoisie, parce qu'en certains endroits ils ne sont occupés que du bonheur des habitans de leur

bourgade, rendant la justice, appaisant les troubles, & terminant à l'amiable les disputes qui s'élévent entre eux.

Le troisiéme ordre est composé de ceux qui se sont rendus considérables par leurs richesses, soit qu'ils les aient acquises par le commerce, soit qu'ils en aient hérité. Ici, comme en Europe, l'opulence est un titre pour mériter des honneurs & de la considération.

Les paysans, qui cultivent le mahis, qui recueillent le vin de palmier, les pêcheurs, forment la quatriéme division.

Et enfin; la cinquiéme renferme les esclaves qui se sont vendus eux-mêmes par pauvreté, ou qui l'ont été par leurs parens, ou que l'on a fait prisonniers en guerre.

Voyons à présent comment ceux des trois premieres classes parviennent à leur grade. La dignité de capitaine, auquel les Européens ont donné le nom de Roi, est héréditaire dans quelques endroits; dans d'autres, elle appar-

tient au plus fort & au plus habile. Elle passe à l'aîné des garçons, ou au plus proche parent du Prince, à l'exclusion même de ses enfans, suivant l'usage établi en chaque royaume. Il n'y a parmi ces peuples ni cérémonie de couronnement, ni serment à prêter : on se contente de faire voir au peuple son nouveau Roi, de le promener par son royaume pendant quelques jours ; & l'installation finit par une journée consacrée à des festins & à toute sorte de divertissemens.

Dans les royaumes où les *Caboceros* ont part à l'administration, leur nombre est fixé, mais les enfans n'ont aucun droit aux charges de leurs parens. Lorsqu'il y en a de vacantes, les Caboceros s'assemblent & choisissent parmi le peuple des sujets âgés pour les remplir. Il faut être originaire du pays, y demeurer habituellement, & encore quelques formalités pour aspirer à cette élection. Aussitôt qu'elle est décidée, le nouveau patricien régale ses confreres avec une vache & du vin de palme ou de l'eau-de-vie, après quoi il

est confirmé dans sa dignité; ensuite, dit Bosman, qui parle en cet endroit du pays d'Axim sur la Côte-d'or, où les Hollandois ont un établissement, on améne à notre fort ceux qui ont été élus, on les présente au gouverneur, le priant de permettre qu'ils soient reçus *Caboceros*. S'il n'y a rien à opposer à cette élection, le gouverneur fait jurer le nouveau magistrat Négre, sur la bible, qu'il demeurera fidele aux Hollandois, qu'il leur donnera du secours & les défendra de tout son pouvoir contre leurs ennemis, soit Européens, soit Négres, sans en excepter aucun, & enfin, qu'il se comportera en bon & fidele sujet. Il fait aussi le même serment entre les mains de ses confreres, & il le confirme par ces mots : *que Dieu me fasse mourir, si je jure à faux, & si je n'observe mon serment.* Cette cérémonie terminée, on lui applique la bible sur la poitrine & sur la tête, on enrégistre son nom; dès-lors il a la permission de paroître aux assemblées, il jouit de tous les priviléges que la compagnie Hollan-

doiſe accorde aux Caboceros, & de tous les avantages que rapportent les procès qu'ils jugent.

Le troiſiéme ordre, parmi les Négres, eſt celui des riches; mais il y a un moyen de ſe donner pour tel & de ſe rendre par-là illuſtre & reſpectable. Celui qui a ce deſſein achete ſept des plus grandes dents de l'éléphant, & en fait faire des trompes ſur leſquels ſes domeſtiques apprennent à jouer les airs du pays. Lorſqu'ils ſont ſuffiſamment inſtruits, le maître fait avertir tous ſes parens & ſes amis. On s'aſſemble chez lui; on y boit copieuſement, on y mange de même, & enfin on ſe divertit au mieux pendant quelques jours. Enſuite paroiſſent les femmes & les eſclaves du maître, tous vêtus magnifiquement & ornés de tout ce qu'ils poſſédent, & même de bijoux d'emprunt. Les eſclaves ſonnent de leurs cors en public; le *prétendant* fait des préſens à ſes amis, & tout le monde ſe ſépare. Après cette fête, il peut, tant qu'il lui plaît, ſe divertir avec le ſon de ſes cors; per-

mission dont on ne peut jouir qu'après la cérémonie qu'on vient de voir.

Pour s'attirer encore un nouveau crédit & de plus grands honneurs parmi les siens, un Négre fait faire deux boucliers qu'il montre au public avec autant de formalités que les cors. La premiere nuit d'ensuite se passe à se promener avec ses armes, & tous ses gens aussi armés; le jour, il s'occupe à tirer de l'arc ou du fusil & à d'autres exercices militaires; puis succédent les danses & toute sorte de divertissemens, pendant huit jours que dure cette fête à laquelle assistent les parens, les amis, & les femmes habillées, comme il convient de l'être dans des jours d'apparat. Cette fête signifie que celui qui la donne affrontera tous les dangers pour défendre ses compatriotes, & qu'en temps de guerre il marchera le premier à l'ennemi & combattra jusqu'à la mort. Elle ne coûte pas autant que la premiere; car, au lieu de faire des présens, on en reçoit même d'assez considérables. Un Négre, qui a affiché ainsi la bravoure, a

ſeul le droit de faire porter deux boucliers devant lui. Au reſte, il eſt libre aux gens les plus vils de s'élever au même rang; il ne faut pour cela que des richeſſes.

Ici ſe préſente naturellement la peinture des inſtrumens de muſique qui entrent dans leurs divertiſſemens. Ils en ont de pluſieurs ſortes, mais tous font un bruit déſagréable. Les principaux ſont les cors dont on vient de parler, ſur leſquels ils ſculptent groſſiérement des figures d'hommes ou d'animaux; leurs tambours ſont au moins de dix ſortes de différente groſſeur, mais la plupart faits d'arbres creuſés, couverts de peau d'un côté, & ouverts de l'autre. On les porte au cou, ou on les laiſſe par terre, & on les bat avec deux bâtons qui ont la forme de marteaux. Au bruit rauque de ces cors & de ces tambours on joint encore le ſon aigre d'un fer creux qu'un petit garçon bat avec un bâton. Voilà ce qui forme un concert Negre. En certains quartiers de Guinée on a de plus, quelques flûtes de roſeaux, deſquelles on ne tire que des

ſons aigus très-peu mélodieux. Ils eſtiment beaucoup celles qu'on leur porte d'Europe, mais ils n'en jouent pas mieux que des autres. L'inſtrument le moins déſagréable aux oreilles Européennes, eſt celui que Boſman dit être composé de cordes étendues ſur un bois creux qui eſt de la figure d'une petite harpe. Le pere Labat parle auſſi d'un inſtrument appellé *balafo* au Sénégal, lequel rend un ſon diverſifié, ſelon les tons qu'on en tire avec deux baguettes, comme celles de leurs tambours (*a*).

Rien de plus ſimple que les mariages des Negres; ils ne ſçavent ce que c'eſt que contrat & fiançailles. Ils n'ont jamais de diſpute au ſujet de la dot. Lorſqu'un jeune homme trouve une fille à ſon gré, il ſe rend auprès de ſon pere ou de quelques-uns des plus proches parens, & la demande en mariage : on conſulte la fille; ſi

(*a*) On peut voir la deſcription de cet inſtrument dans l'ouvrage de ce Religieux, déjà cité *tome 2, page 332.*

elle donne son consentement, elle mange avec son mari la fétiche en signe de sa fidélité. On passe deux ou trois jours en festins aux dépens du mari, & il emmene chez lui sa compagne. Là elle est la maîtresse absolue de tous les esclaves ; si le mari achete des maîtresses, ou prend d'autres femmes, c'est du consentement de la premiere ; mais alors ces unions se font sans autre cérémonie que de donner au pere tant d'onces d'or pour sa fille qu'il livre. La premiere femme refuse rarement cette liberté à son mari, à cause des avantages qu'il y a à avoir plusieurs femmes qui donnent beaucoup d'enfans, ce qui fait la richesse des ménages : ces associations ne durent qu'autant qu'elles sont du goût des parties. La femme peut quitter son mari, si elle le prend en aversion, ou si elle s'en dégoûte, & alors ses parens sont obligés de restituer tout ce qu'ils ont reçu ; mais si le mari renvoie sa femme, il perd tout ce qu'il a donné. Les Negres prennent autant de femmes que leurs facultés le permettent. Plus on

en prend, plus on est distingué. Un homme qui en a vingt ou trente, est un puissant seigneur; mais alors deux de ces femmes sont exemptes de travail : la premiere est la plus considérée, & porte le titre de *grande femme*. Elle commande à toutes les autres; elle ne se mêle que de l'intérieur de la maison : la seconde s'appelle *bossum*, nom qui signifie divinité en leur langue, parce qu'elle est consacrée à leur idole favorite. Ils se piquent d'une grande délicatesse sur le chapitre de la fidélité de ces deux femmes, mais ils s'intéressent peu à celle des autres, pourvu qu'ils puissent en tirer de l'argent. Il y a de ces maris, sur-tout sur les côtes fréquentées par les Européens, assez infâmes pour être d'intelligence avec leurs femmes, dans la vûe de partager avec elles le prix de leur prostitution dont ils se font rendre un compte exact. Le mari, prévenu, surprend sa femme, & alors l'adultere est obligé de payer une amende proportionnée à ses moyens. Parmi les gens les plus vils elle n'est jamais moin-

dre que de trente ou quarante livres en denrées ou en argent.

Dans l'intérieur du pays, on n'est pas si indulgent envers les adulteres, & les deux coupables sont punis de mort, à moins que leurs parens ne les rachetent pour une grosse somme. Malgré ces punitions rigoureuses, les Négresses sont si passionnées pour les plaisirs de ce genre qu'on nous assure qu'il n'y a point de temps à perdre à faire sa cour, & qu'on n'essuie jamais de refus. Il est même assez commun, suivant Bosman & Smith, de voir de ces femmes se conduire avec les jeunes gens qu'elles trouvent à leur gré de la même maniere dont *madame Putifar en usa jadis avec Joseph*, & ne pas les trouver aussi rebelles, parce que leur mort seroit inévitable, s'ils étoient surpris avec elles. Dès qu'une femme a déclaré sa grossesse, son mari s'abstient de la voir, & offre des sacrifices à ses idoles pour obtenir son heureux accouchement. On donne aux nouveaux-nés trois noms, celui du pere & de la mere, de quelques parens, ou celui de ses deux

grands-peres, si c'est à un garçon, & de ses deux grand' meres à une fille, en y joignant le nom du jour de la semaine dans lequel il est né. Par la suite les noms se multiplient, à chaque action remarquable que fait un jeune homme, soit à la guerre, à la chasse; on en voit qui en ont jusqu'à vingt. Il y a différens endroits où l'on circoncit les enfans, & on croit que cette coutume vient de la fréquentation des Mahométans. Dans presque tout le reste de la Guinée on se contente de le présenter à un prêtre de leur religion qui le consacre par une cérémonie dont on ne nous rend pas compte.

Ces peuples si grossiers ont cependant des délicatesses sur la propreté, & n'approchent jamais des femmes dans le temps de leurs regles; elles sont même obligées d'habiter une petite caze séparée du reste du logis, & il ne leur est pas permis de passer la nuit en aucun autre endroit. Le pere Loyer nous apprend un usage singulier qui se pratique dans le royaume d'Yssiny. Dans chaque village, dit ce mis-

ſionnaire, » il y a une grande caze
» écartée des autres, qu'on appelle
» *bournamon*, & qui eſt deſtinée à lo-
» ger toutes les femmes & les filles
» dans leur temps critique. Là, elles
» ſont ſéparées de tout le monde, &
» y reſtent juſqu'à ce qu'il ſoit paſſé.
» On leur porte ce qui eſt néceſſaire à
» la vie, comme ſi elles étoient peſti-
» férées. Elles n'oſeroient pour toute
» choſe céler cette infirmité, parce qu'il
» n'y va pas moins que de leur vie, ſi
» on s'appercevoit qu'elles accommo-
» daſſent à manger à leurs maris pen-
» dant qu'elle dure. Auſſi lors du ma-
» riage on leur fait jurer qu'auſſi-tôt
» qu'elles ſe ſeront apperçues de leur
» état, elles le déclareront à leurs ma-
» ris, & ſe retiront au bournamon.

En général les garçons ſe marient beaucoup plutôt que les filles (*a*), parce qu'ils ont la liberté de choiſir & de demander en mariage celles qui leur plaiſent, & parce que celles-ci ſont en

[*a*] Voyage de Guinée de Mr Smith, écuyer, *tome 2; page 197.*

bien plus grand nombre que les premiers. D'ailleurs elles jouissent de tous les plaisirs du mariage, sans avoir les embarras du ménage; elles sont les maîtresses de leurs faveurs, & elles tirent bon parti de leur droit : c'est un agrément qui leur rend le mariage assez indifférent. En satisfaisant leur goût pour le libertinage, personne n'en est scandalisé, & on ne les regarde pas autrement que si elles étoient mariées.

Il y a aussi des gens infâmes qui font un commerce des faveurs d'une troupe de jeunes filles qu'ils prennent soin d'entretenir le plus proprement qu'ils peuvent. Elles rendent à leurs maîtres les profits qu'elles font, & ils leur en abandonnent une partie pour leur nourriture. Cet usage n'est pas, sans doute, ce qui choquera le plus un Européen; quelle que soit sa patrie, elle lui offrira plus d'un exemple d'une pareille infamie.

Arrêtons-nous aux funérailles des Negres. Il est peu de peuples qui aient plus de crainte de la mort, & qui cependant y courent à plus grands pas

par leur penchant excessif à la débauche en vin, en liqueurs & en femmes.

Lorsqu'un homme tombe malade, ses parens en prennent le plus grand soin, & ne négligent rien de ce qu'ils croient capable de lui prolonger la vie. Outre les remedes qu'ils lui administrent, & qui sont tous des décoctions ou des infusions de simples, ou de leur suc qu'ils en ont exprimé, on fait venir un de leurs *fétichers* qui ordonne d'abord des sacrifices de bestiaux, de fruits ou même d'or, suivant les facultés du malade, & les offrandes appartiennent à ces prêtres. Si le malade recouvre la santé, le médecin est largement récompensé ; mais si son mal augmente, il est congédié, & l'on en appelle un autre qui ne manque pas, comme son prédécesseur, de s'enrichir avec les offrandes qu'il prescrit. Si le malade meurt, la justice, le prêtre & les parens s'occupent pendant quelques jours à rechercher quelle a été la cause de sa mort; s'il n'a point été parjure, & si elle n'est pas une pu-

nition de ses dieux ; s'il n'avoit pas quelque ennemi mortel qui l'auroit empoisonné. Après ces informations, sur lesquelles le prêtre porte son jugement, il interroge le mort, l'idole, pour apprendre les raisons de sa mort, & il va porter leur réponse à la famille du défunt. C'est alors que les parens & les esclaves poussent des hurlemens & des lamentations si horribles, que tout le village en retentit : d'abord viennent des jeunes gens avec des fusils, pour tirer quelques coups auprès du corps, en signe d'honneur. Pendant ce temps-là les femmes du mort, rasées, le corps & la tête couverts de terre blanche, n'ayant qu'une mauvaise pagne autour du corps, courent dans toutes les rues du village comme des furies, en prononçant continuellement les noms du défunt, en récitant les belles actions qu'il a faites pendant sa vie, & en mêlant à cette triste oraison funebre des sanglots & des cris épouvantables. On le met enfin dans un cercueil avec ses plus beaux habits, avec quelques ustenciles de

cuisine, des bijoux & de la poudre d'or, & on l'enterre dans un endroit écarté. Cette opération finie, tous les assistans reviennent à la maison du défunt où l'on se réjouit à boire & à manger pendant plusieurs jours.

Ces peuples ont tant de passion pour être enterrés dans leur patrie, que si quelqu'un vient à être tué ou à mourir dans un pays très-éloigné du sien, ceux qui l'accompagnent, lui coupent un bras ou une jambe, la font rôtir, en dépouillent l'os de toute chair, & l'apportent à sa famille qui célebre sur cette partie les mêmes cérémonies que sur le corps entier.

A la mort d'un Roi ou d'un Seigneur considérable on garde son corps six mois ou un an. On proclame le jour de ses obseques dans toutes les terres de son obéissance, & il s'y trouve un concours extraordinaire. En plusieurs cantons, on immole aux mânes du défunt sa femme appellée *bossum*; quelques-uns des principaux esclaves & d'autres malheureux qu'on achete dans ce dessein. C'est une chose déplorable,

dit Bosman (*a*), de voir massacrer ces victimes infortunées. Ce sont autant de nouveaux Agag, & les sacrificateurs autant de Samuel. On les met en pieces, & on les fait mourir mille fois, en les piquant, en leur arrachant des morceaux de chair, & par d'autres tourmens semblables.

J'ai vu moi-même, non sans frémir, dans le pays d'Ante sur la côte d'Or, périr de cette maniere onze personnes, parmi lesquelles il y en eut une qui, après avoir enduré les plus cruelles douleurs, eut la tête tranchée par un enfant de six ans, qui fut presque une heure à faire cette exécution, au grand applaudissement de l'inhumaine assemblée : les Européens ont essayé d'abolir cette coutume abominable parmi les Negres qui vivent près de leurs forts, & en quelque sorte dans leur dépendance; mais on n'y est pas parvenu par-tout. Ceux-ci font cette cérémonie sanguinaire en secret; mais les autres qui habitent loin des côtes, la pratiquent avec beaucoup d'appareil & une pompe extraordinaire.

(*a*) *Page* 231.

Religion des Negres.

Ce feroit une entreprife auffi téméraire qu'ennuyeufe que de vouloir décrire ici toutes les cérémonies religieufes en ufage parmi les Negres. D'ailleurs elles ne font pas les mêmes par-tout, & leur abfurdité croît en raifon de l'ignorance de ceux qui les pratiquent. Tous les Negres qui habitent à l'eft & au nord du Sénégal & aux environs du Cap Verd, font Mahométans, parce qu'ils ont des relations avec les Maures & les Arabes du Zaara, mais ils n'ont ni mofquées, ni moullahs, & ne fêtent pas le vendredi, ainfi que les autres Mahométans. Ils ont feulement leur *Bairam* ou Pâque qui vient à la fuite d'un Ramadam, à leur mode, fort différent de celui des véritables Mufulmans. La cérémonie de la circoncifion eft, à proprement parler, la feule chofe qui les faffe reconnoître pour des Mahométans.

Quant aux autres nations de Guinée, elles font toutes idolâtres. Les peuples de Benin cependant circoncifent les

garçons & les filles, mais ne peuvent rendre raiſon de cette coutume ; ces nations reconnoiſſent un Dieu créateur & maître de toutes choſes, mais ils ne lui rendent aucun culte. Ils ont des idoles qu'ils adorent, & auxquelles ils donnent le nom de *fétiches*. Il n'eſt pas aiſé d'indiquer ce que c'eſt que ces fétiches, parce que ce terme a une infinité d'acceptions. Il ſignifie à la fois le nom générique des divinités, qui a pour ſynonyme *boſſum*; & le culte même qu'on rend à l'idole. Ainſi, lorſqu'ils veulent lui ſacrifier ou l'interroger, *ils diſent, faiſons fétiche*. Pour prêter ferment, c'eſt faire *fétiche* : pour ſe venger d'un ennemi, on fait fétiche ; & voici comment : on porte du vin ou quelques alimens à un prêtre, pour qu'il les conjure, & ils les répandent à l'endroit où leur ennemi a coutume de venir, dans l'idée que s'il vient à toucher à ces choſes *excommuniées*, il mourra bientôt. Celui-ci vient-il à s'appercevoir du projet qu'on a de le perdre, il ſe fait porter, ou il ſaute par-deſſus les matieres maudites, & n'a plus de crain-

te : c'eſt un crime que de répandre ainſi des conjurations ; & celui qui en eſt convaincu, eſt quelquefois puni de mort, excepté le cas de larcin ſeulement dans lequel tout le monde peut employer ce moyen pour découvrir le voleur.

Les prêtres ou féticheṛs n'ont rien qui les diſtingue des autres. Chacun a chez lui ſon idole particuliere, compoſée à ſa façon. Voici communément en quoi elle conſiſte à la côte d'Or. C'eſt un grand vaſe de bois, appellé *kalabas*, rempli de terre, d'huile, de ſang, de cheveux & d'oſſemens d'hommes & de bêtes, & de mille autres ordures pareilles : c'eſt devant ce mêlange monſtrueux qu'on appelle *fétiche*, & en préſence de ſon miniſtre, que l'on vient faire les ſermens ſolemnels dans les circonſtances les plus importantes, telles que des traités de paix, des promeſſes d'argent, &c. On va conſulter encore le féticher avant d'entreprendre quelque affaire intéreſſante ; & la réponſe qui eſt toujours favorable, ne manque pas d'être bien payée & pré-

cédée de quelque offrande pour mériter la protection de l'idole.

Les seules fêtes qu'on puisse dire qu'ils solemnisent, c'est lorsqu'un village est ruiné par la stérilité, par le défaut ou la trop grande abondance de pluies. Les principaux s'assemblent & demandent aux prêtres ce qu'il y a à faire pour arrêter les maux qui les affligent : ceux-ci ordonnent des offrandes, des sacrifices ; ces oracles sont publiés par-tout : ceux qui ne s'y conforment pas, sont mis à une grosse amende (*a*).

La mer est aux yeux de ces peuples une divinité à laquelle on fait un sacrifice public pour obtenir une pêche abondante. Il n'y a point de village qui n'ait un petit bois où les chefs vont sacrifier avec les prêtres, soit pour le bonheur général, soit pour leurs

[*a*] Voyez une sçavante Dissertation de M. le président de Brosses, sur le culte des dieux Fétiches, comparé à l'ancienne idolatrie. Elle est insérée dans le Journal Encyclopédique, *premier volume de mars 1761, page 71.*

intérêts particuliers. Ces bois sont sacrés, & il est défendu d'y faire aucun dommage.

Malgré cette multiplicité de divinités, chaque homme, chaque femme a sa fétiche particuliere à laquelle on sacrifie le jour de la semaine dans lequel on est né. On offre à l'idole un mouton, un chevreau, une poule ou autre chose, & l'on partage ensuite la victime avec ses parens ou ses amis, qui s'empressent d'en venir demander un morceau. Chacun se fait une fétiche à sa fantaisie. Pour les uns, c'est un petit morceau de bois jaune, rouge, une dent de chien, de tigre, d'éléphant, un œuf. Pour les autres, c'est une arrête de poisson, un bout de corne rempli d'ordures, une branche d'épines, ou enfin des petites cordelettes faites d'écorce d'arbre (*a*).

Dans le royaume de Juida, suivant Smith, les serpens sont les divinités du premier ordre, & c'est le plus grand sacrilege d'en frapper un. Les arbres

[*a*] Voyez la Relation du P. Loyer, *page* 245.

de haute futaie sont celles du second rang, & la mer est du troisieme. On ne fait des offrandes qu'aux serpens & aux arbres, parce que celles qu'on jetteroit à la mer, seroient perdues pour les prêtres.

La prêtrise n'est pas restreinte au sexe masculin. Il y a des pays où les prêtresses sont en beaucoup plus grand nombre que les prêtres; mais les uns & les autres sont respectés au point qu'ils ne sont sujets à aucune punition, pour quelque crime que ce soit. Les prêtresses sont au-dessus de tout reproche, & ne doivent aucun compte de leur conduite à leurs maris: ceux-ci sont obligés de les servir à genou, (*a*) & de leur obéir, comme un esclave à son maître.

Les Negres croient encore à l'existence de différens dieux subalternes, de (*b*) mauvais génies toujours disposés

---

(*a*) Voyage de Guinée de Smith, *tome* 2, *page* 142.

[*b*] Voyez le Journal Encyclopédique cité page 12.

à faire beaucoup de mal. En quelques pays il y a une fête annuelle consacrée à chasser l'esprit malin hors des villes & des villages. On s'assemble, on court dans les rues confusément, en faisant des cris horribles ; on jette des pierres de côté & d'autre, & chacun rentre chez soi. Pendant que dure cette scene diabolique, les femmes restent dans l'intérieur de la maison, & lavent, frottent tous les vases de terre & de bois qui servent à leur ménage, dans l'idée de leur ôter l'impureté que l'esprit infernal y auroit laissée en s'y cachant. En d'autres pays, au lieu de le chasser, on cherche à se le rendre favorable en lui donnant à manger ; & on voit dans les chemins, dans les campagnes une multitude de petits vaisseaux remplis d'alimens destinés au diable auquel ils donnent un corps blanc.

Il y a autant de variété parmi ces peuples dans leurs sentimens sur la création qu'on en a vû dans leur culte. Les uns croient que l'homme a été engendré par une grosse araignée ; d'au-

tres qui l'attribuent directement à Dieu, s'imaginent qu'il créa d'abord des hommes blancs & des noirs. Pour les éprouver, ils ajoutent qu'il leur proposa deux avantages, celui de sçavoir lire & écrire, & celui de posséder de l'or. L'option donnée, les Noirs choisirent de posséder de l'or, & abandonnerent aux Blancs la connoissance des lettres; ce que Dieu approuva; mais étant irrité de l'amour des Negres pour l'or, il ordonna que les blancs domineroient éternellement sur eux, & que ceux-ci seroient obligés de leur servir d'esclaves. D'autres nations croient que les premiers hommes sont sortis d'une caverne profonde qu'ils vont voir au bord de la mer.

Les Marabouts Negres (*a*) font aussi une histoire plaisante des trois enfans de Noé, par laquelle ils expliquent la diversité de la couleur de tous les peuples de la terre. Nous allons l'emprun-

---

[*a*] On a vu ci-devant qu'on appelle Marabouts en Barbarie des Solitaires retirés dans les lieux déserts.

ter du pere Labat, en la laissant dans le style badin & négligé de l'auteur (*a*). Il ne faut que supposer avec eux que de ces trois enfans, l'un étoit blanc, l'autre basané, & le troisieme noir; & que les femmes étoient de la couleur de leurs maris. La suite de cette histoire excuse au mieux, selon eux, l'inclination que tous les Negres ont au larcin; & les justifie pleinement, lorsqu'ils sont pris sur le fait. Noé étant mort, disent-ils, ses trois enfans s'assemblerent pour faire le partage des biens qu'il avoit laissés, & qui consistoient en or, en argent, en pierreries, yvoire, toiles, étoffes, pagnes, chevaux, chameaux, bœufs, moutons & autres bestiaux. Il y avoit même aussi des armes, des meubles, des grains, des pipes, du tabac & autres choses semblables. On mit tout en ordre; le partage fut renvoyé au lendemain, parce qu'il étoit trop tard. Les trois freres souperent ensemble de bonne amitié, burent sans excès, fumerent honnêtement, & se cou-

(*a*) Voyez l'ouvrage déjà cité, *tome 2, pag.* 361.

cherent, mais ils ne dormirent pas tous trois également. Le blanc, qui étoit plus vigilant que les deux autres, se leva doucement, puis prenant tout ce qu'il y avoit de meilleur, comme l'or, l'argent, les pierreries, l'yvoire & les meubles les plus précieux, il les chargea sur les meilleurs chevaux, & s'enfuit avec toutes ces richesses au pays où l'on voit encore aujourd'hui que les blancs sont établis. Le maure ou basané s'étant éveillé quelque temps après la fuite du blanc, & ne le trouvant plus, ni les meilleurs effets de la succession commune, il se hâta de s'emparer des chameaux, des chevaux, des boeufs, des tapis & autres effets qu'il put charger sur ces animaux, & se retira dans les lieux où il vouloit fixer son séjour. Le noir, comme le plus paresseux, ne s'éveilla que le dernier, & fort tard. Il fut bien étonné de ne plus voir ses freres, & de trouver la maison vuide, à l'exception de quelques pagnes, de quelques pipes, du tabac, du mil & du coton que ses freres avoient méprisés. Il vit bien qu'il étoit duppé, &

qu'il lui feroit impossible de se faire rendre raison par ses freres, quand même il sçauroit l'endroit où ils s'étoient retirés. Dans ces circonstances affligeantes il s'amusa à fumer, & réfléchit à ce qui lui convenoit de faire pour sortir de la situation critique où il se trouvoit. Il crut que le meilleur parti étoit d'attendre avec patience qu'il se présentât des occasions d'user de représailles, & de s'emparer de tout ce qui pouvoit tomber sous sa main, en dédommagement des biens que ses freres lui avoient enlevés. Il s'arrêta donc à cette idée, & il pratiqua exactement l'avis qui en résultoit tant qu'il vécut. Ses enfans & leurs descendans ne peuvent mieux faire que d'imiter leur pere, & c'est ce qui fait qu'ils suivent tous son exemple.

On ne nous apprend rien de l'opinion des peuples noirs, au sujet de la nature de l'ame. Il y a apparence cependant qu'ils la croient immortelle, puisqu'ils enferment avec les morts des habits & des ustenciles propres à leur usage dans une autre vie, & qu'ils im-

molent des esclaves pour les servir. D'autres pensent que leurs idoles interrogent les morts sur leur conduite, & que s'ils ont bien observé les jours qui leur étoient consacrés, en ne mangeant pas de viande défendues, l'idole les fait passer doucement une riviere qui est bien avant dans la terre ferme, & les conduit dans un lieu de délices. Mais si les morts ont manqué à leurs devoirs envers l'idole, car les Negres ne connoissent d'autre crime, ils sont précipités dans la riviere, & ensevelis dans un éternel oubli. Quelques uns s'imaginent que les morts sont transportés au pays des blancs où ils reprennent des corps de cette couleur. Bornons-nous à ce récit. On sent qu'il n'est pas possible de rapporter les divers sentimens de toutes ces nations, en matieres théologiques. Il y a lieu de croire que les idées qu'ils ont sur ce point, leur ont été transmises de génération en génération, & altérées à raison de la crainte & de la stupidité de leurs ancêtres; ce qui a produit vraisemblablement tant de variété à cet égard. Pour

ce qui eſt du culte de leurs idoles, nous n'avons pas prétendu rapporter les pratiques de tous les Negres. On doit bien penſer que parmi un peuple idolâtre où chaque particulier a des idoles à lui, & leur fait des ſacrifices, les beſoins & la ſuperſtition ſont les ſeules regles de la dévotion & de la conduite que l'on tient pour ſe rendre favorable des divinités arbitraires. C'eſt aſſez nous être occupés des abſurdités religieuſes de ces peuples. Jettons un coup d'œil ſur la façon dont ils ſont gouvernés, en prévenant que dans une contrée où les royaumes ſont ſi multipliés, qu'un Prince peut deux fois par jour faire le tour de ſes états, ſans être fatigué, on ne doit pas s'attendre à trouver la plus exacte deſcription des diverſes loix qui ſont la baſe de ces gouvernemens, & qui reglent l'adminiſtration de la juſtice. Rapportons d'abord quelle eſt l'origine que ces peuples s'attribuent, ſuivant M. Romer. Nous diſtinguerons enſuite les Républiques d'avec les Etats monarchiques.

Ces peuples, dit ce Danois, ignorent totalement d'où ils sortent. Ils croient que les baleines & les autres cétacées sont d'une race semblable à la leur; ils ont une tradition confuse d'un changement de mers en terre. L'incertitude de leur géographie répand sur leur histoire une obscurité impénétrable. On ne peut gueres remonter avec quelque confiance au-delà du commencement de ce siecle.

Dans les Etats monarchiques le Roi ne maintient son autorité que par la force, & regne avec un sceptre de fer. Son or, ses esclaves sont la mesure de sa puissance, & de l'obéissance qu'on lui voue. Si ses richesses sont médiocres, son pouvoir est borné au point qu'il ne peut rien obtenir de ses sujets, qu'en les priant ou les payant, mais l'opulence le rend absolu & tyran. Il a un conseil composé des principaux & des plus anciens du royaume. Il l'assemble lorsqu'il est question de juger quelques affaires criminelles; il les renvoie s'il n'est pas content de leur arrêt, & prononce lui-même une sentence qui est

exécutée sur le champ. Toutes les peines corporelles, la mort même se rachetent par des amendes, & de cette façon il n'y a que les pauvres qui soient exécutés. Les voleurs d'enfans, de bestiaux sont punis de mort, ainsi que les meurtriers & les adulteres; mais ceux qui n'ont volé que des choses ordinaires, en sont quitte pour restituer & payer une amende.

Il y a différens endroits où la maniere de se faire payer de ce qui est dû, a quelque chose de fort singulier. Un homme, au lieu de demander à son débiteur, prend ce qu'il peut attrapper, quand même la chose vaudroit six fois plus que ce qui lui est dû, & sans s'informer à qui elle appartient. Le propriétaire vient pour redemander ce qui lui a été pris si injustement; le frippon le renvoie à son débiteur, & ne se dessaisit pas de son vol. L'autre ne manque pas d'aller le trouver, & demande le paiement de ce qu'on lui a enlevé. Alors le débiteur est obligé de le satisfaire, & souvent au triple de la valeur de la chose volée, parce que le pro-

priétaire atteste par serment quel est son prix. Le moyen suivant dont ils se servent pour escroquer de l'argent, n'est pas moins contraire à l'équité naturelle, & donnera une idée des principes de ces barbares. » Un frippon (*a*) s'adresse » à quelqu'un, & lui dit : j'ai reçu de » votre fils, de votre cousin, de votre » esclave un affront dont je viens de- » mander réparation. Si vous ne me » l'accordez, je me tuerai moi-même, » ou je me meurtrirai le corps, ou je » tuerai quelqu'un, & cela par votre » faute ; mon crime retombera sur vous. Si on ne lui donne pas quelque chose, & que le frippon ait le courage d'exécuter une de ses menaces, comme j'en ai vu des exemples, dit Bosman, celui à qui il s'est adressé, est appellé en justice & condamné comme coupable du crime commis par le misérable qui l'a dénoncé.

Dans le royaume de Juida, la justice y est beaucoup mieux connue, & les peuples y sont très-civilisés par com-

(*a*) Voyage de Guinée de Bosman, *page* 181.

paraison avec les autres Negres. Le meurtre & l'adultere avec les femmes du Roi & les grands du royaume ne se pardonnent jamais. Les coupables sont brûlés, ou ont le ventre fendu, vivans: on leur arrache les entrailles; on remplit leur corps de sel, & on les expose sur la place du marché. Ces supplices sont très-rares, par la raison que les Negres craignant extrêmement la mort, ne s'exposent pas volontiers à tout ce qui peut les y conduire. Le Roi de Juida reste toute sa vie enfermé au milieu de ses femmes, & n'a qu'elles pour le servir. Il sort peut-être deux ou trois fois par an pour aller se divertir. Il est accompagné alors de plus de mille femmes habillées superbement, sans aucun homme. Ses courtisans vont l'attendre à l'endroit qu'il leur a indiqué, & il y va de leur vie de badiner avec les femmes du Roi, ou de s'en approcher de trop près.

Les grands seigneurs viennent tous les jours manger au palais, mais non pas avec le Roi; personne n'a la liberté d'assister à ses repas que ses femmes.

Lorsque ce Prince régaloit les Hollandois, on servoit les restes de ceux-ci aux grands du royaume, & ils étoient bientôt dévorés; pour marquer, dit Bosman, qu'ils estiment grandement tout ce qui vient de leur Roi.

Ajoutons ici quelques traits de civilité que ce voyageur attribue aux Negres de Juida. Si quelqu'un va rendre visite à un de ses supérieurs, ou s'il le rencontre par hasard, il se met aussi-tôt à genoux devant lui, baise la terre par trois fois, en se frappant dans les mains, & en disant bon jour ou bon soir; l'autre répond, assis ou debout, en frappant doucement dans ses mains, & en disant, *c'est assez*. Cependant l'inférieur reste couché par terre jusqu'à ce que sa visite soit finie, & se retire alors en rampant, & avec les marques de la plus grande soumission. Les enfans ont à-peu-près le même respect pour leurs péres, les cadets pour les aînés, & les femmes pour leurs maris. D'un supérieur on ne reçoit rien qu'à genoux & à deux mains, après avoir baisé la terre: en lui parlant on a soin de se cou-

vrir la bouche avec la main, pour que l'haleine ne l'incommode pas. A la rencontre de deux perſonnes de même condition, tandis que les maîtres obſervent l'étiquette d'uſage, on voit les eſclaves ſuivre leur exemple, & les deux troupes à genoux pour ſe dire bon jour : ce qui forme un ſpectacle auſſi amuſant qu'extraordinaire.

S'il arrive qu'un ſeigneur éternue, tous ceux qui ſont préſens tombent à genoux, baiſent la terre, frappent des mains, & font en ſe relevant des vœux de proſpérité à celui qui a éternué. Les femmes, comme dans toute la Guinée, travaillent à la campagne ; celles du Roi même n'en ſont pas exemptes, & on les y voit aller tous les jours par centaine. Dès que le gouverneur d'une province trouve une jolie fille dans ſon diſtrict, il eſt obligé de l'envoyer au Roi, ſans que les parens puiſſent s'y oppoſer. Ce prince a trois ou quatre mille femmes : celui qui régnoit en 1698, avoit épouſé deux de ſes filles. Les grands ſeigneurs & les riches ſuivent l'exemple de leur Prince, & en-

tretiennent trois ou quatre cens femmes. Il y en a qui ont jusqu'à deux cens enfans; & Bosman dit l'avoir vu. Comme les peres sont les maîtres absolus de ces femmes & de ces enfans, sur le moindre prétexte ils les vendent. Ici le fils aîné hérite de tous les biens de son pere & de ses femmes, dont il fait ce qu'il veut, à l'exception de sa mere à qui il fournit tout ce qui lui est nécessaire pour vivre tranquillement. C'est à-peu-près les mêmes usages, la même forme de gouvernement dans le royaumes de Benin qui est le plus étendu de toute la Guinée. Le Roi de Juida n'étant, comme nous avons dit, servi que par des femmes, il s'en sert souvent pour punir ceux qui ont encouru sa disgrace, ou qui l'ont offensé. Rien n'est plus plaisant que de voir marcher un bataillon de trois ou quatre cens femmes, le fer à la main, pour aller piller & abattre la maison d'un coupable ou d'un favori disgracié. Il est défendu sur peine de la vie de leur faire la moindre résistance, & le butin qu'elles font leur appartient. Il n'y a point de

de mendians parmi ces peuples ; ceux qui se trouvent hors d'état de gagner leur vie seuls, se vendent à d'autres, qui les emploient selon leurs forces, & les nourrissent. Considérons à présent les autres Rois de la côte de Guinée. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi fiers & aussi fastueux que celui de Juida. Rien ne les distingue à l'extérieur dans le lieu de leur résidence. Leurs cases ne sont ni plus belles, ni mieux bâties que celles des autres ; elles sont seulement plus grandes & plus nombreuses que celles des autres : on ne voit à leurs portes pas plus de gardes que de domestiques ; seulement, lorsqu'ils se promenent dans les villages, ils sont suivis de deux petits garçons dont l'un porte un sabre, & l'autre un petit siege. Le plus vil esclave ne se détourneroit pas pour les voir passer, & on ne leur fait que les civilités accoutumées entre égaux ; mais lorsqu'on vient leur rendre visite chez eux, ou qu'ils vont eux-mêmes en faire chez leurs voisins ; c'est alors qu'ils se montrent avec l'appareil de la grandeur

qui consiste en deux ou trois cens hommes armés ; ils se font porter sur la tête un parasol, & ils restent au milieu de toutes leurs femmes parées magnifiquement. En tout autre temps, les Rois vont au marché faire eux-mêmes emplette de vin de palmier, & ne vivent pas mieux que le dernier de leurs sujets. Je crois leur faire beaucoup d'honneur, dit M. Smith (*a*), en les comparant tout au plus au baillif ou à un maire d'une ville municipale. L'après-midi, le Roi, les seigneurs, les esclaves, tous sont assis pêle-mêle à l'ombre pour boire & causer ; chacun est libre de prendre un siége & de se joindre à cette illustre compagnie. Une marque de grandeur dans ces festins, c'est de répandre beaucoup de vin autour d'eux ; mais cependant cela n'arrive que lorsqu'ils en sont bien remplis. Les enfans de ces Rois, pour être princes & princesses, ne sont pas dispensés de travailler dès qu'ils en ont l'âge. Les uns travaillent à la terre,

(*a*) Nouveau voyage de Guinée, *page* 187.

recueillent du vin de palmier, qu'ils portent eux-mêmes vendre au marché; d'autres ont des métiers qu'ils professent, ou se louent pour domestiques, de façon que celui qui manioit la bêche, le hoyau, prend le sceptre de son pere, quitte ses pôteries pour un trône; & de valet, devient Roi. Les Princesses ont aussi leurs travaux, soit à la terre, soit à filer du coton, ou ce qui est plus de leur goût & moins pénible; à trafiquer leur honneur avec le premier qui veut le payer. La fille d'un Roi épouse ici un esclave, ce qui n'est pas permis aux garçons, parce que les enfans, suivant le sort de la mere, ils sont libres: au-lieu qu'un prince, épousant une esclave, il arriveroit que les petits princes seroient destinés à l'esclavage par leur naissance.

Telle est à peu près la peinture de toutes les familles Royales & maisons Souveraines de la côte de Guinée. Voyons un peu quels sont les grands officiers de ces Monarques; il n'y a rien de superflu dans leur grand nombre, car ils sont tout au plus cinq ou

six. Ce sont les *brassos* qu'on appelle aussi porte-enseignes, les porteurs de sabre, les *tié-tiés* ou crieurs publics, & le capitaine des femmes. Les brassos sont de ces braves qui se sont rendus recommandables en faisant parade de valeur; ils portent le bouclier du Roi. Les porteurs de sabre sont au nombre de trois ou quatre; leur nom désigne assez leurs fonctions. Ces gens-ci sont communément choisis pour être envoyés en ambassade dans les cours étrangeres. Cet honneur se fait aussi aux tié-tiés ou crieurs publics, qui sont en quelque sorte la même chose que nos tambours ou trompettes dont nous nous servons en temps de guerre pour les pour-parlers & faire des propositions aux ennemis. Dans chaque village, il y a au moins un de ces hommes pour crier ce qui a été perdu ou dérobé, & pour promulguer les ordonnances des juges. Ce qui les distingue des autres Négres, c'est un bonnet de peau de singe noir, dont le poil est long comme le doigt, & un paquet de crin de la queue d'un élé-

phant, qu'ils portent à la main pour chasser les mouches qui incommodent leur maître. La charge de capitaine des femmes est la plus considérable. Ses fonctions sont de prendre garde que les femmes du Roi ne lui fassent d'infidélité. Ils sont aussi chargés des trésors de leur maître; & après sa mort, il n'y a qu'eux seuls qui soient obligés de rendre compte de ses richesses: c'est à quoi se réduisent toutes les charges de la maison du Roi; mais eux seuls n'ont pas le privilége de se faire servir ainsi. Toutes les personnes riches ont chez eux les mêmes officiers, & souvent ils sont en plus grand nombre que chez le Souverain.

Dans le royaume d'Angonna, sur la côte d'or, dit M. Smith (*a*), il est d'usage que les femmes soient chargées du gouvernement, & elles remplissent cette éminente dignité avec autant de sagesse & de courage que les petits Rois des autres pays.

Je ne connois pas d'autre royaume

(*a*) Nouveau voyage de Guinée, page 164.

dans toute la Guinée, dont le gouvernement puisse tomber en quenouille. La Reine d'Angonna se conduit avec tant de prudence, que pour ne pas partager l'administration avec un homme, elle ne se marie jamais. Cependant, pour ne pas se priver entiérement des plaisirs du mariage, elle achete un jeune & un joli esclave qui lui tient lieu de mari, & il lui est défendu, sous peine de mort, d'avoir la moindre intrigue avec une autre femme. Lorsque les charmes & la vigueur de la jeunesse l'ont abandonné, ou que la passion de la Reine est éteinte, elle lui donne la liberté & en prend un autre. Elle ne se pique ni de chasteté ni de constance; &, selon les idées reçues, comme elle est maîtresse de ses faveurs, sans en être comptable, elle les accorde librement à qui lui plaît, sans craindre de scandaliser personne. Sa fille aînée est la plus proche héritiere du trône. Elle vend ses fils pour être esclaves, ou elle en dispose de façon à ne pas interrompre la succession dans la ligne féminine. La mere a soin d'ins-

truire sa fille de ses principes civils & politiques. La jeune Princesse se forme de bonne heure sur son modele, & aussitôt que la nature a parlé, on lui achete un esclave de son goût pour ses amusemens amoureux.

Dans les gouvernemens républicains, l'administration est partagée entre les vieillards appellés *Caboceros*, dont on a parlé, & les jeunes gens voués aux armes, qui s'appellent *Manceros*. Les premiers jugent les grandes affaires, & les derniers celles de moindre importance. Mais lorsqu'il est question de guerre, les uns & les autres s'assemblent & prennent, de concert, des délibérations relatives aux circonstances. Les Manceros, animés par l'espoir du pillage, manquent rarement l'occasion de déclarer la guerre à leurs voisins, sur-tout lorsqu'ils les voient plus riches qu'eux-mêmes.

En général, tous les Négres étant, comme nous l'avons dit, très-lâches, leur maniere de faire la guerre n'offre ni évolutions raisonnées, ni connoissances profondes dans l'art militaire. Une irruption soudaine dans le pays

à qui l'on en veut, est la premiere déclaration de guerre : on pille, on tue, on fait des esclaves, & on se retire. S'il se rencontre une armée qui s'oppose à toutes ces expéditions, on se bat, mais c'est sans ordre, sans disposition préalable. Chaque capitaine tient ses soldats fort serrés les uns contre les autres ; & pour être plus en sûreté lui-même, il reste au centre. Une armée est ainsi composée de pelotons d'hommes, & rarement elle va à trois ou quatre mille, sur la côte d'or, où les royaumes sont fort multipliés. Les détachemens ainsi ramassés, ne donnent pas tous ensemble ; mais une troupe attaque celle de l'ennemi qui lui est opposée. Si elle a du dessous, le reste des troupes de son parti prend la fuite & l'abandonne à la discrétion du vainqueur. Ils ne se tiennent pas droits en combattant ; ils courent tous courbés, afin que les balles leur passent par-dessus la tête. Il y en a qui s'avancent vers l'ennemi en rampant jusqu'à portée de faire leur décharge ; l'un tire assis, l'autre

couché, un autre à genoux ; après quoi ils s'enfuient, à toute jambe, vers leur parti pour charger leurs armes & revenir au combat. En un mot, ils font tant de grimaces, en se courbant, en se traînant par terre, en sautant & en criant que ces scenes ont plus l'air d'une singerie que d'un combat. Leurs armes sont des fusils, des carabines, des sabres fort larges de la forme d'une serpe, l'arc & les fléches, l'assagaye, qui est une espece de dard ou de javeline, armée de fer qu'ils lancent à vingt pas, ou qui se manie comme une lance ; ils n'ont pas d'autres armes défensives que le bouclier qu'ils tiennent de la main gauche en combattant avec le sabre ou l'assagaye. Ces boucliers sont faits de bois de quatre à cinq pieds de long & de trois de large. Les uns les couvrent de peau de tigre, de cuir doré ou de petites plaques d'or. Quelques Rois ont aussi du canon, mais ils sçavent peu s'en servir à la guerre. Plus communément il ne leur sert que pour faire des salves à l'honneur de quelqu'un.

Notre voyageur Danois fait l'histoire d'une guerre trop comique pour ne pas figurer ici avec quelque avantage ; mais il faut prévenir que les Rois & les seigneurs de la côte de Guinée croient s'honorer beaucoup en prenant des noms Européens. En 1743, le Roi Guillaume & le Roi Martin terminerent une guerre qui duroit depuis trois ans, & dont voici le sujet. Martin avoit osé prendre le titre de Roi, & s'égaler à Guillaume : on fit des irruptions, on ravagea des plantations de part & d'autre ; on se battit. Il périt trois hommes du côté de Guillaume & cinq du côté de Martin qui s'avoua vaincu. Guillaume accorda la paix à son ennemi aux conditions suivantes : 1°. Qu'il renonceroit au titre de Roi, & se contenteroit de celui de seigneur : 2°. Qu'il ne mettroit plus de bas ni de souliers lorsqu'il iroit à bord des vaisseaux d'Europe, & que cette distinction appartiendroit désormais au seul Roi Guillaume : 3°. Que Martin donneroit au vainqueur la plus belle de ses filles en mariage ; qu'elle

prendroit le nom de Reine Anne, & qu'elle auroit rang par-dessus toutes les autres femmes. Après ce traité, Guillaume, en bas & en souliers, vint à bord d'un vaisseau Danois, & acheta toutes les soieries qu'il y trouva pour en habiller la nouvelle Reine Anne. Ayant apperçu un bonnet de grenadier que les gens de l'équipage avoient par hasard, il souhaita aussi de l'avoir pour en parer son épouse : Il voulut que Martin la vît dans tous ses atours, & ce dernier convint qu'elle n'avoit jamais été si belle.

On ne fabrique point de monnoie en Guinée ; les seules qui y aient cours, sont des koris ou petites coquilles qui sont répandues dans toute l'Inde, & que les Européens apportent aux Négres. Presque toutes les nations d'Europe ont des établissemens sur les côtes de Guinée pour y acheter de l'or, de l'yvoire, de la gomme, & sur-tout des esclaves qu'on transporte ensuite dans les colonies d'Amérique, où on les emploie à la culture de la terre, à la fabrication du sucre, de l'indigo &

à toutes ſortes d'ouvrages.

Il ſeroit auſſi inutile qu'ennuyeux de rapporter les noms des différens forts & comptoirs des Hollandois, des Anglois, des Portugais & des autres Européens.

Les Hollandois, les Anglois & les Portugais paroiſſent être les plus puiſſans dans ces contrées, ſur-tout les Hollandois qui ont un grand nombre de forts bien munis d'hommes & d'artillerie.

Pour nous, notre établiſſement principal eſt à Gorée, au Sénégal, à Portendic & à Arguin. Gorée eſt une iſle ſituée ſous le quatorziéme degré, trente-neuf minutes de latitude, d'environ une petite demi-lieue de long, à une portée de canon du continent. Aux fortifications naturelles formées par une chaîne de rochers, on a ajouté différens ouvrages de l'art, défendus par de l'artillerie & des garniſons bien entretenues : cependant, les Anglois s'en emparerent au mois de décembre 1758. Elle a été rendue par le traité de paix de 1763.

A l'égard du Sénégal, c'est une isle située au milieu du Niger, à cinq à six lieues de son embouchure, & sa circonférence est à peu près d'une lieue. La compagnie des Indes, à qui elle appartenoit, y possédoit le Fort-Louis, résidence du directeur général de ses établissemens en Afrique ; mais elle a été cédée à l'Angleterre par l'article dix du dernier traité de paix conçu en ces termes : » Sa Majesté Britanni-
» restituera à la France l'isle de Gorée
» dans l'état où elle s'est trouvée quand
» elle a été conquise ; & Sa Majesté
» Très-Chrétienne céde en toute pro-
» priété, & garantit au Roi de la
» Grande-Bretagne la riviere de Séné-
» gal avec les forts & comptoirs de
» Saint-Louis, de Sodor & de Ga-
» lam, avec tous les droits & dépen-
» dances de ladite riviere de Séné-
» gal.

Les François, dit M. Romer, ne font que très-peu de commerce dans ces contrées ; malgré cela, ils en retirent de très-grands avantages. Ils avoient voulu s'établir, il y a quel-

ques années, à Annamabo, dans les terres d'un Roitelet dont ils avoient emmené le fils à Paris, où il a vécu quelques années sous le nom d'Empereur de la côte de Guinée; mais toutes leurs caresses n'empêcherent pas le pere du prétendu Empereur de les voler lorsqu'ils revinrent avec son fils & des marchandises pour établir un commerce.

Les Portugais, poursuit notre Danois, sont, de tous les Européens, les plus attentifs à ne pas acheter des esclaves avec des défauts. Ils les tâtent par tout le corps; ils lui léchent le menton pour s'assurer s'il a de la barbe; ils l'obligent à faire le saut du mouton, à rire, à chanter : le moindre défaut, la moindre cicatrice suffit pour le faire refuser. Les Anglois sont aussi fort habiles & fort attentifs dans cet examen, quoique moins difficiles : les François prennent tout ce qu'on leur présente.

Les Européens doivent surtout s'attacher à prévenir dans leurs établissemens, le concubinage & les mariages

des Blancs avec les Négresses, à cause des maladies funestes dont elles sont le plus souvent infectées. Les Anglois, dans cette vue, doublent les gages de leurs employés qui ont des femmes blanches, & ils ont réussi par ce moyen à avoir jusqu'à six femmes Européennes à la fois au Cap-Cors ; mais ils prétendent que c'est une source de discorde entre eux. C'est ainsi, dit M. Romer, que les François se plaignent que les aumôniers des vaisseaux sement chez eux la division ; & ceux qui ont quarante hommes d'équipage aiment mieux payer, suivant les réglemens quatre cent livres d'amende, que de se charger d'un moine.

Passons aux motifs qui engagent les peuples d'Europe à fréquenter ces contrées : ce sont, ainsi que nous l'avons dit, des vues de commerce ; on a vu ci-devant quelles sont les marchandises que l'on en tire. Bosman, qui a passé treize ans dans la Guinée, en qualité de directeur du commerce Hollandois, donne l'état suivant, de l'or enlevé par les Européens de cette

région, dans les premieres années de ce siécle.

Par la compagnie Hollandoise, ...	1500 marcs.
Par la compagnie Angloise, ...	1200
Les Danois & Brandebourgeois, aujourd'hui les Prussiens, . . .	1000
Les Portugais & les François ensemble, . .	800
Les vaisseaux non-privilégiés, Zélandois & Anglois, ...	2500
	7000

Ainsi, ces sept mille marcs, à 600 l. chacun, font une somme de quatre millions deux cent mille livres que l'on tiroit de ce pays, sans y comprendre les marchandises en nature, telles que les gommes, l'yvoire & les esclaves.

Les derniers principalement font un objet beaucoup plus considérable que le commerce de l'or. Nous allons nous en occuper quelques instans.

Au premier coup d'œil, la traite

des Négres offre un tableau révoltant & affreux pour l'humanité. L'idée de faire trafic de ſes ſemblables, comme des bêtes de ſomme, ſemble avoir quelque choſe de barbare & contre nature. C'eſt ce qui a porté différens écrivains à déclamer ouvertement contre ce commerce, & à le regarder comme illégitime, comme contraire à la religion, & à la loi fondamentale de toute la morale ; *ne faites à autrui que ce que vous voudriez qu'on vous fît.*

Sans alléguer encore ici différentes autres raiſons dont on s'eſt ſervi pour vouloir condamner ce trafic, bornons-nous à rapporter ce qui l'occaſionne, les ſervices qu'il rend à l'humanité & les avantages qu'en retirent ceux même qui en ſont l'objet. Toute perſonne ſenſée ſe verra par-là en état de prononcer ſur la queſtion de ſçavoir s'il mérite d'être anéanti ou encouragé.

On a du remarquer que c'eſt une coutume établie parmi tous les Négres de faire des eſclaves, des hommes qu'ils prennent à la guerre. La plupart des crimes qui ſe commettent parmi

eux étant punis par des amendes, si le coupable n'a pas de quoi payer, il devient esclave, & on le vend comme tel. Les débiteurs, qui ne peuvent payer leurs dettes, sont aussi dans le cas de la captivité, & s'y livrent eux-mêmes. Un pere, mécontent de sa femme, de ses enfans, & intéressé, les vend pour être esclaves. Ces différentes circonstances produisent tant de captifs, que le capitaine Snelgrave, Anglois (*a*), fait monter à soixante & dix mille le nombre que les nations d'Europe tirent communément de la côte de Guinée, depuis le Cap-Verd jusqu'à Angole.

De ces soixante & dix mille esclaves, la plus grande partie a été prise à la guerre. Si les vainqueurs n'étoient pas assurés de trouver à les vendre aux Européens, il est sûr qu'ils les massacreroient (*b*). Cette coutume abominable subsiste encore dans des pays

---

(*a*) Relation de Guinée, *page* 88.

(*b*) Le capitaine Snelgrave a été témoin oculaire d'un pareil sacrifice, *page* 50.

fort éloignés des côtes où ils ſacrifient leurs eſclaves à leurs divinités, & en mangent auſſi la chair qu'ils regardent comme conſacrée. Les criminels ſeroient auſſi mis à mort, ſi ceux qui gouvernent, ne trouvoient leurs intérêts à les vendre aux Européens, qui les emmenent hors de leur patrie; ce qui eſt, en quelque façon, une punition égale pour la juſtice, puiſque ces malheureux ſont à jamais perdus pour leur pays. Les autres eſclaves, qui ſont les débiteurs, éprouvent un ſort moins rigoureux; ils en ſont quittes pour ſervir leurs créanciers : mais ſi leur vie n'eſt pas en danger, leur condition n'en eſt pas moins dure par les travaux auxquels on les force. & par les mauvais traitemens qu'ils éprouvent de la part d'un maître qui a ſur eux un pouvoir abſolu. La traite des Négres ſauve donc la vie aux uns, & procure aux autres une condition plus douce dans les colonies où on les tranſporte. Un Négre coûtant douze ou quinze cent livres, l'intérêt inſpire aſſez d'en prendre tout le ſoin poſſi-

ble, quand même l'humanité, éclairée par la religion, n'y porteroit pas naturellement tout Européen raisonnable. Ces Négres se trouvant transportés dans un climat presque aussi chaud que celui où ils sont nés, n'ont d'autres travaux que ceux qu'ils peuvent faire, & auxquels ils seroient obligés dans leur propre pays pour subsister; d'ailleurs, on sçait assez quels avantages ils rapportent à nos colonies, où les Blancs sont beaucoup moins propres à la culture des terres par la grande différence de leur climat. On verra mieux encore, d'après l'examen du caractere moral des Négres, si réellement ces peuples sont faits pour une condition supérieure à celle où ils sont réduits.

Tous les voyageurs qui les ont fréquentés, tous les écrivains qui en ont parlé, s'accordent à les représenter comme une nation qui a, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'ame aussi noire que le corps. Tout sentiment d'honneur & d'humanité est inconnu à ces barbares: nulles idées, nulles connoissances

qui appartiennent à des hommes. S'ils n'avoient le don de la parole, ils n'auroient de l'homme, que la forme. Ils professent des arts méchaniques qu'ils ont appris de leurs peres. C'est le castor qui est maçon. Seul, il ne sçait rien faire: en société, ses ouvrages méritent l'admiration. Point de raisonnement dans les Négres, point d'esprit, point d'aptitude à aucune sorte d'étude abstraite. Une intelligence qui semble au-dessous de celle qu'on a admiré dans l'éléphant, est le guide unique de toutes leurs actions; l'intérêt de leur conservation, de leurs plaisirs, est le seul mobile de tous leurs mouvemens. Lui seul les tient éveillés; lui seul les porte au travail, & leur fait vaincre l'extrême paresse à laquelle ils sont sujets. Livrés à leurs passions comme des brutes, ils ne connoissent que la jouissance. Leur attachement à leurs enfans, à leur famille, ne dure qu'autant que dans les bêtes, jusqu'à ce que leurs petits puissent se passer d'eux. La force seule peut les contenir dans le devoir, & la crainte est le seul motif qui

les fasse agir ; ils n'ont réellement point de cœur, & par conséquent le germe des vertus leur manque. La brutalité, la cruauté, l'ingratitude, voilà ce qui forme leur caractere. Leur naturel est pervers ; toutes leurs inclinations sont vicieuses. Depuis le premier Roi Négre jusqu'au dernier esclave, il n'en est pas un seul qui ne se plaise à voler, & qui ait la force de s'en abstenir dans l'occasion ; pas un seul, qui, dans l'excès de sa passion pour l'eau-de-vie, ne vendît sa femme & ses enfans pour en acheter. On seroit tenté de croire, d'après ce portrait, que les Négres forment une race de créatures qui est la gradation par laquelle la nature semble monter, des Orang-Outangs, des Pongos, à l'homme. Si leur espèce est un peu perfectionnée & policée sur les côtes, & du côté de la Barbarie, ils doivent cet avantage à la frequentation des Européens & des Maures. Au reste, pour décider cette grande question, il faudroit connoître parfaitement les Négres de l'intérieur de l'Afrique, ceux qui n'ont aucune

relation avec des peuples policés, & encore on desireroit que ces connoissances nous vinssent par des philosophes éclairés, & non par des marchands quelquefois trop peu éloignés de la barbarie qu'ils dépeignent, pour appercevoir toutes les nuances du caractere d'une nation dans l'état primitif.

DES

ROYAUMES DE CONGO, D'ANGOLE, DE MATAMBA.

INTRODUCTION.

Il feroit auffi difficile qu'ennuyeux de s'arrêter à donner les dimenfions exactes de ces trois royaumes. Les voyageurs & les miffionnaires Francifcains, à qui on en doit la connoiffance, ne font pas d'accord entre eux à cet égard; mais ils nous affurent qu'anciennement ces trois royaumes n'en faifoient qu'un fous le nom de Congo; que

que sa vaste étendue obligeant le Souverain à envoyer des gouverneurs dans les lieux éloignés de sa résidence, ces sujets puissans s'érigerent en Princes indépendans, & formerent différens petits états qui existent encore aujourd'hui, mais parmi lesquels ceux de Congo, d'Angole & de Matamba méritent le plus d'attention, comme étant les plus importans par leur étendue & par leur puissance. Ne les considérant que sous ce point de vue, il suffira de dire qu'ils occupent l'espace renfermé entre la riviere de Zayre, qui sépare le royaume de Loango, ainsi que nous l'avons dit, de celui d'Angole, & le pays des Hottentots, qui fait la pointe la plus méridionale de la côte d'Afrique. Pour donner une idée des productions, des habitans, des mœurs & de la religion de ces trois royaumes, c'est l'ouvrage du P. Labat ci-devant cité (*a*), qui nous fournira principalement des lumieres, en y ajoutant cel-

(*a*) Quoique ce Dominicain mérite quelque reconnoissance de la part du public pour les dif-

les que nous pourrons tirer des différentes relations de missionnaires Capucins, recueillies par l'historien des voyages.

L'intérêt de la vérité nous fait prévenir ici que ce ne sera qu'avec beaucoup de précautions que nous ferons usage de ces dernieres ressources. Ceux à qui elles sont dues offrent par-tout un caractere de simplicité si extraordinaire, qu'on s'étonneroit de voir la religion chrétienne faire de grands progrès par le ministere de pareils apôtres : la premiere idée qui se présente à l'esprit, est qu'avant de chercher à convertir les idolâtres à la religion Chrétienne, ces pieux missionnaires devroient bien eux-mêmes s'étudier à ne pas outrager à chaque pas la raison, le bon sens & la vraisem-

férens ouvrages qu'il lui a donnés, il s'en faut de beaucoup qu'on puisse avoir confiance en tout ce qu'il dit. Il n'est pas toujours exempt des préjugés de son état; & d'ailleurs, son style, à force d'être badin & plaisant, tombe dans le trivial, révolte souvent par les incorrections qui y régnent, & ennuie par les réflexions amères & oiseuses dont il est parsemé.

blance. On en a déjà vu des traits à l'article de la description du royaume de Laffa (*a*). Nous en citerons encore quelques-uns pour faire voir combien toutes les relations des missionnaires de ce rang, méritent de dédain de la part des gens sensés.

Climat, productions naturelles des royaumes de Congo, d'Angole & de Matamba.

La situation de ces trois royaumes étant à peu près la même, il y a peu de variété dans leur climat & dans l'ordre de leurs saisons. La différence des jours & des nuits n'est que d'un quart d'heure pendant toute l'année. L'été commence au mois d'octobre, & finit en celui de mars. L'hyver, qui lui succéde, n'en différe que par les pluies continuelles qui tombent en avril, mai, juin, juillet & août. C'est dans cette derniere saison que pouf-

(*a*) Voyez le sixiéme volume de cet Ouvrage, page 297.

sent les arbres, les herbes & les plantes; raison pour laquelle le pere Labat l'appelle l'été, & donne le nom d'hyver au temps sec, qui fait tomber la plus grande partie des feuilles des végétaux. L'air paroît alors tout en feu, dit cet écrivain; il est chargé de nuages épais & enflammés; » il éclaire d'une maniere épouvantable; on diroit qu'on va voir un second déluge, & cependant il ne » tombe pas une goutte d'eau. On a » remarqué que cela arrive ordinairement dans le décours de la lune, ou » lorsqu'elle se renouvelle. Cette planette est fort respectée dans ce pays. » Les têtes des Négres toujours nues » en ressentent vivement les influences, & celles des femmes encore » davantage. La remarque de mon auteur, ajoute Labat, me paroît assez » inutile, puisque c'est par-tout la » même chose.

La fertilité de ces trois royaumes n'est pas égale en tous lieux. Les bords de la mer étant sablonneux, sont de peu de rapport, ou tout-à-fait stériles. Les

autres cantons sont généralement d'un bon produit. Le sol y est noir & profond. On y séme différentes sortes de grains, tels que le bled-sarrasin, de deux sortes, le mil, des féves, des pois & surtout du gros mil connu en France sous le nom de bled de Turquie. La récolte se fait deux fois par an, & ce sont les femmes qui en sont chargées seules, ainsi que de tous les autres travaux champêtres & domestiques : mais quel travail peut-on espérer, s'écrie Labat, d'un sexe foible & délicat, qui est de plus obligé d'élever les enfans, & à tous les embarras du ménage ? Il semble que les Noirs, ajoute plaisamment ce Religieux, qui est partout déchaîné contre le sexe, prennent le soin de venger tous les autres hommes du peu de service que les femmes leur rendent. Les Noirs de ces trois royaumes, bien différens des Sauvages d'Amérique, qui se chargent des gros travaux, les laissent tous aux femmes. On voit, avec compassion, ces foibles créatures portant un enfant sur le dos, labourer les terres, les ensemencer, faire les récoltes, couper

le bois, aller chercher l'eau & faire la cuisine, *&c.*, pendant que les hommes fument, dansent, chantent ou dorment, boivent & mangent la plus grande partie du jour & de la nuit. On voit ces pauvres femmes abbattues par la foiblesse, par la chaleur, & souvent par la faim, être obligées de se reposer & de se coucher par terre dès qu'elles ont donné quatre ou cinq coups de hoyau, & répéter sans cesse ce triste refrain, *imia fuensalo*, c'est-à-dire, je meurs de faim.

Outre les grains que nous avons nommés, on y voit encore différens légumes inconnus en Europe, la racine de *manioc* dont on fait la cassave en Amérique, les batates ou patates, des navets & toutes nos plantes potageres dont il paroît que les Portugais ont porté les graines. Les melons, les citrouilles, les ananas paroissent naturels à cette contrée, & y sont d'un excellent goût. Les lys, les tulipes, les tubéreuses, les jacinthes & d'autres fleurs très-agréables croissent ici sans culture & ornent les campagnes & les forêts.

Parmi une multitude d'arbres d'une hauteur & d'une grosseur si démesurée qu'un seul suffit à la construction d'une maison & d'un canot, nous n'en décrirons aucun, parce qu'ils ne nous offrent rien de bien admirable. Il suffit de dire que les uns fournissent des écorces qui servent d'étoffes aux habitans, les autres, des fils propres à faire des filets & des tissus assez fins, & une substance laineuse qu'on emploie au lieu de plumes pour faire des lits, des coussins & des oreillers. Les différens palmiers qui comprennent les dattiers & les cocotiers ; les limoniers, les orangers, les citroniers & les figuiers bananiers y sont communs, & leurs fruits excellens. Le cotonier y vient sans culture, ainsi qu'une grande quantité d'arbres aromatiques & autres propres aux usages de la médecine. La vigne y rapporte du fruit deux fois l'année ; mais on n'a pu parvenir à en tirer du vin, parce que l'excès de la chaleur du jour concourant avec l'humidité de la nuit, sert moins à purifier le raisin qu'à le faire pourrir.

Le plus ſurprenant de tous les végétaux de cette contrée, eſt un arbre appellé *migna-nicna*, qui produit du poiſon d'un côté, & l'antidote de l'autre. Si l'on eſt empoiſonné par le bois ou par le fruit, les feuilles ſervent de contre-poiſon; au contraire, ſi l'on a pris du poiſon par les feuilles, il faut avoir recours au bois ou au fruit: c'eſt Merolla (*a*), miſſionnaire Capucin, qui rapporte ces particularités. On peut juger de-là ſi elles ne peuvent être révoquées en doute. Il raconte en d'autres endroits de ſa relation, qu'il pourſuivit un ſorcier, & qu'il ne lui épargna pas les coups de cordon en invoquant ſaint Michel & tous les Anges; ailleurs, qu'un Négre qui s'étoit moqué des avis d'un miſſionnaire, diſparut tout d'un coup, fut enlevé par une main inviſibble, en ne laiſſant qu'un coup de pied pour adieu à ſon compagnon qui s'efforçoit de le retenir (*b*);

(*a*) Cité dans l'hiſtoire générale des Voyages, *tome 5, page 75*.

(*b*) Hiſt. générale des Voyages, *tome 4, p. 550*.

enfin, qu'il y a des ſerpens qui d'un ſeul regard tuent & conſument un homme.

Genre animal.

Quadrupedes, oiſeaux, inſectes.

Tous les animaux domeſtiques & ſauvages, féroces & autres que nous avons vu en Guinée, ſe trouvent ici, ſans en excepter l'orang-outang & le pongos ou mandrill. On doit ſeulement y ajouter le *zebre*, ſorte d'ane rayé & ſauvage dont nous n'avons pas encore parlé. C'eſt de l'excellente hiſtoire naturelle que nous allons extraire ce qui pourra ſervir à le faire connoître. Ce bel animal, dit (*a*) l'illuſtre écrivain à qui elle eſt dûe, eſt peut-être de tous les quadrupedes le plus élégamment vêtu. Il a la figure & les graces du cheval, la légéreté du cerf, & la robe rayée de rubans noirs & blancs, diſpoſés avec tant de régularité & de ſimétrie, qu'il ſemble que la nature ait em-

(*a*) *Tome* 12, *in*-4°, *page* 1.

ployé la regle & le compas pour la peindre. Ces bandes alternatives de noir & de blanc sont d'autant plus singulieres qu'elles sont étroites, paralleles & très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses & les jambes, & jusques sur les oreilles & la queue; en sorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné par-tout de bandelettes qu'on auroit pris plaisir à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours, & en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur toutes les parties plus ou moins charnues & plus ou moins arrondies. Dans la femelle ces bandes sont alternativement noires & blanches : dans le mâle elles sont noires & jaunes, mais toujours d'une nuance vive & brillante. Le zebre est en général plus petit que le cheval, & plus grand que l'ane : & quoiqu'on ait souvent comparé à ces deux ani-

maux, qu'on l'ait même appellé *cheval sauvage* & *ane rayé*, il n'est la copie ni de l'un, ni de l'autre, & seroit plutôt leur modele.

On a gardé un zebre à la ménagerie de Versailles pendant plusieurs années, & jusqu'en 1761; on lui a présenté des anesses en chaleur, il les a dédaignées, ou plutôt il n'a été nullement ému. Il jouoit avec elles, & les montoit, mais sans érection ni hennissement. Cette froideur ne peut s'attribuer qu'à la disconvenance de nature. Celui qu'on a vu à Versailles, étoit très-sauvage, lorsqu'il arriva à la ménagerie du Roi, & il ne s'est jamais entiérement apprivoisé. Cependant on est parvenu à le monter, mais il falloit des précautions : deux hommes tenoient la bride pendant qu'un autre étoit dessus. Il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles, qu'il ruoit dès qu'on les touchoit. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, & têtu comme un mulet. Il y a toute apparence, conclud M. de Buffon, que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zebre à l'obéissance & à

la domesticité, il deviendroit aussi doux que l'ane & le cheval, & pourroit les remplacer tous les deux.

A la description que nous avons donnée ci-devant du Pongos, nous ajouterons ici quelques traits qui serviront à le mieux faire connoître. C'est Battel & Dapper qui vont nous les fournir. Les pongos, dit le premier, ont beaucoup de ressemblance avec l'homme, mais sont plus gros & de fort haute taille ; la seule partie qui les distingue de l'homme, est la jambe qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droit en se tenant de la main le poil du cou : leur retraite est dans les bois. Ils dorment sur les arbres, & s'y font une espece de toît qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens sont des fruits ou des noix sauvages ; jamais ils ne mangent de chair : ils marchent quelquefois en troupe, & tuent les Negres qui traversent les forêts ; ils tombent même sur les éléphans qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, & les incommodent si fort à coups de poing ou de bâtons, qu'ils les forcent de fuir.

On ne prend jamais de pongos en vie, parce qu'ils ſont ſi robuſtes que dix hommes ne ſuffiroient pas pour les arrêter; mais les Negres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mere.

Lorſqu'un pongos meurt, les autres couvrent ſon corps de branches & de feuillages. Un de ces animaux, dit Dapper (*a*), fut tranſporté de Congo en Hollande, & préſenté au prince d'Orange. Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans, & d'un embonpoint médiocre, mais quarré & bien proportionné, fort agile & fort vif; les jambes charnues & robuſtes, tout le devant du corps nud, mais le derriere couvert de poil noir. A la premiere vûe, ſon viſage reſſembloit à celui de l'homme, mais il avoit le nez plat & recourbé; ſes oreilles étoient auſſi celles de l'eſpece humaine: ſon ſein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, ſon nombril enfoncé, ſes épaules

---

(*a*) Hiſtoire générale des Voyages, *in-4°. tome 5, page 87.*

fort bien jointes, ses mains divisées en doigts & en pouce; ses mollets étoient aussi gras & charnus, ainsi que ses talons.

Battel a dit que le pongos n'avoit point de mollets. Ce défaut pouvoit exister dans l'individu qu'il a vu, sans qu'il soit commun à toute l'espece; ainsi il n'y a point de contradiction. Le pongos en question marchoit souvent droit sur ses jambes. Il étoit capable de lever & de porter des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il vouloit boire, il levoit d'une main le couvercle du pot, & tenoit le fond de l'autre; ensuite il s'essuyoit fort gracieusement les levres. Il se couchoit pour dormir, la tête sur un coussin, & se couvroit avec tant d'adresse qu'on l'auroit pris pour un homme au lit.

Outre les oiseaux qui sont propres aux royaumes de Congo, d'Angola & de Matamba, l'Europe en a peu qui ne se trouvent dans ces régions. Parmi les premiers, qui sont les mêmes que ceux de Guinée, il y en a un dont Merolla parle avec une admiration singuliere. Sa

forme est peu différente de celle du moineau, mais sa couleur est d'un bleu si foncé, qu'à la premiere vûe il paroît tout-à-fait noir; *son ramage commence à la pointe du jour, & fait entendre fort distinctement le nom de Jesus-Christ. N'est-il pas surprenant,* observe notre Capucin, *que cette exhortation naturelle n'ait pas la force d'amolir le cœur des habitans, pour leur faire abandonner l'idolâtrie.* Cette réflexion n'est-elle pas bien digne de la bouche dont elle sort.

Il y auroit un volume à faire sur les différens poissons qui habitent les côtes de ces trois royaumes. C'est assez que d'avoir fait cette observation.

Les crocodiles, une quantité prodigieuse de reptiles & de serpens différens entr'eux par leur grandeur, leur couleur & par leurs qualités dangereuses, sont encore des animaux de ces contrées. Nous ne parlons pas des abeilles, des fourmis, des mosquites, des moucherons & d'autres insectes qui appartiennent à ce genre. Il suffit de savoir qu'il est question ici d'un climat chaud, pour y

joindre l'idée de la multitude des insectes de toute espece qui doivent s'y trouver naturellement. Quant aux productions minérales ; les mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer même sont si communes dans cette partie de l'Afrique, que Lopès, écrivain Espagnol assure qu'il n'y a point de pays dans l'univers qui produise une si grande abondance de toutes sortes de métaux.

Le crystal s'y rencontre de même très-fréquemment, ainsi que du jaspe, du porphyre, du marbre de différentes couleurs. Les mêmes montagnes ont une pierre marquetée, dans laquelle il se trouve de fort belles hyacinthes, pierres précieuses d'une couleur rouge orangée ; c'est-à-dire, que les raies ou les veines qui sont distribuées par tout le corps, peuvent en être tirées comme les pepins d'une grenade, & tombent alors en petites pieces qui forment autant d'hyacinthes des plus parfaites. Enfin, les montagnes de Congo renferment de très-belles pierres propres à bâtir ; d'autres qui paroissent impré-

gnées de cuivre, & d'autres métaux ſuſcéptibles du plus beau poli, & d'un uſage admirable pour la ſculpture & la gravure.

Habitans des royaumes de Congo, d'Angole & de Matamba.

Les peuples de ces trois royaumes paſſent pour être les plus beaux noirs de l'Afrique, mais avec les traits les moins déſagréables ; c'eſt-à-dire, ils n'ont point les levres groſſes & pendantes, le nez gros & écraſé. Avant l'arrivée des Portugais ces Negres n'avoient que les pagnes pour leurs habillemens. Aujourd'hui l'uſage du manteau, de la veſte, du chapeau, des bottines eſt commun aux Rois, aux grands Seigneurs & aux gens riches. Pour le reſte de la nation, c'eſt la pagne qui forme tout ſon vêtement.

Les femmes de ce pays, dit Labat, ſont comme dans tout le reſte du monde, pleines de vanité & d'ambition : elles veulent paroître belles, & n'oublient rien pour en venir à bout. Elles font conſiſter leur beauté à avoir la

peau fine, bien noire & bien luisante; pour y parvenir, elles ont soin de se frotter tout le corps de certains onguens, & d'en couvrir différentes parties, de pâtes composées d'huile & de poudre de différentes couleurs. Les ornemens de tête dans les deux sexes sont des plus bizarres & très-variés. Les uns se servent de plumes d'oiseaux, de petites cornes de gazelle, de pieds & d'os de poules; les autres emploient des feuilles d'arbres, des morceaux d'yvoire, des coquillages & des bagatelles de ce genre.

Continuons le récit du pere Labat au sujet de la coëffure de ces peuples. On ne verra pas avec moins de surprise que de plaisir comment ce religieux, toujours ami de la déclamation, prend occasion de faire une excursion sur l'usage de la poudre. » Il y a des » endroits où les hommes & les fem- » mes entretiennent leurs cheveux avec » un soin tout particulier. Ils les tien- » nent frisés sous des bonnets d'écorce » d'arbre; & quand ils doivent paroî- » tre en cérémonie, ils les peignent,

» les mettent en boucle, les oignent, » les parfument & les chargent de pou- » dres odoriférantes. Seroit-il possible » que les Européens eussent pris des » Negres, la maniere de se poudrer, » comme ils font aujourd'hui (*a*)? Il y » a cinquante ans, les Comédiens seuls » avoient ce privilege, encore ne s'en » servoient-ils que sur le théâtre. Ils » avoient soin de se peigner & de se » dépoudrer quand ils en sortoient. On » a bien enchéri à présent sur ces ma- » nieres, puisque nous voyons que » tout le monde est poudré, non-seu- » lement sur la tête, mais même jus- » ques sur les habits, & cela sans dis- » tinction de rang, de qualité & d'é- » tat. Quelle bizarrerie! on va encore » plus loin: les hommes sont presque » aussi longtemps à leur toilette que » les femmes. Il faut même qu'ils s'ex- » posent aux injures de l'air, pour » conserver leur frisure dont le cha- » peau dérangeroit l'économie; rien

(*a*) Cet Ecrivain parloit ainsi en 1728. Relation de l'Ethyopie occidentale, *tome* 2, *page* 75.

» n'est plus efféminé. Qu'on se serve » de poudre pour dégraisser les che» veux à la bonne heure ; mais qu'on » ait la tête aussi blanche que des meu» niers, & qu'on n'ose la couvrir d'un » chapeau ; c'est un abus contre le bon » sens. Les chapeliers devroient faire » des remontrances contre cela, & in» téresser les médecins dans leur cause. » Peut-être que le desir de conserver » sa santé auroit plus de force sur ces » gens, esclaves de la mode, que le » bon sens & les avis des directeurs de » conscience à qui l'on voit faire la » même chose. « On peut juger d'après ce passage, si le reproche que nous avons fait à ce Dominicain, d'être incorrect, toujours prolixe, & souvent trivial, est dénué de fondement.

Si les peuples de Congo & des autres royaumes voisins ont adopté les usages Portugais dans leurs vêtemens, ils ont été plus fideles aux usages de leurs ancêtres dans tout ce qui concerne les alimens. Leur nourriture est la même que chez les Negres de Guinée, & leur passion pour

l'eau-de-vie & les liqueurs fortes n'est pas moins violente ; leur malpropreté à manger est excessive. Le plus grand honneur qu'on puisse faire à un convive, c'est d'étendre une natte sur la terre pour servir de table, & des feuilles d'arbre pour assiette. Je fus témoin, dit le P. Cavazzi (*a*), traduit par Labat, d'une querelle assez plaisante qu'eurent deux particuliers sur leur noblesse. La décision fut en faveur de celui qui prouva l'usage le plus ancien dans sa famille, de manger sur une natte. Le vaincu n'osa pas appeller de ce jugement.

Les maisons sont ici comme chez tous les peuples de la côte, de misérables huttes bâties de branches d'arbre, & couvertes de feuilles : leurs meubles ne sont pas plus somptueux qu'en Guinée ; cependant c'est de leurs richesses en ce genre qu'ils empruntent leur crédit & leur puissance. Quand il s'éleve entr'eux quelque différend pour la préséance, ils en appellent d'abord à

(*a*) *Idem, tome 1er, page 448.*

leurs meubles. *Tu es un gueu, un misérable*, dira l'un ; *j'ai tant de plats & tant de marmites, en pourrois-tu montrer autant ?* L'autre ne manque pas d'accepter le défi, & l'on prend pour arbitre le premier qui se présente. Celui-ci entre dans les cases ; il examine avec attention le nombre, la matiere & l'état des plats & des marmites. S'il les trouve en nombre égal, il en considere la grandeur & les défauts. Le tout mûrement examiné, il prononce le jugement en faveur de celui qui a le plus d'ustenciles, & en meilleur état. Quelquefois le condamné mécontent, cherche chicane au juge, le maltraite, & la scene finit par les coups.

On remarque peu de différence entre les artisans de Congo & ceux de toute la côte occidentale d'Afrique. Les plus considérables, parce qu'ils sont les plus nécessaires, sont les taillandiers. On les estime beaucoup, non-seulement à cause du besoin continuel que l'on a d'eux, puisqu'ils sont en même-temps fourbisseurs, couteliers & orfevres, mais encore parce que la noblesse

eſt attachée à cette profeſſion, d'après une tradition qui apprend que l'invention en eſt dûe à un ancien Roi de Congo. Les tiſſerands n'ont ni métiers ni navettes, ni aucun des outils dont on ſe ſert en Europe pour fabriquer des étoffes ou des toiles d'une longueur un peu conſidérable : ils plantent en terre deux morceaux unis enſemble par un autre qui ſert de traverſe : ils y étendent leurs fils qui ſont la chaîne, puis ils paſſent leurs ſeconds fils entre ces premiers, les prenant les uns après les autres pour faire la traverſe. Ainſi, avec beaucoup de peine & de patience ils font en un mois ce qu'un tiſſerand médiocre feroit en un jour. Il en eſt de même de tous leurs ouvrages. Ils ſe reſſentent de la groſſiéreté de leur eſprit, de leur indifférence pour s'inſtruire, & de leur inaptitude à réfléchir & à combiner leurs idées. Cependant les Portugais, qui ſont établis à Saint-Salvador, ſont parvenus à former quelques ouvriers au travail & aux manieres d'Europe. Avec le temps, il faut eſpérer, dit Labat, qu'ils deviendront

des hommes, & que de ces hommes on en fera des Chrétiens.

L'idolâtrie la plus grossiere étoit la religion de ces peuples avant le quinzieme siecle que les Portugais y porterent les lumieres de l'Evangile. Mais depuis cette époque, le christianisme y est la religion dominante; le Roi & tous les grands Seigneurs sont baptisés, ainsi qu'une bonne partie de leurs sujets; mais le plus grand nombre de ces Chrétiens demeure secrétement attaché à l'idolâtrie, & le reste de la nation la professe ouvertement. Après un Dieu tout-puissant, qu'ils appellent *Nzambiampungu*, ils reconnoissent un nombre infini d'autres divinités dont ils taillent grossiérement les images en bois, & qu'ils supposent présider chacune, à de certaines maladies ou à divers événemens qu'ils dirigent suivant les prieres qu'on leur fait. Il y a des cases qui leur sont consacrées, & où l'on va porter ses vœux & ses offrandes. Dans les affaires importantes on fait des sacrifices solemnels. Ce sont autant de fêtes qui durent

rent trois ou quatre jours. Les trois premiers se passent d'abord à intéresser le ministre de l'idole à faire les fonctions de sacrificateur, & à servir de protecteur & d'avocat auprès de sa divinité. Ce ministre alors se revêt d'habillemens particuliers à son état, se rend au temple, & là, à haute voix, déclare la qualité de celui qui invoque l'idole, quel est le nombre & la valeur de ses oblations, & finit par prier le dieu de le conserver en paix & en santé, ainsi que toute sa famille, de le combler de prospérités, &c. La fin de cette priere est un signal aux musiciens de commencer leur charivari barbare qui dure jusqu'à ce que le ministre l'interrompe, pour se rendre chez le dévot qui donne la fête. Il est suivi de tous les assistans & des musiciens. On mange, on boit avec excès, on n'interrompt cette douce occupation que pour danser & chanter, tandis que les instrumens font un tintamare horrible. Ce sabbat dure ainsi trois jours & trois nuits; le quatrieme jour est proprement le jour du sacrifice; on

retourne à la case de l'idole. On y amene les victimes, lesquelles sont des hommes, ou des enfans en bien des endroits. Le ministre inhumain de la divinité, les égorge. Le nombre des victimes humaines se regle sur la qualité de l'idole. Dès qu'elles sont égorgées, le prêtre en barbouille la statue, & tout le monde s'empresse autour des corps palpitans, de boire le sang qui en découle. On les coupe ensuite par morceaux, on les met sur le feu, & ces cannibales féroces les dévorent avec une avidité qui s'anime encore par la superstition.

Toutes les viandes étant dévorées, le ministre va à l'autel, prend l'idole & l'éleve pour la faire voir à l'assemblée. Le dévot, qui a fait le sacrifice, offre de nouveaux présens qui consistent en viandes cuites qu'on dépose aux pieds de la divinité. Comme elle ne paroît pas y toucher, son ministre, qui est l'interprête de ses volontés, distribue tout aux assistans, avec ordre de rapporter tous les os, à peine contre chaque désobéissant, de payer une chevre pour l'expiation de

ce sacrilege. La raison de la réserve de ces os, c'est que le ministre les vend ensuite à tel prix qu'il juge à propos, à ces misérables idolâtres, comme de précieuses reliques propres à préserver d'accidens, & à d'autres usages superstitieux.

Le nom commun que l'on donne aux ministres de ces divinités sanguinaires, est celui de *Ganga*. Il y a un chef ou pontife suprême, qu'on appelle *Chitomé*. Cette dignité le rend si respectable aux yeux de ces nations, qu'il est regardé comme un dieu vivant qui a une communication intime avec les Dieux du Ciel, parmi lesquels il va prendre place, après qu'il a quitté la terre. Tous ces payens le regardent comme l'auteur des productions terrestres, & lui doivent les prémices de leur recolte. Leur sotte crédulité fait la regle de leur exactitude, car ils se croient exposés à toutes sortes de malheurs, s'ils marquoient la moindre négligence à ce devoir.

D'un autre côté, le chitomé qui ne s'en rapporte pas entiérement à leur

bonne foi, a soin d'entretenir des espions pour éclairer la conduite de ses redevables : malheur à ceux qui sont surpris en faute. L'offrande des prémices des fruits de la terre doit être faite par le chef de la famillé, qui est accompagné de sa principale femme, laquelle les porte en chantant des chansons usitées en pareilles occasions. Le chitomé reçoit les présens, & témoigne sa satisfaction, en recommandant aux bonnes gens de vivre contens, & d'être sûrs que ce qu'ils donnent, multipliera au centuple dans la recolte prochaine.

Il y a dans le royaume de Congo & dans d'autres endroits, de certains petits animaux & certains poissons réservés pour la bouche seule du chitomé. On entretient perpétuellement dans sa case un feu prétendu sacré, & il en distribue à tous ceux qui veulent le payer. Enfin, sa puissance est telle, que lors de l'élection d'un *sova* ou gouverneur de canton, les peuples refusent de le reconnoître & de lui obéir, s'il n'a le suffrage du chitomé. Aussi les

nouveaux gouverneurs ont ſoin de s'aſſurer de ſa protection, en lui rendant une viſite publique, dans laquelle, après la cérémonie la plus humiliante pour établir leur ſoumiſſion, le pontiſe les aſperge d'une eau conſacrée à ſa façon.

Pour entretenir l'opinion ridicule où ſont ces peuples, qu'il n'eſt pas ſujet à la mort, ce grand prêtre, lorſqu'il ſe ſent près de ſa fin, par la foibleſſe de ſon âge, ou par la maladie, appelle un de ſes diſciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre. Enſuite il lui ordonne publiquement de l'étrangler ou de le tuer d'un coup de maſſue. Cette exécution ſe fait ſur le champ, à la vûe d'une nombreuſe aſſemblée. Si l'office de grand pontiſe n'étoit pas rempli continuellement, les habitans ſe perſuadent que la terre deviendroit ſtérile, & que le genre humain toucheroit bientôt à ſa ruine.

Il y a un autre miniſtre, appellé *Nghombo*, qui tient le ſecond rang dans cette troupe infernale de prêtres, &

qui n'est ni moins fourbe, ni moins intéressé que le chitomé. Les autres d'un rang inférieur, ont le nom de ganga, & sont représentés par tous les missionnaires comme des sorciers ou *singhilli*, qui conversent avec le diable, & qui, par son secours, prédisent des événemens futurs, & produisent différentes actions surnaturelles & merveilleuses. Si l'on en croit nos religieux, le Ciel permet souvent que les sorciers Negres soient confondus par des effets admirables de sa providence qui tournent à l'avantage des ministres de l'Evangile. Aussi est-il vrai que ces prêtres payens detestent les missionnaires, & que ceux-ci n'épargnent rien pour anéantir cette race impie. Voici un trait qui va faire juger du pouvoir que s'attribuent les Gangas, & de la simplicité du Capucin Merolla qui le rapporte.

Dans un pays voisin de la riviere de Quanza, un seigneur Negre prétendant à la réputation de singhilli, donna ordre à ses vassaux de s'adresser à lui, lorsqu'ils croiroient la pluie nécessaire à leurs moissons. Cet orgueil causa tant

d'indignation aux Capucins, qu'après avoir employé d'inutiles efforts pour faire arrêter cet imposteur que sa qualité mettoit à couvert de leurs poursuites, ils ne consulterent plus que l'ardeur de leur zele; & par un mouvement que l'auteur appelle une véritable inspiration du Ciel: ils déclarerent aux Negres, que s'ils n'abandonnoient pas leurs misérables opinions, ils n'obtiendroient jamais de pluie. En effet, ajoute l'auteur, depuis plus de dix-sept ans que ce fait est arrivé, on n'a pas vu tomber une goutte de pluie dans ce canton (a).

D'autres fois ces imposteurs sont réduits à confesser leur ignorance, & soumettent leurs lumieres à celles des Capucins; & ceux-ci confirment la vérité de ces circonstances, par le recit de différens miracles qu'on peut voir dans l'histoire des voyages que nous avons citée, & dans l'ouvrage du pere Labat.

Les singhilli exercent aussi la méde-

(a) Voyage de Merolla, cité dans l'Histoire générale des Voyages, tome 5, page 44.

cine & la chirurgie, mais ils n'y sont pas plus habiles qu'en sorcellerie, & tous leurs remedes sont des simples qu'ils administrent avec des méthodes propres à favoriser leurs fourberies.

Mais c'est assez donner attention à des usages superstitieux enfantés par la stupidité, & perpétués par l'ignorance de ceux qui en croient tirer des avantages, & par la fourberie des prêtres que leur intérêt y attache. Passons à un objet plus sérieux, & qui malheureusement a moins de partisans dans ces régions barbares. Voyons en quel temps le flambeau de l'Evangile a brillé sur cet horizon, & à quel point son éclat s'est répandu.

Sous le regne de Jean II, roi de Portugal, en 1488, des vaisseaux partis de Lisbonne aborderent sur les côtes du royaume de Congo, après avoir découvert les isles du Cap-Verd. Un prêtre qui fut laissé avec quelques Portugais dans les Etats du *Mani* ou *Prince de Sogno*, parvint heureusement à le convaincre de la fausseté du paganisme, & à le baptiser. Ce furent là les

premieres ſemences de l'Evangile jettées dans ces terres abandonnées. Les moiſſons qu'elles produiſirent dans la ſuite, ne firent qu'accroître & ſe multiplier. Les temples des idoles furent renverſés, & les idoles brûlées, dans Banza, Saint-Salvador, capitale de Congo ; & on y ſubſtitua des égliſes catholiques. Le Roi, toute ſa cour & une grande partie du peuple reçurent le baptême peu d'années après l'arrivée des Portugais. On érigea même une cathédrale, ſous le nom de Sainte-Croix, & il y eut un évêque nommé par le Roi de Portugal, pour gouverner l'égliſe de Congo & celle de Saint-Thomas, petite iſle voiſine du Cap-Verd, où l'on avoit d'abord érigé un ſiege épiſcopal. Le ſeizieme ſiecle ne fut pas ſi favorable que le précédent aux ſuccès des miſſionnaires. Différens troubles qui s'éleverent dans ce royaume, une excurſion qu'y firent les Jaggas, peuples féroces & errans dans l'intérieur de l'Afrique, le plongerent dans un état de miſere qui le fit longtemps languir, ainſi que le chriſtianiſ-

me; mais l'année 1645 fit renaître les plus flatteuses espérances dans le cœur des chrétiens Negres, lorsqu'ils virent arriver un grand nombre de Capucins envoyés par le pape Urbain VIII. Cependant les vues ambitieuses des Portugais nuisirent en différens endroits aux progrès de la foi, & causerent l'expulsion de ses apôtres. Le temps & la prudence des missionnaires ont amené les choses au point que la religion catholique est la religion dominante dans les trois royaumes de Congo, d'Angole & de Matamba, & que, si le baptême suffit pour être chrétien, l'on y en comptera plus que d'idolâtres.

Un coup d'œil sur les usages qu'ils pratiquent, va éclaircir ce que nous avançons. Quoique les mariages y soient célébrés avec les cérémonies de l'église Romaine, il est fort difficile de faire perdre à ces peuples le goût du concubinage. Malgré les plaintes & les reproches des missionnaires, ils prennent autant de maîtresses qu'ils peuvent en entretenir, & ne se soumettent aux

loix du christianisme que lorsque l'âge leur a ôté la force de les enfreindre. La maniere de traiter les mariages est comme en Guinée. On fait un présent au pere de la fille : son consentement donné, celui de la future ne se fait pas attendre, & on convient des conditions suivantes. La premiere, est toujours, que le mari vivra avec elle deux ou trois ans, afin d'éprouver s'il s'accommodera de ses manieres ; & la seconde, que s'il se trouve content à la fin de ce terme, il lui constituera une sorte de douaire, & l'épousera en bonne forme ; après quoi elle sera déclarée sa véritable & légitime épouse. Cette pratique, dit Labat, est commune aux idolâtres & à ceux qui portent le nom de chrétiens. Il semble, qu'en recevant le baptême, ils se sont réservés la faculté de continuer de vivre à leur ancienne maniere.

Cet accord étant fait, les parens livrent leur fille à son amant qui la mene chez lui. Ils vivent ensemble comme si le sacrement les avoit unis. Une des deux parties se trouve-t-elle mécon-

tente, le contrat se rompt & l'on se sépare; la réputation de la fille n'en souffre point, & elle n'en trouve pas moins un autre mari. Les enfans nés, pendant ces temps d'épreuve, restent en la puissance du pere, qui ne les fait élever que jusqu'au temps où il peut les vendre.

Le terme de l'épreuve étant arrivé, & les deux parties se trouvant contentes, on fait les présens nuptiaux à la fille éprouvée & à ses parens, & l'on célébre les cérémonies de l'église, que l'on fait suivre d'un festin, où les viandes ne sont pas plus épargnées que le vin de palmier ou l'eau-de-vie.

Les femmes qui, comme on voit, peuvent aussi mettre leurs maris à l'essai, se montrent ordinairement plus inconstantes que les hommes. Elles profitent plus souvent qu'eux de la liberté qu'elles ont de se retirer avant la célébration du mariage, quoique leurs maris n'épargnent rien pour les retenir.

Il y a, parmi les Négres des usages galans assez singuliers. Une femme

qui laisse prendre sa pipe à un homme, & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle, & ne peut lui refuser ses faveurs. Dans le cas d'adultere, la loi condamne l'amant à donner la valeur d'un esclave au mari, & la femme à demander pardon de son crime. En quelques endroits, de trois freres, si l'un vient à mourir, les deux autres partagent entre eux ses concubines ; & s'il en mouroit encore un des deux, elles appartiennent au troisiéme. A la mort de ce dernier, elles tombent en partage à celui qui devient le maître de la case. Les loix de l'économie domestique sont les mêmes qu'en Guinée. La femme travaille beaucoup & sert son mari. Il est assis seul à table, tandis que sa femme & ses enfans sont debout pour le servir. Après son dîner, ils mangent ses restes, mais sans cesser de se tenir debout, par la suite de la prévention où sont ces peuples que les femmes sont faites pour servir les hommes & pour leur obéir.

Lorsqu'une personne de l'un ou de

l'autre sexe a payé le dernier tribut de la nature, on blâme le mari si c'est une femme, ou la femme si c'est elle qui survit ; parce que l'opinion généralement établie, ne permet jamais de croire qu'on puisse mourir d'une mort naturelle. On suppose toujours que le poison, ou quelqu'autre violence, a *prévenu l'invitation des amis de l'autre monde, qui ne se pressent point, disent les Nègres, d'appeller à eux les vivans.* Ainsi, les amis & les parens du mort enlevent tout ce qui lui appartenoit & tourmentent pendant huit jours le survivant par leurs reproches & leurs plaintes. Ce terme expiré, ils exigent des témoignages d'innocence en forçant la personne suspectée de se purger par les épreuves aussi extravagantes que l'étoient celles jadis en usage parmi nous. Si les soupçons paroissent injustes, l'accusé obtient la liberté de vivre dans sa demeure habituelle. Mais, dans le cas où les apparences sont contre lui, il est condamné au bannissement.

Il y a différens usages dans les fu-

nérailles des morts. Les uns les enterrent; les autres les renferment dans une enceinte formée de palissades; d'autres embaument les corps en les remplissant d'herbes odoriférantes, & les déposent dans une case faite exprès en forme de pyramide, dans des grottes ou des cavernes dont ils bouchent l'ouverture avec beaucoup de soin; mais il n'y a rien de plus extraordinaire que la cérémonie qui se pratique dans quelques provinces du royaume d'Angole; on n'ensévelit point le mort que toute sa famille ne soit assemblée. L'éloignement du lieu, pour aucun parent, n'est une dispense d'y assister. Les funérailles commencent par le sacrifice de quelques poules, du sang desquelles on arrose les dehors & les dedans de l'habitation; ensuite on jette les carcasses par-dessus le toit, pour empêcher que l'ame du mort n'y fasse le *zumbi*; c'est-à-dire, qu'elle ne revienne troubler les habitans par des apparitions; car on est persuadé généralement que celui qui verroit l'ame d'un mort, tom-

beroit mort lui-même sur le champ.

Après le sacrifice des poules, on continue de faire des lamentations sur le cadavre. Si la douleur ne fournit pas des larmes, on a soin de se mettre dans le nez du poivre qui les fait couler en abondance. Lorsqu'on a pleuré & crié quelque temps, on passe tout d'un coup de la tristesse à la joie, en faisant bonne chere aux frais des plus proches parens du mort, lequel demeure pendant ce temps-là sans sépulture. On cesse de boire & de manger, mais c'est pour suivre le son des tambours qui invite toute l'assemblée à danser. Le bal étant fini, on se retire dans des lieux indiqués, où tous les spectateurs des deux sexes sont renfermés ensemble dans l'obscurité, avec la liberté de se mêler sans distinction. Comme le signal de cette infâme cérémonie se donne au son des tambours, l'ardeur du peuple est incroyable pour se rendre à une pareille assemblée. Il est impossible aux meres d'arrêter leurs filles, & plus encore aux maîtres de retenir leurs esclaves. Mais

ce qui doit paroître encore plus étrange, si c'est le maître d'une maison qui est mort, sa femme se livre à tous ceux qui demandent ses faveurs, à la seule condition de ne pas prononcer un mot tandis qu'on est seul avec elle.

Tous les Négres idolâtres ont l'usage d'enterrer quelques personnes vivantes dans le tombeau du mort, surtout la femme qu'il a le plus chérie. Il se trouve même plusieurs chrétiens qui font en sécret un pareil sacrifice à la mort de leurs parens ou de leurs amis, & ils en sont quittes pour désavouer le fait aux missionnaires, dont le zèle & toute la vigilance ne peuvent extirper des usages aussi barbares.

Quand on enterre le corps d'un Roi, on l'asseoit comme sur son trône. On égorge un grand nombre d'officiers & d'esclaves pour le servir en l'autre monde. De peur que rien ne lui manque, on pratique une petite ouverture en dehors par laquelle, au moyen d'un canal qui répond à la bouche du cadavre, on lui fait couler tous les mois ses provisions de vivres & de

boissons. Ils sont en cela, dit Labat, si religieux observateurs de leurs coutumes, qu'on en voit à qui l'on fournit de ces vivres depuis trente ou quarante ans qu'ils sont enterrés. Le noir est la couleur du deuil parmi ces peuples; les veuves chrétiennes le portent un an; & parmi les idolâtres, il n'a d'autre régle que la volonté de ceux qui le prennent, & souvent une femme n'attend pas un mois pour s'attacher un nouvel époux. On auroit pu donner une étendue beaucoup plus considérable à cet article, si l'on avoit voulu rapporter tous les différens usages superstitieux que pratiquent ces peuples barbares, avant ou après les funérailles de leurs morts. Ce que nous en avons dit doit suffire, ce semble, pour donner une idée de l'extravagance & de la stupidité qui régne dans toutes leurs cérémonies. C'est par-tout le même spectacle, en y ajoutant encore les suites de la plus affreuse inhumanité & de la férocité la plus brutale. Voyons comment ces barbares sont gouvernés.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici des lumieres sur l'origine du royaume de Congo, sur son ancienne puissance, sur les causes de son démembrement, & enfin quelques éclaircissemens sur la chronologie des Princes qui l'ont gouverné. Tous ces détails demanderoient des peuples instruits dans une sorte d'écriture : avant l'arrivée des Européens, les Négres n'avoient point de caractere dans leur langue. L'art de lire & d'écrire étoient également inconnus. Ce n'est donc que par la tradition qu'ils ont appris les noms de leurs premiers Rois & l'origine de leur gouvernement. Seroit-il raisonnable de s'amuser à élever, avec de pareils secours, l'édifice de l'histoire de Congo & de ses Rois. La vérité, qui doit en être le fondement, se trouveroit-elle dans des bouches si grossieres, & encore si souvent teintes de sang humain? c'est ce que personne ne soupçonnera, & c'est ce qui nous dispensera de suivre l'exemple de Labat qui a traité de cette matiere dans le tome II de son ouvrage.

L'autorité du Roi de Congo est également absolue sur la vie & les biens de ses sujets. Ils n'approchent de lui qu'avec des marques extraordinaires de respect & de soumission. La propriété des terres appartient à lui seul. Les enfans d'un pere de famille n'héritent naturellement que de ses esclaves & de ses troupeaux. Sans le consentement du Prince, ils ne peuvent jouir des terres de leur pere. Les plus grands seigneurs sont assujettis à cette loi qui les rend tous esclaves du Monarque. Le conseil de Congo est composé de dix ou douze personnes, qui sont dans la plus haute faveur auprès du Roi, & sur lesquelles il se repose de l'administration de la justice, de la rentrée de ses tributs & de l'exécution de ses ordres. Sa cour est fort nombreuse, & a été, à l'arrivée des Portugais, réformée sur le modéle de la cour de Portugal. Son habillement est très-riche : il consiste en une veste de quelqu'étoffe d'or ou d'argent & un manteau de velours. Il se couvre la tête d'un bonnet blanc comme tous les *Fidalgos* ou gouverneurs qu'il ho-

nore de ſes bonnes graces. C'eſt une marque ſi certaine de faveur, qu'au moindre mécontentement il la fait ôter à ceux qui lui déplaiſent. En un mot, le bonnet blanc eſt un caractere de nobleſſe & de chevalerie à Congo, comme la Toiſon-d'Or & le Saint-Eſprit l'eſt en Europe.

Les revenus du Roi conſiſtent ſpécialement dans les tributs que lui paient les grands-ſeigneurs qui tiennent des fiefs de lui, avec les préſens que chacun d'eux y joint. Les plus conſidérables de ces préſens ne ſont qu'une couple de chévres ou différentes productions terreſtres.

Mais le Roi a des moyens ſinguliers pour groſſir ſes tréſors. Par exemple, lorſqu'il ſort en bonnet blanc avec les ſeigneurs de ſon cortége, il ſe fait quelquefois apporter un chapeau dans ſa marche, & s'en ſert un moment; enſuite, redemandant ſon bonnet, il le met ſi négligemment qu'il peut être abbattu par le moindre vent. S'il tombe en effet, les Fidalgos s'empreſſent de le ramaſſer; mais le Roi,

comme offensé de cette disgrace, refuse de le recevoir, & retourne au palais fort mécontent. Le lendemain, il fait partir deux ou trois cent soldats, avec ordre de lever sur les peuples une grosse imposition, & tout le royaume est ainsi forcé d'expier la faute du vent.

L'empire despotique du Roi de Congo rend sa puissance militaire fort redoutable à ses voisins. Au moindre signe, il peut lever des armées nombreuses. La discipline militaire est un art ignoré parmi ces troupes, & leur maniere de combattre répond très-bien à leur imbécillité & à leur lâcheté naturelles.

La succession au trône n'a point d'ordre établi. C'est la volonté des grands qui la régle, & quelquefois les neveux sont admis à l'exclusion des enfans. Les Rois de Congo faisant profession du christianisme, n'ont qu'une seule femme en titre; mais les remontrances du clergé ne les empêchent point d'entretenir un grand nombre de concubines parmi lesquelles il

se commet beaucoup de désordres.

Les royaumes d'Angole & de Matamba sont gouvernés à peu près de la même façon, & la justice s'y administre, ainsi qu'à Congo, de la maniere suivante.

Chaque district ou province est gouvernée par un des principaux seigneurs du royaume sous le titre de *Mani*, & se divise en plusieurs petits cantons qui ont aussi leurs Manis particuliers d'un rang inférieur. Tous ces Manis connoissent des affaires civiles. Comme il n'y a point de loix écrites, ces juges n'ont pour régle, dans l'exercice de leur jurisdiction, que leur caprice ou l'usage. Leurs sentences ne vont jamais plus loin que l'emprisonnement ou l'amende. Dans les matieres importantes, les accusés en appellent au Roi, seul juge des causes criminelles. Que si la conviction d'un crime n'est pas évidente, on a recours à différentes épreuves barbares qui servent à faire condamner ou absoudre l'accusé.

Le royaume de Congo & les pays voisins ne produisant point de che-

vaux, & n'étant pas propres à les nourrir, les habitans n'ont d'autre façon de voyager que dans des hamacks, qui sont portés sur les épaules des esclaves. Pour traverser les rivieres, ils font usage de canots : on lit avec étonnement dans la relation de Pigafetta, qu'un canot peut contenir quelquefois deux cent hommes. Les rameurs sont debout comme dans tous les autres pays de l'Afrique, & manient fort habilement une espèce de pelle qui leur sert de rame.

Avant l'arrivée des Portugais en Afrique, tous les peuples des royaumes de Congo, d'Angola & de Matamba n'avoient point de noms fixes pour la distinction des familles. Les gens du commun portoient des noms d'herbes, de plantes, de pierres, d'oiseaux, d'animaux de terre ou de riviere. Les seigneurs prenoient le titre de leurs terres, & cet usage se pratique encore par les Négres idolâtres. A présent, les hommes & les femmes de toute condition, sans en excepter le Roi & les Princes, reçoivent au

baptême

baptême un nom de famille avec celui de la religion.

Il n'y a pas de monnoie courante dans ces états que celle qui y a été introduite par les Portugais, lesquels sont très-puissans, sur-tout dans le royaume d'Angole. Le Roi de Portugal en tire un revenu considérable, soit par le tribut annuel que lui paient différens Princes, soit par les droits qu'il impose sur la vente des marchandises & des esclaves.

C'est la traite des Négres qui fait l'objet le plus important du commerce qui se fait sur cette côte, & il est difficile de croire jusqu'où va le nombre d'esclaves que les Portugais en enlevent tous les ans pour transporter au Bresil.

Il seroit superflu de peindre le caractere des Négres des royaumes de Congo, d'Angole & de Matamba; il est le même que chez ceux de Guinée, excepté dans les villes principales où la grande fréquentation des Européens a un peu adouci les mœurs & pallié les mauvaises qualités du naturel

des habitans. Cependant, dit Labat (*a*), en général, ils n'ont pas la moindre reconnoissance, la moindre affection pour leurs peres, meres, freres, sœurs & pour leurs propres enfans. Les malades, qui leur sont les plus proches parens, n'excitent aucune compassion dans leurs cœurs. Ils les abandonnent absolument à eux mêmes & à leur triste destinée, sans leur procurer ni soulagement ni même de quoi vivre. Il n'est pas rare de voir des meres abandonner leurs enfans dans les campagnes pour qu'ils deviennent la proie des tigres. A la suite de cet horrible portrait, il rapporte l'histoire d'un malheureux Négre, qui étant entré dans l'église des Capucins de saint Salvador, attira tous les religieux par ses sanglots & ses gémissemens. Ils s'informerent du sujet de sa douleur: après plusieurs questions, il leur répondit » qu'il étoit au désespoir & réduit à la » derniere extrémité, parce qu'après

(*a*) *Tome* 1er. *page* 229.

» avoir vendu ſes freres & une ſœur
» qu'il avoit, ſes femmes & ſes enfans,
» en dernier lieu ſon pere & ſa mere,
» il ne lui reſtoit plus perſonne dans ſa
» famille dont il pût faire trafic, &
» qu'il alloit mourir de faim. »

NOTIONS

SUR QUELQUES PEUPLES VOISINS

DE CONGO ET D'ANGOLE.

Il ne ſera point inutile de placer ici quelques détails ſur les nations qui habitent aux environs de Congo. Les deux principales ſont les Anzikos & les Jaggas qui environnent fort loin ce royaume à l'eſt, & qui ſe ſont rendus redoutables par leurs fréquentes invaſions.

Les premiers, c'eſt-à-dire, les Anzikos, forment un royaume dont on ne connoît ni les limites, ni la véritable ſituation; cependant, on nous aſſure que la capitale s'appelle *Mouſal*, qu'elle eſt exactement placée ſous l'équateur, qu'elle n'a de remarquable

que le palais Royal qui passe pour bien bâti, & que le Roi compte treize autres Rois parmi ses vassaux.

Tous les voyageurs s'accordent à faire des Anzikos une peinture si affreuse, que le scepticisme est, à cet égard, préférable à la crédulité. Ils mangent tous les esclaves qu'ils prennent à la guerre. La chair humaine se vend dans leurs marchés, comme celle de boeuf dans les boucheries d'Europe. Chaque famille engraisse ses esclaves & les tue pour se nourrir, lorsqu'ils paroissent assez gras; ou, s'ils pressentent quelqu'avantage, ils les vendent pour la boucherie publique (*a*). Un Anzikos, fatigué de la vie, ou voulant montrer le mépris qu'il en fait, s'offre, ave ses esclaves, pour la cuisine de son Prince, & c'est une gloire pour lui d'en être dévoré. Il y a plus d'une nation, observe le géographe Pigafetta, qui se nourrit de la chair des étrangers; mais on ne connoît que les

(*a*) Description de l'Afrique de Dapper, *page* 338.

Anzikos qui se mangent les uns les autres, sans excepter leurs propres parens. Le pere, dit Dapper, se repaît sans horreur de la chair de son fils; le fils, de celle de son pere; les freres & les sœurs se mangent réciproquement. Jamais ils n'enterrent de morts: les vivans leur servent de sépulture. Aussitôt qu'une personne est malade, on l'assomme, & on la mange pour lui épargner la douleur de mourir. Les hommes prennent autant de femmes qu'ils veulent, & le sort des enfans ne laisse aucune inquiétude aux parens. Plus d'une mere se nourrit de l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, & ne lui donne la vie que pour le livrer elle-même à la mort.

La plupart des Anzikos, avec ces mœurs féroces, n'ont ni champs, ni héritages, ni demeure fixe: leur indifférence pour la vie les rend intrépides. Leur agilité est extrême, & égale celle des chévres; on vante aussi leur droiture & leur bonne foi. Leurs armes sont l'arc & les fléches, des haches, des couperets & des couteaux. Leur

vivacité à tirer de l'arc n'est pas moindre que leur adresse. On dit qu'ils tirent vingt-huit fléches avant que la premiere soit tombée à terre, & qu'ils tuent des oiseaux au vol.

Les Jaggas ne sont guéres moins barbares que les Anzikos ; ils sont répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abyssinie au nord, jusqu'au pays des Hottentots au sud. Ils possédent une partie du royaume de Congo, une partie de celui de Matamba & du vaste empire de Monomotapa.

Battel, Anglois, qui a vécu pendant seize mois, en 1586, avec les Jaggas qui faisoient la guerre alors au Roi de Congo, donne quelques éclaircissemens sur ces peuples, ainsi que Pigafetta dans sa relation de Congo, d'après Edouard Lopès, voyageur Portugais (a).

Les Jaggas ont la figure fort noire

(a) Ces relations sont renfermées dans l'Histoire générale des Voyages, *tome 4, pages* 484 & 599.

& fort difforme; ils sont de haute stature avec un air audacieux. Leur usage est de se tracer des lignes sur les joues avec un fer chaud, ainsi que les Anzikos. Ils s'accoutument à ne montrer que le blanc des yeux en baissant la paupiere, ce qui acheve de les rendre fort hideux.

Ils vont entiérement nuds, & tout respire la barbarie dans leurs manieres. On ne leur connoît point de Rois: en paix, ils vivent dans les forêts, errans comme les bêtes, n'en sortant que pour ravager les pays voisins, & commençant leurs attaques par pousser des cris affreux pour inspirer la terreur.

Battel raconte que le chef des Jaggas, qu'il appelle *Grand Jagga*, s'étoit établi dans le royaume de Benguela, après avoir beaucoup fait de ravages dans celui d'Angole, dont Benguela étoit une dépendance. Outre ce chef principal, qui avoit directement sous ses ordres une troupe de soldats, il y en avoit onze autres qui étoient les commandans d'autant de légions de douze ou quinze cent hom-

mes chacune. Kalandula est le nom que donne notre auteur au Grand Jagga, au service duquel il passa un an & demi. Il avoit de longs cheveux, ornés de plusieurs nœuds de coquilles. Autour du col, il portoit un collier de petits coquillages qui se trouvent sur la côte, & à la ceinture une pagne d'étoffe d'écorce de palmier avec des pendans d'œufs d'autruche. Son corps étoit marqué de diverses figures; & frotté tous les jours avec de la graisse humaine. Il portoit au travers du nez un morceau de cuivre long de deux pouces, & le même ornement aux oreilles. Sa noirceur étoit déguisée par des vernis rouges & blancs. Il étoit continuellement accompagné de vingt ou trente femmes, dont l'une portoit son arc & ses fléches, & quatre autres les tasses dont il se servoit pour boire. Elles se jettoient à genoux lorsqu'il buvoit, battoient des mains & chantoient quelqu'air de leur musique.

Les femmes des Jaggas portent leurs cheveux avec de hauts toupets entremêlés de coquilles. C'est une beauté

parmi elles d'avoir quatre dents de moins, deux en haut & deux en bas. Celles qui n'ont pas le courage de les faire arracher, sont si méprisées qu'on ne veut ni manger ni boire avec elles. Leurs bras, leurs jambes sont chargés de colliers & d'anneaux : autour des reins, elles portent des pagnes très-fines.

Elles sont fécondes, mais dans leurs marches, les Jaggas ne souffrent pas qu'elles multiplient, & leurs enfans sont ensévelis au moment qu'ils voient le jour : ainsi, ces guerriers errans meurent ordinairement sans postérité. Ils apportent pour raison de cette conduite qu'ils ne veulent pas être retardés ni troublés dans leurs marches par les soins d'élever des enfans. Mais s'ils prennent quelque ville ou bourgade, ils conservent les garçons & les filles de douze à treize ans, comme s'ils étoient nés d'eux, tandis qu'ils tuent les peres & les meres pour les manger. Ils traînent cette jeunesse dans leurs courses après leur avoir mis un collier, qui est la marque de leur ser-

vitude. Les garçons la portent jufqu'à ce qu'ils aient prouvé leur courage, en offrant la tête d'un ennemi au général. La trace de leur infamie difparoît alors; le jeune homme eft déclaré *gonfo*, c'eft-à-dire, foldat. Rien n'a tant de force que cette efpérance pour échauffer leur courage. Battel apprit que, dans tout le camp, il n'y avoit pas plus de douze vrais Jaggas, ni plus de quatorze ou quinze femmes de la même nation; parce qu'ayant quitté leur patrie depuis plus de cinquante ans, leur armée avoit eu le temps de fe renouveller plus d'une fois. Ils étoient au nombre de feize mille dans leur camp, & ce nombre groffiffoit quelquefois par des incorporations.

Ces peuples ne campent jamais fans fe fortifier, quand ils n'auroient qu'une nuit à paffer dans le même endroit. Ils emploient à cet ufage les arbres que le pays leur offre : une partie de l'armée s'occupe à les abbattre, & l'autre à les tranfporter. Leur retranchement confifte dans un enclos circulaire percé de douze portes, dont chacune eft con-

fiée à la garde d'un capitaine. Le général est logé au centre, dans un enclos particulier, avec une bonne garde à sa porte. Les huttes des soldats sont serrées l'une contre l'autre; & à la porte de chacune, sont placés les arcs, les fléches, les haches, les dards & leurs boucliers. A la moindre allarme, tout le monde se trouve prêt à combattre.

Leur plus long séjour est dans les pays où les palmiers sont abondans, parce qu'ils sont passionnés pour le vin & le fruit de cet arbre. Le fruit est pour eux d'un double usage; ils le mangent, & l'emploient à faire de l'huile. Leur méthode, pour en tirer le vin, est fort différente de celle des autres peuples, & se sent assez de l'esprit destructeur qu'ils portent par-tout. Au lieu de grimper sur les arbres, ils les abbattent par la racine; & ensuite au bout de dix ou douze jours, ils y creusent deux trous quarrés, l'un au sommet, l'autre au milieu, de chacun desquels ils tirent, du matin au soir, une quarte de liqueur. Chaque arbre fournit ainsi, pendant vingt-six jours,

deux quartes de vin, après quoi il se flétrit & séche entiérement. En peu de temps, de cette façon, ils ruinent le pays; mais leurs ravages ne se bornent pas seulement à détruire ainsi les palmiers; au temps de la moisson, ils s'établissent dans le canton le plus fertile qu'ils peuvent découvrir pour recueillir les grains & faire main-basse sur les bestiaux. Ils ne plantent ni ne sement jamais; leur subsistance est toujours le fruit de leurs rapines.

Le Grand Jagga ou Kalandula, comme l'appelle Battel, étoit un homme fort distingué par son courage, & très-religieux à sa maniere. Ce voyageur, suivant l'imbécillité de son siécle, attribue tous ses succès aux enchantemens. Il consultoit le diable, dit-il, dans toutes ses expéditions; il lui offroit continuellement des sacrifices, & souvent il apprenoit par cette voie ce qui devoit lui arriver. Ses oracles lui avoient persuadé qu'il ne mourroit qu'à la guerre; il entretenoit dans ses troupes une discipline exacte & sévere. Ceux qui s'étoient mal conduits dans une

de commencer, les sorciers ordonnoient à Battel de se retirer, parce qu'il étoit chrétien, & que le diable, disoient-ils, alloit se présenter à leurs yeux. Pour dernier acte d'une si barbare tragédie, le Grand Jagga faisoit égorger cinq vaches dans le camp, & cinq dehors. On immoloit le même nombre de chévres & de chiens. Le feu étoit arrosé de leur sang, & les corps dévorés avec beaucoup de joie. La même fête étoit quelquefois célébrée avec les mêmes cérémonies par les autres chefs du camp.

Pour enterrer les morts que les circonstances leur ont fait épargner, les Jaggas font un caveau dans lequel ils mettent le corps assis, aprés l'avoir lavé & comme embaumé avec des poudres odoriférantes. On pare le mort de ses meilleurs habits; deux de ses femmes s'asseoient à côté de lui: on brise ses armes devant lui, puis on ferme le caveau en le remplissant de terre. Chaque lune, les parens du mort s'assemblent auprès du tombeau pendant trois jours, & font des liba-

tions de ſang & de vin de palmiers. Cette cérémonie s'obſerve auſſi long-temps qu'il reſte quelqu'un de la famille en vie.

DE LA NUBIE,

ET DE L'INTÉRIEUR

DE L'AFRIQUE.

La Nubie, quoique connue des anciens sous le même nom, n'en a pas mieux été décrite. Toutes ses dimensions sont ignorées; on sçait seulement qu'elle se trouve renfermée entre l'Égypte, l'Abyssinie, la Mer-Rouge & le Zaara; mais ses limites précises sont inconnues. Les uns en font un seul royaume; d'autres y en placent plusieurs, parmi lesquels il y en a qui sont soumis au Grand-Seigneur qui les gouverne par des Pachas. M. Maillet, dans un mémoire inséré dans l'ouvrage du pere Lobo, parle du Pacha de Dongola, pays situé sur la Mer-Rouge, à l'est de la Nubie; sa

latitude étant peu différente de celle de l'Égypte, le climat y est de même fort chaud. La sécheresse du terroir rend le pays peu fertile, si ce n'est aux environs du Nil, de la Nubie & du Tacase, qui sont trois rivieres dont il est arrosé.

Les productions naturelles sont les mêmes qu'en Egypte, & les cannes de sucre y croissent par-tout en grande abondance. Tous les animaux du Biledulgerib & de la Lybie se retrouvent ici, ainsi que des mines d'or.

L'intérieur de la Nubie a été si peu fréquenté, qu'on n'en connoît aucune division. Les géographes même ne sont pas d'accord sur le nom de la capitale de ce royaume. Les uns prétendent que c'est une ville appellée *Nubie*; d'autres veulent que ce soit *Daucata*; toutes deux situées sur le Nil. La relation historique d'Abyssinie, par Lobo, confond la Nubie avec le royaume de Sennaar, qui a pour capitale une ville de ce nom.

Les Nubiens ne différent point par la couleur & les traits des Égyptiens,

si ce n'est qu'on dit qu'ils sont très-défigurés par la petite-vérole qui fait des ravages fréquens dans leur pays. Ils ont une langue particuliere, qui a quelque rapport avec l'Arabe & le Chaldéen, & que leurs voisins n'entendent pas. Leur religion est un mélange de christianisme copte avec différentes pratiques empruntées du judaïsme, du mahométisme & de l'idolatrie. Ces peuples sont plus forts, plus laborieux & plus guerriers que les Égyptiens. Il s'en trouve qui sont extrêmement riches par le commerce considérable qu'ils entretiennent avec l'Égypte, & particuliérement avec le Caire. Il paroît, par le récit du massacre de M. du Roule, envoyé François, qui passoit à Sennar en 1705, pour se rendre vers le Roi d'Éthyopie, que le pouvoir du Roi de Nubie est absolu. C'est un Despote qui n'a d'autres régles que ses volontés, sans principes d'honneur ni de justice. Le même mémoire nous apprend que ce royaume est si foible, que mille hommes de troupes réglées suffiroient pour

en faire la conquête (*a*).

Les marchandises, que l'on tire de Nubie, sont de l'or, de la civette, de l'yvoire, du sucre, des grains que produisent les environs du Nil, & surtout un poison très-cher, & encore plus subtil. On dit qu'il n'en faut qu'un seul grain pour faire mourir dix personnes; qu'il vaut cent ducats l'once, & qu'on ne le vend jamais aux étrangers qu'après les avoir fait jurer qu'ils n'en feront point usage dans le pays.

Toute la Nubie étoit autrefois chrétienne, suivant Dapper, & l'évangile y fut reçu avec beaucoup de zèle & de sincérité. On y voit encore les ruines de plusieurs églises, qu'on dit avoir été au nombre de cent cinquante, avec des tableaux du Sauveur du monde, de la Sainte Vierge & de différens Saints.

Dapper place encore dans le voisinage du royaume de Nubie, ceux de Dongo, de Bito, de Timiam, de Dauma, de Madra, de Gorhan, de

(*a*) Voyez l'Ouvrage du P. Lobo, *page* 322.

Semen & plusieurs autres qui occupent le terrein compris entre le Zaara, la Guinée, l'Ethyopie occidentale, l'Abyssinie & la Nubie. C'est ce qui forme l'intérieur de l'Afrique, lequel est absolument inconnu.

DE L'ABYSSINIE OU HAUTE-ÉTHYOPIE.

Etendue de cet empire. Sa ſituation; ſon climat.

Si l'on en croit le P. Lobo & Dapper, l'empire d'Abyſſinie a été un des plus grands dont l'hiſtoire ait jamais fait mention. Il avoit dix-ſept cent lieues d'Allemagne de long; s'étendant depuis la Mer-Rouge juſqu'au royaume de Congo, & depuis l'Egypte juſqu'à la mer des Indes. Il comprenoit alors trente-quatre royaumes & dix-huit provinces; à préſent il n'eſt pas plus grand

que l'Espagne, c'est-à-dire, qu'il peut avoir deux cent cinquante lieues de long sur deux cent trente de large. Sa situation est entre le sixiéme & le dix-septiéme degré de latitude septentrionale. Il se divise en six provinces & cinq royaumes, dont une partie dépend absolument du Roi, & l'autre lui paie seulement quelque tribut, ou par force, ou volontairement. Le royaume de Tigré, qui étoit le plus considérable de tous, a secoué le joug de l'Empereur Abyssin au commencement de ce siecle, & s'est erigé en état libre avec une forme de gouvernement républicain.

Le climat d'Abyssinie est beaucoup moins chaud que celui de Congo. On y jouit, dit Lobo, dun printems perpétuel plus beau & plus agréable que le nôtre. Cette contrée ayant la sphére droite, les jours & les nuits sont presqu'égaux, & de même que dans tous les pays situés dans la Zone-Torride. L'aurore & le crépuscule y sont d'une courte durée.

L'Abyssinie est arrosée par un assez grand

grand nombre de rivieres & de lacs parmi lesquels le Nil tient le premier rang. C'est dans ce royaume qu'il prend sa source, & Lobo la place au douziéme degré de latitude, & sous le cinquante-troisiéme de longitude. Le Takaze & le Maleg sont encore deux rivieres considérables qui se jettent dans le Nil. Le lac *Dembea* est le plus grand de tous; il a environ trente lieues de long & douze de large. Il renferme six isles d'une assez grande étendue, qui sont toutes possédées par des moines, à l'exception d'une seule.

Les montagnes y sont en plus grand nombre encore que les rivieres, & il s'y en trouve plusieurs d'une hauteur très-considérable.

Histoire naturelle d'Abyssinie.

Le terroir d'Abyssinie est d'une fertilité admirable, tant dans les plaines que dans les vallées. On y fait deux moissons par année, & il n'est point de grains qu'on n'y puisse cultiver avec succès. Les fruits les plus communs sont les raisins, des pêches, des gre-

nades, des amandes, des figues de différente espèce, des dattes, des cannes de sucre, & tous ceux qui se trouvent en Egypte.

Parmi les plantes médicinales qu'on y voit en quantité, & qui sont inconnues, Dapper en fait remarquer une qu'il appelle *assazoé*. Elle a des vertus si contraires aux serpens, que si-tôt qu'ils en sont touchés, ils tombent dans un assoupissement peu différent de la mort; les vipéres même qui passent sous cette plante, & qui se reposent sous son ombre, éprouvent cet état au point qu'on peut les manier sans en avoir rien à craindre. Il ne faut que manger de la racine de cette plante pour être en sûreté au milieu des reptiles les plus vénimeux. Peut-être que les *Psylles*, nation de l'Afrique dont parle Pline (*a*) connoissoient les propriétés de l'assazoé, puisqu'ils gagnoient leur vie à se faire mordre en public par des animaux vénimeux, sans qu'ils en fussent incommodés.

(*a*) *Livre 7, chap. 2.*

Les animaux domestiques d'Abyssinie sont des chameaux, des chevaux d'une taille médiocre & presque tous noirs; des bœufs dont Lobo distingue deux espèces; sçavoir, une dont on se sert pour le labour & pour porter la somme, & l'autre que l'on ne nourrit que pour tuer. Ceux de la premiere espèce n'ont point de cornes, ou s'ils en ont, elles sont si molles & si flexibles qu'elles pendent comme un bras rompu. Les autres sont gros comme deux de nos bœufs; on les engraisse avec du lait. Leurs cornes sont si grandes qu'elles tiennent plus de vingt pintes; les Abyssins s'en servent au lieu de cruches & de bouteilles; il n'en faut que quatre pour faire la charge entiere d'un bœuf. Les ânes, les moutons, les chévres partagent la domesticité avec les animaux dont on vient de parler.

L'éléphant, le cameléopard, le lion, le tygre, le loup, le zèbre, & plusieurs sortes de singes, habitent les montagnes & les forêts. Dapper & Lobo nous disent qu'on y voit un ani-

mal appellé *harshan* par les Arabes ; qui est de la taille & de la forme d'un chevreuil ou d'un cheval bay, avec une corne sur le front. Lobo croit que c'est la licorne de l'Ecriture-Sainte ; cependant il avoue que comme cet animal est fort vîte, & ne se montre qu'en passant rapidement d'un bois à un autre, on n'a pas eu le temps de l'examiner. Cette observation suffit pour ôter toute espèce de confiance aux récits qu'on fait de cet animal dont l'existence est fort douteuse.

Parmi les amphybies, on retrouve ici l'hyppopotame, le crocodile & d'autres lézards, de la grandeur d'un chien, qui sont très-voraces.

L'autruche tient le premier rang parmi les oiseaux qui sont en grand nombre, & dans lesquels on voit l'émé dont il a été fait mention à l'article de la Guinée ; l'ibis, le cardinal, espèce de moineau, qui a comme un camail rouge sur les aîles, & qui est assez connu. Nous ne parlons pas des perdrix, des poules, des pigeons, des tourterelles. Ces oiseaux

sont aussi communs qu'en Europe.

La classe des insectes, reptiles & autres, offre une multitude de serpens, les uns très-gros, qui ne sont dangereux que par la violence de leurs morsures, sans aucun venin, & d'autres, qui, suivant Dapper, ne sont pas plus gros & plus grands que le bras, & qui tuent également les hommes & les bêtes par leur souffle empoisonné.

Des insectes moins dangereux que ces reptiles, mais beaucoup plus terribles, en ce qu'ils ne vont qu'en troupes innombrables, & ne cherchent que les lieux cultivés, ce sont les sauterelles. Elles désolent quelquefois des provinces entieres, & y causent une si grande disette qu'il faut plusieurs années pour en effacer le souvenir. Au commencement, on se nourrit de ces insectes qui font tant de mal. Le desir de se venger les fait manger avec beaucoup d'avidité, quoique ce soit une nourriture très-mal saine (*a*). Mais

(a) Sans doute que les sauterelles ne sont pas des *animaux semblables à des oiseaux*, ainsi que l'auteur

quand ces sauterelles viennent à manquer, la famine se fait sentir par-tout. Les hommes & les animaux périssent par milliers:

Il est peu de pays où les abeilles soient en aussi grand nombre qu'en

---

du *Voyageur Franç.* le dit *t. 2. p. 466*, des sauterelles dont St. J. B. se nourrissoit dans le désert. On a pu voir ci-devant, * les observations que nous avons rapportées d'après le Docteur Schaw sur l'espèce de sauterelles qui ont servi de nourriture à ce Saint, & sur les prétendues cailles que les Israëlites mangeoient dans le désert; assurément ce sçavant Anglois, qui a été longtemps sur les lieux, merite bien d'être crû par préférence au Voyageur François, auquel un vol rapide sur notre hemisphere ne laisse pas le temps d'examiner les objets qu'il rencontre, ou ne lui permet tout au plus de les envisager que d'un côté propre à fournir matière à l'amusement des ruelles qu'il paroît s'être proposé pour objet principal. Au reste, si l'on vouloit jouer sur les mots, on pourroit assurer l'Auteur de cet ouvrage que quand il ne lui auroit pas donné le titre de Voyageur François, il n'y a point d'Européen qui n'eût reconnu un François dans le ton galant, frivole & leger, dont le Voyageur raconte ce qu'il croit avoir vu.

* V. le septiéme volume de ces Mêlanges, p. 378.

Abyssinie, & où le miel soit plus abondant. Les unes sont domestiques, habitent des roches dans lesqelles elles déposent leur cire & le miel. Les autres choisissent leur demeure dans des troncs d'arbres, ou sous terre dans des trous qu'elles pratiquent exprès. Celles-ci sont noires & sans éguillon, dit Dapper; leur miel est le plus estimé, & leur cire est d'une blancheur extraordinaire.

Les fourmis, les mouches, les mosquites, les papillons & autres insectes semblables, n'y sont pas plus rares qu'en Europe. » La grande quantité » de miel qu'on recueille dans ce pays, » dit Lobo, le grand nombre de va- » ches qu'on y nourrit, m'a fait dire » plus d'une fois que l'Abyssinie étoit » une terre de miel & de beurre. »

On peut bien juger que les montagnes étant fort multipliées, il ne peut manquer d'y avoir différens minéraux répandus dans l'intérieur & même à leur surface. C'est ce que confirment les relations des Jésuites qui ont exercé leur zèle dans l'Abyssinie. Les parcel-

les d'or que l'on trouve dans le sable de différentes rivieres, & sur ses bords, l'imposition, à laquelle ces provinces sont assujetties envers le trésor Impérial, où elles paient leur tribut en or, est un nouveau témoignage que les mines de ce métal ne doivent pas être rares dans cette région. L'argent y est bien moins commun; on n'en tire qu'en petite quantité, du plomb auquel on le trouve mêlé. Le fer dont on fait usage, on le trouve assez ordinairement à la superficie de la terre.

L'ignorance des Abyssins dans la minéralogie, leur paresse naturelle, la crainte qu'ils ont de s'attirer la guerre de la part des Turcs, que la cupidité ne manqueroit pas d'exciter, sont deux motifs qui les empêchent de fouiller dans les entrailles de leurs terres pour y découvrir des mines, & qui les réduisent à se contenter des parcelles métalliques que le hazard leur fait trouver à la surface.

Il y a des montagnes entieres de sel fossile dont on tire plus de profit, &

qui eſt un objet général d'échange avec tous les royaumes voiſins. On le tire de la mine tout préparé avec peu de peine, parce qu'il eſt tendre & fort mol; mais à l'air, il acquiert de la ſolidité & une dureté peu différentes de celles de la pierre. Les pierreries ſont ſi rares que Dapper aſſure que la couronne du Roi n'eſt ornée que de pierres fauſſes.

Peuples d'Abyſſinie.

En général, les Abyſſins ſont mieux faits de corps & de viſage que les Négres. Ils n'ont point, comme eux, le nez plat, les lêvres groſſes, & ne ſont point auſſi noirs; leur couleur eſt olivâtre ou rougeâtre un peu foncée. Dans les conditions communes, les habillemens ne conſiſtent qu'en un caleçon & une veſte de groſſe toile de coton; mais les gens diſtingués portent toute ſorte d'étoffes de ſoie, principalement des velours de Turquie, & leur vêtement approche beaucoup de celui des Turcs. Ils ont un ſoin parti-

culier de leurs cheveux qu'ils portent longs & tressés. Tant qu'on est jeune on va tête nue; mais lorsque l'âge commence à se faire sentir, l'on porte des bonnets ou même des turbans à la Turque.

Les femmes sont encore plus magnifiques dans leurs habits que les hommes : leurs robes, qui sont fort ammples & fort larges, sont ornées de plaques d'or & d'argent, ou sont faites des étoffes de Turquie les plus précieuses. Les pendans d'oreilles, les colliers, des bracelets sont prodigués dans leur parure, suivant leurs facultés.

Leurs logemens ne sont que des misérables cabanes de terre couvertes de paille, ou des tentes de toile de coton. Les bourgs & les villages ne sont composés que de ces cabanes. Il n'y a point de villes dans toute l'Abyssinie : l'Empereur, les grands seigneurs, les gouverneurs & les vicerois campent toujours. Leurs meubles ne consistent, ainsi que parmi les peuples errans, que dans des nattes, quel-

ques siéges & des ustensiles de cuisine. Leur simplicité dans les repas égale celle de leur ameublement; mais cependant l'usage de la viande ne leur est interdit que pendant le carême qu'ils observent, ainsi que le prescrit la religion Grecque dont ils font profession. Point d'hôtellerie, point de cabaret en Abyssinie. Un homme peut parcourir tout cet empire sans qu'il lui en coûte un sol : un voyageur arrive dans un village ou dans un camp, on est obligé de le loger & de le nourrir, lui & toute sa suite. Le maître de la maison où il a descendu va avertir les habitans qu'il lui est arrivé un hôte : aussitôt chacun se cotise; l'un apporte du pain, un autre de la bierre, de façon qu'en peu de temps l'étranger se trouve pourvu de tout ce qui lui est nécessaire. On prend d'autant plus de soin à le contenter, que s'il arrivoit qu'il eût des raisons de se plaindre, le village seroit condamné à lui payer le double de ce qu'il devoit lui fournir.

Cette coutume, dit Lobo, est si bien établie, qu'un étranger qui ne

fait que passer, entre dans la maison d'un homme qu'il n'a jamais vu, y boit, mange, couche, comme s'il étoit chez son plus proche parent ou le meilleur de ses amis. Un tel usage est assurément fort louable, mais cette hospitalité n'a-t-elle pas des inconvéniens, en ce qu'elle entretient un grand nombre de vagabonds qui ne manquent pas de dépouiller les voyageurs qu'ils rencontrent lorsqu'ils peuvent en trouver l'occasion? La civilité Abyssinoise consiste à tirer d'une bourse, que tout le monde porte, un petit morceau de sel, & à se le donner mutuellement à lécher lorsqu'on se rencontre; au bout d'un instant, on rend le petit morceau de sel avec quelques façons, & il est resserré dans la bourse jusqu'à un nouveau salut. Lobo & Dapper nous apprennent peu de chose des autres usages de ces peuples dans leur conduite civile. Le premier dit seulement que les femmes ne menent pas une vie fort retirée, mais qu'elles se visitent les unes les autres, & qu'elles *ont tant de liberté que les pau-*

vres maris n'en sont pas mieux ; puis il passe à la peinture de leurs repas. Les grands seigneurs & l'Empereur même n'ont que de la vaisselle de terre. Plus elle est vieille & luisante, plus elle acquiert de prix à leurs yeux. Ils apprêtent leur viande d'une maniere peu ragoûtante pour des Européens ; tout ce qu'ils mangent est d'un haut goût extraordinaire, & nage dans le beurre. Ils cuisent tous les jours leur pain ; il est plat, mince & si large qu'il couvre toute une table, autour de laquelle quinze personnes peuvent s'asseoir. Ni les nappes, ni les serviettes ne leur sont connues : les personnes de qualité ne touchent jamais à ce qu'elles mangent ; elles ont des pages qui coupent leurs viandes, & qui la leur présentent à la bouche. Il est de la civilité & du bel air de manger de gros morceaux, & de faire beaucoup de bruit en mâchant. Ils disent qu'il n'y a que les gueux qui ne mangent que d'un côté, ou des voleurs qui craignent de faire du bruit. Leur plus grand régal est une piéce de bœuf crue

& toute chaude. On ne manque pas de tuer un bœuf toutes les fois que l'on donne à manger, & le mets principal est un quartier de l'animal tout cru, assaisonné de poivre & de sel. Son fiel, qui n'est pas oublié, sert à y faire une sauce au lieu d'huile & de vinaigre. On m'a souvent servi de ce ragoût, dit Lobo ; je n'avois pas d'autre moyen de me dispenser d'y goûter, que de dire que c'étoit un mets trop délicat pour un pauvre missionnaire.

La boisson ordinaire des Abyssins est la bierre & l'hydromel. Ils en boivent à l'excès lorsqu'ils se visitent les uns les autres. Un Abyssin ne passe pas pour un galant homme s'il laisse sortir de chez lui, avec leur raison, ceux qui lui font l'honneur de le visiter ; il faut la noyer dans la bierre. Après les premiers complimens, on s'assoit par terre autour de la cabane ; un valet apporte un broc ou une outre remplie de bierre ; il en remplit un pot, auquel il commence par boire ; puis il le présente au plus considérable de la compagnie, & ensuite aux autres. La

visite & la conversation durent autant qu'il y a à boire. Les Abyssins pourroient fort bien avoir du vin; mais le soin qu'il leur faudroit pour le faire & le conserver, les en dégoûte. L'exemption de tant de peines ne leur laisse point de regrets sur la privation de cette liqueur.

Il y a différentes langues en usage dans l'Abyssinie. La plus ancienne est celle qu'on appelle *Leschana Geez*, la langue d'étude ou la langue du royaume de *Geez*. C'est dans cette langue que sont écrits tous les livres tant sacrés que profânes. Elle a beaucoup d'affinité avec l'Arabe, & elle semble en tirer son origine : elle ne s'emploie que dans les livres, dans les lettres du Roi & le Service-Divin. On se sert ordinairement à la cour de la langue appellée *amara*, qui est beaucoup plus difficile à écrire que la premiere. Chaque province a une dialecte particuliere; mais toutes les personnes considérables apprennent la langue *amara*, comme on apprend le latin en Europe.

La religion des Abyssins est à peu près la même que celle des Coptes d'Egypte, c'est-à-dire, un mêlange de christianisme Grec, de cérémonies judaïsmes & mahométanes. Ces peuples prétendent avoir été amenés à la foi chrétienne du temps de saint Athanase, par deux moines appellés *Frumentius* & *Adésius*. Ils pratiquent la circoncision également envers les hommes & les femmes; mais Dapper rapporte qu'il n'entre dans cet usage aucune considération de religion, & que l'opération qui se fait aux femmes n'a d'autre objet que de retrancher une excroissance de chair qui choque la vûe, & qui est non seulement naturelle aux femmes d'Abyssinie, mais à toutes celles des contrées voisines.

Leurs dogmes sont les mêmes que ceux des Grecs sur le Saint-Esprit, sur J. C., sur l'état des ames dans l'autre vie, & sur le rang des Anges qu'ils divisent en neuf ordres différens, & qu'ils invoquent dans leurs besoins. Au reste, leur créance est si incertaine & si obscure en plusieurs points,

qu'ils ne peuvent eux-mêmes l'expliquer.

Quant à leurs pratiques religieuses, Lobo nous en donne un détail assez intéressant par la singularité. Ils célébrent la passion; ils révérent la croix; ils ont beaucoup de dévotion à la Vierge, aux Saints & aux Anges, & sanctifient le Dimanche fort exactement. Tous les mois, ils font commémoraison de l'Assomption de la Vierge. Ils se persuadent qu'ils sont les seuls qui connoissent bien la grandeur de sa gloire, & qui lui rendent le culte qui lui est dû. Chaque semaine on célébre une fête des Anges & des Apôtres. Il y en a plusieurs qui sacrifieroient plutôt leurs biens & leur vie que de jurer par le nom de la Sainte-Vierge ou de saint Georges. Je les ai vu s'étonner étrangement, dit Lobo » (*a*), lorsqu'ils nous entendoient » parler de la Vierge avec le respect » qui lui est dû. Ils croyoient nous » donner de grandes louanges, en di-

(*a*) *Page 78.*

» sant qu'il falloit que nous ne fussions
» pas si barbares, puisque nous con-
» noissions la Mere de Dieu.

Ces peuples fréquentent beaucoup les églises, & aiment à entendre la parole de Dieu. Ils communient souvent, mais ne se confessent pas à chaque fois. Leur charité envers les pauvres est si excessive qu'elle contribue à entretenir une multitude de gueux & de fainéans, si insolens, qu'ils refusent ce qu'on leur offre, si on ne leur donne pas tout ce qu'ils demandent. Leurs jeûnes sont très-austeres; ils ne mangent qu'une fois par jour, après le soleil couché. Les racines & des légumes sont leurs seuls alimens, le lait & le beurre leur étant interdits. Ils sont généralement si scrupuleux sur l'heure de leurs repas, que les prêtres ne disent la messe que le soir de peur de rompre leur jeûne. Il est vrai qu'on ne se croit obligé à jeûner que quand on a des enfans mariés, ou prêts à l'être. Mais les garçons se mariant à dix ans, & les filles à neuf, il y a peu de personnes qui ne soient dans l'obligation

du jeûne à l'âge de vingt ans.

Rien n'étant plus terrible pour un Abyssin que l'excommunication, les prêtres & les religieux, armés de cette foudre, les gouvernent comme il leur plaît. Par-là souvent, dit Lobo, ils abusent de la superstition du peuple, & ils excommunient pour la moindre bagatelle qui les intéresse.

Mais ce despotisme, dont les ecclésiastiques sont en possession en Abyssinie, les y a beaucoup multipliés, ainsi que les églises & les monasteres. On ne peut chanter dans une église qu'on ne soit entendu dans une autre, & très-souvent dans plusieurs. Ils ont les pseaumes de David, traduits dans leur langue, ainsi que toute l'Ecriture Sainte. Chaque couvent a deux églises, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes, sans qu'ils puissent rendre raison de cette coutume. Dans celle des hommes, on chante en choeur, & toujours debout, sans jamais se mettre à genoux; mais ils ont diverses commodités pour s'appuyer & pour se soutenir. Leurs ins-

trumens de musique consistent en de petits tambours qu'ils ont pendus au col, & qu'ils battent avec les deux mains : les principaux & les plus graves ecclésiastiques portent ces instrumens. Ils ont aussi des bourdons dont ils frappent contre terre avec un mouvement de tout le corps. Ils commencent leur musique en frappant du pied & jouant doucement de ces instrumens ; puis s'échauffant peu à peu, ils quittent leurs instrumens, & se mettent à battre des mains, à sauter, à danser, à élever leur voix de toute leur force. A la fin, ils ne gardent plus ni mesure ni cadence : le bruit & le tintamarre deviennent si grands que c'est plutôt un charivari qu'une cérémonie ecclésiastique. Ils disent que David leur ordonne de célébrer ainsi les louanges de Dieu, & citent sur leur usage ce verset du pseaume : *Omnes gentes plaudite manibus*. Le chef de l'église d'Abyssinie est un patriarche consacré par celui d'Alexandrie, & porte le nom d'*Abuna*.

Quelques efforts qu'aient fait les

missionnaires pour ramener les Abyssins au giron de l'église Romaine, leurs travaux apostoliques n'ont eu que peu de succès. C'est aux Portugais qu'on doit l'honneur d'avoir ouvert cette carriere dès le quinziéme siécle. Les Jésuites & les Franciscains, depuis cette époque, n'ont pas cessé d'y envoyer des religieux zèlés pour y établir l'autorité Pontificale; mais ils ont trouvé les Abyssins si attachés à leur patriarche, & si rebelles à des dogmes étrangers, que les uns ont été la victime de la fureur des prêtres Abyssins, & les autres obligés de fuir dans les contrées voisines.

M. Maillet, qui a été long-temps consul de France en Egypte, releve, dans un mémoire inséré dans l'ouvrage du pere Lobo, l'abus des missions dans l'Abyssinie, & taxe les Capucins d'Egypte d'en imposer à la cour de Rome, qui dépense par an plus de deux mille écus en pure perte. Il est notoire, dit ce Sçavant, que cette cour, toute éclairée qu'elle croit être, se prête à l'ambition de certains mis-

sionnaires qu'elle s'imagine lui être dévoués, quoique tous les projets imaginaires dont ils amusent cette cour, n'aient d'autre but que la conservation de l'établissement qu'ils ont, sous ce prétexte, fait en Egypte, & que c'est pour en manger les oignons, & *ollas carnium*, que les fables d'Abyssinie & de Zocotra ont été inventées. On est naturellement porté à Rome à croire tout ce qui est favorable à l'universalité ; & je sçais même qu'on n'y est pas écouté quaud on parle contre les abus ou les inutilités des missions.

L'origine de l'empire d'Abyssinie n'est pas mieux connu que la succession de ses Rois. Il est assez difficile de rendre raison du nom de Prêtre-Jean que l'on a long-temps donné au Souverain de cet état, à moins qu'on ne veuille adopter le récit de Dapper. Marc-Paul, ce célébre voyageur Vénitien, dont nous avons déjà si souvent parlé, ayant fait mention dans ses voyages d'un Prince qu'il appelle *Prêtre-Jean*, les Portugais, qui entre-

prirent la découverte des Indes, le chercherent inutilement dans ces contrées. On a vu ci-devant que ce nom avoit été attribué aussi au Grand-Lama, qui est à la fois Grand Pontife & Souverain temporel. Un Portugais, convaincu du peu de succès des recherches que sa nation avoit faites aux Indes, entendit parler du Roi d'Abyssinie en passant par l'Egypte, sur ce qu'on lui apprit que ce Prince étoit chrétien, & portoit une croix entre ses mains, il jugea que c'étoit là véritablement le Prêtre-Jean de Marc-Paul; d'après cette opinion, il donna en Europe ses conjectures pour une réalité, & de-là se répandit généralement le nom de Prêtre-Jean, pour désigner le Roi d'Abyssinie; mais la vérité est qu'on l'appelle dans ces contrées *Negusch*, c'est-à-dire, Roi ou *Neguscha-Nagascht*, le Roi des Rois. Quand on lui parle, on le traite de *Hatzégue*, qui revient au mot Sire. Les Abyssins ne parlent qu'avec beaucoup d'incertitude de leurs anciens Rois; ils n'en font commencer la dy-

naſtie qu'à Menilehec, qu'ils diſent avoir été fils de la Reine Makeda, laquelle ils ſoutiennent être la même que l'Ecriture nomme Reine de Saba, & qui alla voir Salomon. Cette Princeſſe, à ce qu'ils diſent, s'en retourna chez elle, non ſeulement comblée des faveurs du Roi des Juifs, mais encore avec d'autres marques ſenſibles de ſon amitié, qui ſe déclarerent par une groſſeſſe heureuſe. Elle mit au monde, après ſon retour, un Prince qu'on nomma *Menilehec* ou David, d'où ſont deſcendus les Rois des Abyſſins. Cette famille, ſuivant les annales d'Abyſſinie, a régné juſqu'en l'an 950, qu'un uſurpateur s'empara du trône après la mort de *Delnoadi*, qui étoit de la race de Salomon. La famille de l'uſurpateur garda le ſceptre juſqu'en l'année 1300, que les Grands du royaume s'étant révoltés, rendirent à *Iconam-Laco*, Prince du ſang de Salomon, la couronne de ſes peres, & c'eſt un de ſes deſcendans qui la poſſéde encore aujourd'hui.

Ce Souverain gouverne ſon empire par

par un ministre, appellé *Ratz*, qui est son grand-visir, & qui a toute l'autorité dans le civil comme dans le militaire. Après ce ministre, sont *Relatina-Fala*, qui est comme le grand-maître de la maison de l'Empereur. C'est cet officier qui est chargé en chef des revenus du Roi, qui en dispose, & à qui en rend compte celui qui a le soin d'en faire le recouvrement. Dans chaque district, est un lieutenant-général ou gouverneur qui préside à l'administration de la justice, & qui commande au chef, nommé *Godare*, qui est établi en chaque village.

La justice Abyssinoise s'administre avec une simplicité admirable. Deux particuliers ont-ils un procès, ils choisissent un juge tel qu'il leur plaît, puis ils plaident leur cause devant lui. Si cependant ils ne sont pas d'accord sur leur choix, ils vont trouver le *Godare* du village, ou le commandant du canton, qui leur nomme un juge, & alors ils ne peuvent le récuser ; mais s'ils ne sont pas contens de son jugement, ils ont la voie de l'appel au

gouverneur ou au Roi même. Tous les procès se jugent sur le champ, sans écritures, sans avocats. Le juge s'assied par terre au milieu d'un chemin, & tous les passans peuvent assister à l'audience. L'accusateur & l'accusé sont debout avec leurs amis, qui sont comme les procureurs ou les cautions. L'accusateur parle le premier, le coupable ensuite; ils peuvent, de part & d'autre, parler & repliquer jusqu'à trois ou quatre fois. Le juge leur impose silence alors & prend l'avis des assistans. Si les preuves sont suffisantes, il prononce la sentence, qui, dans certains cas, est définitive & sans appel. Le juge se saisit du condamné, & le retient jusqu'à ce qu'il ait exécuté son jugement. Si le crime est digne de mort, on livre le coupable à ses parties pour en disposer à leur volonté.

La polygamie étant en usage, la répudiation a lieu aussi, & les peines contre l'adultere n'ont rien de rigoureux. Une femme, convaincue de ce crime, est condamnée à perdre tous ses biens, & renvoyée hors de la mai-

son de son mari, vêtue misérablement. On lui donne seulement une aiguille, afin qu'elle puisse gagner sa vie. Quelquefois on lui rase la tête entiérement, ou on lui laisse une touffé de cheveux sur le toupet; en cela, on suit la volonté du mari, qui peut même la garder s'il le juge à propos, sinon l'un & l'autre se remarient ainsi que bon leur semble.

Les femmes sont encore punies lorsque leurs maris violent la foi conjugale; mais elles en sont quittes pour une amende pécuniaire, dont les maris sont obligés d'en payer une partie qui est adjugée à la femme, quoique l'amende soit prononcée directement contre elle-même. A l'égard de l'amant, qui a partagé le crime d'adultere, si le mari réussit à le convaincre, le galant est condamné à lui donner quarante vaches, quarante habits, & ainsi de différentes choses au nombre de quarante. Le coupable n'est-il pas en état de payer, il demeure prisonnier à la discrétion du mari, qui ne le relâche qu'après l'avoir fait jurer

qu'il va chercher de quoi le satisfaire. En effet, le coupable fait apporter de la bierre, du vin, un morceau de bœuf, & amene quelques-uns de ses amis. On mange, on boit tous ensemble aussi largement qu'il est possible. Il fait des excuses au mari : celui-ci ne pardonne pas d'abord, il remet seulement une partie de l'amende ; on recommence à boire. L'offenseur en revient aux excuses ; l'offensé remet encore une partie de la condamnation, insensiblement tout est pardonné, & les parties ensévelissent dans le vin le souvenir du motif qui les a rassemblées.

Leurs mariages ne sont que des marchés conclus sous la condition que, si l'un des contractans n'est pas content de l'autre, ils se sépareront & se remarieront à leur gré, en emportant respectivement ce que chacun aura apporté à la communauté.

Les revenus du Négus d'Abyssinie consistent en denrées que chaque province est obligée de fournir suivant la nature de ses productions. Les unes donnent de l'or, & on nous assure

que ce Souverain en retire plus de trois mille onces par an. Indépendamment de l'impôt particulier à chaque province, il y en a un général qui se perçoit dans tout l'empire. C'est la dixme des vaches & des bestiaux, & qui est très-considérable : on peut en juger par la coutume suivante. Chaque particulier, qui a mille vaches, est obligé, un jour de l'année, d'en ramasser tout le lait, d'en donner un bain à ses parens & de les bien régaler. S'il a deux mille vaches, il donne deux festins & deux bains; si trois mille, trois bains, & toujours ainsi, un repas & un bain de lait par mille vaches; de sorte que, pour dire qu'un homme est fort riche, & qu'il a tant de mille vaches, on dit il donne tant de bains par année.

Il n'y a point de monnoies dans l'empire d'Abyssinie, excepté dans certaines provinces occidentales où il se trouve quelques piéces de fer & quelques-unes d'or appellées *derime*; dans toutes les autres, le commerce se fait par échange. Le principal trafic

consiste en toiles de coton, en provisions de bouche, en bestiaux, comme vaches, brebis, chévres, *&c.*; en poivre, en or que l'on donne au poids, & sur-tout en sel, qu'on peut appeller proprement la monnoie du pays. On le donne par morceaux de la longueur de quatre ou cinq pouces, larges & épais de quatre doigts. Il hausse & baisse de prix, selon que l'on est près ou éloigné des lieux d'où on le tire. Auprès de la mine, on a cent morceaux de sel pour un écu; à la cour, on n'en a que dix; & dans certaines provinces, trois pour une detime.

Suivant Lobo & Dapper, les Abyssins sont d'un caractere doux & tranquille; ils vuident rarement leurs querelles par le fer, mais seulement à coups de poing & avec quelques soufflets. Ils sont naturellement curieux, avides de science, & assez bien disposés pour y faire des progrès; mais ces qualités morales ne sont pas communes à tous ces peuples, & n'excluent pas un grand nombre de vices, tels que la perfidie,

l'yvrognerie & la paſſion de la vengeance.

Au reſte, les différens royaumes qui compoſent l'Abyſſinie, renferment diverſes nations abolument barbares, parmi leſquelles celle des *Galles* tient le premier rang. Elle s'eſt rendue très-redoutable dans cette partie de l'Afrique, depuis l'an 1542 qu'elle ſe répandit en divers royaumes, mettant tout à feu & à ſang, détruiſant tout, & maſſacrant les habitans ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, dans tous les lieux où elle paſſoit.

Voici le portrait qu'en fait notre miſſionnaire Portugais (*a*). » Ils ſont
» vagabonds comme les Arabes, ne
» vivent que de lait & de chair. Ils
» éliſent un Roi tous les huit ans; ils
» n'ont aucune religion ; ils croient
» néanmoins qu'au-deſſus de leur tête
» il y a quelqu'Etre qui gouverne le
» monde ; mais on ne ſçait ſi, par
» cet Etre, ils entendent le ſoleil ou
» le ciel, ou cet Etre créateur, qui a

(*a*) *Page 66.*

» tiré l'un & l'autre du néant. Ils l'appellent *Oul* en leur langue. Ils sont encore plus ignorans sur toute autre chose. Ils ont tant de coutumes barbares, & si contraires aux loix mêmes de la nature, qu'on pourroit presque douter qu'ils aient l'usage de la raison.

COSTE ORIENTALE D'AFRIQUE.

INTRODUCTION.

La côte, qui régne entre le cap Guardafu & le cap de Bonne-Espérance, est celle qu'on appelle Côte orientale d'Afrique. Ayant été fort peu fréquentée des nations d'Europe, on ne la connoît guéres que par les divisions assez générales qu'en font les géographes. Il n'y a point d'autres établissemens Européens que ceux des Portugais, & encore n'ont-ils rien de remarquable par leur grandeur ni par leur nombre. Tous les éclaircissemens

que nous avons à donner sur cette vaste région, se réduiront à faire l'énumération des états qu'elle comprend, & des différens pays auxquels les voyageurs assignent des noms particuliers. L'histoire des voyages est la principale source qui nous les a fournis (*a*).

ETENDUE DE LA COSTE ORIENTALE D'AFRIQUE.

Notions des différens états qu'elle comprend.

La côte d'Afrique renfermée, ainsi que nous venons de le dire, entre les caps de Guardafu & de Bonne-Espérance, n'a pas moins de douze cent lieues ou quarante-huit degrés d'étendue du sud au nord; sçavoir, quinze de latitude septentrionale, & trente-trois de latitude méridionale, sans y comprendre la pointe du cap de Bonne-Espérance, qui a encore

(*a*) Voyez le tome 5 de cet ouvrage. Il renferme les relations d'un Capitaine Anglois & de quelques Voyageurs Portugais, qui sont les seuls qui aient parlé de la Côte dont il est question.

cinquante lieues du ſud au nord.

La premiere contrée, que l'on trouve en abordant au cap du Guardafu, & remontant à celui de Bonne-Eſpérance, eſt celle qui porte le nom de côte d'Ajan. Elle renferme le royaume d'Adel où eſt ce cap fameux de Guardafu; on en a parlé ci-devant, le royaume d'Adea, celui de Madoxo & la république de Brava.

Les peuples ſont tous mahométans dans ces états, & font quelque commerce avec l'Inde & l'Arabie. On prétend que la république de Brava eſt ſous la protection des Portugais, & qu'elle lui paie un tribut annuel de quatre cent livres d'or.

En quittant la république de Brava; on entre ſur une terre qu'on appelle côte de *Zanguebar*. On la fait commencer au deuxiéme degré de latitude ſeptentrionale, & finir au vingt-cinquiéme de latitude méridionale. On diviſe le Zanguebar en ſeptentrional ou côte de Melinde, & en méridional ou côte de Mozambique. La premiere de ces diviſions contient pluſieurs royau-

mes, parmi lesquels on distingue comme les principaux, Melinde, l'empire de Monoemugi & le royaume de Montbaze.

Les historiens Portugais rapportent que les Rois de Montbaze, autrefois payens, embrasserent le christianisme en 1510, mais qu'en 1531, le Souverain, après avoir épousé une Chrétienne, prit querelle avec le gouverneur Portugais d'une citadelle qui étoit dans ses états, massacra tous les Européens, & prit le turban pour se procurer la protection du Grand-Seigneur.

Le Roi de Melinde est aussi mahométan; mais, malgré cela, les Portugais sont très-puissans dans la capitale du royaume qui porte aussi le nom de Melinde, & depuis long-temps ils vivent en bonne intelligence avec ces peuples.

L'empire de Monoemugi n'est connu que de nom. On dit qu'il contient trois royaumes, & que Chicoua, ville capitale de l'empire, est aussi la résidence de l'Empereur. Elle est située sur le Zembeze, riviere la plus consi

dérable de cette contrée, & qui sépare le Monoemugi du Monomotapa.

Le Zanguebar méridional, appellé aussi côte de Mozambique, du nom d'une isle voisine, renferme le royaume de Quiloa, les états d'un grand nombre de Princes, dont l'ambition se borne à de fort petits territoires, & enfin l'empire du Monomotapa.

La situation de cet empire, suivant les auteurs Portugais, est entre le douziéme & le vingt sixiéme degré de latitude méridionale; ainsi, on lui donne un peu plus de trois cent lieues de vingt-cinq au degré, d'étendue du nord au sud. Ses autres dimensions ne sont pas mieux connues que ses limites. On divise ce grand état en vingt-cinq royaumes, outre un grand nombre de seigneuries qui n'ont pas le titre de royaumes. On ne nous apprend rien d'intéressant sur les productions de cette région, sinon que l'or se trouve en de certains cantons, non seulement entre les pierres, mais même sous l'écorce de certains arbres jusqu'au sommet du tronc, où il com-

mence à se diviser en branches (*a*). C'est dans un royaume appellé *Mongas* que sont situées ces mines abondantes, & on dit qu'elles portent le nom d'ofur. L'auteur Portugais en conclut qu'il ne faut pas chercher ailleurs ophir d'où les flottes de Salomon rapportoient tant d'or.

Il seroit inutile de s'arrêter plus long-temps dans ces terres inconnues à tous les Européens, à l'exception des Portugais qui sont en possession d'y faire quelque commerce depuis plus de cent cinquante ans.

L'isle de Mozambique, dont nous avons parlé, & qui donne son nom à toute la côte, appartient à la couronne de Portugal. Elle est fortifiée par la nature & par l'art; mais l'air y est si mal sain, que les criminels Portugais de l'Inde, au lieu d'être punis de mort, y sont bannis pour un certain nombre d'années, suivant la nature de leurs crimes. On en voit

(*a*) Histoire générale des Voyages, *tome 5 page* 284.

revenir peu de cet exil; car cinq ou six années de séjour à Mozambique, passent pour une longue vie. Les habitans naturels de cette isle sont, ainsi que dans le continent, des Négres, de haute taille, bien proportionnés, qui sont d'excellens esclaves fort chéris des Portugais.

Il y a encore dans le voisinage de cette côte plusieurs autres isles dont parle le capitaine Hamilton, navigateur Anglois, qui parcouroit les mers d'Ethyopie en 1720, & dont le journal, rapporté dans l'histoire des voyages, forme un article intéressant pour les navigateurs; mais ces isles sont peu connues, & ne méritent tout au plus de l'être, que pour qu'on évite de les approcher.

Suivant cet Anglois, la navigation est très-dangereuse dans ces mers, & les cartes sont très-défectueuses. Le mahométisme paroît être la religion reçue dans toutes ces isles; mais il y est exercé avec peu de zèle & beaucoup de pratiques qui tiennent de l'idolâtrie.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

PAYS DES HOTTENTOTS ET DES CAFFRES.

INTRODUCTION.

Ce feroit donner dans une prolixité auffi féche que faftidieufe, que de rapporter les noms de tous ceux qui ont parlé du Cap de Bonne-Efpérance. Il n'y a point de lieu au monde dont on trouve fi fouvent la defcription dans les relations des voyageurs, parce que les vaiffeaux n'ayant point d'autre route

pour se rendre aux Indes orientales, ils y touchent fort souvent à leur passage. Il suffit d'indiquer que nous avons des traités particuliers sur ce fameux Cap & sur les nations qui l'habitent; l'un en latin par Ten-Rhyne, médecin, publié à Scaffouze en 1686; & l'autre par Kolbe, qui a résidé au Cap depuis 1705 jusqu'en 1713 (*a*), M. l'abbé de la Caille, qui y a fait aussi un séjour de deux ans, en 1751 & 1752, a donné quelques observations sur cette contrée, qui sont d'un grand prix (*b*). C'est

(*a*) Description du Cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, 3 vol. *in*-12. Amsterdam, 1741.

(*b*) Voyez les mémoires de l'Académie pour l'année 1751, & le journal historique du voyage fait au Cap de Bonne-Espérance, par M. l'Abbé de la Caille, ouvrage posthume publié en 1763. Voici comment notre sçavant astronome s'explique sur Kolbe dans la relation abrégée de son ouvrage, qui est inserée dans les mémoires de l'Académie des Sciences, (*page* 532.)

L'intérêt de la vérité m'oblige à déclarer que rien n'est moins exact que ce qu'on lit sur le Cap dans un gros livre écrit en Allemand par Pierre Kolbe, &

dans tous ces ouvrages que nous puiserons les connoissances nécessaires pour former l'article qui va suivre, en prévenant d'abord que Kolbe a été censuré par le sçavant astronome François, & qu'il ne mérite pas toujours une entiere confiance.

Topographie du Cap de Bonne-Espérance & des pays voisins.

On donne le nom de Cap de Bonne-

---

dont nous avons un extrait en François en 3 volumes. Il y séjourna 7 ans, mais tous ceux qui l'ont connu dans le pays, assurent constamment qu'il ne s'est point occupé à remplir l'objet de sa mission; que quoiqu'il en dise, il n'a fait aucun voyage dans l'intérieur du pays. Les descriptions topographiques qu'il donne sont presque toutes absolument fausses, pleines d'hyperboles & même de choses imaginaires. L'histoire des plantes du pays est incomplette & n'est pas de lui : celle des animaux est très-défectueuse, & celle des Hottentots fort suspecte. L'auteur n'a fréquenté que ceux qui se trouvent au service des Européens. Ceux de ces peuples qui vivent en liberté hors des limites de la colonie Hollandoise, sont à présent si éloignés de la ville du Cap, qu'il est très-difficile de vérifier ce que les Voyageurs ont écrit, la plûpart sur des oui dires.

Eſpérance à la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Dans ſa deſcription, on comprend toutes les terres qui s'étendent au nord de ce Cap, juſqu'aux frontieres de Matamba au nord-oueſt, & à celles du Monomotapa à l'eſt. Cette région étant environnée de trois côtés par la mer, peut être regardée comme une peninſule ſituée entre le vingt-deuxiéme & le trente-cinquiéme degré cinquante-ſept minutes de latitude méridionale, & entre le ſeiziéme & le quarante-ſeptiéme degré de longitude orientale. Sa longueur, du ſud au nord, eſt d'environ quatre cent lieues, & ſa largeur de ſoixante ou quatre-vingt.

Kolbe place dans cette partie de l'Afrique, différentes nations de Hottentots qu'il dit avoir viſitées, & les Caffres qui habitent la terre de Natal ſituée entre les Hottentots & le Monomotapa. Avant de parler de ces peuples, nous avons, ſuivant notre méthode, à faire obſerver les différentes productions curieuſes de leur pays.

Climat du Cap de Bonne-Espérance. Ses productions en tout genre.

On divise au Cap, ainsi que dans l'Inde, l'année en deux saisons; l'hyver & l'été, qui sont distingués par les noms de mousson humide & mousson séche. Celle-ci commence au mois de septembre, & l'autre au mois de mars. Tant que dure la premiere, il souffle un vent de nord-ouest, qui ne cesse que pour faire place à celui de sud-est qui amene la saison séche. Dans l'hyver, les pluies sont presque continuelles pendant les mois de juin & de juillet. Disons, après M. l'abbé de la Caille, que l'hyver est la belle saison du Cap; car, outre qu'il n'y fait jamais assez froid pour avoir besoin de se chauffer, c'est que l'on a souvent six, sept ou huit beaux jours sans vent ni chaleur incommode, tels que sont les plus beaux jours du mois de septembre en France. Il est vrai qu'il arrive aussi que l'on a du vent, de la pluie, du brouillard & du temps couvert pendant cinq à six jours de suite; mais en

général, le mauvais temps est racheté par le beau qui lui succéde. Dans l'été, ou il fait un vent furieux & froid qui vous empêche de sortir, & qui vous oblige de fermer portes & fenêtres; ou bien, il fait une chaleur incommode qui ne vous permet pas de sortir avant le soir assez tard.

Tout le pays est rempli de hautes montagnes où plusieurs rivieres prennent leur source : quelques-unes sont plantées de vignes & d'arbres fruitiers, ou couvertes d'excellens pâturages qui nourrissent une multitude de bestiaux. Parmi ces montagnes, on en distingue trois, ou plutôt une seule qui se divise en trois branches, auxquelles on a donné des noms particuliers, parce qu'elles sont remarquables par leur élévation, par leur forme & par un phénoméne particulier dont tous les voyageurs ont parlé avec beaucoup d'admiration. La plus élevée des trois, porte le nom de montagne de la Table; une autre celui de montagne du Diable, & la troisiéme se nomme montagne du Lion,

parce qu'elle offre aux yeux, dit Kolbe, la figure d'un lion couché, qui a la tête levée pour observer sa proie. Cette vaste montagne, qui est voisine du Cap, forme une grande vallée dans laquelle est bâtie la ville du Cap, capitale de l'etablissement Hollandois dans cette région.

Les montagnes de la Table & du Diable sont souvent couvertes d'une nuée qui est toujours le présage de quelque tempête, & qui passe même pour en être la source. Dans son origine, dit Kolbe (a), ou du moins lorsqu'elle commence à se former, je ne l'ai jamais vue moins grosse qu'un bœuf, & même elle l'est souvent davantage. Elle ne se montre pas uniquement sur la montagne de la Table; mais elle est divisée en diverses parties suspendues sur les deux montagnes de la Table & du Diable, lesquelles s'augmentant par degrés, & se réunissant ensuite, viennent à couvrir entiérement le sommet des deux monta-

(a) *Tome 2, page 222.*

gnes. Lorſque ce nuage, ainſi raſſemblé, a reſté pendant quelque temps dans cette ſituation, il en ſort tout-à-coup un vent des plus furieux.

Quelquefois, mais fort rarement, ce nuage, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa formation entiere, paroît tout d'une piéce, & croît auſſi par degrés. Dès qu'on en apperçoit l'apparence, les capitaines des vaiſſeaux, qui ſont à l'ancre, plient leurs voiles au plus vîte & fortifient leurs ancres. Ils en ſont quittes pour être violemment ſecoués. Il ne tombe jamais de pluie de ce nuage terrible; on y découvre ſeulement une grande apparence d'humidité. Sa couleur eſt alors plus ſombre; les vents qui en ſortent, étant comme rompus, n'exercent leur rage que par des accès fort courts. Dans ſon état ordinaire, ce nuage produit ſans interruption des vents qui durent un, deux, ou trois jours; ſouvent huit, & quelquefois un mois entier. Pendant cet intervalle, il ne paroît pas diminuer, quoiqu'il s'en détache quelquefois de petites parties qui ſe précipi-

tent sur les côtés de la montagne, & qui se dissipent en arrivant au pied; ainsi l'on doit juger que pendant l'orage, il est comme nourri par une nouvelle matiere. Lorsqu'il commence à s'éclaircir, ces exhalaisons nutritives s'évaporent, & le vent diminue dans la même proportion. Il cesse enfin tout-à-fait lorsque la nuée est devenue transparente.

Pendant toute la durée des vents de sud-est, la vallée de la Table est désolée par d'affreux tourbillons. Si leur souffle est chaud, ils ne sont pas longs, & la nuée disparoît bientôt; mais s'il est froid, c'est un signe certain qu'il doit durer quelque temps. Une observation singuliere à cet égard, c'est que, quelque soit sa violence & sa durée, il ne manqne jamais de cesser tout-à-fait une heure vers midi, & une heure à minuit. Il semble, dit Kolbe, qu'il prenne cet intervalle pour réparer ses forces, & pour recommencer ses ravages avec une nouvelle furie.

Nous ne nous arrêterons pas aux différentes

différentes explications que les physiciens ont essayé de donner de ce phénoméne, non plus qu'à celle de Kolbe lui-même; elles ne nous paroissent avoir rien d'assez satisfaisant. Contentons-nous de l'admirer comme un effet des plus singuliers de la nature, & comme une suite nécessaire d'un concours de causes qui ne pourront s'expliquer qu'après un grand nombre d'années d'observations & d'expériences.

M. l'abbé de la Caille a publié des remarques intéressantes sur les vents du Cap; on peut les consulter : elles font disparoître une grande partie du merveilleux que les voyageurs joignoient à la description des ouragans, & il en résulte que le nuage suspendu sur la montagne, ne produit pas le vent furieux du sud-est, mais qu'il ne fait que l'annoncer, puisqu'il souffle quelquefois avec la plus grande violence, sans qu'il y ait de nuages au-dessus des montagnes (*a*).

(*a*) Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1751, *page* 442.

Toutes les eaux des environs du Cap, qui descendent du haut des montagnes où elles ont leurs sources, sur des lits de pierres & de cailloux, sont blanches, fort claires, extrêmement douces & très-saines; mais celles qui ont une autre origine & un autre cours sont d'un rouge foncé, ou couleur de rouille de fer. En général, elles sont toutes excellentes; il y en a quelques-unes de saumaches, & l'on s'en sert pour purifier le sang avec un succès merveilleux. Il s'en trouve aussi qui sont si froides qu'elles causent le frisson à ceux qui en boivent; d'autres qui sont chaudes, & même brûlantes, dans lesquelles on prend des bains très-salutaires.

Le terroir des environs du Cap est généralement bon & fertile. Les colonies Hollandoises ont abondamment toutes les nécessités de la vie. Les grains d'Europe, à l'exception de l'avoine qui dégénére toujours, viennent très-bien au Cap, ainsi que les vignes, les plantes potageres, & la plupart des fruits qui sont particuliers

à l'Inde & à notre Europe. Kolbe a donné un long catalogue de tous les végétaux que produit le Cap de Bonne-Espérance ; on peut y avoir recours. Nous n'y en avons remarqué aucun qui mérite de nous arrêter par des propriétés singulieres ou merveilleuses.

La classe des animaux nous offre d'abord une multitude de chevaux, des buffles, des bœufs, des chèvres, des moutons, des ânes & d'autres quadrupédes domestiques. Dans les sauvages, on retrouve l'éléphant, le rhinocéros, le lion, le tygre, le léopard & tous les animaux d'Asie & d'Afrique, parmi lesquels le zèbre figure avantageusement. Il faut placer ici la description d'une créature fort extraordinaire qu'on ne voit qu'au Cap, & que les Hollandois ont nommée *stinking-sem*, c'est-à-dire, blaireau puant. Il n'y a point d'homme ni de bête qui ne se trouve comme suffoqué par l'excessive puanteur qu'il exhale, & qui ne soit forcé de se retirer pour reprendre haleine. Dans l'intervalle, la bête s'éloigne par la fuite ; si l'on recon-

mence à la pourſuivre, elle lâche une ſeconde doſe de mauvaiſe odeur, & continue de ſe défendre par cette voie juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en ſûreté. M. l'abbé de la Caille, qui examina un de ces animaux en 1753, dit qu'il étoit de la taille d'un baſſet médiocre, d'un poil gris-blanc ſur le dos & noir ſous le ventre, & qu'en général il reſſemble beaucoup plus au chien qu'au furet (*a*).

La variété dans les oiſeaux n'étant pas moindre au Cap que dans les quadrupédes, ce ſeroit une entrepriſe déplacée que de prétendre les décrire tous. Il ſuffit de dire qu'on y voit des aigles de trois eſpèces, des faucons, des éperviers, des autruches, des paons, des flamans ou bécharus, des grues, des pélicans, des pengouins, des oies, des canards ſauvages & une grande quantité d'autres oiſeaux aquatiques.

Les eſpèces des petits oiſeaux, telles que des pigeons, des tourterelles, des

(*a*) Journal hiſtorique, *page* 183.

merles, des huppes, des pics de toute ſorte, des pinſons, des ſerins, des méſanges, *&c.*, ne ſont pas moins multipliées. L'abondance des oiſeaux privés, comme des coqs, des poules, des poulets-dindes, des pigeons, les rend à meilleur marché que la viande de boucherie. Ils ſont ſemblables à ceux d'Europe.

La claſſe des poiſſons & celle des coquillages ſont auſſi nombreuſes & auſſi variées que les autres; mais nous ne ferons connoître aucuns des individus qu'elles comprennent.

Le climat & le terroir du Cap produiſent un grand nombre de reptiles & d'inſectes de toute eſpèce, dont les uns ſont très-dangereux par la malignité de leur poiſon, & les autres très-incommodes par leur multitude & par leurs piquures.

On ne découvre pas moins de richeſſes au Cap, dans le genre minéral, que dans les autres. Le pays produit deux ſortes de terre; l'une propre à faire de la poterie, & l'autre dont on fait des briques, dont la plupart des

maisons des colons Européens sont bâties. Il y a différentes carrieres de belle pierre fort dure, d'un beau rouge, & tachetée de veines blanches, laquelle ne le céde en rien au marbre, lorsqu'elle est polie. On y trouve aussi de la pierre propre aux meules de moulin, d'autres calcaires bonnes à faire de la chaux, des cailloux, des pierres à fusil & des craies blanches & rouges.

A l'égard des métaux, on a trouvé des mines d'argent sur la montagne de la Table & sur d'autres. Des Hottentots ont apporté du cuivre de certaines montagnes éloignées du Cap de cent lieues. On prétend que ce métal y est d'une telle espèce, que, dans les grandes chaleurs, les rayons du soleil suffisent pour le fondre & le faire couler le long des montagnes.

Les mines de fer doivent être communes dans les pays voisins du Cap, puisque l'usage immémorial des habitans est d'en composer leurs armes.

Quoiqu'ils ne fassent aucun usage du sel, la nature leur en fournit abondamment sans le secours de l'art; ils n'en

ont l'obligation qu'à l'action du soleil sur l'eau de pluie. Après l'hyver, ou la mousson humide, il reste quantité d'eau dans les creux des vallées, dont le fond est par-tout une terre grasse couleur de plomb, qui ne permet point à l'eau d'y pénétrer; telles sont les salines du Cap. Il s'en trouve depuis un mille jusqu'à six de circonférence; mais elles n'ont jamais plus de trois pieds de profondeur. L'eau, qui s'arrête dans ces bassins naturels, est d'une couleur sâle & noirâtre; mais, devenant bientôt claire & de bon goût, elle conserve cette qualité jusqu'au mois d'octobre où elle commence à prendre un goût de sel avec une couleur rougeâtre. A mesure que l'été avance, la salure augmente, & la couleur devient un rouge très-foncé. Vers ce temps, les vents de sud-est, qui sont dans toute leur force, achevent de purger l'eau & de former le sel. On voit d'abord une substance blanche qui s'épaissit sur les bords du bassin, & qui augmente par degrés jusqu'au solstice d'été, où toute l'eau de l'étang se

trouve transformée en sel. Sa figure est ordinairement exagone, sa couleur blanche, claire & transparente, du moins lorsqu'on le tire de la saline. Quand elle est bien remplie d'eau, il n'a pas moins de trois pouces d'épaisseur; mais ce sel est fort au-dessous de celui d'Europe pour conserver sur mer de la chair ou du poisson. Kolbe attribue ce défaut à la trop grande quantité de nitre dont l'air du Cap est si chargé, que l'herbe même, dans les vallées, n'est jamais sans un goût de sel.

HOTTENTOTS,

habitans du Cap de Bonne-Espérance; leur figure, leurs usages.

Kolbe réduit les nations des Hottentots, qui étoient contenues de son temps dans cette partie de l'Afrique, au nombre de dix-sept.

Les *Gungemans*, nation la plus voisine du Cap, qui ont vendu leur territoire aux Hollandois avec lesquels, étant mêlés aujourd'hui, ils ne con-

fervent qu'une fort petite partie de leurs anciennes poffeffions. Les *Kokhaquas*, les *Suffaquas*, les *Khirigriquas*, les *Namaquas*, qui font les plus induftrieux & les plus belliqueux de tous les Hottentots ; les *Attaquas*, les *Kopmans*, les *Heffaquas*, les *Sonquas*, les *Damaquas*, les *Gauros*, les *Houteniquas*, les *Khamtovers* & les *Heykoms* (*a*).

Dans l'expofition que Kolbe fait de toutes ces nations, il fe contente de marquer leur fituation, fans déterminer l'étendue de chaque pays. Il obferve en même-temps que la lifte des nations Hottentotes, donnée par Dapper, par le P. Tachard & d'autres écrivains, eft une chimere de leur imagi-

(*a*) M. l'abbé de la Caille obferve que les noms de ces diverfes nations ont pu exifter du temps de Grevenbroeck, fecrétaire du confeil Hollandois, qui avoit queftionné les Hottentots & écrit leurs réponfes en forme de mémoire fur le Cap ; duquel Kolbe a tiré la meilleure partie de fon récit ; la multiplication des Européens a fait retirer fort loin un grand nombre de ces peuples.

nation, ou qui n'a pour fondement que des récits infidéles, qu'ils se trompent aussi souvent dans les noms que dans la distribution des pays; en un mot, qu'ils sont si éloignés de la vérité, que ceux qui ont fait le voyage du Cap, auroient peine à les entendre.

On confond assez souvent & mal-à-propos, les Caffres du Monomotapa avec les Hottentots. Les premiers sont d'un noir luisant, au lieu que ceux-ci sont de couleur d'olive foncée. Kolbe assure d'ailleurs que leurs moeurs & leurs coutumes sont aussi fort différentes. La plus grande partie des hommes ont cinq ou six pieds de hauteur. M. l'abbé de la Caille dit dans son journal, avoir mesuré la hauteur d'un Hottentot de vingt-cinq ans; elle étoit de six pieds sept pouces dix lignes, nuds pieds. Les deux sexes sont bien proportionnés dans leur taille. Ils ressemblent aux Négres par la grandeur des yeux, la platitude du nez & l'épaisseur des lévres; avec cette différence qu'on emploie l'art pour leur applatir le nez dans leur en-

fance. Leur chevelure eſt ſemblable à celle des Négres, c'eſt-à-dire, courte & laineuſe. Les hommes ont les pieds gros, larges & plats; les femmes les ont petits & délicats. Elles ont au-deſſus des parties naturelles une excroiſſance calleuſe qui ſert comme de voile pour les couvrir. L'uſage de ſe couper les ongles n'eſt connu ni de l'un ni de l'autre ſexe.

L'habillement des Hottentots ne conſiſte qu'en un manteau fait de peaux de moutons, de tygres ou autres, dont le poil ſe tourne en dehors pendant l'été, & en dedans l'hyver. Parmi les pauvres, cet habit ſert également de matelats, de couverture & de drap mortuaire dans leur ſépulture. Ces manteaux s'appellent *kroſſes* : leur forme, leur longueur varient ſuivant les nations. Pendant les chaleurs, tous les Hottentots vont tête nue, ou du moins ſans autre couverture qu'un enduit de ſuif & de graiſſe dont ils chargent chaque jour leur chevelure, & qui, à la longue, forme une calotte de maſtic noir, qu'ils eſtiment très-propre à leur

rafraîchir la tête. En hyver, ils portent une calotte de peau de chat sauvage ou de mouton. Ils se couvrent les parties naturelles avec une espèce de petit tablier de peau.

L'habillement des femmes ne différe de celui des hommes que par la coëffure, qui est pour le sexe un bonnet dont la pointe est droite sur le haut de la tête. Quantité d'écrivains ont assuré hardiment que les femmes des Hottentots portent autour des jambes des boyaux de mouton & d'autres animaux. Kolbe s'inscrit en faux contre ce récit; il dit que c'est une erreur fondée apparemment sur un usage des jeunes filles, qui, depuis l'enfance jusqu'à l'âge de douze ans, portent des joncs tressés autour de leurs jambes. Lorsqu'elles ont passé cet âge, elles changent la matiere de ces cercles, & remplacent ces joncs par des courroies de peau de mouton ou de veau, après en avoir ôté le poil. La longueur du temps leur donne la dureté du bois: c'est pour les dames Hottentotes une marque de distinction & une défense

pour la peau de leurs jambes.

Les deux ſexes ſont fort paſſionnés pour les ornemens de tête. Tout ce qui a du brillant ou un peu d'éclat eſt fort de mode pour être mis dans les cheveux : le verre, le cuivre, des petits miroirs ſont auſſi précieux parmi eux que les diamans en Europe ; mais on ne doit pas oublier le principal article de la parure des Hottentots, celui dont les hommes, les femmes & les enfans ſont également idolâtres. C'eſt l'uſage de ſe graiſſer le corps avec du beurre ou de la graiſſe de mouton mêlée avec la ſuie de leurs chauderons. Dès que cette onction eſt ſéche, on la renouvelle ; il n'y a point de partie du corps qui ſoit exceptée ; mais, comme le peuple n'a pas toujours de la graiſſe nouvelle, ou du beurre frais, on ſent de fort loin un Hottentot qui s'approche. Les différences de cette graiſſe ſont la principale diſtinction entre les riches & les pauvres. Kolbe eſt perſuadé que l'unique but de ces onctions eſt de les défendre contre les ardeurs exceſſives du

ſoleil. Ce motif eſt plus vraiſemblable que celui que leur attribue le P. Tachard, qui croit que c'eſt par vanité que les Hottentots ſe graiſſent le corps.

On peut ſe rappeller ici ce que nous avons dit des Groënlandois dans le premier volume de cet Ouvrage, au ſujet de leurs repas. C'eſt, chez les Hottentots, la même gourmandiſe & une malpropreté exceſſive. Leur paſſion pour les liqueurs fortes, ainſi que pour le tabac, eſt portée au plus haut degré. Un Hottentot, dit Kolbe, aimeroit mieux perdre une dent que la moindre partie de cette précieuſe plante. C'eſt une de leurs principales occupations que de fumer, & tout le monde, hommes, femmes & enfans, s'y livre avec un plaiſir qui n'a point de bornes. Si le tabac manque, on le remplace par des herbes fortes qui envoient à peu près les mêmes vapeurs à la tête.

Leurs habitations ſont des hutes de même fabrique que celle des Lapons, c'eſt-à-dire, rondes, couvertes de peaux, avec une entrée ſi baſſe qu'on

ne peut y passer que courbé & à genoux. Chacune est habitée par une famille composée ordinairement de dix ou douze personnes de toute sorte d'âge. Le centre de la cabane est occupé par un grand trou qui sert de foyer : la fumée ne peut sortir que par la porte ; aussi n'y a-t il point d'Européen qui puisse demeurer un instant dans une de ces huttes, lorsque le feu est allumé. Ce foyer est environné de trous plus petits qui servent de place aux habitans pour s'asseoir, & de lit pour dormir. Chacun a son trou séparé, hommes & femmes, dans lequel ils reposent tranquillement, enveloppés dans leurs krosses ou mantes. Les krosses de réserve, les arcs, les fléches, *&c.* sont suspendus de côté & d'autre aux parois de la cabane, & y servent de tapisserie. Quelques vaisseaux de terre pour la cuisine, pour conserver le beurre & le lait, pour boire, composent tout le reste de l'ameublement. Ces habitations, rassemblées au nombre de vingt ou trente, forment un village appellé *kraal* ; elles

ſont mobiles comme chez tous les peuples ſauvages. Dès que les pâturages manquent, ou qu'un habitant eſt enlevé par une mort naturelle ou violente, on décampe bien vîte, & l'on s'établit ailleurs. Toutes ces hutes ont toujours des chiens pour veiller à la ſûreté de la famille & des beſtiaux.

Chaque changement qui arrive dans la demeure ou dans la condition des Hottentots ; chaque événement remarquable, tel qu'un ſuccès militaire, le meurtre d'une bête féroce, la guériſon d'un chef, ſont célébrés par des fêtes. Elles conſiſtent à tuer un bœuf & à le manger en grande compagnie. Les feſtins y ſont terminés par des danſes & des concerts de muſique, pour leſquelles la paſſion des deux ſexes eſt égale. Leurs inſtrumens ſont auſſi groſſiers que leurs danſes ; & toute leur muſique vocale eſt de répéter le monoſyllabe *ho*, d'une maniere fort déſagréable aux oreilles d'un Européen.

La chaſſe eſt un autre amuſement que les Hottentots aiment beaucoup.

Ils y font éclater une adreſſe ſurprenante dans le maniement de leurs armes, & beaucoup de vîteſſe & de légéreté dans leur courſe : rien n'égale leur agilité. Tout le monde ſçait ce trait d'un matelot Hollandois, qui, en débarquant au Cap, avoit chargé un Hottentot de porter à la ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Chemin faiſant, le porteur demanda au matelot s'il ſçavoit courir : oui, fort bien, repliqua le Hollandois. Eſſayons, reprit l'Africain ; au même inſtant, il étoit déjà à deux cent pas du Hollandois. Il diſparut bientôt tout-à-fait : le matelot, confondu d'une auſſi grande vîteſſe, ne penſa point à le pourſuivre, & ne revit jamais ni ſon tabac ni le porteur.

Leur adreſſe à la chaſſe, à la pêche & à nager, ne méritent pas moins l'admiration que leur légéreté. C'eſt un avantage dont nulle autre nation ne fournit d'exemple, & que les Européens voyent toujours avec un nouvel étonnement.

On doit mettre encore au rang des

fêtes des Hottentots, la cérémonie avec laquelle ils admettent à un ordre, qui leur est particulier, leurs compatriotes dont le courage a éclaté par la mort d'un lion, d'un tygre, d'un éléphant, d'un élan ou de toute autre bête de cette force. L'installation du héros se fait avec le plus grand appareil. Après son exploit, il se retire dans sa hute. Les habitans du village lui députent bientôt un vieillard, pour l'inviter à se rendre au centre du kraal ou village où il est attendu avec tous les honneurs qui sont dus à sa victoire. Son guide l'y conduit; toute l'assemblée le reçoit avec acclamations. Il s'accroupit au milieu d'une hute qu'on a préparée pour lui, & tous les habitans l'environnent dans la même posture. Alors le vieux député s'approche & pisse sur lui depuis la tête jusqu'aux pieds en prononçant certaines paroles. Si le député est de ses amis, il l'inonde d'un déluge d'eau, & l'honneur croît à proportion de la quantité d'urine. Le candidat n'a pas manqué de faire d'avance, avec les

ongles, des sillons sur la graisse dont il a le corps enduit, pour recevoir plus immédiatement cette aspersion; il s'en frotte soigneusement le visage & tout le corps. Kolbe a cru devoir donner à cette institution le nom d'*ordre de l'urine*, parce qu'elle n'en porte aucun dans la nation. Après la cérémonie, le député allume sa pipe, & la fait circuler dans l'assemblée jusqu'à ce qu'elle soit vuide. Ensuite, prenant les cendres qui y restent, il en parseme le nouveau chevalier qui reçoit en même-temps les félicitations de l'assemblée sur l'honneur qu'il a fait au kraal, & sur le service qu'il a rendu à sa patrie. Ce grand jour est suivi pour lui de trois jours de repos, pendant lesquels il est défendu à sa propre femme d'approcher de lui. Le troisiéme au soir, il tue un mouton, il reçoit sa femme & se réjouit avec ses amis & ses voisins. La vessie de l'animal qu'il a tué est le monument de sa gloire; il la porte dans sa chevélure comme la marque d'un honneur insigne.

Le mariage, l'usage d'ôter un testicule aux garçons à l'âge de dix ans, fournissent encore aux Hottentots l'occasion de quelques nouvelles cérémonies qui ne sont pas moins plaisantes que celles qu'on vient de voir. Les ouvertures & les propositions de mariage se font par le ministere du pere du garçon, ou de son plus proche parent. Le pere de la fille prend le consentement de sa femme. Elles sont rarement rejettées. Si alors la jeune fille n'a point de goût pour le mari qu'on lui propose, il n'est qu'une ressource pour éviter d'être à lui; c'est de passer avec ce prétendant une nuit entiere qui est employée, suivant Kolbe, à se pincer, à se chatouiller, à se fouetter. Elle devient libre, si elle résiste à cette dangereuse épreuve: mais si le jeune homme l'emporte, comme il arrive presque toujours, elle est obligée de l'épouser.

Les formalités principales pour sceller leur union, sont de placer le marié au centre de l'assemblée des hommes, accroupis en cercle, & la mariée, au milieu d'une troupe de femmes, dans la

même posture. Là, un ancien, qui est le maître des céremonies, entre dans le cercle des hommes, & pisse un peu sur la tête du marié qui emploie ses grandes ongles à sillonner la graisse dont il est enduit, pour ne rien perdre de la liqueur dont on l'arrose. L'ancien passe ensuite dans le cercle des femmes, fait la même faveur à la mariée, & retourne de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'il manque de pouvoir pour ces arrosemens. Il fait en même-temps divers souhaits heureux aux mariés, dans ces termes : *Puissiez-vous vivre heureusement ensemble ? Puissiez-vous obtenir un fils avant la fin de l'année ? Puisse-t-il devenir bon chasseur ou bon guerrier, &c.* Tous les assistans se rejoignent ensuite pour travailler aux préparatifs du festin. On a d'avance tué un bœuf, on le coupe en pieces, dont les unes sont cuites à l'eau, & les autres rôties sur une pierre, autour de laquelle on fait du feu. Les hommes & les femmes, formant toujours deux bandes, mangent avec une voracité surprenante, déchi-

rant la viande avec les dents & les doigts : le bout de leur mante leur sert d'assiette. Le festin finit par la pipe, qu'on remplit de tabac, & à laquelle on fait faire successivement le tour de l'assemblée. Toute la nuit se passe dans cet exercice qui dure jusqu'à ce que les provisions soient épuisées.

Les Hottentots ont l'usage de la polygamie, mais les plus riches n'ont jamais plus de trois femmes. Un pere donne à son fils, en le mariant, une couple de vaches ou de brebis; les filles n'ont point de dot. Chacun ne cherche dans sa femme que l'esprit, la beauté & les agrémens. Ainsi, la fille d'un pauvre habitant se trouve souvent mariée au chef du village, ou de la nation.

L'adultere est toujours puni de mort; mais le divorce est permis, lorsque le mari peut le justifier par de bonnes raisons. Une veuve qui se marie, est obligée de se couper la jointure du petit doigt, & de continuer la même opération aux doigts suivans, chaque

fois qu'elle rentre dans les chaînes du mariage.

Nous passerons légérement sur le détail de l'opération qui se fait aux jeunes garçons. Il suffira de dire que l'adresse que ces peuples y emploient, ne la rend en aucune façon dangereuse; & que l'opérateur, après avoir remplacé ce qu'il a enlevé par une petite boule composée de graisse & d'herbes pulvérisées, de la même grosseur, frotte tout le corps du patient avec de la graisse, & l'arrose abondamment avec son urine. La cérémonie est terminée par un festin à peu près comme celui des noces. Le malade reste pendant ce temps là dans une hutte qu'on lui a préparée exprès; au bout de deux ou trois jours, il en sort parfaitement guéri. Kolbe apprit de quelques vieillards intelligens que cet usage a sa source dans une ancienne loi qui défend aux hommes d'approcher des femmes, tandis qu'ils ont deux testicules, fondé sur l'opinion qu'un Hottentot, dans cet état, produit constamment deux jumeaux. Ceux qui se marie-

roient ſans cette mutilation, ſeroient expoſés aux railleries du public, & la femme courroit le riſque d'être déchirée par les autres perſonnes de ſon ſexe.

A la naiſſance de deux jumeaux mâles, on fait des réjouiſſances; mais s'il y a différence de ſexe, la fille eſt expoſée ſur une branche d'arbre, ou enterrée vive. Si ce ſont deux filles, on égorge la plus laide.

Les jeunes garçons parmi les Hottentots, reſtent ſous la garde de leur mere juſqu'à l'âge de dix-huit ans. On les reçoit alors au rang des hommes avec leſquels ils n'ont point auparavant la hardieſſe de converſer, ſans en excepter leur propre pere. Le candidat eſt harangué d'abord ſur les devoirs d'homme qu'il a à remplir, par le plus ancien de l'aſſemblée toujours accroupi en cercle, puis il reçoit immediatement une inondation d'urine de la part de l'orateur. Le voilà aggrégé à la ſociété des hommes, & délivré de l'empire de ſa mere. Son premier ſoin eſt d'affecter le plus grand

mepris

mépris pour elle, & même de la frapper. Il en reçoit des louanges & des applaudissemens, au lieu de reproches. Cette conduite qui, par-tout blesse la nature, est ici la marque du courage & de la plus haute raison. Celui qui demeure sous la garde de sa mere, est traité avec dédain, & on lui donne un nom injurieux qui l'oblige à se procurer une nouvelle réception dans la société des hommes. On peut juger delà que le sort des femmes est très-misérable chez les Hottentots, ainsi que chez tous les peuples sauvages. Outre l'éducation des enfans, elles sont condamnées à tous les soins du ménage, tels que de chercher des racines, d'apporter du bois, de traire les vaches, de préparer les alimens, & de réparer la maison. Leur seule récompense pour tant de travaux, est d'avoir un lit séparé; car les deux époux ne couchent jamais ensemble, & ne paroissent pas se mêler des affaires l'un de l'autre. Ils se parlent rarement, & ne se donnent presqu'aucun signe de tendresse. Leur secret sur l'action con-

jugale est impénétrable ; & ils montrent en tout temps beaucoup d'éloignement pour tout ce qui blesse la décence & la pudeur.

L'adresse des Hottentots, dans l'exercice de quelques métiers, n'a rien d'admirable, suivant M. l'abbé de la Caille, contre le témoignage de Kolbe. Chacun fait à son gré ce qui lui est nécessaire.

Il y a parmi eux des ouvriers en yvoire, qui, avec un simple couteau, font des anneaux & des bracelets assez propres & polis. Les femmes font, avec des roseaux & du jonc, des cordes & des nattes très-fortes & d'un tissu impénétrable à la pluie. Des boyaux de bêtes leur servent à faire d'autres cordes pour leurs instrumens & pour leurs arcs. Leur maniere de tanner les cuirs est simple & fort imparfaite.

Chaque pere de famille est potier de profession ; il fait la vaisselle & les ustensiles qui lui sont nécessaires. La matiere est une sorte de terre glaise qu'ils tirent des nids de fourmis, & qui con-

ſerve, après avoir été pétrie & cuite, une couleur noire très-ſolide, avec une dureté ſurprenante. Tous leurs vaſes ont la forme de l'urne Romaine, & tous leurs outils de potier ſe réduiſent à leurs mains.

Les forgerons, avec des pierres qui tiennent lieu, les unes de marteaux, les autres d'enclumes, fabriquent des armes & tous les uſtenſiles néceſſaires à leur nation. Mais l'occupation principale de tous les Hottentots eſt de garder leurs troupeaux : on réunit tous les beſtiaux d'un ſeul kraal, & chaque habitant veille à ſon tour à leur conſervation. Leurs richeſſes conſiſtant uniquement dans ces beſtiaux, c'eſt la plus cruelle diſgrace pour eux que de les perdre, ſur-tout lorſqu'ils deviennent la proie des bêtes féroces. Il eſt impoſſible de repréſenter quelle eſt, dans ces occaſions, la rage des hommes, la douleur des femmes, & l'ardeur des uns & des autres à pourſuivre le raviſſeur.

Cette nation étant ſujette à peu de maladies, les Hottentots n'ont que des

connoissances fort bornées dans les sciences qui ont pour but le rétablissement de la santé; cependant, ils en tirent, à leur maniere, des avantages qui ne sont point à mépriser. La médecine & la chirurgie s'exercent conjointement. Kolbe confesse avoir vu des cures merveilleuses dues à des opérations fort grossieres, ou à des remédes qu'on traiteroit de barbares en Europe.

Lorsqu'un Hottentot est à l'extrémité, tous ses amis s'assemblent autour de lui, & poussent d'affreuses exclamations, qui redoublent encore lorsqu'il a rendu le dernier soupir; cependant on l'enveloppe peu de temps après dans son kroff, les jambes repliées vers la tête comme un fœtus humain, & on le couvre si bien qu'on n'apperçoit aucune partie de son corps. Tous les habitans du kraal s'assemblent & le conduisent au lieu de la sépulture. C'est ordinairement quelque fente dans un rocher, ou quelque trou de bête sauvage; car les Hottentots ne se donnent pas la peine de creuser une fosse pour

leurs morts. Lorſque le haſard leur en offre une, on les enterre ſix heures après qu'ils ſont expirés. C'eſt encore une cérémonie qui après avoir commencé par les grimaces & les hurlemens, finit par une aſperſion d'urine ſur les aſſiſtans, & par un feſtin qui dure autant que les proviſions. On attache au cou de l'héritier du mort la coëffe du ventre de l'animal qui a été mangé, & cette parure doit être portée juſqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. Tel eſt l'uſage du deuil pour les Hottentots riches : celui des pauvres ne conſiſte qu'à ſe raſer la tête.

Il y a une autre eſpèce de funérailles pour les perſonnes de l'un ou l'autre ſexe, que la vieilleſſe commence à rendre inutiles aux beſoins de la ſociété. Auſſi long-temps qu'un homme ou une femme ſont capables d'apporter à leur hute une plante, une racine ou un morceau de bois, ils ſont traités par leur famille avec humanité; mais, dès que la force les abandonne entiérement, leurs amis & leurs propres enfans les laiſſent périr de foibleſſe, de

faim & de la plus grande misere.

Quel que riche que soit un Hottentot, il ne peut éviter ce malheureux sort, s'il survit à ses forces & à son industrie. En vain on reproche à ces peuples une coutume si barbare; ils s'obstinent à la regarder comme une action méritoire, & même comme une œuvre de piété & de compassion.

Kolbe est entré dans un assez long détail sur la religion des Hottentots; mais M. l'abbé de la Caille l'a réfuté avec tant de vraisemblance, que le témoignage de ce sçavant mérite la préférence sur celui d'un voyageur accusé d'avoir sacrifié la vétité en plusieurs occasions, au plaisir de dire des choses merveilleuses.

Il paroît constant, dit l'astronome François, par le rapport unanime de ceux qui connoissent bien les Hottentots, qu'ils ne reconnoissent pas un Dieu à qui il faille rendre quelque culte. Ils n'ont aucune idée de prieres; ils craignent seulement quelques esprits malfaisans auxquels ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent, & qu'ils

eroient d'intelligence avec les sorciers. Il y a grande apparence que leur extrême indolence leur a fait oublier la tradition de leurs ancêtres sur cet article. Cette tradition des Hottentots est, suivant Kolbe, que leurs premiers peres sont entrés dans leur pays par une porte ou par une fenêtre; que le nom de l'homme étoit *Noh*, & celui de la femme *Hingnoh*; qu'ils furent envoyés par *Tikquoa*, c'est-à-dire, Dieu même, & qu'ils communiquerent à leurs enfans l'art de nourrir les bestiaux, avec un grand nombre d'autres connoissances.

Un Hottentot, continue le sçavant astronome, met son souverain bien à ne rien faire, & même à ne pas penser. *La danse de ces peuples, à la pleine lune, n'est point un culte, mais un usage* (a) *commun a une grande par-*

(a) Ce passage n'est pas d'une exactitude géométrique. Cette danse étant un usage; il n'a pu être établi qu'avec l'idée de rendre un culte à la lune, & de la remercier de la clarté qu'elle répand. Il est même difficile de rendre raison de cette pra-

tie des nations d'Afrique, & même d'Asie, qui dansent au clair de lune lorsqu'elle paroît pleine.

Chaque nation Hottentote a, suivant Kolbe, un chef auquel appartient le droit de faire la paix ou la guerre, de commander les armées, de proposer des négociations, qui exerce enfin toutes les fonctions de la Souveraineté.

Il y a ensuite dans chaque kraal ou village un chef particulier qu'on appelle *capitaine*. Son emploi est de veiller au maintien du bon ordre, de juger les différends & de commander les troupes que sa jurisdiction fournit au gouverneur-général de la nation. Ces emplois sont héréditaires, & passent à l'aîné des garçons qui recueille aussi

---

tique, sans y joindre cette opinion qui est toute naturelle. D'ailleurs, la généralité de cette coutume ne sert qu'à prouver mieux, contre le sentiment de M. l'abbé de la Caille, que tous les peuples dont il parle, ainsi que les Hottentots, ont de la vénération pour la lune dont la clarté les frappe tous également.

toute la succession à la mort de son pere. Les autres enfans n'en obtiennent rien, & il faut que leur pere leur fasse, de son vivant, un établissement, sans quoi leur liberté & leur fortune sont à la discrétion de l'aîné. Son pouvoir est le même sur ses sœurs qui ne sont point mariées. Mais si cet aîné est marié avant la mort de son pere, il n'a plus alors que le même droit que ses freres à l'héritage de son pere, & il se partage également.

Le meurtre, le larcin, l'adultere sont punis de mort, sans acception de rang & de personnes. Le crime est jugé à la pluralité des voix, par les habitans du kraal où le délit s'est commis, & le commandant du village préside au jugement, prononce la sentence & l'exécute lui-même.

Les causes ordinaires de leurs guerres sont, ou pour s'emparer d'un meilleur terrein, ou pour poursuivre un meurtrier à qui on a donné retraite, ou enfin pour venger des insultes particulieres faites à la nation. Ces guerres ne sont que de vraies irruptions,

qui durent autant que les armées trouvent à piller, à détruire, ou jusqu'à ce que l'ennemi leur fasse tête. Après avoir épuisé les fléches, on se mêle, on se bat sans ordre avec la zagaye, qui est la javeline ancienne. Lorsque ces armes manquent, on a recours aux pierres, ou l'on se bat à coups de poing. Le plus foible parti prend la fuite; le plus fort reste maître du champ de bataille : la querelle est ainsi terminée sans qu'on revienne à la charge, & le vaincu fait au vainqueur la satisfaction qu'il desire.

D'après tout ce que nous avons dit des Hottentots, il n'est pas difficile de se faire une idée de leur caractere. Leur vice favori est la paresse, & la nécessité le seul éguillon qui les en fasse sortir. Leurs besoins satisfaits, la contrainte est pour eux un état d'horreur, dans lequel les prieres & les menaces ne peuvent rien contre leur indolence & leur obstination. Un autre vice de ces peuples, c'est l'yvrognerie; il est commun aux hommes comme aux femmes; mais cette passion pour les li-

queurs fortes cédera toujours à leur fidélité, si l'on en confie à leur garde. Les uns & les autres n'y toucheront jamais sans une permission formelle : ajoutons encore qu'ils sont les plus puans de tous les hommes ; mais, ainsi que l'observe un écrivain illustre (*a*), ils ne le sentent pas. Ils vivent & meurent plus doucement que nous.

Mais ce qui forme sur-tout l'excellence de leur caractere, c'est la bienveillance, l'amitié, l'hospitalité. Ces peuples ne respirent que la bonté & l'envie de s'obliger mutuellement. Ils en cherchent continuellement l'occasion. Voient-ils quelqu'un dans le besoin, ils se retranchent tout pour le secourir. Implore-t-on leur assistance, ils courent pour l'accorder. Enfin, dit Kolbe, c'est un plaisir des plus sensibles pour un Hottentot que celui de donner. Leur hospitalité s'étend à tous les étrangers, & une simplicité charmante accompagne toutes leurs actions. Un exemple de l'humanité d'un Hot-

(*a*) Dictionnaire philosophique, page 196.

tentot va terminer cet article. C'est Kolbe qui le rapporte. Un Hottentot, nommé *Pegu*, capitaine d'un Kraal éloigné, avec qui j'étois lié intimement, étoit venu pour quelques jours au Cap. Il se rendit chez moi, pour me faire visite. Il me dit peu de temps après être entré, qu'il avoit très-bon appétit, & que je l'obligerois, si je voulois lui donner quelques rafraîchissemens. Je m'empressai de lui faire apporter à manger & à boire, en lui disant qu'il pouvoit disposer de tout ce qu'on lui avoit servi. La chambre où je l'avois reçu, donnoit sur la rue. Voyant passer un Hottentot, il l'appelle, & l'invite à entrer pour lui faire compagnie. L'offre fut acceptée avec joie. Tous deux se mirent à manger avec autant d'avidité que de bonne humeur. Peu accoutumé à la générosité Hottentote, & fort étonné de la liberté de Pegu, je lui dis, lorsque son convive se fut retiré, qu'il avoit bien peu de prudence; que les provisions que je lui avois données, auroient pu lui suffire pour deux ou trois repas,

s'il les eût ménagées; & qu'étant éloigné de chez lui, il auroit dû penser à son voyage. De pareils reproches le surprirent, sans l'affliger. Il me répondit ces paroles remarquables: *J'ai suivi la coutume des Hottentots; je ne peux manger quoique ce soit, sans en faire part à quelqu'un de mes freres, lorsque je le vois passer. Si je vais chez lui, il me régale de même de tout ce qu'il a.*

Possessions des Hollandois au Cap de Bonne-Espérance.

On n'a point de notions plus récentes sur l'état de la colonie Hollandoise au cap, que celles que nous a données l'abbé de la Caille en 1754. C'est d'après cet écrivain que nous rapportons ce qui suit.

La colonie du cap consiste présentement en trois jurisdictions & six paroisses. La premiere jurisdiction est celle de la ville du cap, qui n'a qu'une paroisse, mais où réside le conseil de justice qui juge en dernier ressort. La seconde, est celle de Stellenbosch &

Drakestein, où il y a un bailli & des conseillers qui s'assemblent au village de Stellenbosch : elle a quatre paroisses dans son ressort. Celle de Stellenbosch, celle de Drakestein, celle de Swartland, & celle qui est au-delà des montagnes du Sable rouge. La troisieme jurisdiction s'étend sur tout le pays qui est au-delà de la grande chaîne de montagnes qui s'étend du sud au nord : elle s'appelle la *Schwellendham*, du nom de M. *Schewellengrebet*, qui a établi une paroisse & un conseil composé d'un *lindrost* ou bailli & de plusieurs conseillers.

Les Européens établis au Cap participent beaucoup de la paresse naturelle aux Hottentots. Ils ne savent pas encore tirer un bon parti des productions du pays, faute de soins & de précautions. Leur premiere vûe s'est tournée vers la culture des terres & l'entretien des bestiaux, & ils ont assez bien réussi ; mais ils ont négligé la façon & la conservation des vins. Le vin qu'on recueille au Cap seroit aussi bon, dit M. de la Caille, que notre

meilleur vin de Frontignan ou de Lunel, s'ils ne fumoient pas trop leurs vignes, & s'ils favoient bien accommoder ces vins. Pour le conferver, ils ne favent que le foufrer, au point qu'il en devient piquant & défagréable.

Avec d'excellent froment la plus grande partie des habitans ne mange que de très-mauvais pain, foit par la faute des moulins à bras, à vent ou à eau, foit par une économie particuliere qui fait qu'on ne broie le grain qu'à demi. On ne fépare guères le fon d'avec la farine. Outre cela, les habitans ne le favent pas faire : il eft noir, lourd & gras : dans plufieurs endroits, on compteroit les grains de bled dont il eft compofé. Les maîtres & les efclaves mangent le même pain.

Quoique les viandes fraiches & le poiffon foient très-abondans au Cap, cependant les habitans leur préferent la viande & le poiffon falés, fumés ou féchés. J'ai affifté à plufieurs repas de cérémonie, dit l'aftronome François,

les plats d'honneur étoient du stocfisch dur & jaune, des jambons d'Europe à demi pourris, & du lard bien jaune & fort rance.

Les plaintes des habitans du Cap contre le gouvernement, sont 1°. de ce qu'on ne veut pas leur permettre de vendre leurs bleds aux étrangers; 2°. de ce qu'on ne veut pas leur laisser armer quelques vaisseaux de côte pour trafiquer dans le voisinage, & sur-tout pour aller chercher des bois de charpente & de menuiserie; 3°. de ce que l'intérêt de l'argent qu'on emprunte pour ses besoins, est à six pour cent, avec deux bonnes cautions; de sorte que les frais des emprunts étant considérables, à cause du papier timbré & des droits du conseil; les prêteurs sont néanmoins en droit de reprendre leur argent, en avertissant trois mois auparavant: 4°. de ce que les deux tiers des habitans étant Luthériens, on ne veut pas leur permettre d'avoir des ministres de cette religion, qu'ils s'offrent d'entretenir à leurs dépens: 5°. de ce

que l'on souffre des Chinois bannis de Batavia qui ne vivent que des vols que font les esclaves.

Le portrait que notre académicien fait ensuite des mœurs des colons Hollandois, n'est rien moins qu'avantageux : il terminera cet article. Ils ne prennent aucun soin de l'instruction de leurs esclaves qui sont un mêlange de payens, de Mahométans & de quelques Chrétiens. On ne leur parle jamais de religion ; & ceux qui sont nés dans le pays, n'en ont d'idée qu'autant qu'ils voient leurs maîtres s'assembler dans les églises. Aussi tous ces esclaves sont-ils extrêmement adonnés à toute sorte de vices. Les filles sur-tout sont des plus effrontées ; elles ne veulent pas se marier. Mais, après avoir été le jouet des Blancs dans leur premiere jeunesse, elles s'abandonnent à toute sorte de personnes qu'elles agacent publiquement dans les rues. Ce désordre occasionne un grand nombre de batteries, & même des assassinats causés par les jalousies ; ce qui, joint

à l'abondance du vin, de l'arrac & de l'eau-de-vie, fait qu'il y a peu de maisons dans lesquelles il n'y ait presque tous les jours du tapage. Lorsque quelque maître veut affranchir un esclave, on le baptise, puis on le reçoit bourgeois; mais ce cas est assez rare, parce que le maître est alors obligé de consigner cinq cent écus à l'église pour l'entretien de ce Noir, au cas qu'il soit hors d'état de gagner sa vie. La raison qu'ils rendent de ce qu'ils n'inspirent aucun sentiment de religion à leurs esclaves, c'est que ceux de la compagnie sont instruits par des catéchismes qu'on leur fait à des temps & des jours marqués, & que cependant ils sont encore plus scélérats que les esclaves des bourgeois. Il est vrai, qu'à faire attention à la maniere dont ces instructions sont faites, & au désordre affreux qui régne dans les loges où vivent les meres & les enfans, on n'est pas surpris de ce que les mœurs de ces esclaves sont si corrompues. Les soldats & les matelots y

viennent continuellement ſe livrer à la débauche. Le prix des faveurs de la plus belle femme n'eſt que de deux eſcalins, & le myſtere n'eſt pas toujours de la partie dans ces occaſions. Avec de pareils exemples ſous les yeux, les enfans de ces eſclaves ſe corrompent à meſure qu'ils grandiſſent, & bientôt ils reſſemblent à leurs parens.

TERRE DE NATAL.

AVANT de quitter le Cap de Bonne-Espérance, nous avons à parler des contrées maritimes qui le séparent de l'empire du Monomotapa. On met à ce rang la *Tierra dos Fumos* & de Natal : on ne connoît la premiere que de nom. Quant à la seconde, c'est-à-dire, la Tierra de Natal, elle s'étend depuis environ le trente-cinquiéme degré de latitude méridionale jusqu'au vingt-sixiéme que commence le Monomotapa.

Les habitans de la terre de Natal, qu'il ne faut pas confondre avec les Hottentots, en sont, suivant Kolbe (*a*),

(*a*) *Tome 1er. page 134.*

entiérement différens, & méritent véritablement le nom de Caffres.

Ces peuples se ressemblent, à la vérité, dit ce voyageur, par leurs cheveux, leurs grosses lévres, leurs nez camus; mais ils différent à plusieurs égards, particuliérement par leur couleur qui est d'un noir éclatant dans les habitans de Natal, au lieu qu'elle est olivâtre dans les Hottentots. Il ajoute, d'après le rapport d'un capitaine de vaisseau Hollandois, qui avoit souvent touché à la côte de Natal, que les Caffres ne se frottent point le corps de graisse, qu'ils ne bégayent point, qu'ils portent des croix pendues à leur cou; ornement qui n'est point en usage dans les pays Hottentots; qu'ils cultivent leurs terres d'une maniere toute différente; qu'ils sement une sorte de bled de Turquie dont ils font une espèce de bierre; enfin, qu'ils ont un Roi, état dont les Hottentots n'ont pas même d'idée.

Hamilton, voyageur Anglois, qui avoit aussi visité ces côtes, rapporte que les Caffres ont quelque notion

d'une Divinité; qu'ils l'honorent par des danses & des fêtes, parce qu'ils ont l'humeur naturellement fort gaie. Il en cite un exemple qu'il tenoit d'un capitaine de vaisseau, qui avoit fait le voyage de Tierra Natal en 1718 par des motifs de commerce. Les habitans s'étant assemblés en grand nombre près d'une riviere où son vaisseau étoit à l'ancre, un jeune Indien de l'équipage descendit à terre avec son tambour, & se mit à battre de toute sa force sous quelques arbres voisins de l'assemblée. A ce son, tous les jeunes gens, de l'un & de l'autre sexe, commencerent à sauter, & les vieux suivirent bientôt leur exemple. Ce bal imprévu dura assez long-temps; mais les vieux, se sentant fatigués, offrirent quelques œufs & des fruits au tambour, & le prierent de finir. Il les satisfit aussi-tôt, & tous les danseurs s'assirent à terre fort échauffés de leur exercice.

Kolbe nous apprend que les Caffres de la terre de Natal négocient avec les Corsaires de la Mer-Rouge, qui

leur apportent des étoffes de soie, & qui prennent en échange des dents d'éléphans. Les Caffres ensuite échangent leurs étoffes de soie contre du goudron, des ancres, des cordages, & d'autres marchandises que quelques vaisseaux Européens leur donnent, & trafiquent de nouveau ces dernieres avec les Pyrates de la Mer-Rouge.

Nous ne parlons point ici des isles voisines de cette côte, parmi lesquelles on compte Quiloa, Montbasa; elles n'ont rien de remarquable, ni par leur étendue, ni par leurs productions. Nous allons passer à la description de celle de Madagascar qui offre des détails plus intéressans.

ISLE DE MADAGASCAR.

INTRODUCTION.

La suite de notre entreprise ne permettant pas de donner à cet article une étendue aussi considérable que le demanderoit la plus grande isle du monde connu, nous nous restreindrons à rassembler sur cet objet les connoissances les plus exactes & les plus intéressantes. Différens ouvrages nous en fournissent les moyens : tels sont la relation de Vincent Leblanc, l'histoire de Madagascar de François Cauche, publiée en 1651; celle de la même isle par Flacourt

Flacourt (*a*), & une autre par Souchu de Rennefort (*b*). Remarquons cependant, suivant notre méthode ordinaire, quel fonds l'on doit faire sur toutes ces relations. Celle de Vincent Leblanc a toujours passé pour fabuleuse. Cauche n'avoit vu qu'un canton de Madagascar, & tenoit le reste de son histoire, de divers matelots, aussi peu capables de faire de justes observations que de les écrire. Flacourt, qui étoit directeur - général pour la compagnie de l'orient, & commandant pour le Roi dans l'isle de Madagascar, a été soupçonné d'avoir embelli son sujet pour accréditer le nouvel établissement. Cependant, on fait beaucoup de cas de ses observations sur l'histoire naturelle à laquelle il paroît avoir donné un soin particulier. A l'égard de Souchu de Rennefort, les circonstances dans lesquelles il a publié son histoire, ne doivent laisser au-

(*a*) Elle fut publiée à Paris en 1661.

(*b*) *In* 4°. publié à Paris en 1687, chez Seneuze & Hortemels.

cune incertitude sur sa fidélité. Il l'envoya de Madagascar même à la compagnie des Indes, qui l'avoit nommé secrétaire du conseil ; ainsi il avoit, non seulement à soutenir l'opinion qui lui avoit procuré cette place, mais encore à redouter la critique des anciens François de l'isle, qui se seroient fait un plaisir de démentir son témoignage pour peu qu'il eût donné dans l'erreur. Outre tous ces ouvrages, nous avons encore une lettre de M. de Barry à un académicien de Paris, sur l'isle de Madagascar. Aux avantages de la nouveauté, elle réunit le mérite d'avoir été publiée par un officier éclairé qui a résidé dans cette isle depuis 1760 jusqu'en 1762, & qui a toujours tourné ses vues du côté de l'utilité qu'il pouvoit retirer des voyages auxquels l'oblige son emploi. Nous avons donc donné la préférence aux relations de Rennefort & de M. de Barry, & c'est là que nous avons puisé tout ce qui va suivre. Ajoutons qu'on donnera en entier celle de M. de Barry, en y suppléant, toutes les fois qu'on

pourra se promettre de l'utilité ou de l'agrément. Comme elle ne forme qu'une feuille d'impression, & qu'elle est peu connue, la place que nous lui donnons dans cet ouvrage sera juger si elle ne méritoit pas d'être tirée de l'oubli, & nous pensons faire à nos lecteurs un présent qui ne peut manquer de leur être agréable.

Situation de Madagascar ; son étendue, son climat, ses productions.

Madagascar, une des plus grandes isles connues, est située du douziéme au vingt-cinquiéme de latitude méridionale, & du quarante-uniéme au quarante-huitiéme degré de longitude orientale, méridien de Paris. Elle est séparée de la côte orientale d'Afrique par le canal Mozambique, large d'environ soixante & dix lieues. On compte communément à cette isle sept cent lieues de tour, suivant les excellentes cartes marines de M. Daprés. Les Portugais la découvrirent en 1506, & la nommerent *isle de Saint-Lau-*

rent, parce que c'étoit le jour de la fête de ce Saint. Ils y firent quelques établissemens, & leur exemple fut suivi des Anglois, des Hollandois & des François qui aborderent à la côte méridionale de l'isle en 1665. Ces derniers, par honneur pour Louis de France, Dauphin, aïeul de Louis le Bien-Aimé, aujourd'hui régnant, la nommerent *isle Dauphine*.

L'air de cette isle est très-mal sain. Les bois de haute-futaie qui la couvrent, les eaux croupissantes & putréfiées par les chaleurs, dont elle est remplie, les rivieres bourbeuses & pleines de crocodiles, qui l'arrosent en divers endroits, en font un pays pestiféré pour les Européens, sur-tout depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, c'est-à-dire, pendant le printemps & l'été de ce climat. L'intempérie est plus forte pendant la nuit que pendant le jour. Il est pernicieux de fréquenter les bois : les bords de la mer sont moins dangereux.

Cependant les orangers, les citroniers & les grenadiers n'en croissent

pas moins en abondance. Il en est de même du poivre blanc, du cardamome, du gingembre, du tabac & d'une infinité d'autres plantes & d'autres arbres dont il est parlé dans l'histoire des voyages, d'après la relation de Flacourt. M. de Barry dit que la terre produit peu de bons fruits, & que la banane est le meilleur & le plus abondant.

Il n'y a point de pays connu où les bœufs & les vaches soient en aussi grand nombre qu'à Madagascar, & l'on y en distingue trois espèces. L'une a les cornes telles que les bœufs de France; une autre qui les a pendantes, & la troisiéme qui n'en a point; mais les trois espèces ont une bosse de graisse entre les épaules & le col. Les moutons ont la queue large d'un demi pied & traînante jusqu'à terre, comme en Perse. On trouve par-tout des porcs sauvages & privés, & quantité de chévres & de cabris, quoique l'isle soit infestée par des animaux assez semblables au loup, mais encore plus voraces. Les singes, les

chats, les chiens sauvages, les porc-épis y sont communs, aussi-bien que les perroquets, les perdrix, les ramiers, les tourterelles, les pintades & une foule d'autres animaux de terre & d'oiseaux de plaine & de riviere que Flacourt décrit. On peut consulter cet écrivain ou l'histoire des voyages (*a*).

La classe des reptiles, celle des insectes volans ne comprend pas moins d'individus que les autres. Les caméléons, les lézards, les crocodiles, des couleuvres, des scorpions, des vers à soie, des mouches luisantes & d'autres insectes de différente espèce, ne sont pas moins incommodes aux habitans de Madagascar qu'à ceux d'Europe.

Pour ce qui est du genre minéral, voici ce qu'en dit M. de Barry. L'intérieur de l'isle est très-mal connu. On dit qu'il y a des hommes blancs, qu'on fait descendre des Arabes. On prétend, avec assez peu de fondement, qu'il s'y trouve des mines d'or; il est plus certain que les naturels y ramas-

(*a*) *Tome 8, édition in 4°. page 603.*

ſent du fer, puiſqu'ils ſçavent le mettre en uſage; ce fer eſt doux & liant. Le cryſtal de roche y eſt fort commun. L'auteur en a apporté une éguille qui peſe quatorze livres, & de laquelle il a fait préſent à l'académicien auquel ſa relation eſt adreſſée. Rennefort dit qu'on y trouve des rubis-balais, des aiguemarines, des topaſes, des opales & des améthyſtes; mais elles ſont peu eſtimées aux Indes.

Laiſſons parler maintenant nòtre militaire. Son récit dans ſes propres termes, gagnera aſſez par l'intérêt pour mériter de l'indulgence du côté de l'ordre & de la correction.

Les côtes de Madagaſcar ſont habitées par des Négres bien différens de ceux de Guinée. Des lévres moins groſſes, un nez peu ou point épaté, des cheveux, ou une laine plus longue, les diſtingue des autres. On appelle ces Négres *Malegaches* du nom de leur pays.

Ces peuples diviſés en pluſieurs nations, & ces nations ſéparées en quartiers ou villages de ſept à huit cent

ames, vivent dans une ignorance universelle ; sans culte extérieur, ils ont l'idée d'un Etre bienfaisant & d'un Etre malfaisant ; idée d'où dérive naturellement le système des jours heureux & malheureux, la confiance aux bons & aux mauvais augures, & une foule de petites superstitions. Ils observent des loix, ou, pour mieux dire, des coutumes civiles & politiques prises dans la nature ; ils jouissent du droit de propriété dans toute son étendue. Ce droit est si sacré, que si quelqu'un d'eux vole la moindre chose à un Malégache ou Européen, il devient son esclave par ce seul fait : loi admirable, observe l'auteur, qui, tout à la fois, contient, punit & dédommage. Le partage des biens est fort inégal ; les principaux ont des esclaves, des troupeaux, des plantations de riz, des cabanes ; la populace n'a rien & vit au jour la journée. La justice & la police sont exercées par les chefs de la nation ; la qualité de chef est héréditaire, & quelquefois aussi élective. Quiconque, par une supériorité marquée de

bon sens, ou par une plus grande propriété, se rend considérable parmi les siens, parvient de lui-même, & comme par un suffrage tacite, à gouverner une partie de sa nation. Le premier des chefs est regardé comme Roi; mais le gouvernement est purement aristocratique, comme chez tous les peuples non civilisés.

Les hommes sont grands, bien faits, agiles, poltrons, paresseux, & nullement industrieux; c'est un point d'honneur chez eux de ne rien faire. Les femmes, en général, sont jolies dans leur espèce; il en est de belles par la régularité des traits, la finesse de la peau & la blancheur des dents. Leur couleur noire n'a plus rien de choquant pour des yeux qui y sont accoutumés; elles arrangent leurs cheveux ou leur laine avec beaucoup d'art. Elles les nattent, les disposent en couronne, en bouquets, en pyramide, & se plaisent, par coquetterie, à mettre dans leur coëffure autant de variété que d'élégance à leur maniere. Elles se frottent les dents, ainsi que

les hommes, avec une herbe qui d'abord les rend noires, mais qui les laisse ensuite parfaitement blanches & émaillées. Les Européens se passionnent aisément pour ces femmes, & ne trouvent jamais de cruelles. *Ils sont même assez souvent prévenus & agacés, moins pour leurs beaux yeux, que pour ceux de leur bourse.*

Ces peuples n'ont aucun sentiment de chasteté. Point de vierge à huit ans parmi eux. Ils se marient à la vérité, mais la durée de l'engagement est volontaire : on se sépare, quand l'un des deux le veut. Tant que l'union subsiste, les enfans qui naissent, sont tous légitimes. La femme ne peut, sans le consentement de son mari, se livrer à un autre ; & le consentement se donne sans peine en faveur d'un parent, d'un ami ou d'un homme qui paie ; celui qui suborne la femme d'un autre, est tenu juridiquement vis-à vis du mari à des réparations pécuniaires, sans que d'ailleurs le ménage en souffre.

Il y a cependant de ces femmes capables de la plus grande tendresse, &

d'une fidélité ſemblable. Rennefort rapporte une avanture qui en eſt la preuve. Le commandant François de l'iſle Sainte Marie avoit épouſé une négreſſe de Madagaſcar ; il la ſurprit avec un amant de même pays qu'elle. Il employa la double autorité de gouverneur & de mari, pour faire attacher le negre à un arbre, où il le fit percer à coups de ſagaie ou zagaie. On le crut mort. La dame eut le ſoin d'envoyer reconnoître s'il l'étoit effectivement. Lui ayant trouvé quelque reſte de force, elle lui ſauva la vie, en faiſant mettre dans ſes plaies, des blancs de poule écorchée vive. Les annales du pays célebrent d'autres femmes illuſtres par leur courage & par leur vertu. Telles furent une *Dian Rena* qui fit la conquête de l'iſle, & dont l'hiſtoire eſt écrite ; *Dian Nong*, femme d'un François, nommé la Caſe, dont la bravoure mériteroit d'être plus connue. Sa vie offre mille exemples de généroſité & de courage : elle ſauva plus d'une fois la vie à ſon mari ; elle le garantit des aſſaſſins, & fut bleſſée en combattant pour ſa défenſe. Les Inſu-

laires, poursuit Rennefort, ont beaucoup de complaisance pour les femmes. Jamais ils ne marquent de colere ni de tristesse en leur présence : ils y trouvent au contraire une source de joie qui les dispose toujours à jouer, à chanter & à danser. Enfin là, comme dans tous les pays du monde, les femmes sont le charme de l'ennui, le soulagement des plus grandes fatigues, la plus agréable moitié de la société, & la consolation de ceux qui sont maltraités par l'injustice, ou par la cruauté des hommes qui se traitent mutuellement comme des tigres.

Il regne dans cette isle une maladie endemique qui fait périr beaucoup d'Européens. C'est une espece de fievre putride qui commence par des maux de tête, & plonge le malade dans la léthargie jusqu'à la mort. J'ai observé, poursuit M. de Barry, que les chirurgiens, qui ont beaucoup saigné, principalement du pied, ont tué tous leurs malades. On ouvrit le cadavre de l'un d'eux ; on lui trouva le cerveau desséché. J'ai connu quelqu'un qui fut sauvé

par le ſecours d'un chirurgien expérimenté dans ces ſortes de maladies. De fréquentes purgations, des apozémes, les véſicatoires au col le mirent hors d'affaires, après quinze jours de léthargie. Sa convaleſcence fut longue, & long-temps après il reſſentit encore par intervalle des accès de fievre. Les Malegaches ne ſont point ſujets à cette maladie. Ils vivent longtemps. Le riz eſt leur premiere nourriture. L'eau dans laquelle on l'a fait bouillir, eſt leur remede univerſel, ſur-tout pour la dyſſenterie qui eſt aſſez commune. Lorſqu'ils ſont malades, ils ſe barbouilleut ſuperſtitieuſement le viſage de blanc, ſe couchent ſur des nattes auprès du feu, boivent de l'eau de riz, & laiſſent agir la nature. Ce n'eſt pas que l'iſle ne ſoit très-abondante en bœufs & en volailles; mais cela ne regarde que les riches, encore les ménagent-ils ſoigneuſement pour les Européens dont ils reçoivent en échange des piaſtres, des fuſils de munition, de la poudre, des toiles bleues des Indes & d'autres denrées ou uſtenciles de bas prix. Seu-

lement à l'occaſion d'une fête, d'un mariage, de l'arrivée d'un chef voiſin, les principaux tuent un ou deux bœufs que l'on dépece ſans les écorcher, & on les diſtribue aux parens & aux amis.

Quant à la populace, lorſque la recolte du riz eſt détruite par les ouragans, elle eſt réduite à manger des racines encore plus dégoûtantes & plus mal ſaines que le manioc. Dans ces tems de diſette, on voit le miſérable mourant de faim, ſe vendre au riche, ſe faire ſon eſclave pour en être nourri. La terre produit peu de bons fruits: la banane eſt le meilleur & le plus abondant; c'eſt ſouvent une reſſource. La pêche les aide encore. A la côte de l'eſt il y a beaucoup de baleines moins groſſes que celles des mers du nord; mais les negres ne laiſſent pas d'en être très-friands. Ils en prennent quelques-unes, non pas ſans beaucoup de peine. Certes, ce n'eſt pas une petite joie dans le pays, quand une pyrogue revient de la pêche, traînant une baleine en triomphe. Ce jour eſt un jour heureux: on le fête de ſon mieux. Le

monſtre eſt dépecé ſur le rivage, aux acclamations du peuple : chaque famille en a ſa part. On fait boucanner la chair ; bombance pendant deux ou trois jours ; abſtinence enſuite auſſi longue. Moins de pareſſe, plus de prévoyance ſauveroit tous ces inconvéniens.

Interrompons un moment le récit de M. de Barry, pour apprendre de Flacourt & de Rennefort quelques uſages civils des Malegaches dont cet officier n'a point parlé.

La langue Malegache ſemble avoir quelque rapport avec les langues orientales ; mais on ne peut aſſurer qu'elle en ſoit dérivée : elle eſt très-abondante ; elle regne dans toutes les parties de l'iſle, mais avec des variétés qui viennent de la différence des accens. Elle a des mots compoſés ſuivant la méthode grecque. La conjugaiſon des verbes eſt réguliere. L'actif, le paſſif, les modes, les temps y ſont diſtingués.

L'hiſtorien des Voyages rapporte d'après Flacourt, quelques formules

communes de prieres qu'il fit traduire en langue Malegache. On peut le consulter pour prendre une idée de cette langue.

Le papier se fait avec l'écorce d'un certain arbre ; l'encre découle d'un autre ; des roseaux servent de plumes. Toutes ces connoissances sont réservées aux *Ombiasses*, nom par lequel, selon Flacourt & Rennefort, on distingue les savans de la nation, c'est-à-dire, ceux que l'étude a élevé au-dessus du commun. Ces Insulaires enterrent leurs morts, & marquent le plus grand respect pour les tombeaux. Cependant ils ne joignent nulle pratique de religion à ces devoirs funebres ; ils n'ont aucun temple ni d'autre divinité connue que celle qu'ils se font chacun dans leur case. C'est une espece de grillon qu'ils nourrissent au fond d'un grand panier dans lequel ils mettent aussi ce qu'ils ont de plus précieux. Ils donnent à cet assemblage le nom de leur *Oly*. Ils dansent autour avec un emportement qui ressemble à la fureur ; & lorsqu'ils se croient inspirés de cet

oly, ils exécutent courageusement ce qui se présente à leur imagination. Quoiqu'ils n'aient pas d'autres principes que ceux de la nature, ils sont livrés à mille superstitions. Dans leurs grossieres idées d'astrologie ils ne voient & n'imaginent rien à quoi ils n'attachent quelque liaison avec l'avenir. Lorsqu'on les interroge sur l'origine de leur existence, & de celle du monde, on ne tire d'eux que des fables ridicules. Cependant l'usage de la circoncision, qu'on croit généralement répandue dans l'isle, ne laisse aucun doute que des Juifs ou quelques Arabes n'y aient porté des lumieres de religion. Cette cérémonie est trop singuliere pour être omise. Elle se célebre de trois en trois ans. On bâtit dans chaque bourgade une halle élevée sur des piliers de bois, & ceinte de pieux en palissade. Le chef, après avoir égorgé un taureau dont il répand le sang autour de cet espace avec de l'hydromel de leur façon, ouvre la palissade, & plante à cette ouverture un bananier chargé de feuilles & de fruits,

& il y suspend une ceinture teinte du même sang. Ce lieu passe alors pour sacré. On n'en approche qu'avec respect, & ce sentiment ne permet pas d'y entrer. Les peres des enfans qui doivent être circoncis, jeûnent pendant les huit premiers jours de la lune de mars, & pour dernier acte de cette pénitence, ils sont obligés de promener ces enfans dans les rues sur leurs épaules enveloppés dans leurs pagnes. Les jeunes gens à marier suivent cette procession, armés de leurs zagayes dont ils font des gestes menaçans, comme s'ils alloient au combat. Après avoir tourné trois fois au tour du lieu sacré, ils s'arrêtent devant l'ouverture, ou se séparant en deux troupes, ils s'exercent par de feintes attaques jusqu'à ce qu'ils tombent de lassitude sur des nattes qu'on leur a préparées. Le lendemain un ombiasse dont l'office est de chasser les mauvais esprits des enfans, court en furieux dans chaque case, menace les esprits, les force de sortir & de se réfugier dans un poulet qui est lié à la porte du chef, & qu'il

écrase. Ensuite les peres & meres se présentent devant lui avec autant de bœufs & de poulets noirs qu'il y a d'enfans, & le prient de nommer le jour de la circoncision. Ce jour arrivé, le grand opérateur, assis à l'entrée du lieu sacré, sur une table couverte de pagnes, reçoit les offrandes des meres. Il entre dans l'enceinte, & se place au centre : les peres lui présentent leurs enfans sur une pierre fort polie qui sert de théâtre à l'opération. Chaque pere écorche aussi-tôt son poulet noir dont il fait distiller le sang sur la plaie de l'enfant. La mere trempe du coton dans le sang du poulet & dans celui du bœuf qu'on égorge aussi, & le lie sur la blessure.

Rennefort, surpris de ne pas trouver des principes de religion plus développés dans les habitans de Madagascar, voulut savoir de leurs savans sur quoi ils fondoient l'adoration d'un aussi vil animal que celui qu'ils nourrissoient dans leurs olys. L'ombiasse lui répondit fort gravement, que dans le sujet ils respectoient le principe, & qu'il falloit déterminer un objet pour fixer l'esprit.

Notre voyageur, dans l'admiration de cette réponse, lui demanda si le soleil ne lui paroissoit pas plus adorable que son grillon. Il me le paroît autant, lui dit le docteur Négre, & ramassant un caillou, dans cette pierre que tu vois, ajouta-t-il, le soleil est tout entier. Pour expliquer cette doctrine, il continua de lui dire que plus l'objet paroissoit humble, plus il représentoit le véritable Etre. Que la nature s'ouvroit pour l'expliquer elle-même; qu'un rayon de la lumiere qui anime cet Etre unique, s'épanchant de tous côtés, pénétroit tous les sujets; qu'il y avoit, à la vérité, moins d'éclat dans les plus simples, mais que par cette raison même il y avoit plus de sa vertu.

L'ombiasse donna ensuite à Rennefort, qui lui avoit demandé s'il n'avoit pas quelque secret qui pût l'empêcher de se noyer, un morceau de fer rond & plat de la grandeur d'une piéce de douze sols, sur lequel étoient sept fois trois pointes & quelques caracteres Arabes, en l'assurant que tant

qu'il le porteroit sur lui, il n'auroit rien à craindre de l'eau pour sa personne. Notre voyageur avoue qu'il portoit ce talisman lorsque son vaisseau périt à la vue de Guernesey dans la Manche; mais il ne veut pas qu'on le soupçonne de lui avoir attribué son salut.

Reprenons ici la narration de M. de Barry; c'est ce qui va terminer cet article. La compagnie Françoise des Indes fait la traite à Madagascar, le long de la côte de l'est, pour les approvisionnemens de ses vaisseaux: la baye de Foulepointe est le chef-lieu de son établissement. Outre le riz, les bœufs & la volaille, elle en tire beaucoup d'esclaves pour ses isles de France & de Bourbon. Les esclaves s'achetent depuis vingt jusqu'à trente piastres, faisant environ cent & cent cinquante livres de France: avec un fusil de munition, on a un bœuf. Le riz se traite pour des toiles bleues, ainsi que le bois à brûler & la volaille. On a des œufs, du lait, des nattes, quelques légumes pour une cer-

taine quantité de poudre à tirer, le tout ſuivant un taux réciproquement convenu. Les Négres, qu'on fait travailler, ſont payés avec de l'eau-de-vie qu'ils aiment beaucoup, de la poudre, de la toile. Ils attrapent auſſi quelques piaſtres, & les Négreſſes en recueillent beaucoup; en ſorte que les Européens portent la joie & l'abondance dans le pays.

On ſera peut-être inquiet de ſçavoir ce que deviennent ces piaſtres, le voici. La plus grande partie ſe convertit en chaînes fort peſantes, en boucles d'oreilles, grandes plaques & autres meubles dont les femmes ſe parent. Une autre partie revient aux Européens pour le prix de quelques fuſils & de divers effets qu'ils vendent en particulier : le reſte ſe répand dans l'intérieur de l'iſle, où l'on prétend que les hommes blancs les ramaſſent pour faire le commerce avec les Arabes, à la côte du couchant.

On voit par-là que les Malegaches ſont un peu orféves; ils ſont auſſi taillandiers pour leurs outils & leurs ar-

mes ; ils font encore, au métier de tisserand, une espèce de toile de paille très-fine, teinte de plusieurs couleurs dans laquelle ils s'enveloppent pour tout habillement. Cette toile s'appelle *pagne ;* elle est fort jolie. Les Européens s'en font des habits propres, legers & très-commodes pour la chaleur. On achete la piéce de pagne une ou deux piastres : voilà tout ce que les Malegaches sçavent des arts méchaniques.

La plupart des esclaves sont ceux qui ont été pris dans les guerres de nation à nation ; ces guerres sont très-peu meurtrieres. La tactique de Madagascar est assez singuliere pour mériter d'être connue : c'est un sujet neuf, car je crois être le premier à en parler.

Avant que les Européens eussent fourni des fusils aux Malegaches, ceux-ci n'avoient d'autres armes que la sagaie, espèce de javelot qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse à la distance de quinze ou vingt pas, & une rondache de peaux de bœufs ; à présent, ils ne se servent que de fusils ; c'est chez eux une marque d'opulence. Il

n'y a plus que la canaille, qui, faute de moyens, aille à la guerre avec une simple sagaie.

Les guerres se font ordinairement entre les habitans des côtes & les habitans des terres. Les premiers cherchent querelle aux autres pour avoir occasion de faire des esclaves ; & les seconds, à leur tour, chicannent les premiers pour avoir la faculté de venir sur les côtes faire la traite avec les Européens.

Veut-on guerroyer, les chefs de la nation assemblent le peuple & les alliés. C'est un spectacle assez intéressant de voir en rase campagne, sous un soleil brûlant, une multitude de Négres assis sur leurs talons, formant par ordre un grand cercle, & les chefs placés en dedans, haranguer d'un ton ferme & pathétique, discuter les intérêts publics, délibérer sur la paix ou sur la guerre ; admonester un allié infidéle ou suspect, cimenter un nouveau traité d'alliance en mangeant de la chair ou du foie de bœuf roti, & prendre, de concert, toutes les mesures nécessaires

faires pour réussir dans l'entreprise décidée. Je me suis trouvé à une de ces assemblées; quoique je n'entendisse pas le langage des orateurs, je trouvois néanmoins dans leurs attitudes, dans leurs gestes & dans leurs inflexions de voix, beaucoup d'expression & une simplicité noble qui me charmoit. Un interpréte me rendoit le sens de leurs discours, & je voyois, avec plaisir, un accord parfait entre leurs pensées & la façon de les rendre. C'étoit l'éloquence de la nature, & peut-être la bonne; l'idiome est fort doux, & je ne connois aucune langue à laquelle il ait rapport (*a*).

Lors donc que la guerre est décidée, chacun fait sa provision de riz, de poudre, de bales, & se rend, de son côté, au lieu indiqué. Le général, pour connoître le nombre des combattans, met à la porte de sa ca-

(*a*) M. de Barry sans doute ne connoit pas l'Arabe. On peut voir dans les traductions Malegaches, rapportées par l'historien des voyages, la relation du Malegache avec l'Arabe.

bane un panier où chaque arrivant jette un petit morceau de bois. Le compte de ces morceaux de bois donne le nombre des hommes : une armée de deux mille hommes est considérable. Ils se croient bien forts quand ils ont un ou deux blancs avec eux.

Tout le monde étant rassemblé, on entre sur les terres ennemies, on ravage, on brûle les plantations de riz & les habitations. On enléve les troupeaux, on fait esclaves les hommes, les femmes, les enfans; jusques-là personne de tué. Si les ennemis ne sont point en état de s'opposer à l'irruption, tout fuit dans les bois. Si au contraire ils sont assez forts pour faire face, ils viennent à la rencontre & campent à la vue des aggresseurs. Toute leur castramétation consiste à s'entourer de fortes, palissades, & à tirer à travers des coups de fusil sur ceux des ennemis qui paroissent dans la campagne : peu à peu ils se rapprochent. Il est de l'intet du plus fort de joindre le plus foible : c'est alors que les braves des deux partis viennent se defier avec de

grands cris. Ils se tirent sans cesse, & de loin, des coups de fusil presque toujours inutiles, soit par l'éloignement, soit par leur mal-adresse. Lorsque les deux camps sont à portée de la voix, on se parle de derriere les palissades, on se fait mutuellement des reproches, on s'accuse de mauvaise foi, on se dit des injures. Cependant la mousquetterie joue toujours des deux côtés, & toujours des coups de fusil perdus. On passe ainsi des mois entiers : enfin, le camp le plus mal approvisionné, le plus mal discipliné, le plus mal commandé, abandonne la partie; on se disperse sans ordre. Chacun, dans la plus grande consternation, gagne de son côté. C'est ici le moment de la victoire. Les vainqueurs tombent sur les fuyards, font esclaves tous ceux qu'ils attrapent, sans éprouver la moindre résistance; ensuite, ils reviennent triomphans, emmenant avec eux leurs esclaves pour les vendre aux Européens. Ainsi finit la guerre sans une goutte de sang répandue.

Si je ne craignois d'être trop pro-

lixe, je parlerois des danses des Malegaches, qui ne sont ni désagréables, ni indécentes, & qu'ils exécutent au son de la voix & au bruit de leurs tambours faits avec des écorces d'arbres & des peaux de boeuf. Mais je ne peux me dispenser de dire un mot de leur musique : la musique de Madagascar ! le sujet est aussi neuf que curieux.

Les Malegaches ont leur musique nationale comme tous les peuples de la terre ; leur mélodie est triste & monotone ; elle ne roule que de la tonique à la quinte : leur harmonie est fort bornée ; ils n'emploient d'autre accord que la tierce & la quinte. Leurs chansons ne sont que des mots vuides de sens ; ils mettent tout en musique ; ils l'accompagnent avec un instrument nommé *bambou*, du nom d'un gros roseau avec quoi ils le font : le détail de cet instrument peut donner une notion de leur systême musical.

On prend un tuyau de bambou long d'un pied sur deux pouces de diamétre environ. Au tour de la circonférence,

& d'une extrêmité à l'autre, on pratique, en creusant dans l'épaisseur, cinq filamens gros comme la seconde du violon. On tend ces filamens ou cordes avec de petits morceaux de bois qui servent de chevalets. Par le degré de tension & la longueur qu'on donne à chaque corde, on parvient à les accorder en progression diatonique dans le mode majeur, de sorte que les cinq cordes représentent les cinq premieres notes de la gamme. C'est dans ces cinq tons variés & combinés que consiste toute la musique de Madagascar.

Pour jouer du bambou, on le tient des deux mains, appuyé d'un bout contre l'estomac; & en pinçant les cordes avec les doigts, on en tire des sons aigus & secs, tels que des cordes courtes & peu flexibles doivent les produire par la dureté & l'infréquence des vibrations.

J'ai observé que leur mélodie vocale est bien différente de l'instrumentale. Leur accompagnement est vif, d'un dessein court & toujours répété, à peu près comme j'ai essayé de le no-

ter ici, tandis que leur chant marche d'une maniere grave & figurée.

vivement & piqué.

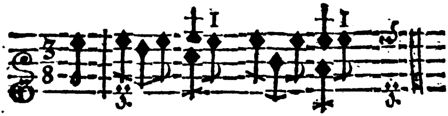

vivement & piqué.
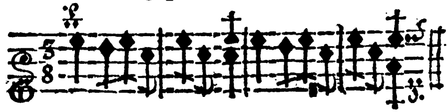
Paſſons à d'autres uſages particuliers. Si quelqu'un eſt ſoupçonné d'un grand crime, comme aſſaſſin & perfidie; ſi on veut lui faire révéler un ſecret important, il faut qu'il ſubiſſe l'épreuve du tanguin. C'eſt un fruit qui eſt une ſorte d'amande, avec cette différence remarquable que le tanguin eſt un poiſon mortel, du moins dans le pays.

Cette épreuve eſt une cérémonie qui ſe fait avec beaucoup d'appareil. La nation s'aſſemble dans un bois: on a eu ſoin de préparer le tanguin en le

pilant & le broyant avec des herbes. L'accusé est amené devant les chefs : on le questionne sur le fait qu'on veut connoître : on lui dit, as-tu fait telle chose ? sçais-tu telle chose ? S'il nie constamment, on lui fait avaler le tanguin ; & de l'effet du poison dépend la conviction ou la justification. Si l'accusé meurt, il étoit coupable ; s'il ne meurt pas, il est déclaré innocent ; mais ordinairement on meurt innocent, ou coupable : heureux si on en est quitte pour être cruellement malade & souffrir tout le reste de sa vie. On connoissoit n'a gueres à Foulepointe une Négresse qui avoit ainsi avalé le tanguin, & qui vécut encore plusieurs années dans un état déplorable.

On conçoit aisément que le poison est plus ou moins violent, selon la façon de le préparer ; & qu'un fort tempéramment résiste plus qu'un foible ; de sorte que cette épreuve est aussi ridicule & bien plus barbare que celle dont nos aïeux faisoient usage dans les mêmes intentions, sous le titre respectable de *Jugement de Dieu*.

ISLES

DE BOURBON, DE FRANCE,

DE DIEGO-RUIS ou DIEGO-RAIS.

Nous ne faisons mention ici de ces trois isles que parce qu'elles appartiennent à la France, & qu'elles se trouvent sur la route que tiennent les navigateurs pour aller aux Indes. Ce que nous rapportons, est tiré de l'écrivain Anglois, qui a donné l'histoire des guerres de l'Inde dont il a déjà été parlé. On verra si cet étranger a des connoissances exactes de ces isles, & ce que ses vues patriotiques lui inspirent pour porter sa nation à son aggrandissement; d'un autre auteur Anglois qui a donné la des-

cription (*a*) de l'isle Bourbon, avec des vues pour guider les opérations du ministere de sa nation; des missionnaires Jésuites (*b*), & enfin du mémoire de M. de la Bourdonnaie (*c*), qui a été onze années gouverneur des isles de Bourbon & de France, & qu'un mérite supérieur, des actions éclatantes & d'injustes persécutions ont assez fait connoître. On en a déjà parlé *dans le neuviéme volume.*

C'est aux Portugais qu'on doit la découverte de ces isles. Elles sont situées toutes les trois à l'est de Madagascar dont on vient de prendre des notions, entre le dix-neuviéme & le vingtiéme degré de latitude. La plus occidentale reçut d'abord le nom de *Mascarenhas*, qui étoit celui du Portugais qui y avoit abordé le premier. On

---

(*a*) Description de l'isle Bourbon. *In*-12. Londres, 1762. Voyez *le Journal encyclopédique du* 15 *septembre* 1762.

(*b*) Lettres édifiantes, *tome* 16.

(*c*) Mémoire pour M. de la Bourdonnaie, *in*-4°. Imprimé en 1750, *page* 9.

l'appella *Mascaregne* jusqu'en 1649, que les François, qui en avoient pris possession treize ans auparavant, changerent ce nom en celui d'isle de Bourbon qu'elle a toujours porté depuis ce temps.

L'isle, qui étoit le plus à l'est, fut appellée par les Portugais isle de *Diego-Rais*, qu'elle a conservé jusqu'à présent, & l'isle placée entre les deux autres fut nommée isle de *Cerne* ou *Cerné*, sans doute dans la supposition que c'étoit la même à laquelle les anciens avoient donné le nom de Cerne.

Les Hollandois s'en étant emparés dans la suite, ils en firent un entrepôt de rafraîchissemens pour leurs vaisseaux qui revenoient des Indes, & lui donnerent le nom d'*isle Maurice*. Les François en chasserent les Hollandois dans les premieres années de ce siécle en 1703, & l'appellerent *isle de France*; mais ce nom ne lui est donné que par la nation Françoise; toutes les autres continuent de la désigner par le nom d'isle Maurice.

Les Portugais n'avoient trouvé dans

ces isles ni hommes, ni quadrupédes, excepté des tortues de terre d'une grosseur prodigieuse; mais il y avoit en revanche une multitude infinie de perroquets, de pigeons ramiers, de tourterelles & d'autres oiseaux de terre & de mer. Les Hollandois avoient porté dans l'isle Maurice des vaches, des taureaux, des chévres, des porcs lorsqu'ils s'y étoient établis. M. de la Meilleraye y en avoit laissé aussi plusieurs en 1636 dans celle de Bourbon. Tous ces animaux s'étoient extraordinairement multipliés, puisque Rennefort, qui aborda à l'isle de Bourbon en 1665, dit que les animaux de terre y étoient innombrables. Ce voyageur ajoute que dans le même temps six passagers, qui avoient entrepris de reconnoître cette isle, y trouverent deux François qui s'étoient construits une case près d'une fontaine, entourée de tabac, de racines & d'herbes potageres, dont ils y avoient apporté les graines. Ils nourrissoient dans un enclos quantité de porcs & de chévres, non seulement pour leur subsistance, mais encore pour

en vendre aux étrangers qui n'avoient pas le temps d'en prendre à la chasse. L'un de ces solitaires se nommoit Louis Payen, natif de Vitry-le-François, homme de bonne mine & d'une compagnie agréable. Il vivoit depuis trois ans dans ce désert, & en avoit passé sept à Madagascar. L'autre étoit soumis à ses ordres, & passa dans la suite au service de la compagnie. Payen, repassant en France, fut pris par les Anglois en 1669, & perdit tout ce qu'il possédoit. Après avoir obtenu sa liberté, il se fit hermite dans sa patrie, où Rennefort le croyoit encore vivant en 1687, lorsqu'il publia *la* relation de son voyage. Outre ces deux habitans, l'isle en avoit dix autres, sept hommes & trois femmes qui y étoient passés avec eux de Madagascar; mais ils s'étoient révoltés contre Payen & son compagnon, & ils avoient cherché leur retraite dans des montagnes inaccessibles.

L'isle de Bourbon a environ vingt-cinq lieues de long du nord au sud, & douze ou quinze de large de l'est à

l'ouest. Elle est éloignée de Madagascar d'environ quatre-vingt lieues ; on la divise en trois quartiers, qui sont ceux de Saint-Paul, de Saint-Denis & de Sainte-Suzanne. Il n'y a point de port, & les barques ne peuvent gagner la terre que par la rade de Saint-Paul au nord-ouest. Cette terre n'a point de plaines ; elle est par-tout remplie de colines d'une pente douce, & de montagnes escarpées & très-hautes, parmi lesquelles il se trouve un volcan qui a embrasé la partie orientale de l'isle, qu'on appelle par cette raison le *Pays-Brûlé*. Toutes ces montagnes s'élévant par degrés, à mesure qu'elles s'éloignent de la mer, jusqu'au centre de l'isle ; elle paroît de tous côtés, à quelque distance, comme une seule montagne qui s'éleve au milieu des eaux.

Les vallons, que ces hauteurs laissent entre elles, sont très-fertiles & cultivés avec soin. Au sommet de plusieurs de ces montagnes, on trouve des plaines qui sont d'un grand rapport pour les cultivateurs. La plus

remarquable, eſt celle que l'on nomme la plaine des *Caffres*, parce qu'elle a été découverte par quelques eſclaves Caffres qui s'y retirerent après avoir déſerté. Les curieux y admirent les *pitons*; ce ſont des eſpèces de colonnes de terre qui ſont en grand nombre & d'une hauteur ſi prodigieuſe, qu'on prétend qu'elle égale celle des tours de Notre-Dame de Paris. Leur arrangement eſt ſi confus, quoique diſpoſé à peu près en jeux de quille, qu'il eſt très-difficile de les compter; il eſt même dangereux de s'engager ſeul, ou ſans avoir pris quelques précautions, dans ce labyrinthe; car, comme les pitons ſont tous de même forme, & en grand nombre, on ne parvient à s'en retirer qu'avec beaucoup de peine & de fatigue.

On y trouve à préſent du froment; & preſque tous les végétaux qui croiſſent dans les jardins d'Europe, auſſi bien que ceux des Indes, avec pluſieurs fruits particuliers aux deux climats. Mais le principal objet de culture, & celui qui rend cette iſle im-

portante pour le commerce François, c'eſt le caffé. Le ſieur Berne, écrivain d'un vaiſſeau commandé par M. de la Bouexiere, en apporta le plan de Bételfaguy en 1718, & il y a ſi bien réuſſi que cette iſle produit actuellement deux mille tonneaux de caffé, ſupérieur à celui de toutes les autres plantations Européennes. On y voit de belles & vaſtes forêts où ſe trouvent quantité d'arbres propres à la conſtruction des maiſons & des vaiſſeaux. Il eſt ſur-tout une ſorte d'ébéne noir & jaune, que ſa dureté & la variété des veines dont il eſt parſémé, rendent très-eſtimable. On fait monter à quatre mille le nombre des habitans de toute l'iſle, parmi leſquels il y en a mille en état de porter les armes. Ils deſcendent des familles Françoiſes qui y paſſerent après qu'on y eut formé un établiſſement ſolide. Un des écrivains Anglois (*a*), que nous avons cité, ajoute » que ces inſulaires n'ont

---

(*a*) Hiſtoire des guerres de l'Inde, traduite de l'Anglois par M. de Targe, *tome 1er, page* 191.

» point dégénéré de leurs ancêtres ;
» au contraire, cette race est remarquable par sa stature & ses proportions, ainsi que par la force & la santé, en sorte qu'elle égale, si elle ne surpasse en ces qualités, les nations Européennes les plus renommées. C'est la seule des colonies établies entre les Tropiques, qui ait conservé ces avantages.

Le défaut de port à l'isle de Bourbon, dit le même écrivain Anglois, a occasionné plusieurs inconvéniens qui ont engagé les François à prendre possession de l'isle Maurice, qu'ils appellent *de France*. Elle n'a guéres que vingt lieues de long du nord au sud, & environ dix de l'est à l'ouest. Dans la partie du nord-est, il y a une plaine longue d'environ cinq à six lieues. Tout le reste de l'isle est rempli de montagnes hautes & escarpées, si proches les unes des autres, que les intervalles qui les séparent, au lieu d'être des vallées, ne sont que des lits de torrens remplis en partie de gros fragmens, de rochers tombés des monta-

gnes voisines. Leurs sommets sont garnis de grands arbres, sous l'ombre desquels la terre produit une quantité de plantes, d'arbrisseaux & d'épines si serrées, qu'on ne peut faire un pas sans avoir la hache à la main. On a fait, avec succès, différentes plantations sur ces montagnes & quelques défrichemens dans la plaine du nord-ouest; mais les productions, quoique de même genre que dans l'isle Bourbon, y sont en moindre quantité & moins parfaites.

L'isle de France ne produit point de caffé; mais le sucre, l'indigo & le coton y viennent très-bien, & on en a l'obligation à M. de la Bourdonnaie, qui, toujours occupé du bien public, a le premier tourné ses vues vers ces plantations pendant qu'il étoit gouverneur de ces isles. On a essayé depuis peu d'y cultiver de la canelle dont on a tiré le plan de Ceylan, & l'on ne sçait pas encore ce que l'on doit en attendre.

On a découvert des mines de fer dans les montagnes voisines de la plai-

ne, & on y a construit des forges ; cependant le fer en est aigre & cassant, & ne sert qu'à faire des boulets de canon, des bombes & des grenades. Les bœufs, les moutons & les chévres ne s'y conservent que très-difficilement. Les bœufs en général meurent avant qu'ils aient resté une année dans l'isle ; mais on y en apporte fréquemment de Madagascar. Les oiseaux domestiques ordinaires y réussissent très-bien, & fournissent avec le poisson & les tortues, la plus grande partie de la nourriture des insulaires. Il y a peu de multiplication par les mariages. Le plus grand nombre des habitans sont nés en France, & sont servis par des esclaves Caffres sujets à des maladies épidémiques, & à la petite-vérole qui en emportent un grand nombre.

Il y a deux ports dans l'isle de France ; l'un du côté du sud-est, & l'autre au nord-est. Les vents alises de sud-est soufflent pendant toute l'année à cette latitude, excepté quelques jours dans le temps du solstice d'été, où ils sont interrompus par des

vents frais très-forts, & des ouragans qui viennent du nord. La difficulté que les vaiſſeaux trouvent à ſortir de ce port, tandis qu'ils y entrent ſi facilement, l'a fait abandonner pour donner la préférence à l'autre. On y entre par un canal entre deux bas-fonds, qui s'avancent environ à une demi-lieue en mer. Lorſqu'un vaiſſeau arrive vis-à-vis du canal, le vent de ſud-eſt l'empêche d'entrer ſous voiles dans le port, & on eſt obligé de le touer avec des cables, ou de le remorquer avec des chaloupes juſques dans le port. L'embarras de cette manœuvre, joint au peu de largeur du canal, qui ne peut recevoir deux vaiſſeaux de front, rendent l'attaque de ce port très-difficile. Cependant il y a deux forts & pluſieurs batteries qui commandent le canal. Ce port, qui peut contenir cent bâtimens, eſt pourvu de tout ce qui eſt néceſſaire, non ſeulement pour radouber, mais même pour conſtruire des vaiſſeaux. L'entrée de celui du ſud-eſt eſt défendue par des batteries : un ennemi, qui y feroit une deſcente, trou-

veroit les plus grandes difficultés à passer par-dessus les montagnes dans les autres parties de l'isle. Il y a encore quelques endroits entre le port du nord & l'extrémité qui est au nord-est, où des barques peuvent débarquer ; mais ils sont tous défendus par des batteries, & tout le pays derriere est couvert de halliers très-épais. Le reste de la côte est inaccessible. Les François se confiant dans ces obstacles à surmonter pour prendre terre, n'ont fait de fortifications en aucun endroit de l'isle, pour s'opposer aux progrès d'un ennemi qui y tenteroit une descente.

L'isle de *Diego-Ruis* n'a que douze ou treize lieues dans sa plus grande étendue. Elle est pleine de rochers où l'on trouve une quantité de tortues de terre d'une grosseur excessive, qu'on regarde comme une nourriture excellente. Suivant l'auteur Anglois, la France n'y entretient un détachement que pour en employer les hommes à prendre des tortues pour les habitans de l'isle Maurice. C'est là le principal avantage

que nous retirions de Diego-Ruis.

Notre auteur, après avoir dit qu'on passe en deux jours de cette isle en celle de France, & en un de cette derniere en celle de Bourbon, quoiqu'il faille un mois pour aller de l'isle Bourbon à l'une & l'autre, termine son récit par cette réflexion. Ces isles étant hors de la route ordinaire, un fort armement, envoyé de France par parties, peut avoir son rendez-vous à l'isle de France, & de-là passer dans l'Inde, dont le trajet se fait en un mois, avant qu'on soit instruit de sa force & de sa destination.

Il est donc certain que si l'Angleterre veut porter attention aux véritables intérêts de ses établissemens dans l'Inde, la réduction de cette isle doit être un de ses principaux objets, quand elle entre en guerre avec la France. La possession de l'isle Maurice seroit probablement suivie de celle de Bourbon; ou cette derniere ne pourroit être d'aucune utilité aux François en temps de guerre, puisqu'il ne s'y trouve point de port.

d'isles à quatre rocs, dont les deux premiers, qu'on a nommés *Ghuny* & *Carnera*, sont au nord de l'isle de Brava, & les deux autres à l'ouest de celle de Saint-Nicolas.

Les Portugais, en découvrant ces isles, leur donnerent le nom de *l'as ilhas de Cabo-Verde*. Le Cap tire le sien de la verdure perpétuelle dont il est couvert, & les isles, du Cap vis-à-vis lequel elles sont situées. Les Hollandois appellent ces mêmes isles, *isles de sel*, parce qu'il s'y en trouve beaucoup. Quelques géographes prennent ces isles pour les anciennes hespérides, où la fable a placé ces beaux jardins qu'elle fait garder par un dragon. Mais cette opinion paroît manquer de vraisemblance, en ce que les anciens disent que les hespérides étoient à une distance de quarante jours des côtes d'Afrique, au lieu que les isles du Cap-Verd n'en sont éloignées que de cent quarante lieues. On ne s'accorde ni sur la date de leur découverte, ni sur le nom de celui à qui elle est due. Les uns l'attribuent à un Génois nommé *Cadamusti*,

Cadamusti, en 1440; d'autres, à un Vénitien en 1455; mais le plus grand nombre des géographes regardent Antoine Nole, Génois, comme le premier navigateur qui les ait reconnues en 1460, pour Alphonse V, Roi de Portugal.

On convient plus généralement de la mauvaise qualité du climat de ces isles, & de la chaleur extrême qui y règne. Hawkins, navigateur Anglois, prétend que ce climat est un des plus pernicieux à la santé des hommes, qui soit connu dans l'univers. Il y avoit abordé deux fois avec le chagrin d'y perdre la moitié de ses gens par des fiévres malignes & par la dissenterie. Comme il y pleut rarement, la terre y est si brûlante qu'on n'y sçauroit poser le pied dans les lieux où le soleil fait tomber ses rayons. Le vent du nord-est, qui s'y leve un peu avant quatre heures après midi, apporte ensuite une fraîcheur soudaine, dont les effets sont souvent mortels.

La fertilité étant fort différente dans ces isles, nous allons les passer toutes

en revue, en faisant remarquer ce que chacune offre de particulier, soit par ses productions naturelles, soit du côté de ses habitans.

ISLES DE SAL ET DE BONA, OU BUENA-VISTA.

La premiere de ces isles a quinze ou dix-huit lieues de tour. Elle n'est recommandable que par le sel qu'elle fournit abondamment, & qui s'y forme naturellement. Elle avoit autrefois des habitans & elle étoit bien fournie de vaches, de chevres & d'ânes; mais vers l'an 1705, peu d'années avant que Robert y abordât, le défaut de pluie la fit abandonner par tous les habitans, à l'exception d'un vieillard qui résolut d'y mourir, ce qui arriva effectivement la même année; la sécheresse avoit été si excessive que la plus grande partie des bestiaux périrent de soif & de faim. La pluie ayant cependant rétabli ce qui étoit resté, un autre événement acheva de le détruire presque absolument. Un bâtiment François arrivé à Sal pour la pêche des tortues, fut

contraint par le mauvais temps d'y laisser une trentaine de Négres qu'il avoit apportés pour ce travail. Ces malheureux, ne trouvant aucun autre aliment, vécurent de chévres sauvages & n'en laisserent qu'une seule; ils tuerent aussi presque toutes les vaches, de sorte qu'à la fin ils furent réduits à manger les ânes. Un vaisseau Anglois prit par compassion ces trente Négres à son bord & les débarqua à l'isle Saint-Antoine.

Les côtes de l'isle de Sal offre de l'ambre gris & d'excellens poissons, parmi lesquels notre Voyageur en distingue un nommé *méar* ; il observe qu'il est de la grandeur de la morue & qu'il prend le sel aussi bien que ce poisson ; il ajoute qu'un vaisseau pourroit en faire plutôt sa cargaison qu'on ne la fait de morue dans l'isle de Terre-Neuve, & qu'elle se vendroit aussi bien. Le sel étant si près, l'opération en seroit plus prompte & se feroit à moins de frais ; d'autant plus que les Négres de Saint-Antoine & de Saint-Nicolas sont d'une adresse extrême pour la pêche & la salaison.

La stérilité de cette isle n'y laisse que

fort peu d'arbres, seulement quelques ronces, qui est la seule nourriture que les ânes puissent y trouver.

L'isle de Buena-Vista est la premiere des isles du Cap-Verd qui ait été découverte, & sa circonférence peut être de vingt-cinq à trente lieues. Elle produit du coton, de l'indigo, du mays & plusieurs sortes de plantes potageres & d'herbes propres à la nourriture des bestiaux: aussi y trouve-t-on des chevaux, des vaches, des ânes, des chevres & des porcs. Les habitans, qu'on fait monter à trois ou quatre mille, n'ont d'autre nourriture que le lait de leurs bestiaux avec le poisson & les tortues. Pour leurs autres provisions, leur plus grande ressource est dans l'arrivée des vaisseaux Anglois qui viennent charger du sel & qui employent les Insulaires à ce travail. Ils sont payés en biscuit, en farine & en vieux habits. Les hommes sont généralement vêtus à la maniere de l'Europe, soit parce qu'ils n'ont guères d'autres habits que ceux qu'ils reçoivent des Anglois, ou parce qu'ils ont appris à tailler leurs étoffes d'après ces modéles.

Les femmes & les filles ont une façon particuliere de s'habiller, qui n'est ni admirable ni élégante : mais la couleur est toujours bleue pour les femmes mariées. Elles passent pour d'autant plus riches à mesure que le bleu en est plus foncé. Au reste les deux sexes ne portent des habillemens que les jours de fête; dans tous les autres temps, ils vont presque nuds.

Les femmes n'ont qu'une pagne qui leur couvre la ceinture jusqu'aux genoux, & les hommes, quelques vieux lambeaux d'habits. Leur paresse est telle, qu'ils aimeroient mieux porter un habit déchiré que de se donner la peine de prendre une éguille pour le raccommoder. Le même vice leur fait négliger le coton, quoique leur isle en produise plus que toutes les autres ensemble. Ils attendent, pour en ramasser, qu'il soit arrivé quelque vaisseau qui leur en demande, & les femmes ne pensent à en filer que lorsqu'elles ont besoin. Quoique l'isle en produise au moins pour charger entiérement un vaisseau, lorsque

la saison de le recueillir est passée, on n'en trouveroit peut-être pas cent livres dans toute l'isle. Avant de passer aux autres isles du Cap-Verd, examinons un peu celle qui est regardée comme la capitale de tout cet archipel, & qui est en effet la plus considérable.

ISLE DE SAINT-JAGO, OU SAINT-JACQUES.

Les Portugais ayant découvert cette isle le premier jour de mai, ils lui donnerent le nom du Saint qu'ils fêtoient. C'est la plus grande de toutes les isles du Cap-Verd. Sa longueur est d'environ quarante-cinq à cinquante lieues, & sa largeur de douze ou quinze.

Comme elle est la plus peuplée, elle est aussi la plus fertile. Le mays, les courges, les oranges, les limons, les bananes, les melons, les cocos, les cannes de sucre y viennent abondamment. Il en est de même de toutes les plantes d'Europe dont on y

porte les graines. Le coton y croît aussi, & reçoit plus de culture que dans les autres isles, puisque le voyageur Dampierre assure que les habitans en recueillent assez pour se faire des habits, & pour en faire passer une grande quantité au Bresil.

Parmi les animaux quadrupédes & volatiles, tous les bestiaux d'Europe, à l'exception des moutons, y vivent & multiplient très-bien. Il s'y trouve aussi des singes qui ont la figure noire & une queue très-longue. Les poules, les coqs, les pintades, les dindons, les paons, les oies, les canards peuplent les basses-cours. Dans les bois, les lieux déserts & aquatiques, on trouve des pigeons, des tourterelles, des perroquets, des hérons, des corbeaux, des courlis & d'autres oiseaux de ce genre.

Dans le genre minéral, le capitaine Robert nous apprend que Saint-Jago fournit des marcassites très-brillantes & d'une belle couleur d'or, & une pierre rouge qui semble tenir beaucoup de l'ocre. Cette craie, qui se trouve dans une montagne, dans la par-

tie septentrionale de l'isle, est plus molle que celle d'Angleterre. Elle s'étend dans la terre en différentes veines; &, quoiqu'à la surface, elle paroisse semblable au roc ordinaire, elle change à mesure qu'elle s'en éloigne, jusqu'à prendre entiérement la couleur du soufre. La couche, qui succéde, est d'un jaune clair, & celle qui suit est couleur de chair : après celle-ci, on en trouve une où le rouge prévaut. Enfin, la derniere est d'un rouge foncé, mais vif & brillant.

On ne s'accorde pas bien sur la situation & le nombre des villes que renferme l'isle de Saint-Jago. Quelques voyageurs en comptent trois ou quatre avec un grand nombre de villages; d'autres n'y comptent qu'une seule ville appellée indifféremment *Ribeyra - Grande*, ou *San - Jago*, qui renferme deux ou trois cent maisons, une église cathédrale & deux couvens.

On croit que les premiers habitans de Saint-Jago furent des Portugais bannis pour vol, pour meurtre, ou pour

d'autres crimes de la même infamie. S'étant mêlés dans la suite avec la race de leurs colonies de Guinée, ils n'ont conservé qu'une ressemblance imparfaite de figure & de langage avec les Portugais de l'Europe, quoique leur ambition continuelle soit de n'en être pas distingués. Ils sont devenus vrais mulâtres, de haute taille, mais mal proportionnés, sur-tout les femmes qui ont les lévres grosses, le nez plat & les inclinations aussi déréglées que leur visage est difforme.

Si l'on excepte le gouverneur, l'évêque, quelques gentilshommes & les religieux qui sont envoyés de Lisbonne, tout le reste est de la même couleur & de la même difformité. On fait un portrait peu avantageux de ces habitans ; en général, ils sont pauvres, portés au larcin, catholiques de nom, mais la plupart d'une ignorance & d'une stupidité qui leur fait ignorer jusqu'aux premiers principes de leur religion. L'évêque & les chanoines doivent être Portugais de naissance; mais pour le service religieux des autres isles, &

pour les fonctions subalternes de celle même de Saint-Jago, on admet les mulâtres & les négres aux degrés ecclésiastiques.

La plus grande partie des habitans de cette ville est composée de Portugais ou de mulâtres; mais dans le reste de l'isle, le nombre des négres l'emporte de vingt sur un. Ces naturels sont d'un beau noir, avec des cheveux frisés & une belle taille. Leur habillement, comme leur langage, est une mauvaise copie des Portugais. Celui qui peut se procurer un vieux chapeau, un habit déchiré, une paire de manchettes blanches & une culotte avec une longue épée, quoique sans bas & sans souliers, marche d'un air fier, en se contemplant, & ne se donneroit pas pour le premier seigneur de Portugal

Autant les hommes sont orgueilleux, autant les femmes sont familieres & adonnées au libertinage. Elles n'ont d'autre habillement qu'une pagne dont elles sont enveloppées depuis la ceinture jusqu'en bas; le reste du corps est nud sans excepter les pieds. Ce-

pendant les plus diſtinguées portent des colliers, des bracelets & quelques pierreries aux oreilles.

Le gouverneur, qui commande à Saint-Jago pour le Roi de Portugal, étend ſa juriſdiction, non ſeulement ſur toutes les iſles du Cap-Verd, mais encore ſur tous les domaines Portugais dans la Guinée.

La Ville de Saint-Jago ne fait que très-peu de commerce, & conſéquemment eſt fort pauvre. On ne peut y acheter la moindre proviſion ſans une permiſſion expreſſe du gouverneur; & le droit de vendre des beſtiaux appartient à lui ſeul. On ne tire rien autre choſe de cette iſle que des rafraîchiſſemens, & l'on donne en échange des couteaux, des ciſeaux, & ſur-tout des vieux habits, qu'Owington regarde comme la marchandiſe la plus courante, & celle dont la vanité des habitans n'eſt jamais raſſaſiée.

ISLE DE MAYO ET DE FUEGO OU SAINT-PHILIPPE.

La premiere de ces deux iſles eſt à

quatorze lieues de Bona-Vista, & se distingue par trois montagnes que l'on découvre de fort loin : on ne nous apprend point quelle est son étendue. Quant à ses productions, elles sont les mêmes qu'à Bona-Vista & à Saint-Jago ; mais l'isle de Mayo nourrit plus de bestiaux. Outre cet avantage, elle a encore celui de fournir beaucoup de sel & des tortues qui sont d'une grande ressource pour les habitans. On en compte environ trois cent, qui sont tous Négres originaires d'*Afrique*, quoiqu'ils soient soumis au Portugal, & qu'ils en aient la *religion* & la langue.

L'isle de Saint-Philippe ayant été découverte par les Portugais le premier jour de mai, qui est la *fête de* saint Jacques & de saint Philippe, a reçu le nom d'un de ces deux apôtres, comme Saint-Jago a pris le nom de l'autre, & Mayo celui du *mois*, pour avoir été découverte le même jour. On la nomme aujourd'*hui plus* ordinairement *isle de Fuego* à cause de son volcan. C'est aussi ce *qui la*

rend fort remarquable. On fait à ce ſujet une obſervation qu'il ne faut pas omettre ; c'eſt qu'au temps de la premiere découverte, l'iſle n'avoit ni pic ni volcan ; que le pic s'eſt formé par degrés depuis la premiere éruption des flammes, & qu'il ne fait qu'augmenter. Notre navigateur Anglois rapporte que ce volcan vomit, avec des flammes & de la fumée, des rocs d'une groſſeur incroyable, qu'il lance à une hauteur qui ne l'eſt pas moins ; le bruit qu'ils font dans leur chûte, en roulant & ſe briſant ſur le penchant de la montagne, peut s'entendre aiſément de huit ou neuf lieues, comme il l'a vérifié par ſa propre expérience.

Quoique cette iſle ſoit ſans rivieres, & qu'elle ait ſi peu d'eau-douce que les habitans de certains cantons ſoient obligés d'en aller chercher à cinq ou ſix lieues, elle ne laiſſe pas d'être aſſez fertile en mays, en courges, en melons & en cotons ; mais elle ne produit d'autre fruit que des figues ſauvages. Il s'y trouve auſſi des vignes

dont les habitans font un petit vin qu'ils boivent avant qu'il ait achevé de cuver.

Ces habitans sont au nombre de trois ou quatre cent, parmi lesquels il se trouve une vingtaine de blancs. Tous font profession de la religion Romaine, mais avec un mêlange de superstitions que les Négres y ont introduites. Le coton est à la fois la monnoie de l'isle, & le seul objet de commerce qu'on puisse en tirer.

Isle Brava ou de Saint-Jean.

Cette isle n'est guères éloignée de la précédente que de huit à dix lieues; & son étendue est à-peu près la même, c'est-à-dire de trente-cinq à quarante lieues de circuit. Les productions y sont les mêmes qu'à Saint-Jago; mais les bestiaux y sont d'une maigreur excessive. Roberts est persuadé que cette isle est riche en mines de cuivre, & même en or. Il y trouva de la marcassite, beaucoup de salpêtre, & autant de sel, qui se forme naturellement sur les rochers.

Le nombre des insulaires ne monte pas à plus de deux cent, & ce n'est que depuis un siecle que l'isle de Brava a commencé à se peupler. Ses habitans se réduisirent pendant plusieurs années à deux familles negres que le hazard y avoit jettées. Mais, en 1680, la famine ravageant l'isle de Fuego, quelques pauvres habitans de cette isle passerent dans celle de Brava. Ils y furent reçus avec joie par les Négres qui avoient déjà fort augmenté le nombre des chévres, des vaches, & sur-tout des porcs, que les Portugais avoient laissés dans l'isle en la découvrant. La compassion porta ces Négres à donner quelques bestiaux à ces nouveaux venus; il arriva de-là que chacun entreprit de nourrir séparément les siens. Le goût de la propriété prit ainsi naissance; la vanité excita l'émulation : celui qui eut l'adresse d'élever & de nourrir un plus grand nombre de bestiaux, passa pour le plus riche; source de l'inégalité & des distinctions.

En revanche, les nouveaux habitans apprirent aux anciens l'art de filer

le coton qui croissoit naturellement dans l'isle, & d'en faire une sorte d'étoffe pour se couvrir, car ils alloient nuds; ils leur communiquerent aussi les principes de la religion Romaine; du moins autant qu'ils avoient été capables de les prendre eux-mêmes dans l'isle de Fuego. Dans la suite, un prêtre de cette même isle eut assez de zèle, ou plutôt de cupidité pour se faire conduire à Saint-Jean, où il parvint à baptiser tous les Négres; mais exigeant des récompenses mercenaires pour le service qu'il leur avoit rendu, il tira de l'un du coton crû; de l'autre des étoffes de la même matiere; enfin, de chacun ce qu'il avoit de meilleur, jusqu'aux bestiaux dont il se fit donner une grande partie; & quittant l'isle, il accorda pour derniere faveur aux insulaires, une messe qu'il leur dit dans une caverne de la baye. Il leur promit de revenir tous les ans, & il tint parole en effet pendant plusieurs années, s'en retournant toujours les mains remplies. Un jour qu'il célébroit la messe dans la même caverne,

une partie du roc vint à se détacher, & ensévelit le prêtre avec trente des assistans sous ses ruines. Depuis ce triste événement, l'évêque de Saint-Jago y fit passer un prêtre Négre, dont celui que Roberts y trouva, étoit le quatriéme successeur. Il assure que, quoiqu'il n'entendît pas la langue latine, cependant il sçavoit lire dans le missel, il administroit les sacremens, & célébroit les saints mysteres. Il est vrai aussi qu'il toléroit une infinité de superstitions empruntées de l'idolatrie. Notre Anglois se loue beaucoup des insulaires de Brava: quoiqu'il les représente comme les plus simples & les plus ignorans de tous les habitans de ces isles, il les propose pour exemple dans le respect qu'ils ont pour l'âge avancé, dans leur charité, leur humilité & leur hospitalité qui n'ont pas de bornes. Pendant le temps qu'il fut malade parmi eux, leur attention ne se relâcha jamais pour lui fournir ce qui étoit nécessaire à sa situation. Il ne se passoit pas de jours qu'il ne reçût la visite de quelqu'habitant, qui s'informoit soi-

gneusement de sa santé, & qui lui apportoit quelque piéce de volaille ou quelque fruit. Lorsqu'il fut rétabli, il lui restoit cinquante-une piéces de volaille, outre une grande quantité de lait, de fruits & de gâteaux composés de farine de mays & de bananes.

ISLE SAINT-NICOLAS.

Cette isle, qui est de forme triangulaire, peut avoir soixante lieues de tour. C'est de toutes les isles du Cap-Verd la mieux fournie d'eau. Il est peu d'endroits dans la basse terre où l'on n'en trouve en creusant. Aussi est-elle une des plus peuplées. L'on y compte environ deux mille habitans. Mêmes végétaux, mêmes animaux & mêmes minéraux que dans l'isle de Saint Jean. A l'égard des habitans, les femmes passent pour être fort adroites à manier l'éguille, à broder & à filer. La langue Portugaise s'y parle avec une exactitude qui est rare dans les meilleures colonies de cette nation; mais les hommes ont un penchant très-violent au

larcin & au meurtre. Lorſqu'ils ſont animés par quelque ſujet particulier de haine, leurs couteaux leur ſervent de poignards, & ils le manient avec autant de cruauté que d'adreſſe.

ISLE DE CHAON, DE BRAMO ET DE SAINTE-LUCIE.

Ces trois iſles manquent également d'habitans & d'eau douce. Les deux premieres n'ont pas même de beſtiaux. Elles ne ſont formées que par un gros roc qui s'éleve hors de l'eau, & qui peut avoir à Chaon quatre à cinq lieues, & à Branca ſept ou huit de circuit. Sainte-Lucie n'a guères plus d'étendue. Les ânes & les chevres y ſont en grand nombre; mais elle n'a pas d'autres habitans.

ISLE SAINT-VINCENT ET SAINT-ANTOINE.

La premiere de ces iſles eſt baſſe & ſablonneuſe dans ſa partie ſeptentrionale, mais haute, aſſez fertile dans les

autres. On n'y manque ni d'eau fraîche, ni de chevres, lorsqu'on veut y rafraîchir; mais il n'y a point d'habitans. Cette isle donne aussi du salpêtre, des ânes en grand nombre, & surtout des tortues qui pesent jusqu'à deux ou trois cent livres. Le poisson qui abonde autour de cette isle, est encore d'une grande ressource pour les vaisseaux qui y abordent pour y prendre des rafraîchissemens. Il s'y trouve plusieurs baies libres & fort nettes, où l'on peut mouiller sur un bon fonds, à la profondeur qu'on veut choisir.

L'isle de Saint-Antoine est à la fois la plus orientale & la plus occidentale de toutes celles du Cap-Verd. Son circuit est d'environ 50 lieues. La multitude de ruisseaux dont l'isle est arrosée, en y tempérant la chaleur de l'air, répand la fertilité dans les vallées: aussi St. Antoine produit abondamment du mays, des bananes, des patates, du coton, de l'indigo, des courges, des melons, des oranges, & tous les fruits communs dans les climats chauds. Les vignes y sont aussi en plus grande abon-

dance qu'en aucune autre isle du Cap-Verd, & si le vin n'y est pas meilleur, il n'y en a aucune où il soit à aussi bon marché. Les vallées sont couvertes de bois, & on y trouve sur-tout l'arbre qui donne la gomme adragante ou sang de dragon.

Tous les bestiaux que nourrissent les autres isles, sont non-seulement en grand nombre à Saint-Antoine, mais plus grands & plus forts. Un autre avantage pour cette isle, c'est de produire de l'ambre gris & des pierres précieuses. Elle est au marquis de Ghore, à qui le Roi de Portugal l'a concédée, & toutes les richesses de l'isle, dans le genre minéral, lui appartiennent sans partage, ainsi que les vaches, les chévres sauvages & la gomme.

La capitale de l'isle que notre voyageur appelle simplement *Villa*, renferme environ cinq cent habitans, non compris les esclaves qui sont en grand nombre dans toute l'isle, parce que le marquis de Ghore y en a fait apporter une cargaison de Guinée. Ces

esclaves ont beauucoup multiplié, & y cultivent les terres sous un inspecteur nommé par le seigneur Portugais, qui fait commerce de ses esclaves au Bresil & en Portugal ; ils sont au moins douze ou quinze cent. Il y a six cent Négres libres avec lesquels, ceux qui sont esclaves, ont souvent des disputes, & rarement elles finissent sans être sanglantes.

Les Portugais ne sont qu'au nombre de trois ou quatre cent, & sont, comme dans les autres isles, d'une couleur sombre & bazanée. L'abondance des provisions rend l'isle Saint-Antoine un lieu fort agréable pour les vaisseaux. En peu de jours, on y charge des bœufs, une grande quantité de volaille & de fruits ; & pour tout cela, on n'a à donner que des vieilles chemises, des grains de verre, des chapelets, des petits miroirs, des rubans, des couteaux & d'autres bagatelles que les insulaires préférent à de l'argent, parce qu'il aborde peu de vaisseaux à leur isle.

TERRES POLAIRES ANTARCTIQUES, OU TERRES AUSTRALES.

Avant de parler de la nouvelle Hollande & de la terre de Nuyts, dont nous avons annoncé la déscription, nous devons prévenir que ces régions se comptent ordinairement parmi les terres Australes. On donne ce nom à tous les pays situés au-delà des pointes méridionales du monde connu, en Afrique, en Asie & en Amérique, c'est-à-dire, au-delà du Cap de Bonne-Espérance, des isles Moluques, & Célébes & du détroit du Magellan; ce qui peut comprendre huit à dix millionsde lieues quarrées, faisant plus du tiers de notre globe. Quelques navigateurs ont donné à ces terres le nom d'Indes méridionales par opposition à celui d'Indes orientales & Indes occidentales entre lesquelles elles sont placées. On applique aussi le nom d'Australes à la nouvelle Guinée, à la nouvelle Bretagne, à la terre de Diémen, à celle du Saint-Esprit & aux isles de Salomon; mais, comme nous l'avons observé à la

tête de notre neuviéme volume, ces régions ne sont presque connues que de nom. Ç'eût été trop donner au hasard que de nous arrêter à des récits qui paroissent autant manquer d'exactitude que de solidité.

Au reste, les terres dont nous allons nous occuper, n'étant guéres mieux connues, nous n'y donnerons que le temps nécessaire pour en prendre les notions, sinon les plus certaines, du moins les plus vraisemblables & les plus intéressantes. L'ouvrage que M. le président de Brosses a publié (*a*) sur toutes les terres Australes, parmi lesquelles il n'en a oublié aucunes, est la source principale à laquelle on puisse avoir recours, puisqu'il a pris soin de rassembler tous les journaux & toutes les relations des navigateurs qui ont fréquenté les parages où elles se trouvent.

(*a*) Histoire des navigations aux Terres Australes, 2 vol. *in* 4°. Paris, 1756.

NOUVELLE

NOUVELLE HOLLANDE.

La nouvelle Hollande est une vaste région qui s'étend depuis le 6e. jusqu'au trente-quatriéme degré de latitude, entre le cent vingt-quatriéme & le cent quatrevingt-septiéme degré de longitude. Elle a pour bornes, au nord, l'archipel des Moluques ; la mer des Indes à l'occident & au sud, & l'Océan pacifique à l'orient. Mais dans cette prodigieuse étendue, l'on ne connoît que quelques côtes, sans que l'on puisse dire si elles appartiennent toutes au même continent ; ou si, comme il est plus vraisemblable, ce sont de grandes terres séparées entre elles par des canaux de mer, dont les plus étroits ont été pris par les navigateurs pour des embouchures de rivieres, sans qu'on sçache non plus si elles touchent vers le nord à la nouvelle Guinée, & vers le sud à la terre de Diémen.

On a divisé la nouvelle Hollande en cinq principales contrées, auxquelles on a donné les noms de la Carpentarie, Arnhem, Diémen autre

ıe la terre de Diémen, la terre de 7it, celle d'Endracht ou de Concor-e, parce qu'elle fut découverte par n capitaine, natif d'Endracht, qui commandoit le navire la Concorde. Enfin, toutes ces terres connues succeſſivement, & ſous les différens noms qu'on vient de voir, reçurent celui de nouvelle Hollande, qu'on appliqua à toute la région en général.

Suivant Guillaume Dampierre (a), le climat de la nouvelle Hollande eſt aſſez tempéré, mais ſon terroir varie beaucoup ; c'eſt à-dire, que ſur les côtes il eſt aride & ſablonneux, & ne produit que des arbriſſeaux & des buiſſons. En avançant dans l'intérieur des terres, le terrein paroît plus bas que vers le voiſinage de la mer; il eſt auſſi plus uni : on y trouve des prairies couvertes d'une herbe fort déliée, & des forêts. Notre voyageur nomme quinze plantes qu'il y remarqua, & qu'il dit être particulié-

(a) Cité dans l'Hiſtoire des terres Auſtrales, tome 2, page 142.

res à cette contrée, outre des espèces de pois & de féves qui viennent sur les buissons, près du rivage. Dans les forêts, on n'y voit que des petits arbres qui n'ont que trois ou quatre pieds de circonférence, & douze ou quatorze de hauteur. On y distingue des paletuviers sur les bords des criques, & quelques arbres dont le bois, dépouillé de son écorce, exhaloit une bonne odeur, ou paroissoit aussi rouge que le sassafras.

Dampierre dit n'y avoir vu d'autres animaux que quelques bêtes qui ressembloient à des loups affamés, & qui n'avoient que la peau & les os; une sorte de lapins bons à manger, qui ont les jambes fort courtes, & une sorte d'iguan ou leguana assez semblables à ceux des autres pays. Ils ont pour queue un gros moignon pareil à une tête; ce qui, joint à la forme des jointures de leurs jambes, feroit croire qu'ils pourroient également marcher la tête ou la queue la premiere. Ils sont marquetés de noir & de jaune comme les crapeaux. Ils marchent

avec beaucoup de lenteur; &, lorsqu'on s'approche d'eux, ils s'arrêtent tout court, & sifflent sans songer à prendre la fuite : quand on les ouvre, ils ont une odeur fort désagréable. Je n'ai vu de ma vie, dit Dampierre, de créatures si laides & si dégoûtantes. Quoique la chair de l'iguan, qui est une espèce de lézard amphibie, soit fort bonne, il falloit, en d'autres pays, que la faim nous réduisît à la manger; & je n'eus jamais le courage de goûter ceux de la nouvelle Hollande, tant la vue m'en parut affreuse, & l'odeur choquante.

Les oiseaux de cette contrée sont des aigles & quelques autres de diverses espèces pareilles aux nôtres, entre autres quantité de tourterelles fort grasses & de très-bon gout. On y voit aussi trois ou quatre sortes de petits oiseaux dont les plus gros n'excèdent pas la grosseur des allouettes.

Pour les oiseaux aquatiques, il y en a de toutes les espèces que l'on voit dans les pays maritimes; des mouettes, des cormorans, des corlieus, des pélicans, &c.

Les bayes, le long des côtes, étoient pleines de chiens de mer. On en prit un qui avoit onze pieds de long & un pied & demi d'ouverture de gueule. Notre navigateur dit qu'on lui trouva dans l'estomach la tête encore fraîche & les os d'un hippopotame. Il remarqua encore de petits lézards & des serpens tachetés de jaune & d'un brun obscur, de la grosseur du poignet & de quatre pieds de long, & quelques autres de ces animaux avec des têtes couleur de feu.

Les mouches, les moucherons, les mosquites y sont par milliers, & tourmentent beaucoup les habitans de ce continent.

La classe des poissons & des coquillages comprend aussi une multitude d'individus, les uns semblables à ceux que nous connoissons, les autres d'une espèce qui en approche, ou inconnue & sans nom. Il en est de même des coquillages, à côté desquels on doit placer des tortues de différentes grosseur, & excellentes à manger.

Dampierre n'ayant rien dit des pro-

ductions minérales de la nouvelle Hollande, c'est à ce qu'on vient de lire qu'on peut en réduire toute l'histoire naturelle. Passons à celle des peuples qui habitent ce continent

Les Indiens de cette contrée, continue ce navigateur, sont les gens du monde les plus misérables. Les Hottentots, les Caffres du Monomotapa, quelque gueux qu'ils soient, sont riches en comparaison des premiers, puisquils ont des maisons, des habits de peaux, des troupeaux, des fruits ; ce que les autres n'ont pas. Les habitans de la nouvelle Hollande, à la figure humaine près, ne différent guères des brutes. Ils sont grands, droits & menus; ils ont les membres longs & déliés, la tête grosse, le front rond & les sourcils larges : leurs paupieres sont toujours demi-fermées, de peur que les mouches ne leur donnent dans les yeux ; aussi sont elles si incommodes que quelque chose qu'on fasse avec son éventail, on ne peut les empêcher de donner au visage; & sans le secours des deux mains, elles entreroient jusques dans les narines & même

dane la bouche si les levres n'étoient pas bien fermées. De-là vient que ces peuples étant incommodés de ces insectes dès leur enfance, ils n'ouvrent jamais les yeux comme les autres hommes; aussi ne sauroient-ils voir de loin, à moins qu'ils ne levent la tête comme s'ils vouloient regarder quelque chose au-dessus d'eux. Ils ont le nez gros, les levres épaisses & la bouche grande. Je ne sais s'ils s'arrachent les deux dents de devant de la machoire supérieure; mais elles manquent à tous, tant aux hommes qu'aux femmes, aux vieux qu'aux jeunes.

Ils n'ont point de barbe; leur visage est long, d'un aspect très-désagréable, sans avoir un seul trait capable de plaire: leurs cheveux sont noirs, courts & crépus comme ceux des Négres, & non pas longs & lissés comme les Indiens les ont communément. Ils ont le visage & le reste du corps noirs comme les Négres de la Guinée. Ils n'ont point d'habits, mais seulement un morceau d'écorce d'arbres attaché au milieu du corps en forme de ceinture & une

poignée d'herbe longue, ou trois ou quatre petites branches pleines de feuilles & soutenues par leur ceinture pour couvrir leur nudité. Ils n'ont point de maisons; ils couchent à l'air sans aucune couverture, n'ayant que la terre pour lit & le ciel pour dais. Si chaque homme a sa femme, ou si tout est commun entre eux, c'est ce qu'on ne sait pas. Ce qui est certain, c'est qu'ils demeurent en troupes de vingt ou trente hommes, femmes & enfans, tous pêle-mêle.

Leur unique nourriture est un petit poisson qu'ils prennent en faisant des réservoirs de pierre en travers des petits bras de mer: chaque marée y jette des petits poissons; les Indiens ne manquent pas de les aller prendre dès que la mer est retirée. C'est là leur principale pêche, & il n'ont point d'instrumens pour prendre de gros poissons. Quand l'eau est basse, ils s'occupent encore à chercher des moules, des limaçons & d'autres coquillages, mais il y en a peu; ainsi leur subsistance dépend uniquement de ce que la mer laisse dans leurs réservoirs. Qu'il y en ait peu ou

beaucoup, ils le ramaſſent & le portent au lieu de leur demeure. C'eſt là que les attendent les vieillards & les enfans qui ne peuvent marcher. Auſſitôt qu'ils ſont arrivés, ils grillent ſur les charbons ce que la Providence leur a donné, & le mangent en commun.

Quelquefois ils prennent du poiſſon autant qu'il leur en faut pour ſe régaler abondamment, d'autres fois à peine en trouvent-ils aſſez pour en goûter; mais ſoit qu'il y en ait peu ou beaucoup tout le monde en a ſa part, enfans & vieillards, quoiqu'ils ne puiſſent pas ſuivre les autres à la pêche. Après qu'ils ont mangé, ils ſe couchent juſqu'à la marée deſcendante que tout le monde ſe met en marche; qu'il ſoit nuit ou qu'il ſoit jour, qu'il pleuve ou qu'il faſſe beau temps, c'eſt égal, il faut aller pêcher, ou jeûner. La terre ne produit rien qui puiſſe ſervir à ces malheureux habitans; point d'herbes, point de légumes ni aucune ſorte de grains. N'ayant aucune ſorte d'inſtrumens, ils ne peuvent prendre ni quadrupedes ni oiſeaux.

On n'a pas remarqué qu'ils rendiſ-

ſent de culte religieux à aucun objet. Ils ont des armes pour défendre leurs réſervoirs, ou combattre leurs ennemis s'il s'en préſente pour attaquer leur pêche miſérable. Ils ſe mirent d'abord en devoir (dit Dampierre) de nous faire peur avec leurs armes, parce que nous étions à terre & que nous les empêchions d'approcher des lieux où ils avoient coutume de pêcher; les uns avoient des épées de bois faites en forme de coutelas, d'autres des eſpèces de lances. Ces dernieres ne ſont autre choſe qu'un bâton droit, long, & pointu par un bout, qui a été mis au feu pour être plus dur. Je n'ai point vu là de fer ni d'autre métal; & il y a apparence qu'ils ſe ſervent de haches de pierre comme font certains peuples d'Amérique.

Je ne ſais comment ils font du feu, mais vraiſemblablement ils ont la même méthode que d'autres Indiens. J'en ai fait moi-même l'épreuve, dit notre navigateur. On prend un morceau de bois aſſez uni, & on y fait un petit trou d'un côté; enſuite on choiſit un autre morceau de bois rond & dur, de la groſſeur

environ du petit doigt, que l'on rend pointu par un bout; & on met cette pointe dans le trou du morceau plat: puis en tournant avec violence le bois pointu entre les paulmes des mains, on frotte la piéce plate jusqu'à ce qu'elle fume & qu'elle prenne feu.

Les habitans de la nouvelle Hollande parlent un peu du gosier; mais jusqu'à présent on n'a pu entendre un seul mot de ce qu'ils disent. Dampierre raconte ensuite qu'étant passé dans une des isles voisines de la nouvelle Hollande ils y trouverent quarante habitans tant hommes que femmes, lesquels le menacerent avec leurs épées & leurs lances de bois, lorsqu'il mit pied à terre avec ses gens; mais un coup de canon, tiré pour leur faire peur, les eut bientôt écartés.

L'isle étoit si petite, continue ce navigateur, qu'ils ne purent se cacher; mais ils furent en grand désordre, après que nous eûmes fait descente, & surtout les femmes & les enfans, parce que nous marchâmes droit à leur camp. Les femmes les plus vigoureuses, pre-

nant leurs enfans, s'enfuirent en hurlant; d'autres petits enfans les suivirent en criaillant : mais les hommes demeurerent. Quelques femmes, & ceux qui ne purent pas fuir, resterent auprès du feu, faisant des lamentations comme si nous fussions venus pour les manger; mais quand ils virent que notre intention n'étoit pas de leur faire du mal, ils furent assez tranquilles : ceux qui avoient fui revinrent d'abord. Rien n'indiquoit une habitation qu'un seul feu couvert de quelques branches placées du côté d'où venoit le vent.

Il paroît, par la suite du récit de Dampierre, que ces insulaires se familiariserent au point qu'on en habilla quelques-uns pour les engager à rendre des services; mais ce fut inutilement. On ne put jamais parvenir à leur faire porter de l'eau, ni d'autres fardeaux. Aux signes qu'on leur faisoit dans cette vue, ils demeuroient sans mouvement comme des statues, ils grimaçoient comme des singes, & se regardoient les uns les autres.

Une autre fois, quelques habitans

de la nouvelle Hollande s'étant approchés du vaiſſeau de Dampierre, & étant montés ſur un banc de ſable, menaçoient les Anglois en agitant leurs épées & leurs lances. Le capitaine fit battre le tambour avec beaucoup de force ; les Indiens s'enfuirent auſſitôt avec la plus grande précipitation, en criant *gury*, *gury*. Ces habitans de terre ferme, toujours plus farouches que ceux des iſles, s'enfuyoient dès qu'ils voyoient un Européen ; cependant les Anglois en prirent pluſieurs ; car, comme on l'a déjà remarqué, ils ont les yeux ſi mauvais qu'ils ne les voyoient que quand ils étoient près d'eux ; on les relâcha après leur avoir donné des vivres.

Dampierre, dans ſon ſecond voyage à la nouvelle Hollande, parle d'un petit combat qu'il eut à ſoutenir contre ſes habitans : ce récit ne pouvant manquer d'ajouter aux notions que nous avons déjà données de ces peuples, nous allons en rapporter ce qu'il offre de plus convenable à nos vues.

Pendant que nous étions occupés,

au nombre de douze, à creuser pour trouver de l'eau, neuf ou dix naturels vinrent sur une petite hauteur, & nous menacerent de la main & du geste : l'un d'eux s'avança fiérement vers nous, les autres le suivirent de loin; j'allai d'abord à sa rencontre : malgré tous les signes que je lui pus faire de paix & d'amitié, je ne fus pas à cent pas de lui qu'il prit la fuite. Les autres, à son exemple, tournerent le dos; & aucun d'eux ne voulut nous attendre, quoi que nous pussions faire pour les y engager.

L'après-midi, poursuit notre navigateur, je pris deux hommes avec moi, & je m'acheminai le long du rivage, pour attraper, s'il étoit possible, un de ces naturels, & sçavoir de lui où étoit leur eau douce. Il y en avoit une douzaine assez près de nous qui nous suivirent de loin. Nous fîmes halte, & nous nous cachâmes, pour les surprendre s'ils venoient jusqu'à nous. Il y avoit une dune qui nous séparoit d'eux. Appuyés sur leur nombre trois ou quatre fois plus grand

que le nôtre, ils résolurent de nous saisir; & pour ne pas manquer leur coup, les uns passerent vers le rivage, & les autres occuperent la dune. L'expérience du matin nous avoit appris qu'ils n'étoient pas vîtes à la course. Un jeune homme fort dispos, qui étoit avec moi, n'en vit pas plutôt paroître quelques-uns qu'il courut à eux : ils s'enfuirent d'abord; mais dès qu'il les eut atteints, ils firent volte-face pour le combattre. Il n'étoit armé que d'un coutelas; il eut de la peine à leur résister, parce qu'ils étoient tous munis de lances de bois. J'en poursuivis en même temps deux autres; mais dans la crainte que mon jeune homme restât trop exposé, je revins sur mes pas, & je trouvai qu'on le serroit de fort près. Au moment où je parus, un de ces Noirs me darda une lance, dont il s'en fallut bien peu que je ne fusse frappé : là-dessus, je tirai un coup de fusil en l'air pour les épouvanrer. Revenus bientôt de cette frayeur, ils se mirent à secouer les bras, en criant *pouh, pouh*;

& ils presserent mon homme plus vivement que jamais. Lors donc que je le vis en péril de sa vie, & qu'il y avoit aussi du risque pour moi, je lâchai un coup de fusil sur un de ces misérables, & je l'étendis par terre. A cette vue, les autres discontinuérent le choc, & se retirerent avec leur compagnon blessé. Mon jeune homme avoit eu la joue percée d'un coup de lance : la grande douleur qu'il y ressentoit, lui faisoit craindre que le bois de cette arme ne fût empoisonné; je le rassurai, parce que je n'en croyois rien; & en effet, il fut bientôt guéri.

Entre ces naturels de la nouvelle Hollande, avec qui nous avions été aux prises, nous en remarquâmes un qui, par sa conduite & son extérieur, sembloit être leur prince ou leur chef. C'étoit un jeune homme d'une taille médiocre, fort vif & plein de courage, quoiqu'il ne fût pas aussi bien tourné que quelques-uns des autres. Il avoit lui seul un cercle de peinture blanche, semblable à de la chaux, autour des yeux, & une raie de la même cou-

leur depuis le haut du front jusqu'au bout du nez. Sa poitrine étoit aussi peinte de blanc avec une partie de ses bras. Je ne sçais, dit Dampierre, si c'étoit pour l'ornement, ou pour se rendre plus terrible ; mais ce blanc ne faisoit que relever sa difformité naturelle ; & je peux dire qu'entre la grande variété de sauvages que j'ai vus en ma vie, je n'en ai jamais trouvé de si affreux ni de si laids que ceux-ci.

TERRE DE NUITZ.

Mémoire abrégé sur cette contrée, & sur les avantages qu'on pourroit s'y promettre de l'établissement d'une colonie.

CETTE région, depuis sa découverte, en 1627 par Pierre Nuitz, Hollandois, dont elle a reçu le nom, paroît n'avoir pas été visitée. Toutes les cartes la représentent comme faisant partie de la nouvelle Hollande, & comme en formant la côte occidentale, de laquelle on ne connoît point exactement l'étendue. Purry, Hollandois (*a*), qui a dressé des mé-

(*a*) Mémoires sur le pays des Caffres & la terre de Nuitz. *In-12*, Amsterdam, 1718. On croit que

moires en forme de lettres en 1717 & 1718, sur les avantages que sa nation pourroit retirer d'un établissement dans la terre de Nuitz, lui donne cinq à six cent lieues de côte, qu'il place dans le cinquiéme climat; c'est-à-dire, sous un ciel tempéré entre les trente & trente-sixiéme degrés de latitude. Ce zèlé Hollandois, après avoir passé en revue les établissemens de différentes nations Européennes, formés dans des pays beaucoup plus ingrats que ne doit l'être naturellement la terre de Nuitz, vû sa situation; après avoir fait remarquer que les François sur-tout *qui se piquent d'être supérieurs à toutes les autres nations par leurs connoissances dans la cosmographie & dans la géographie, furent toujours assez mal-adroits de choisir les plus mauvais pays pour s'y établir; tels que les provinces septentrionales du Canada, d'où l'on ne pouvoit tirer que quelques peaux de bêtes sau-*

---

cet ouvrage a été composé par ordre du fameux Law, pour inspirer le goût des nouvelles colonies.

vages; la nouvelle France, qui est si éloignée de la mer qu'on ne peut que très difficilement entretenir commerce avec les habitans; l'isle de Madagascar, pays aride, presque tout renfermé dans la Zône-Torride, qu'on abandonna au bout de quelques années; le royaume de Siam, l'une des plus pauvres contrées de l'Asie. Il s'étonne qu'ils n'aient pas préféré de faire des découvertes dans les terres australes, & d'y former des colonies. Il entre ensuite dans le détail des avantages qu'on pourroit en tirer, particuliérement de la terre de Nuitz, qui est la plus heureusement située, & la plus propre, suivant l'expression de l'auteur, *à faire une cave & un grenier.* Il propose d'y planter du tabac & des mûriers blancs pour élever des vers à soie; & il démontre, par la comparaison de la situation de cette terre à celle de différens autres pays, qu'on ne pourroit attendre que les plus heureux succès de ces plantations, ainsi que de la culture de tous nos arbres fruitiers, de nos grains, de nos plantes alimentaires, & autres de toute espèce.

J'ignore, pourſuit Purry, quelles raiſons peuvent avoir la Compagnie & l'illuſtre Conſeil de Batavia, pour dire: *nous avons aſſez de terres, nous n'en voulons plus de nouvelles.* Toutes vos terres ſont-elles donc aux environs du trente-troiſiéme degré de latitude, ſous lequel ſont les meilleurs pays du monde? Pourquoi ne pas abandonner les mauvaiſes pour en acquérir de bonnes? Lorſque Colomb, après avoir propoſé à la République de Gènes, aux Rois de Portugal, d'Eſpagne & d'Angleterre, d'aller découvrir les terres qu'il ſuppoſoit à l'occident, revint une ſeconde fois au Roi de Portugal renouveller ſa propoſition; ce *Prince fit aſſembler tous les géographes, les aſtronomes & les autres perſonnages les plus ſçavans de ſon royaume, & leur communiqua le projet de Colomb; ils déclarerent unanimement que la propoſition de ce Génois étoit celle d'un viſionaire, d'un homme qui cherchoit des régions dans le cercle de la lune.* Si Ferdinand d'Arragon eût penſé comme les Portugais, notre monde ne feroit

peut-être encore composé que de trois parties. Personne ne pouvoit assurer que la quatriéme pût être de quelque utilité aux trois autres, & l'on tenoit à cet égard le langage que tout le monde tient sur la terre de Nuitz : cependant, c'est de l'expérience qu'on doit attendre la décision de cette question, Toutes les conjectures qu'on peut raisonnablement former, ; toutes les probabilités qu'on peut avoir ; toutes les comparaisons qu'on peut faire, tendent à décider la question en faveur de cette région inconnue.

» Il n'y a point d'injustice à sup» poser, que si les François ou les » Anglois étoient bien instruits du cli» mat de la terre de Nuitz, ils ne di» roient pas, *Nous avons assez de ter» res qui sont situées aux environs du » trente-troisiéme degré de latitude ; » nous n'en voulons pas davantage, & » nous cherchons plus a négocier qu'à » découvrir.* Il faut avouer, à la louan» ge des Anglois, qu'il n'y a point de » peuple dans tout l'univers si vif, si » actif, ni si entreprenant qu'ils le

» sont, lorsqu'il s'agit, non seulement
» d'étendre ou d'augmenter leur com-
» merce, mais sur-tout de l'aller ha-
» bituer dans un bon pays. Ces sortes
» de terres sont trop rares pour les mé-
» priser, sur-tout celles comme la terre
» de Nuitz, dont on peut dire, si
» nous n'y trouvons pas des mines
» d'or, d'argent, de pierreries, au
» moins sommes-nous certains que
» cette région est une des meilleu-
» res du globe, & pour les soies &
» pour toutes les sortes de productions
» qui dépendent de la bonté du cli-
» mat, lequel ne changera jamais tant
» que le soleil & la terre subsisteront.

Je soutiens hardiment que si les François ou les Anglois tenoient ce pays-là, il seroit presque impossible que la Compagnie Hollandoise pût conserver l'établissement qu'elle a dans les Indes, si, par malheur, il survenoit une guerre entre la Hollande & l'une ou l'autre de ces nations.

1°. Parce que leur établissement dans cette cinquiéme partie du monde seroit si près de vous, que vous n'au-

riez guéres, de vaiſſeaux de ceux qui entrent ou qui ſortent par le détroit de la Sonde, qu'ils ne puſſent attaquer avec avantage.

2°. Parce qu'ils poſſéderoient un pays très-bon & très-fertile, au lieu que tous ceux que vous avez dans les Indes ſont très arides & très-mauvais.

3°. Parce qu'ils peupleroient leur pays d'une grande multitude d'Européens, & que vous ne pourriez pas en faire de même dans le vôtre, ſi ce n'eſt en Afrique, qui eſt fort éloignée de là.

4°. Parce que la bonté du pays leur fourniroit de quoi vous faire la guerre, ſans qu'il leur en coûtât rien; au lieu qu'il vous faut envoyer, toutes les années, des coffres pleins de ducatons pour payer votre monde & le nourrir.

5°. Parce que cet endroit ſeroit aſſez commode, tant aux Anglois qu'aux François, pour le commerce qu'ils font ſur les côtes de Malabar, de Coromandel, de Bengale & de la Chine.

6°. Parce qu'ils pourroient très-facilement, dans la mouſſon convenable, prendre

prendre leur route de là, vers l'isle Timor, &au travers des Moluques, pour aller à la Chine & au Japon, sans être obligés de passer par le détroit de la Sonde.

7°. Enfin, parce qu'ils seroient à portée de soulever contre vous tous ces Rois Indiens, dont vous avez assez éprouvé l'infidélité & l'inconstance, & qu'ils pratiqueroient à votre égard, par des alliances, les mêmes maximes que vous avez observées contre les Portugais lorsque vous étiez en guerre avec eux, & que vous cherchiez à ruiner leur commerce pour établir le vôtre.

Sans adopter aveuglément les vues de l'auteur Hollandois du mémoire dont on vient de donner l'analyse, nous joindrons ici quelques réflexions, que sa lecture & les notions du pays inspirent naturellement à tout homme zèlé pour la gloire de sa patrie, & qui desire de voir étendre la sphére des connoissances humaines. Elles serviront en même temps à nous conduire au terme de cet ouvrage, dont

elles formeront la conclusion.

Le Pline de notre siécle, ce sçavant écrivain, qui réunit la plus sublime philosophie à la plus sublime éloquence, a fait quelques observations analogues au sujet dont il s'agit : nous ne pouvons nous refuser au plaisir de les rapporter. » Il reste encore, dit ce Sçavant (*a*), bien des choses à trouver, & de vastes contrées à découvrir. Presque toutes les terres qui sont du côté du pôle antarctique, nous sont inconnues ; on sçait seulement qu'il y en a, & qu'elles sont séparées des autres continens par l'Océan. L'on est obligé d'avouer, avec quelqu'espèce de regret, que depuis plus d'un siécle, l'ardeur pour découvrir de nouvelles terres, s'est extrémement ralentie. Cependant, la découverte de ces terres australes seroit un grand objet de curiosité & pourroit être utile. Il est fâcheux que les navigateurs, qui ont voulu tenter cette découverte en différens temps, aient presque toujours

(*a*) Histoire naturelle, in-4°. *tome* 1^er^, *p.* 218.

été arrêtés par des glaces qui les ont empêché de prendre terre. La brume, qui est fort considérable dans ces parages, est encore un obstacle : cependant, malgré ces inconvéniens, il est à croire qu'en partant du Cap de Bonne-Espérance en différentes saisons, on pourroit enfin reconnoître une partie de ces terres, qui sont jusqu'ici un monde à part. On pourroit même tenter la route par la mer Pacifique, en partant d'un port de la côte du Chili, & traversant cette mer sous le cinquantiéme degré de latitude : il n'y a aucune apparence que cette navigation, qui n'a jamais été faite, fût périlleuse. Il est probable qu'on trouveroit dans cette traversée de nouvelles terres ; car, ce qui nous reste à connoître du côté du pôle austral est si considérable, qu'on peut, sans se tromper, l'évaluer à plus d'un quart de la superficie du globe ; en sorte qu'il peut y avoir dans ces climats un continent terrestre aussi grand que l'Europe, l'Asie & l'Afrique prises toutes trois ensemble.

M. de Maupertuis, autre philosophe

célèbre, que le desir d'être utile au genre humain, a porté à proposer divers projets, s'explique à peu près de la même maniere dans ses lettres, dont on a formé un recueil très-intéressant (*a*); il y donne des conseils pour éviter ou pour vaincre les obstacles que rencontra le capitaine Lozier Bouvet, qui avoit été chargé en 1739, par la Compagnie des Indes, de chercher dans ces régions un port pour la navigation des Indes orientales. Le sçavant Académicien fait voir qu'on n'avoit pas pris de justes mesures pour cette entreprise, & qu'elle fut trop tôt abandonnée. La découverte de ces terres, conclud-il, pourroit offrir de grandes utilités pour le commerce, & de merveilleux spectacles pour la physique.

L'existence de ce monde nouveau étant démontrée, & ne pouvant trouver de contradicteurs, pourquoi donc ne pas s'attacher à y faire des découvertes? A qui convient-il de l'entre-

---

(*a*) Lettre 23e. édition de Berlin, petit *in*-12, 1753, page 212.

prendre ? Quels ſont les avantages qui peuvent en réſulter ? ce ſont deux objets qui méritent attention, & dont nous allons nous occuper.

On ne doit pas raiſonnablement attendre l'exécution d'un auſſi grand projet d'un particulier, ni même d'une Compagnie de commerce, quelque floriſſante qu'elle puiſſe être. L'eſprit de tout commerçant eſt de chercher dans ſes entrepriſes un retour qui lui rapporte un bénéfice prochain. C'eſt là le fruit qu'il ſe promet de ſon travail. N'appercevant la gloire que dans un lointain peu attrayant, il ne ſe détournera pas pour y courir, à moins que le profit d'un négoce nouveau, mais ſûr, ne lui en trace le chemin. Tout projet, dont le ſuccès eſt incertain & éloigné, ne peut par conſéquent lui convenir : d'ailleurs, il ſeroit d'autant moins aſſuré de réuſſir, que pouvant y employer moins de forces, il donneroit plus au haſard, & les riſques ſeroient plus grands. Il en eſt à peu près de même d'une riche Compagnie ; elle pourroit employer de grands

moyens à des découvertes ; mais , aimant, comme le marchand particulier, les bénéfices sûrs & aisés, elle n'a, comme lui, d'autre ambition que de voir accroître & multiplier ses fonds. Les directeurs de ces Compagnies, n'usant qu'avec timidité du pouvoir qui leur est confié , ils n'osent, ni montrer des vues étrangeres à un commerce reçu, ni risquer, suivant leur goût, les intérêts de leurs co-associés. Si pourtant l'espoir d'un grand profit détermine ces compagnies à faire des tentatives , & qu'elles soient d'abord sans succès ; tous les associés sont aussitôt rebutés : on multiplie les obstacles qu'on a trouvés ; on exagere la dépense qui a été faite ; on s'effraie de celle qu'il faudroit faire encore : la premiere tentative est traitée de folie, & l'on reprend la routine du commerce établi.

L'entreprise ne peut donc être faite que par un Monarque avide de gloire, dont les états vastes & peuplés peuvent fournir des colonies , sans nuire d'une maniere sensible à leur popula-

tion ; par une nation, qui, en fondant sa puissance sur le commerce, est portée par son intérêt même à l'aggrandir, & à chercher des moyens propres à lui donner la plus grande activité ; par un état dont les forces maritimes font la grandeur, & qui a toujours la liberté de disposer de quelques-unes de ses flottes d'une maniere glorieuse pour lui-même, & avantageuse aux sujets qu'il emploie, parce qu'il se forme alors d'excellens hommes de mer propres à défendre la patrie.

M. de Maupertuis, qui vient d'être cité, dans le détail des projets, dont l'exécution seroit utile à l'humamanité, assigne le premier rang à la découverte des terres australes.

L'illustre historien de ces contrées (*a*) la regarde comme l'entreprise la plus grande, la plus noble & la plus utile peut-être que puisse faire un Souverain, & la plus capable d'illustrer son nom à jamais.

(*a*) M. le Président de Brosses.

En effet, quelle gloire pourroit être plus solide, plus durable que celle que procureroit la découverte d'un pays qui fait le quart de notre globe; qui ajouteroit une cinquiéme partie à l'univers, qui enrichiroit notre ancien monde de toutes les productions du nouveau, & peut-être d'usages utiles.

Quoi de plus flatteur enfin pour le Souverain à qui seroit due cette découverte, que de voir la sphére de la nature s'aggrandir, pour ainsi dire, sous ses ordres, & l'humanité acquérir un nouvel empire. En faisant connoître des hommes & des pays nouveaux, en formant des établissemens fondés par la douceur & affermis par la paix & la bonne intelligence, il mériteroit non seulement des éloges de toutes les nations anciennes; mais, à leurs applaudissemens, les nations, nouvellement découvertes, joindroient les cris d'une juste reconnoissance.

Cette gloire, que par une erreur invétérée, les Princes cherchent dans

la guerre, qu'ils achetent au prix d'une dépense cent fois plus grande que celle qui seroit nécessaire pour la découverte proposée ; cette gloire qui leur coûte le sang de plusieurs milliers de sujets ; qu'ils ne doivent qu'au ravage de quelques petits pays, à la misere & aux regrets de leurs voisins ruinés, peut-elle entrer en comparaison avec la premiere ? Qui oseroit avancer que les noms d'Alexandre, de Gengischan & de Tamerlan, les plus grands conquérans, c'est-à-dire, les destructeurs les plus célèbres qui aient jamais existé, sont plus répandus, & se perpétueront plus long-temps que ceux de Christophle Colomb, d'Améric Vespuce, d'Isabelle de Castille, & de Ferdinand V, Roi d'Arragon, qui procurerent aux navigateurs les moyens d'exécuter leurs projets. Tous ces noms se présentent naturellement à l'esprit avec celui de l'Amérique ; ils y sont si intimement liés, que toutes les fois que l'histoire fait mention de cette partie du globe, son premier soin est de par-

ler de ceux à qui on en doit la connoissance. N'est-il pas assuré qu'ils subsisteront jusqu'à la dissolution de l'univers.

Depuis que le systême politique de l'Europe ne permet pas à ces Princes d'y faire des conquêtes d'une grande importance, il est étonnant qu'il n'y en ait aucun à qui une ambition vaste & réfléchie ait fait tourner ses vues du côté des Terres australes, & lui ait fait sentir les avantages des établissemens qu'on pourroit y fonder. Placées en partie sous le plus heureux climat, ne doit-on pas raisonnablement s'y promettre plus de succès que dans ces contrées d'Afrique situées sous la Zone torride, & dans celles d'Amérique, qui sont au-delà du cinquantiéme degré de latitude.

Mais, s'il est une nation qui doive se porter à faire des tentatives sur ces régions, c'est, sans doute, la nation Françoise. L'honneur qu'elle s'est fait en y abordant la premiere, devroit l'exciter à se montrer plus ardente qu'aucune autre sur cet objet; à tout ris-

quer pour se dédommager de l'injustice qu'elle a souffert de la part des autres nations qui semblent lui avoir enlevé la gloire de la premiere découverte.

L'Europe est remplie des noms de Dias (*a*) & de Magellan (*b*); on ne parle en Angleterre qu'avec les plus grands éloges de Dracke & de Candish (*c*); Olivier de Nort (*d*) & le

(*a*) Barthelemi Dias, Portugais, passe pour avoir le premier doublé le Cap de Bonne-Espérance & visité les côtes orientales de l'Afrique à la fin du quinziéme siécle.

(*b*) Ce Portugais est le premier navigateur qui ait trouvé un passage pour pénétrer de la mer du sud dans l'Océan atlantique, & ce détroit porte son nom. Il toucha aussi aux terres australes, & on le regarde comme le premier qui y ait abordé. Magellan partit en 1519 de Sévile pour le Chily, & revint en Espagne par le Cap de Bonne-Espérance plus de trois ans après son départ.

(*c*) Dracke & Candish, tous deux Anglois, exécuterent chacun un voyage autour du monde. Le premier, en 1577, & le second, en 1586. Dracke avoit mis, ainsi que Magellan, plus de trois ans à son voyage; Candish n'y employa que deux ans & deux mois.

(*d*) De Nort fit le même voyage que Dracke &

Maire (*a*), Hollandois, se sont fait une réputation immortelle parmi leurs compatriotes. A peine connoît on en France le nom de Binot-Paumier de Gonneville, gentilhomme Normand, qui commandoit un vaisseau parti de Honfleur en 1503, & qui avoit abordé, la même année aux terres australes, ou, comme il les appelle, aux Indes méridionales. On voit par-là qu'il avoit précédé Magellan de dix-sept ans; ainsi, c'est véritablement à ce navigateur François qu'appartient, sans réserve, l'honneur d'avoir découvert ces terres méridionales. Si son nom est resté dans l'oubli, c'est qu'étant privé de la faveur du gouvernement, & manquant des ressources nécessaires pour faire un second voyage,

---

Candish, & sa navigation fut de trois années.

(*a*) Le Maire, marchant sur les traces de tous ceux dont on vient de parler, découvrit différentes isles, & trouva près du Cap Horn, au cinquante-septiéme degré de latitude méridionale, une nouvelle route à la mer du sud. Ce passage a toujours été connu, depuis ce navigateur, sous le nom de Détroit de le Maire.

le premier, que le hasard seul avoit dirigé, n'a rapporté aucuns bénéfices; & l'on sçait assez qu'on ne juge trop communément de l'utilité d'une entreprise ou d'une action, que par les profits qu'elle rapporte au moment même de son exécution.

Après avoir fait planter avec beaucoup de cérémonie une grande croix de bois sur laquelle étoient gravés les noms de Louis XII, alors Roi de France & du grand-amiral, le sien & ceux de tous ses compagnons, Gonneville partit des terres australes en 1504, & amena en France avec lui un jeune Indien, nommé *Essomericq*, fils d'Arosca, Roi du canton où il avoit pris terre, sous la promesse qu'il fit au Prince de lui ramener son fils dans vingt lunes (*a*). Voilà donc des

(*a*) Le capitaine Gonneville ayant pris de l'humeur contre ses associés à son premier voyage, lesquels étoient ses parens ou ses héritiers, de ce qu'ils ne vouloient pas faire de nouveaux fonds pour un second voyage dans lequel il vouloit remener Essomericq, & dégager la parole qu'il lui

engagemens pris depuis deux cent soixante ans avec un Roi des terres australes, qui reçoit les François avec cordialité, & qui leur confie son fils. N'est ce pas un nouveau motif pour que nous fassions des tentatives dans ces terres ? Cet événement ne semble-t-il pas présager la plus heureuse réussite ?

---

avoit donnée, ainsi qu'à son pere, il fit ce jenne Indien son légataire universel. Il avoit été baptisé dans le trajet, & on lui avoit donné le nom de Binot-Paumier. Le capitaine Gonneville l'obligea encore, par son testament, à porter, lui & ses descendans mâles, son nom & ses armes. Le bien, que ce Navigateur laissa à l'Australien, servit à le marier avec une héritiere fort riche, dont il y y a eu postérité sous le nom de Binot. Un de ses petits-fils J. B. Binot, président des trésoriers de France en provence, n'a laissé qu'une fille qui a épousé le marquis de la Barbent. *Voyez l'histoire généalogique du père Anselme, tome 8, page 300.* L'existence bien constatée de cette famille venue des terres australes, & amenée en France par le capitaine Gonneville, est une preuve sans replique de la vérité du voyage de ce capitaine, sur laquelle plusieurs personnes élevoient des doutes. *Voyez l'histoire des Navigations aux terres australes, tome 1, page 120.*

Difons-le donc hardiment, notre nation a un double intérêt de retourner aux terres auftrales; elle le doit même, & pour l'honneur de dégager le ferment fait par un de fes membres, & pour recouvrer, aux yeux de toute l'Europe, la gloire qu'elle a eue d'aborder dans ces contrées avant aucun autre peuple de notre continent (a).

(a) Il y auroit des moyens dont le gouvernement pourroit fe fervir avec avantage pour étendre & multiplier les colonies qui auroient été une fois établies. Ce feroit d'y faire paffer les contrebandiers de tout fexe qui font condamnés aux galères, au fouet, au banniffement, ou à refter dans les prifons, & dont le nombre va, chaque année, à cent perfonnes au moins; les criminels à qui les tribunaux ont infligé les mêmes peines, pour des crimes peu graves, & qui, dans tout le royaume, montent à trois ou quatre cent; les déferteurs qu'un inftant de mécontentement ou d'inconfidération a expofé à la mort : voilà 600 perfonnes de tout fexe retranchées de la fociété, & dont l'état ne tire d'utilité que par l'exemple de leur punition. Ces fix cent perfonnes ne lui feroient-elles pas plus réellement utiles, fi, raffemblées fur un fol heureux, leurs bras & leur induftrie étoient mis en valeur.

Puisse cette courte exposition des avantages que cette découverte procureroit au nom François & au commerce, exciter quelque navigateur habile à s'offrir pour son exécution, & à mériter la faveur du gouvernement par des vues aussi sagement combinées que profondément réfléchies. On ne peut trop le répéter, cette expédition desirée & recommandée par tous les philosophes de la nation, ajouteroit de nouveaux rayons à la gloire d'un Monarque qui nous est déjà si précieux par la paix qu'il nous a procurée, & par tous les soulagemens que son ame compâtissante a pu lui faire trouver dans les circonstances qui l'ont suivie. Le nom du ministre qui favori

---

Les enfans-trouvés, qui sont les enfans de l'état, offrent encore des ressources pour les colonies, où l'on pourroit leur accorder des privilèges & des distinctions. Mais on penseroit que dans les hôpitaux, dans les maisons de force destinées à faire expier la débauche & le scandale des mœurs corrompues, on ne devroit y chercher des ressources qu'avec des précautions infinies, & seulement dans des cas désespérés.

feroit cette expédition, donné à quelques-unes des contrées découvertes, rendroit un témoignage constant de la supériorité de ses talens, & éterniseroit la mémoire de son ministère; réputation non équivoque & d'autant mieux méritée, qu'il n'appartient qu'à un grand homme d'adopter & de faire exécuter de grands projets. Le navigateur, qui auroit secondé les vues du gouvernement, ne manqueroit pas, ainsi que sa famille, de ressentir les effets de sa protection, & d'en recevoir des distinctions honorables, des récompenses proportionnées à ses travaux. Toute la nation enfin remplie de reconnoissance pour des exploits qui l'illustreroient, ne parleroit de lui qu'avec éloges; il en arracheroit à nos voisins même; &, malgré la jalousie qui pourroit s'y joindre, son nom passeroit à la postérité avec ceux de Colomb, de Dracke, de Magellan, de le Maire & de tous ces habiles navigateurs dont l'Europe révère la mémoire.

Fin du dixième & dernier volume.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

ABysinie, sa situation & son étendue, Pag. 239
— climat, 240
— productions, 241
— animaux, 242
— genre minéral, 247
— portrait des habitans, 249
— leurs habillemens, *id.*
— habitations, 250
— leur hospitalité, 251
— mœurs & usages, 252
— nourriture, 254
— langage, 255

Abyssinie, religion, 256
— origine des peuples, 262
— administration de la justice, 265
— mariages, 266
— gouvernement, 268
— commerce, 269
— caractere, 270
Adultere, puni de mort chez les Hottentots, 310
Angola, (royaume d') son gouvernement, 215
Angonna, (royaume de la côte d'or) son gouvernement, 149
Anzigos, portrait de ces peuples, 221
— leurs mœurs & usages, 221 *& suiv.*
Astrologie judiciaire en usage chez les Chingulais, 30

B

Bedaz, habitans de l'isle de Ceylan; leur portrait & leurs mœurs, 13
Biledulgérib, situation & étendue de cette contrée, 70
— climat, 71
— sa division, *id.*
Bogahah, ou arbre-dieu, sa description, 10

C

Caffres, mal-à-propos confondus avec les Hottentots, 298
— leur portrait, *id.*
Canelle, description de cet arbre, 7
Cap de Bonne-Espérance, sa situation & son étendue, 282
— climat, 284
— montagnes remarquables, 285
— terroir & productions, 290
— animaux, 291
— genre minéral, 293
— habitans, 296
— possession des Hollandois au Cap, 325
Carlo, oiseau de l'isle de Ceylan; sa description, 12
Ceylan, (isle de) situation, 5
— climat, 6
— ses productions, *id.*
— ses animaux, 10
— genre minéral, 12
— ses habitans, 13
Ceylan, établissement des Portugais dans cette isle, 37
— des Hollandois, 38
— tentatives des François sur cette isle, 40

Chingulais, habitans de l'isle de Ceylan; leur portrait, 17
— leurs habillemens, 18
— leur nourriture, *id.*
— leurs habitations, 19
— distinction des rangs, 19
— mœurs & usages, 22
— leur religion, 23
— leurs mariages, 25
— privileges dont les femmes jouissent, 26
— usages funéraires, 27
— sciences & arts, 28
— origine de ces peuples, 30
— leur gouvernement, 32
— art militaire, 35
Circoncision, comment pratiquée par les peuples de Madagascar, 253
Congo, (royaume de) sa situation & son étendue, 169
— son climat, 171
— ses productions, 172
— ses animaux, 177
— genre minéral 184
— portrait & habillement des habitans, 185
— leurs habitations, 189
— leurs sciences & arts, 190
— leur religion. 192

Congo, (royaume de) leurs mariages, 202
— leurs funérailles, 205
— leur origine, 211
— leur gouvernement, 212
— caractere de ces peuples, 218
Côte de Guinée; division des peuples qui l'habitent, 107
— leur gouvernement, 108 & 138
— leurs mariages, 124
— leurs funérailles, 120
— leur religion, 125
— idées sur la creation du monde, 131
— sur l'ame, 135
— leur origine, 138
— administration de la justice, 139
— leur art militaire, 152
— possessions & commerce des Européens dans ces contrées, 156 & *suiv.*
— usages envers les esclaves, 162
— caractere des Négres, 164
Côte orientale d'Afrique, son étendue, 274
— peuples qui l'habitent, 275

D

D*Ivorce* en usage chez les Chingulais, 25
— chez les peuples de Madagascar, 346

G

GUinée, (côte de) sa situation & son étendue, 78
— son climat, 79
— rivieres principales, 80
— ses productions, *id. & suiv.*
— animaux du pays, 84
— ses mines, 90
— division générale de cette côte, 92
— portrait des Négres, 94
— leurs habitations, 97
— leur nourriture, 99
— leur langage, 102
— sciences & arts, 103
— instrumens de musique, 113
— leur pêche, 105
— leurs occupations, 106
Voyez côte de Guinée.
Gonneville, capitaine François de Honfleur, le premier qui ait abordé aux terres Australes, 444
Il amene en France le fils d'un Roi de ces terres, 445

H

HOttentots, division de ces peuples & leur portrait, 296

Hottentots, leurs habillemens, 299
—leur nourriture, 302 & 326
—leurs habitations, 302
—leurs fêtes, 304
—leur chasse, *id.*
—honneurs accordés à la valeur, 306
—leurs mariages, 308
—opération que l'on fait aux garçons, 311
—usage pratiqué à la naissance de deux jumeaux, 312
—éducation des enfans, *id.*
—occupations des femmes, 313
—sciences & arts, 314
—leurs funérailles, 316
—leur religion, 318
—leur gouvernement, 320 & 328
—art militaire, 321
—leur caractere, 322

I

Isle Brava, sa situation, 398
—ses productions, *id.*
—ses habitans, 399
—leur caractere; 400
Isle de Buena-Vista, sa situation & son étendue, 388
—ses habitans, *id.*

Isle de Buena-Vista, leur caractere, 389
Isles de Bourbon, & de Diégo-Ruis, leur situation, 369
—leurs révolutions, *id.*
—étendue de l'isle Bourbon, 372
—ses productions, 374
—ses habitans, leur origine, 375
—situation & étendue de Diego-Ruis, 380
Isle de Saint-Jacques, sa situation & son étendue, 390
—ses productions, *id.*
—ses habitans, 392
—leur portrait, 394
—leur gouvernement, 395
—leur commerce, *id.*
Isle de Sainte-Lucie, situation & productions, 403
Isle Mayo, sa situation, 395
—ses productions, 396
Isle de Saint-Philippe, sa situation, 396
—ses productions, 397
—ses habitans, 398
Isle de Sal, sa situation, 386
—ses productions, 387
Isles du Cap-Verd, leur situation & leur nombre, 383
—leur découverte, 384
—leur climat, 385

Isle Maurice, situation & étendue, 376
— ses productions, 377
— son climat, 378
— ses ports, *id.*
Isle Saint-Nicolas, situation & étendue, 402
— ses habitans, *id.*
Isle Saint-Vincent, sa situation, 403
— ses productions, 404
Isle Saint-Antoine, sa situation, 404
— ses productions, 405
— ses habitans, *id.*

J

J*Aggas*, portrait de ces peuples, 223
— leur gouvernement, 224
— leurs mœurs & usages, 226
— art militaire, 227
— leur religion, 229
— leurs funérailles, 232
Juida, (royaume de) mœurs & usages des habitans, 140
— leur gouvernement, 148

K

K*Etule*, arbre de l'isle de Ceylan ; sa propriété, 10

M

MAdagascar, situation & étendue de cette isle, 339
— son climat, 340
— ses productions, *id.*
— ses animaux, 341
— genre minéral, 342
— portrait des habitans, 343
— leur nourriture, 349
— leurs mœurs & usages, *id. & suiv.*
— maladies du pays, 348
— leur langage, 351
— sciences & arts, 352 & 358
— leur religion, 352 & 355
— leur commerce, 357
— art militaire, 359
— leurs amusemens, 364
— punition des crimes, 366
Maldives, situation de ces isles, 45
— leur climat, 48
— leurs productions, 49
— portrait des habitans, 50
— leurs habitations, 52
— division de la nation, 54
— leurs mœurs & usages, 55
— leur religion, 57
— leurs sciences & arts, 58
— leur origine, *id.*

Maldives, révolutions qu'elles ont éprouvées, 59
—leur gouvernement, 60
—leur commerce, 65
—leur caractere, 67
Mandrill ou *Pongos*, description de cet animal, 86 & 180
Malemba, (royaume de) son gouvernement. 216
Monomotapa, sa situation & son étendue, 277
Montagne de la Table, 285
—du Diable, 286

N.

NOuvelle Hollande, sa situation, 409
—sa division, 410
—ses productions, 411
—ses habitans, 414
—leur nourriture, 416
—leur langage, 419
—art militaire, *id.*
Nubie, situation & étendue, 234
—son climat, 235
—ses productions, *id.*
—portrait des habitans, 235
—leur religion, 236
—leur commerce, 237

P

PIc d'Adam, situation de cette montagne, 16.
Poligamie, en usage chez les Hottentots, 310.

S

SAlines du Cap de Bonne-Espérance, 294.
Singes d'espèce particuliere dans l'isle de Ceylan, 11.
Stinkingsem, ou blaireau puant; description de cet animal, 291.

T

TAlipot, arbre de l'isle de Ceylan; sa description, 9.
Terre de Nuits, sa situation & son étendue, 426.
— mémoire sur cette contrée, *id.*
— avantages qu'on pourroit retirer d'un établissement dans ce pays, 428.
Terres Australes; sentiment de M. de Buffon sur les découvertes à faire dans les terres Australes, 434.
— *idem* de M. de Maupertuis sur le même sujet, 436 & 439.

Terres Australes; sentiment de M. le président de Brosses, 438

Motifs qui doivent porter la nation Françoise à faire des tentatives dans la terre de Nuits. 441.

Z

ZAara, situation & étendue de ce désert, 72

— son climat, 73

— sa division, 74

— ses habitans, *id.*

Zanguebar, (côte de) sa situation & son étendue, 275

— sa division, 276

Zébre, description de cet animal, 277

Fin de la Table des matieres.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un manuscrit composant les 6, 7, 8, 9 & 10e. volumes de l'Ouvrage intitulé : *Mélanges intéressans & curieux, ou Abregé d'Histoire naturelle, &c. avec l'Eloge de M. de Montmirail.* Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.

GUETTARD.

ERRATA.

Fautes essentielles à corriger dans les cinq derniers Volumes.

L'Auteur de cet Ouvrage n'ayant pas été à portée de revoir les épreuves des 6, 7 & 8e. volumes, il s'y est glissé un grand nombre de fautes, qu'on peut corriger ainsi qu'il suit.

SIXIEME VOLUME.

Page.	*Ligne.*	*Faute.*	*Correction.*
24	4	apparations	apparitions
26	11		*supprimez* &
31	5	ses bons	ces bons, &c.
37	*lig. der.*	& prêts	& près
40	18	pour la vie	à la vie
59	17	s'empara	s'occupa
88	3	110 de J. C.	110 av. J. C.
100	8	de peu	un peu
179	19	& y l'on	& l'on y
187		au titre ; Siuto au lieu de Sinto; *suppléez* ensuite Siuto & Siutoistes à Sinto & Sintoistes.	
189	7	à l'aigrir	à les aigrir
211	22	ils tiennent	ils se tiennent

Pag.	Lignes	Fautes	Corrections
233	1		ôtez ils
Idem	17	lorsqu'on a	lorsqu'on n'a pas
256	3 de la Note (u), été que ; *supprimez* le que		
257	18. & de ; *lisez* de Tangut de Barantola & Chez		
258	12	il est borné	ce pays est
260	7	que bordent	qui bordent
264	9	au gouvernement	au gouverneur
285	5	& deux	de deux
289	18	Katuchta	Kutuchta
298	14	*lisez* parvenir à voir.	
353	*der.* après l'avantage, *ajoutez* de l'être		
361	5	Caviam	Caniam
362	6	*supprimez* alors	

SEPTIEME VOLUME.

51	13	*lisez* d'Abbas Ier. du nom, Roi de Perse	
67	5	*lisez* que comme étant	
70	17	des 6 saisons	des 6 jours
94	5	Coja Neffir est un seul mot	
140	18	y régnent	y régnerent
255	1		
Idem	3	d'Amu	d'Amur
291	3	Photin	Photius

Page.	Ligne.	Faute.	Correction.
302	8	Thorée	Phocée
401	15	effets	efforts

HUITIEME VOLUME.

43	7	qu'ils établi-rent	qu'ils bâti-rent
73	4	les anciens,	*supprimez* anciens
141	10	qui a sa	que sa
185	3	tien de rien	rien de
192	5	d'une grandeur	d'une grosseur
261	14	Malabarius	Malabaricus
261	8	du poirier	du poivrier
281	16	*supprimez* depuis plusieurs siécles	
354	16	après obscures, *lisez* & si généralement méprisées, qu'on ne sçait si l'on doit les mettre	
304	1	en enlevant	en élevant
405	7	de la Note, *retranchez* mais	
416	1	*suppléez* dévolues à révolues	
427	20	qu'ils vien-nent	qu'ils devien-nent
465	2	Tauger	Tanger
Idem	3	Tetuar	Tetuan
466	6	Zorotra	Zocotra, ou Soccotra

Neuvieme Volume.

Page.	*Ligne.*	*Faute.*	*Correction.*
61	21	lui ont,	*retranchez* lui
Idem,	*dern.*	Malana	Malacca
169	18	s'allégissent	s'allégent
154	7	le pays de Laos nourrit	nourrit
223	21	ou 354 de	ou trois quarts de lieues.
325.	4	en remontant, après édifice, *lisez* est défendue	

Dixieme Volume.

68	10	après descriptions, *ajoutez* les pays	
73.	11	après l'autre, *mettez* un point. La phrase doit commencer par excepté	
104	11	fort beau	fort bon
111	9	dents de l'élé-phant	dents d'élé-phant
267	15	d'en payer	de payer

ELOGE HISTORIQUE DE *MONSIEUR LE MARQUIS* DE MONTMIRAIL,

Brigadier des Armées du Roi, Honoraire de l'Académie des Sciences, &c, &c.

L'INTÉRÊT que M. le Marquis de Montmirail prenoit à cet ouvrage ; l'amitié dont il m'honoroit ; la place distinguée qu'il occupoit dans la république des lettres : tels furent les motifs qui m'engagerent à jetter à la hâte,

au moment de sa mort, quelques fleurs sur son tombeau (*a*). Mais, plus attaché à suivre les mouvemens de mon cœur, qu'à consulter l'histoire de la vie du bienfaiteur éclairé dont les sciences & les arts pleuroient la perte, je me pressai de faire usage des faits dont j'avois été témoin, & je ne pus tracer qu'une esquisse légère. J'ose essayer aujourd'hui de remplir, avec plus d'étendue & plus d'exactitude, un devoir que l'attachement & la reconnoissance me rendront toujours infiniment précieux : puis-je me flatter que ces sentimens me mériteront quelque indulgence? Pour faire l'éloge de M. de Montmirail, il suffit

(*a*) Par une lettre du 16 décembre 1764, adressée à l'Auteur de l'année littéraire, insérée dans la feuille, No. 39, page 275.

de le faire connoître. Il ne faut que rapporter les faits qui lui sont personnels (b) : cet éloge d'ailleurs peut-il être placé plus convenablement que dans un ouvrage qu'il a enrichi de ses observations ? Je m'arrête à cette réflexion ; & s'il m'est permis de former, pour le succès de cet écrit, des vœux que la plus austere modestie ne peut désavouer, c'est, qu'à la faveur du nom que j'y célébre, il passe à la postérité ; & que, dans tous les temps,

(b) Quelques-uns de ces faits ont été déja publiés dans son éloge lû à l'assemblée publique de l'Académie Royale des sciences, du 17 Avril 1765, par M. de Fouchy, secrétaire perpétuel de cette académie, & dans son oraison funébre prononcée le 24 décembre en l'hôpital de Tonnerre en Bourgogne par M. l'abbé de Beaufumé. Le récit d'une partie de sa vie militaire est dû à M. de Changey, major du régiment Royal-Roussillon, qu'il chérissoit particuliérement.

nos neveux puissent y prendre des leçons de vertu, de sagesse & de bienfaisance.

Pour éviter tout soupçon de flatterie, & pour aller au-devant de tout reproche de prévention, de la part de ceux de mes lecteurs, qui n'auroient connu ni M. de Montmirail, ni l'illustre maison dont il est issu, j'ajouterai que s'ils jettent les yeux sur l'histoire que j'ai donnée de la plus grande partie de notre globe, & dont ce volume est la conclusion, ils verront que la maniere dont je m'explique en toute occasion, est bien moins le ton de l'admiration ou de la partialité, que celui d'un homme qui cherche la vérité, & qui veut la présenter dans le jour le plus favorable : ce doit être le premier devoir de tout écrivain, & je me

ſuis ſans ceſſe attaché à le remplir, juſques dans cet écrit même, où l'exagération m'auroit peut-être été permiſe en faveur du ſentiment qui m'a toujours animé.

Charles-François-Céſar le Tellier, Marquis de Montmirail, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'ordre Royal & militaire de ſaint Louis, Capitaine, Colonel de la compagnie des Cent-Suiſſes de la garde ordinaire du Roi, Meſtre de camp du Régiment Royal-Rouſſillon, cavalerie, naquit à Paris le 11 ſeptembre 1734 de François-Céſar le Tellier, marquis de Courtanvaux, capitaine, colonel des Cent-Suiſſes de la garde du Roi, & de Louiſe-Antonine de Gontaut de Biron, fille de François-

Armand de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France (*a*).

(*a*) M. de Montmirail, du côté paternel, a eu pour aïeul François Macé le Tellier, capitaine, colonel des Cent-Suisses, & mestre de camp du régiment d'Anjou, décédé en 1719, & pour mere Anne-Louise de Noailles, sœur de M. le maréchal de Noailles, mariée en secondes nôces à Jacques-Hyppolite, marquis de Mancini, prince Romain, noble Vénitien, frere de M. le duc de Nevers. Cette Dame, qui est veuve une seconde fois, est encore vivante.

François Macé le Tellier étoit fils, ainsi que Louis-César le Tellier, aujourd'hui maréchal de France, & duc d'Estrées, de Michel-François, marquis de Courtanvaux, capitaine, colonel des Cent-Suisses, & de Marie-Catherine-Anne d'Estrées, sœur de Victor-Marie d'Estrées, maréchal & vice-amiral de France.

Michel-François le Tellier étoit fils du célèbre François-Michel, marquis de Louvois, ministre de la guerre sous Louis XIV, & d'Anne de Souvré, fille & petite-fille des maréchaux de Souvré, premiers gentilshommes de la chambre du Roi.

François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, étoit fils de Michel le Tellier, chancelier de France, & d'Elisabeth Turpin.

Du côté maternel, M. de Montmirail avoit pour aïeuls Charles-Armand de Gontaut de

Je passerai rapidement sur les premieres années de sa vie ; el-

Biron, pair de France, mort doyen des Maréchaux de France, & Marie-Adelaïde de Grammont, fille d'Antoine de Grammont, duc & pair & maréchal de France.

Victor-Marie d'Estrées, maréchal & vice-amiral de France, oncle de M. le maréchal d'Estrées, n'ayant point laissé de postérité, il a eu pour héritiers la marquise de Courtanvaux, femme de Michel-François le Tellier, & Elisabeth-Rosalie d'Estrées, appellée Mademoiselle de Tourbes, morte fille. Il s'ensuit de-là que la maison d'Estrées est aujourd'hui fondue dans la branche aînée de la maison de le Tellier.

Rappellons ici un trait de courage, aussi précieux aux lettres, qu'honorable à la mémoire de ce grand-oncle de M. de Montmirail, mort en 1737. Sans lui, la France pleureroit aujourd'hui la honte d'avoir commis une injustice envers M. de Montesquieu. Dans un temps où ce génie immortel étoit près d'être la victime de la calomnie & de la superstition, M. le maréchal d'Estrées se conduisit en courtisan vertueux & d'une ame vraiment élevée. Il ne craignit ni d'abuser de son crédit, ni de le compromettre ; il soutint son ami, & justifia Socrate [a].

[a] Eloge de Montesquieu à la tête du cinquiéme volume de l'Encyclopédie & de l'Esprit des Loix, par M. d'Alembert.

les furent occupées par ſes études ; mais je dois faire remarquer que les diſpoſitions les plus heureuſes pour les ſciences ſe montrerent chez le jeune marquis de Cruſy : c'eſt ainſi que s'appelloit alors M. de Montmirail, en même temps que ſe développoit le caractere le plus aimable. Il fut l'objet de la prédilection de ſes maîtres, ſans en être moins chéri de ſes compagnons d'étude. Sa modeſtie, ſa douceur captivoient leur attachement au point qu'ils voyoient, non ſeulement ſans murmure, ſans jalouſie, les préférences que lui procuroient ſes talens, & ſes vertus naiſſantes, mais que tous convenoient qu'il les méritoit, & lui en accordoient eux-mêmes. Ils lui adreſſoient des vers latins & françois, qui étoient autant d'hom-

mages à ses belles qualités, & qui lui attiroient encore de nouveaux éloges, par l'embarras, la modestie & la reconnoissance avec lesquelles il recevoit ces petits ouvrages. C'étoit, parmi les jeunes gens de son âge, un privilége digne d'envie, que d'être l'ami du jeune Crusy, & on ne le devenoit qu'avec peine: non qu'il fût haut ou dédaigneux, mais parce qu'il mettoit dans son choix autant de délicatesse que de circonspection.

Quelle que fut la complaisance de ses instituteurs, elle n'alloit pas jusqu'à le laisser disposer de son temps d'une maniere frivole ou inutile; elle consistoit seulement à fermer les yeux sur l'emploi qu'il faisoit des momens qui lui restoient après avoir rempli ses devoirs. Connoissant dès-lors

tout le prix de ses loisirs, il les donnoit à la lecture des meilleurs livres en tout genre; ou plutôt il dévoroit ces livres avec avidité. Il commençoit à se faire une bibliothèque choisie; & son goût, en ce point, avoit été aussi précoce que ses autres talens.

Tacite, ce peintre si expressif des moeurs; Polybe, l'écrivain le plus sçavant dans l'art militaire, dont l'antiquité nous ait transmis les ouvrages; Pline, qui n'étonne pas moins par son stile majestueux que par la variété de ses connoissances; tels étoient les auteurs favoris de M. de Montmirail; il les lisoit fréquemment; il les méditoit avec une attention au-dessus de son âge; c'étoient là ses récréations. Ainsi, des momens dérobés à ses amusemens, lui ménageoient d'avance des ref-

ſources précieuſes pour lui-même, & pour les grands emplois auxquels il étoit deſtiné par ſa naiſſance.

Cette occupation étrangere aux études preſcrites dans les collèges, ne l'empêchoit pas cependant d'obtenir les premieres places, & de remporter des prix de toute eſpèce : preuve remarquable de l'heureux génie dont il étoit doué, & de la facilité avec laquelle il l'étendoit avec un ſuccès égal à toute ſorte d'objets.

L'étude de la philoſophie ſuivit celle des humanités ; mais il ne prit que du dégout pour la logique. M. de Montmirail avoit eu d'abord pour préfet le P. Merville, juſtement en réputation, par ſes connoiſſances profondes dans les mathématiques. Ce ſçavant inſtituteur,

avoit jetté dans l'esprit de son élève, les premieres semences de cette justesse de raisonnement & de principes, qui, en se développant avec l'âge, l'éleverent toujours au-dessus de ses émules; & lui firent bientôt sentir qu'on pouvoit raisonner juste sans en étudier l'art, & sans cette forme de l'école, qui sert peut-être moins à découvrir la vérité, qu'à en donner l'apparence à l'erreur.

Le P. de la Tour, qui a montré tant d'habileté à connoître les hommes, & à régir la jeunesse rassemblée dans ce college fameux, qui étoit alors l'école de presque toute la noblesse de l'Europe, aimoit beaucoup M. de Montmirail, & se plaisoit à lui faire soutenir des thèses en sa présence. Mais le jeune logicien, peu satisfait de la préférence, se dis-

penſoit de cette tâche, le plus ſouvent qu'il pouvoit, & ſous différens prétextes. Son nouveau préfet, qui étoit le P. Delaſalle, en porta des plaintes au Principal; le P. de la Tour lui répondit en préſence de tous les étudians de logique & de phyſique : *laiſſez le faire, il aura un jour la tête des le Tellier; il eſt d'une bonne race, il nous fera honneur : vous voyez*, ajouta-t-il, *ce qu'on dit* * *de M. de Giſors. J'ai toujours prédit qu'il ſeroit quelque jour un grand homme; je ne me ſuis pas trompé : ainſi ayez ſoin de votre élève, P. Delaſalle, & ne vous en inquiétez pas.*

Les années n'apporterent aucun changement dans les goûts de M. de Montmirail, & on ne

* En 1750.

le vit jamais se livrer aux plaisirs bruyans qui ont tant d'attraits pour l'adolescence. Il ne lui falloit que des amusemens sérieux & tranquilles ; il les cherchoit dans des livres de physique & de voyages, dans des observations d'histoire naturelle, dans des ouvrages de mœurs & de caracteres, dans tous ceux qui devoient le rendre un jour bon citoyen, littérateur habile, ami véritable & homme vertueux ; en un mot, M. de Montmirail étoit philosophe longtemps avant que d'avoir atteint l'âge où l'on commence à être homme. Il sembloit que, par un privilége singulier de la nature, toutes ses facultés intellectuelles eussent acquis déjà le degré d'énergie dont elles étoient susceptibles, & que l'activité de son ame fût indépendante

des organes de ſon corps.

Ses études finies, M. le marquis de Montmirail, âgé de dix-ſept ans, commença ſa carriere militaire en entrant dans la premiere compagnie des Mouſquetaires. Quelque nouveau que fût pour lui ce genre de vie ſi différent du premier, il y montra la même ſolidité d'eſprit, le même attachement à ſes devoirs.

Il n'avoit, à proprement parler, point eu d'enfance; il n'eut pas plus de jeuneſſe: c'eſt-à-dire, que ces premiers momens de la vie, dont on ne voit que trop communément la plupart des hommes faire un uſage pernicieux, lorſque la fougue des paſſions leur fait mépriſer également & le cri de la raiſon & la voix du devoir, furent auſſi précieux à M. de Montmirail, &

ne lui procurerent pas moins d'avantages que le temps de ses études. Les vuides que lui laissoit son service, & que si rarement les jeunes militaires sçavent enlever à la dissipation, il les remplissoit par une application constante à s'instruire dans toutes les parties nécessaires à un bon officier.

Après avoir servi près de quatre ans dans les Mousquetaires avec la plus grande satisfaction de ses supérieurs, le Roi lui accorda l'agrément de la charge de capitaine-colonel des Cent-Suisses de sa garde, dont M. son pere se démettoit en sa faveur. Il y fut reçu le 28 novembre 1754; & le lendemain, il obtint une commission de colonel d'infanterie, en vertu de laquelle il pût être employé, lorsque la compagnie

des Cent-Suiſſes, qui ne quitte jamais la perſonne du Roi, ne ſerviroit pas à l'armée.

Bientôt en effet il eut occaſion de faire une campagne. Graces aux ſoins qu'il s'étoit donnés pour acquérir les connoiſſances néceſſaires à la profeſſion des armes; il parut dans cette carriere avec tous les avantages qui l'avoient, pour ainſi dire, précédé & conſtamment ſuivi. Il eut le plaiſir de voir les militaires les plus expérimentés applaudir à ſes premiers efforts, & y reconnoître déjà la marque du génie.

M. le maréchal d'Eſtrées eut le commandement de nos troupes en 1757. M. de Montmirail, ſon neveu, connoiſſoit les talens de cet habile général, autant par la grande réputation dont il jouiſſoit, que par les entretiens habi-

tuels qu'il avoit avec lui. C'est alors que l'oncle prenoit plaisir à répandre ses lumieres dans l'ame de son neveu, & à la former sur le modele de la sienne. Tel on nous représente le sage & sçavant Chiron, inspirant par ses leçons, le courage & la vertu, à ce jeune héros qui devoit faire un jour la terreur de Troye & l'admiration de la Grèce.

M. de Montmirail s'empressa d'aller apprendre le grand art de la guerre sous un parent, sous un maître, dans la tendresse & l'habileté duquel il étoit sûr de trouver les préceptes joints aux exemples. Il le suivit en qualité d'aide-de-camp : c'est là qu'il s'occupa avec attention à joindre la pratique à la théorie, à faire l'application des régles aux événemens. Les marches sçavantes du géné-

ral étoient l'objet de ses études ; il en admiroit la prudence ; il en pénétroit les motifs ; il devinoit même avec justesse les nouveaux ordres qu'il alloit recevoir. M. le maréchal avoit, en la personne de son neveu, tout jeune qu'il étoit, non seulement un aide-de-camp, dont l'activité ne laissoit rien à desirer, mais encore un officier sage & intelligent sur lequel il auroit pu se reposer pour les cas imprévus. Un trait bien honorable à la mémoire de ce jeune guerrier, c'est que, dans le temps même qu'en parcourant les rives du Wezer, sa présence déconcertoit les projets des ennemis ; il s'attiroit leur admiration, l'estime de M. le duc de Cumberland leur général, & des éloges de toute notre armée.

Voyons - le dans les plaines

d'Hasteinbeck. L'habileté, la sagesse des dispositions du général n'échapperent point à sa pénétration ; il prévit leur succès. Elles triompherent en effet des efforts des ennemis & de tous les obstacles qui avoient balancé le gain de la bataille. M. le Maréchal avoit vu l'incertitude ; il appella la victoire & la força de se déclarer pour la France. Méprisant les dangers dont il étoit environné, ainsi que son neveu qui l'accompagnoit toujours, on le vit par-tout où l'exécution de son plan rendoit sa personne nécessaire pour rétablir l'ordre, & assurer la fin glorieuse de cette journée. M. de Montmirail, de son côté, partageant l'intrépidité qu'il admiroit, se livroit à toute son ardeur, & portoit avec une activité propre à servir d'exem-

ple, non ſeulement les ordres, mais encore l'eſprit & les vues du général.

L'intelligence, la valeur d'un bon officier ne furent pas les ſeules qualités qu'il fit admirer dans le ſervice militaire. Des circonſtances exigerent de lui pluſieurs fois des ſoins d'un autre genre. Il fut employé à des détails intéreſſans, à des négociations ſecrettes & difficiles, à d'autres commiſſions délicates qui auroient demandé une prudence conſommée & une longue expérience. Le ſuccès & les applaudiſſemens l'accompagnerent partout : & quoiqu'à peine âgé de vingt-quatre ans, on n'eût à lui reprocher ni précipitation ni légéreté. Ses talens & ſa conduite réfléchie firent toujours illuſion ſur ſon âge, & ſup-

pléérent avantageusement les années qui lui manquoient.

Au mois de juillet 1758, le Roi nomma M. de Montmirail mestre-de-camp du régiment Royal-Roussillon, cavalerie. Son début, dans ce corps, ne fut ni celui d'un seigneur fier des avantages d'une haute naissance, & rempli de la supériorité attachée à sa nouvelle dignité, ni celui d'un jeune homme présomptueux & leger, qui porte partout un esprit de réforme & le goût des nouveautés. Il s'annonça avec beaucoup de modestie [a], une grande politesse,

[a] Les détails qui suivent, ont été donnés par M. de Changey, major du régiment Royal-Roussillon. Voici comment il s'explique dans une lettre approuvée par tous les officiers de ce corps, du 9 avril 1765. „ Je „ desirerois bien de pouvoir tracer la vie mi„ litaire de M. de Montmirail, mon ancien

& ſur-tout avec une noble familiarité qui n'avoit rien d'égal que la douceur qui en étoit la ſource. Quoiqu'il eût reçu, d'un grand maître, les premieres leçons de l'art militaire, il craignit d'en faire une fauſſe application, & ne ſe conduiſit jamais que par les conſeils des chefs de ſon état-major. Le régiment Royal-Rouſſillon, qui avoit été extrémement maltraité à la bataille de Crewelt, étoit repaſſé en Fran-

„ colonel; le ſujet eſt beau à traiter, & „ on conſervera long-temps dans ſon régi- „ ment le ſouvenir des ſemences de vertu & „ d'honneur qu'il y a laiſſées; mais mon eſ- „ prit ne pourra jamais rendre ce que mon „ cœur & mes ſentimens pour lui me dicte- „ roient. Cependant, je vais eſſayer de don- „ ner, par des faits, une idée des qualités de „ ſa belle ame; de dire par quels moyens il „ avoit gagné tous les cœurs, même ceux des „ cavaliers, & avoit établi dans ſon régiment „ un des meilleurs eſprits qui ſoient dans les „ troupes du Roi.

ce ; les ſoins & l'attention que ſon jeune colonel apporta à procurer à ce corps tous les ſecours qu'il pouvoit deſirer pour ſon rétabliſſement , lui gagnerent la confiance & l'attachement des officiers dont il paroiſſoit être le camarade plutôt que le chef, & le firent adorer des ſoldats qu'il traitoit en pere.

Cette circonſtance, & la retraite de M. le maréchal d'Eſtrées, retinrent M. de Montmirail pendant deux ans, & l'empêcherent de cueillir de nouveaux lauriers.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu de peindre les qualités eſſentielles de ſon cœur, les graces aimables, les charmes ſéduiſans de l'eſprit qu'il porta dans la ſociété, & la vivacité du goût qu'il montra toute ſa vie pour les

lettres

tres & les ſciences... Mais ce tableau intéreſſant ſe préſentera naturellement après l'hiſtoire de ſa vie militaire. ... Suivons-le encore aux champs de Mars, où l'ambition de ſe diſtinguer de plus en plus lui faiſoit ſouhaiter ardemment de retourner. M. le maréchal d'Eſtrées lui en ouvrit de nouveau la route en 1761, lorſqu'il prit le commandement général de l'armée. Son neveu le ſuivit avec le zèle & l'activité qu'il avoit déjà fait éclater; il eut part à toutes les opérations qui ſe firent auprès du général; il auroit même deſiré qu'aucune affaire ne ſe fût paſſée ſans lui. Son régiment étoit, au mois de juillet 1762, dans un endroit aſſez éloigné du quartier-général. Il preſſentit qu'il pouvoit y avoir une action; il fit auſſitôt, auprès de

M. le Maréchal, les plus vives instances pour obtenir la liberté de s'aller mettre à la tête de ce corps. Elle lui fut refusée d'abord; il ne se rebuta pas, & continua ses sollicitations. Il fallut que l'oncle changeât les raisons qu'il donnoit à son neveu, en un ordre précis du général, de demeurer à son poste, où il étoit encore plus utile pour le service du Roi.

La maniere distinguée avec laquelle M. de Montmirail avoit servi, méritoit une récompense; elle lui fut accordée par le brevet de brigadier des armées dont le Roi l'honora le 25 juillet 1762, & par la croix de saint Louis qu'il obtint à la fin de la même année; il avoit alors vingt-huit ans. Qu'il est glorieux de se voir à cet âge revêtu d'un grade qui est, ou le

prix des grands talens, ou le fruit des longs travaux ! mais qu'il eſt plus flatteur & plus ſatisfaiſant encore d'avoir mérité cette faveur, & de recevoir, avec les félicitations de ſes amis, les applaudiſſemens univerſels.

Les préliminaires de la paix ayant été ſignés le 3 novembre 1762, ce fut là le terme de la carriere militaire de M. de Montmirail. Le bien de l'état exigeoit une réforme rigoureuſe ; elle s'exécuta l'année ſuivante, & lui procura de nouvelles occupations. On faiſoit tant d'eſtime à la cour de ſon zèle pour le ſervice, de ſes lumieres & de ſon équité, qu'il n'y eut point d'inſpecteur nommé pour faire la réforme de ſon régiment ; lui ſeul fut chargé de ce travail. Forcé par les circonſtances de dépouiller d'an-

ciens officiers de leurs emplois, & de les renvoyer dans le sein d'une famille qu'ils avoient épuisée, en ne leur montrant les graces & les récompenses que dans le lointain; obligé de congédier des soldats couverts de blessures & d'infirmités, sans qu'il fût possible de les admettre à l'hôtel des Invalides déjà trop surchargé; préposé pour mettre de l'ordre dans les finances délabrées d'un corps; & pour trouver le moyen de payer l'officier & le soldat réformés qui n'avoient pas de quoi se conduire, & dont on avoit employé les fonds aux besoins les plus pressans pendant la guerre; chargé d'établir un nouveau plan d'administration & de choisir les sujets les plus capables pour remplir les différens emplois que la cour leur destinoit

par sa nouvelle ordonnance; tous ces objets qui l'eussent attendri sur le sort des malheureuses victimes de la nécessité, s'il n'eût consulté que son titre de colonel & la bonté de son cœur, lui procurerent une nouvelle occasion de déployer ses talens & de montrer les ressources que lui fournissoit son génie. Uniquement occupé de la confiance que le Roi lui marquoit, M. de Montmirail ne s'attacha qu'à accorder son devoir avec la justice. Toutes ses opérations se firent sans avoir égard ni aux sollicitations, ni à la protection; & cependant personne ne se plaignit de son traitement. Son plan fut applaudi universellement: le ministre lui manda qu'il avoit été regardé comme un des meilleurs qui eussent paru.

Cette réforme, pour avoir été

exécutée avec le plus grand succès, ne mit pas fin encore aux travaux de M. de Montmirail. Il continua de rester à son régiment pour y affermir le nouveau genre de service que la cour avoit adopté, & pour y porter la discipline au plus haut degré de perfection, en inspirant à tout le monde le goût de son devoir par le bon exemple & par la douceur avec laquelle il en faisoit sentir l'obligation. Sa grande ame ne dédaignoit pas les plus petits détails; il visitoit fréquemment tous ses cavaliers; il écoutoit leurs représentations; leur rendoit la justice la plus exacte, & tous les services qui dépendoient de lui: il leur parloit avec une bonté qui les enchaînoit & le faisoit adorer universellement [a]. Il s'appliquoit

[a] Dès qu'on eut appris dans le régiment

aussi à la lecture des ordonnances; il envoyoit souvent des mémoires au ministre pour proposer des moyens d'administration plus simples, ou des projets utiles au bien du service. On peut juger du cas qu'on en faisoit à la cour par les approbations qu'il en a reçues, & par l'usage qui a été fait de ces projets, dans les ordonnances & dans les instructions particulieres qui ont été envoyées depuis aux officiers supérieurs de ce régiment.

Royal-Roussillon, que l'éloge de M. de Montmirail avoit été lû à la rentrée publique de l'académie des sciences, MM. les officiers écrivirent à cette compagnie, pour la prier de leur en faire passer plusieurs exemplaires; & c'est à la considération de ces Messieurs que l'académie l'a fait imprimer séparément. Cet empressement, de la part d'un corps entier, fait beaucoup d'honneur aux sentimens de ses membres, & devient un nouveau témoignage des belles qualités que possédoit son colonel.

Après avoir donné presque *tout* le temps de son sémestre à ces nobles occupations, on le vit reprendre, à l'académie Royale des sciences, des fonctions d'un autre genre, & il ne s'en acquitta pas moins supérieurement. *Il* avoit été reçu au commencement de 1761, à la place d'honoraire, vacante par la mort de M. de Séchelles. La même douceur de caractere, qui avoit rendu M. de Montmirail si cher aux militaires, lui attira le cœur de tous les académiciens. Le Roi le nomma vice-président en 1762, & président en 1763. Il n'est pas aisé de dire avec quelle facilité il se fut bientôt mis au fait d'un genre de gouvernement si nouveau pour lui, & si différent de tous ceux qu'il avoit exercés. » Cependant, ja-
» mais l'académie, dit l'historien

» de cette compagnie, n'a été
» plus sagement conduite que par
» ce président de vingt-neuf ans,
» qui ne la connoissoit que depuis
» trois années, dont il avoit em-
» ployé la plus grande partie à ses
» campagnes. Il avoit pénétré
» tous les intérêts de ce corps; il
» en connoissoit tous les mem-
» bres, & il ne s'occupoit que
» des moyens d'y entretenir la
» noble émulation qui en est l'a-
» me, & d'éloigner tout ce qui
» pouvoit en retarder les tra-
» vaux, ou en refroidir l'ardeur.
» C'est à lui qu'on a l'obligation
» d'avoir engagé MM. de La-
» lande, Tillet, le Roy & Be-
» zout, à se charger de la rédac-
» tion de quatre années de notre
» histoire pour accélérer la pu-
» blication de nos volumes, que
» diverses circonstances avoient

liée trop étroitement pour qu'elle soit oubliée.

M. de Montmirail étoit fils unique [a]. La paix, qui l'avoit

---

[a] C'est-à-dire seul garçon. M. de Montmirail laisse une sœur mariée à M. le duc de Villequier, second fils de M. le duc d'Aumont, & qui est dame d'honneur de Mesdames. Il est si beau & si rare à la fois d'avoir à présenter des modeles dans la pratique de la vertu, que je crois ne devoir pas manquer ici l'occasion de faire connoître cette digne sœur de M. de Montmirail, femme aussi aimable par les qualités de son esprit, que respectable par celles de son cœur. *A la cour*, où la force de la vérité peut seule arracher des louanges, le nom de madame la duchesse de Villequier n'est prononcé qu'avec éloge, qu'avec vénération. A la ville, elle est adorée de tous ceux qui ont le bonheur de la connoître. Personne n'a pu voir, sans une crainte mêlée d'attendrissement, que cette Dame, qui avoit déjà à combattre fréquemment les incommodités d'une santé délicate, ait eu à essuyer, dans l'espace d'un an, la douleur de voir mourir un frere qu'elle aimoit tendrement, dont elle étoit aimée de même, & la perte d'une fille chérie, âgée de sept ans, qui donnoit déjà les plus grandes espé-

rendu à une vie tranquille, à ses parens, leur fit desirer qu'il en profitât pour donner des héritiers de son nom, & des successeurs à la maison dont il faisoit toute l'espérance. Il connoissoit depuis quelque temps Madame la marquise de Lanmary, veuve du

---

rances. Le plaisir & l'admiration ont succédé à la crainte, lorsqu'on l'a vue, avec le cœur le plus sensible à des circonstances si affligeantes, trouver dans sa religion, dans elle-même des ressources contre l'accablement qui faisoit trembler pour ses jours, & qui ont donné lieu de joindre à l'éloge de ses vertus, celui d'une résignation & d'une fermeté d'ame exemplaires. Il est vrai aussi que la tendresse de M. le duc de Villequier pour une femme si digne d'attachement, les soins qu'il s'est donnés pour ménager sa sensibilité, & pour l'exciter sur les objets précieux qui lui restent encore, n'ont pas manqué d'être pour Madame de Villequier une consolation d'un grand prix. Cette conduite de M. le duc de Villequier suffiroit pour faire l'éloge de son ame & de ses sentimens, s'il n'étoit déja connu par son affabilité, par la douceur du caractere & par un esprit éclairé qui l'attache à ses devoirs.

marquis de ce nom, guidon de gendarmerie, fille de M. le comte de Bretonvilliers & d'Adelaïde-Françoise de Chertemps de Seuil. L'estime & l'amitié qu'ils s'étoient inspirés mutuellement, leur fit desirer d'en resserrer les nœuds par le mariage. Il fut célébré le 20 juin 1763; jamais union ne fut plus douce & plus tendre. La naissance d'une fille y ajouta de nouveaux charmes l'année suivante. M. de Montmirail étoit si flatté du bonheur dont il jouissoit, dit M. de Fouchy », que peu de jours avant » que l'académie se séparât pour » les vacances de 1764, il » m'en faisoit encore confidence » dans les termes les plus tou- » chans. « N'étoit-ce pas mériter ce bonheur que de sçavoir si bien le sentir.

L'académie reprit ſes fonctions à la ſaint Martin ſuivante, M. de Montmirail ne manquoit aucune des aſſemblées, & ſa préſence y répandoit toujours le même agrément, la même ſatisfaction que ſa réception y avoit apportée. Elle ignoroit hélas! qu'elle touchoit au moment de perdre pour toujours le plaiſir de le voir, & que ce Seigneur, à peine au milieu de ſa carriere, n'étoit plus ſéparé de ſon terme fatal que par l'intervalle de quarante jours.

La ſéance du 17 novembre fut la derniere à laquelle il aſſiſta. Peu de jours après, il eut une indiſpoſition d'abord aſſez legere; mais, au commencement de décembre, une fiévre maligne ſe déclara. Les ſecours les plus prompts, les ſoins les plus aſſi-

dus furent inutilement employés à conserver ses jours ; le mal l'emporta sur l'art & sur la nature. M. de Montmirail avoit mené une vie exempte d'orages & d'inquiétudes ; celle d'un sage sans passions. Sa fin ne fut pas différente ; ce fut celle d'un philosophe chrétien. Après avoir rempli les devoirs de la religion avec la piété la plus édifiante & la résignation la plus parfaite, il mourut le 13 décembre 1764.

S'il est vrai que l'accord des avantages extérieurs avec les qualités de l'ame produise cette *harmonie* d'où résultent les graces & la véritable beauté, personne ne sera surpris que M. de Montmirail ait possédé au plus haut degré le don de plaire & de prévenir en sa faveur. Il étoit grand, bien fait ; il portoit les traits les

plus agréables, la figure la plus heureuse. Son regard, sa physionomie, tout son maintien annonçoit la douceur; elle se montroit de même dans sa conversation, avec un enjouement d'autant plus aimable qu'il étoit naturel. L'égalité de son ame étoit telle que personne ne se souvient de l'avoir jamais vue troublée. Cette sérénité, répandue dans ses yeux & sur son visage, sembloit demander affectueusement à tous ceux qui l'abordoient l'occasion de les obliger. Si quelquefois il étoit forcé par les circonstances de donner des marques de mécontentement, c'étoit avec tant d'aménité, que ceux même qui se les étoient attirées, l'en aimoient davantage.

On a dû voir par tout ce qui a été dit, que la nature qui avoit si

bien traité M. de Montmirail du côté de la figure, ne lui avoit refusé aucune des qualités de l'esprit. Il réunissoit un discernement juste, une sagacité singuliere, & des connoissances peu communes dans tous les genres de sçavoir. Son amour pour le travail le faisoit disposer de son temps avec une sage économie, sans cependant le faire manquer aux devoirs de la société. Il y paroissoit sans contrainte; il en faisoit l'ornement; mais, tout fidele qu'il étoit à ces bienséances, il ne leur donnoit précisément que le temps qui leur étoit dû. Les instans que lui laissoient les fonctions de ses emplois, les devoirs d'époux, de frere, de parent & d'ami, étoient consacrés aux lettres & aux arts. L'histoire naturelle sur-tout fit tou-

jours ſes délices ; cette étude lui tenoit lieu de plaiſirs. Ce goût, qu'il avoit eu dès ſa jeuneſſe, n'avoit fait que le fortifier avec l'âge : preuve la plus certaine peut-être de la juſteſſe de ſon diſcernement & de la ſolidité de ſon eſprit. Aucun livre, aucun manuſcrit, aucune piéce curieuſe concernant cette ſcience, n'échappoit à ſes recherches. Il faiſoit venir, des pays les plus éloignés, des objets rares & peu connus en Europe, pour nous en procurer des deſcriptions exactes qui puſſent effacer les traits fabuleux ſous leſquels des voyageurs infideles, ignorans ou crédules nous les avoient repréſentés. Il n'eſt point d'amateur de phyſique qui ne ſçache combien M. de Montmirail prenoit d'intérêt à l'excellent ouvrage de MM.

de Buffon & d'Aubenton ; combien il se donnoit de mouvemens pour contribuer, par ses conseils & par ses soins, à la perfection des dessins, à l'accélération des gravures & des planches qui embellissent ce monument si honorable à la nation. Lié d'une amitié particuliere avec M. de Buffon, il se passoit peu de jours, lorsque les circonstances le permettoient, qu'ils ne se réunissent pour conférer ensemble sur des points de physique incertains, pour en tirer d'autres de l'obscurité, dissiper d'anciennes erreurs, & enfin pour se prêter mutuellement des lumieres dont l'éclat tournoit ensuite à l'avantage du public. C'est ainsi qu'autrefois le Héros de Macédoine, alliant le goût de la physique à ce génie militaire qui a produit des ex-

ploits si extraordinaires qu'ils paroiſſent incroyables, ſe plaiſoit à s'entretenir des productions de la nature avec ce philoſophe qui a été une des lumieres du monde; & peut-être l'immortel ouvrage d'Ariſtote, en hiſtoire naturelle, n'eſt-il que le réſultat & le développement des différentes conférences qu'il a eues avec Alexandre.

On peut voir dans l'hiſtoire naturelle du Pline moderne combien M. de Montmirail y a fourni de morceaux traduits de l'Italien & de l'Allemand. Comme il entendoit également l'Anglois & l'Eſpagnol, tout ce qu'il pouvoit trouver d'intéreſſant dans des livres de ces langues, il ſe plaiſoit à le faire paſſer dans la nôtre. Il s'étoit formé une bibliothéque conſidérable, particulié-

rement en voyages, & il a laiſſé la collection la plus complette dans ce genre [a].

Bien différent de ces avares bibliomanes, qui n'admettent de plaiſirs que dans la jouiſſance excluſive de leurs livres, M. de Montmirail tenoit ſon cabinet ouvert, & communiquoit généreuſement les richeſſes qu'il renfermoit. Il ſuffiſoit de s'annoncer auprès de lui en qualité d'homme de lettres & d'artiſte pour y trouver, non ſeulement des ſecours littéraires, mais même des

[a] M. le Marquis de Courtanvaux, qui a ſuccédé à M. de Montmirail dans la place d'honoraire de l'académie des ſciences, a conſervé cette bibliothéque précieuſe, & il s'attache même à l'enrichir autant qu'il eſt poſſible. Non moins généreux que ſon fils, il communique volontiers ſes tréſors littéraires. Je dois ici l'aveu, que ſa bienfaiſance à cet égard, m'a été d'un grand ſecours, & qu'elle mérite toute ma reconnoiſſance.

lumieres & de la protection.

Oserai-je encore ici laisser parler un cœur reconnoissant, & plein de cet homme aussi sçavant que vertueux ? Je ne peux me rappeller, sans être pénétré d'attendrissement, avec quelle bonté il m'honoroit de ses avis au sujet de ces Mêlanges ; avec quelle aménité il combattoit mes opinions, avec quelle solidité il établissoit les siennes ; avec quelle complaisance il me permettoit d'embellir mon ouvrage de différens morceaux [*a*], sur lesquels il m'interdisoit tout témoignage public de reconnoissance.

[*b*] Voyez le troisiéme volume de ces Mêlanges, *page* 51 & 80. Les morceaux sur le *Saiga & sur l'ivoire fossile* qu'on trouve en Sibérie, ont été traduits de l'Allemand par M. de Montmirail, ainsi que plusieurs autres, & les notes *i* & *l* du même volume.

Préférant la satisfaction secrette de mériter des éloges à l'éclat fastueux de les obtenir, son ame étoit supérieure à toutes les foiblesses de l'amour propre. Ajoutons encore à la gloire de M. de Montmirail, qu'il avoit conçu & même commencé une entreprise littéraire qui demanderoit toutes les connoissances qu'il avoit des langues de l'Europe, & dont l'exécution ne pourroit manquer d'être très-utile. C'est une bibliographie de tous les voyages connus, avec une notice de ce qu'ils renferment de plus curieux, un jugement sur leur mérite, sur le caractere des voyageurs, & sur la foi qu'on doit à leurs récits.

Si nous considérons à présent M. de Montmirail dans l'intérieur de son domestique, dans sa vie privée, nous verrons le meilleur

meilleur des maîtres adoré de tous ceux qui le servent. Sa générosité se répand sur eux; l'humanité le guide dans toutes ses actions. L'intervalle qui le sépare de ces infortunés, que le sort destine à la servitude, ne l'empêche pas de voir qu'ils sont des hommes; & leurs jours lui deviennent précieux. Il avoit une ménagerie remplie d'animaux étrangers & curieux : quel que fût leur prix, si un d'entre eux donnoit des marques de méchanceté, il en faisoit aussitôt le sacrifice à la sûreté de ceux qui étoient chargés d'en avoir soin. Il ne vouloit pas, disoit-il, que le plaisir de posséder des animaux rares, exposât ses gens au moindre danger.

Sa bienfaisance s'étendoit également au dehors, & ne s'exci-

toit ni par l'oſtentation ; ni par la vanité. Son goût pour les arts, & le deſir de ne pas reſſembler à cette foule d'amateurs, qui ne tirent leur mérite que de la réputation qu'ils ont d'être connoiſſeurs, lui avoient fait apprendre à deſſiner d'un maître habile. M. de Montmirail eſt informé qu'une maladie longue & cruelle réduit cet artiſte dans une ſituation malheureuſe, qu'il eſt près de périr de miſere, il lui fait paſſer auſſitôt une ſomme qu'il lui continue tous les *mois*, en lui cachant avec ſoin la main qui lui rendoit l'exercice de ſes talens.

Il eſt aſſez d'exemples que l'opulence n'eſt pas toujours l'appanage de la nobleſſe ; & plus d'un gentilhomme eſt ſouvent retenu dans une impatiente oiſiveté par

la modicité de sa fortune. Dès que M. de Montmirail en découvroit quelques-uns qui se trouvoient dans ces tristes circonstances, il levoit ces obstacles ; & par son crédit & par ses secours, il les mettoit en état d'embrasser une profession attachée à leur naissance. Ainsi, la générosité éclairée de ce jeune guerrier multiplioit les défenseurs de la patrie, & sçavoit rendre des bienfaits particuliers d'une utilité générale. M. le comte de l'Epinasse, gentilhomme du voisinage d'Ancy-le-Franc (*a*) étoit souvent chargé de lui faire de ces nobles recrues. Il s'est cru dispensé, à la mort de M. de Montmirail,

(*a*) Cette terre, située en Bourgogne près de Tonnerre, appartient, ainsi que cette ville & le comté de ce nom, à M. le marquis de Courtanvaux.

du ſecret qu'il lui avoit religieuſement gardé pendant ſa vie, & c'eſt lui qui a rapporté ce fait.

M. de Montmirail étoit ſi tendrement & ſi généralement aimé à Tonnerre, que dès qu'on y apprit ſa maladie, les habitans ſe portoient en foule aux pieds des autels pour implorer la miſéricorde divine, & pour lui demander le rétabliſſement de la ſanté de leur jeune Seigneur. Le corps-de-ville aſſiſtoit tous les jours à une meſſe célébrée à la même intention.

On a vu M. de Montmirail admiré, eſtimé & chéri dans ſon enfance, dans ſa jeuneſſe, aux champs de Mars, dans le ſanctuaire des muſes, dans cette capitale & dans la province; au ſein de la magnificence & des grandeurs, où l'ambition des

rangs & l'amour des dignités tient les esprits dans un tourbillon perpétuel qui leur laisse à peine appercevoir des talens éminens & de grandes vertus. A la cour, il étoit parfaitement connu, & il étoit aimé. En même temps que son extrême modestie enchaînoit l'envie, les agrémens de sa conversation le faisoient rechercher avec empressement ; & la sagesse de sa conduite lui attiroit la plus haute considération. Comme les passions n'avoient jamais porté atteinte à la régularité de ses mœurs, que sa raison prématurée, son amour pour le travail & pour tous ses devoirs avoient toujours conservées dans la plus grande pureté, lorsqu'il parut à la cour, il y offrit le spectacle assez rare d'un courtisan vertueux, sans cesser d'être aima-

ble. Le Roi, qui l'avoit honoré pendant sa vie d'une faveur particuliere, en demanda plusieurs fois des nouvelles pendant sa maladie, & marqua hautement sa sensibilité sur sa mort : témoignage de bonté & de justice qui n'honore pas moins le Monarque que le sujet.

Enfin, ce Seigneur, également favori de Mars, de Minerve & des Graces, cet homme enlevé au printemps de ses jours, avoit fait les délices des autres hommes par-tout où il avoit été connu. Jamais personne de son âge & de son rang mérita-t-il mieux les regrets universels. L'état a perdu par sa mort un citoyen vertueux; la patrie, un guerrier qui seroit devenu son défenseur; l'humanité un ami tendre, bienfaisant; les

lettres, les ſciences & les arts, un protecteur éclairé, conſtant & utile.

FIN.

BIBLIOT. ACADEM. LAUSAN.
LIBERTÉ ET PATRIE